



**HAL**  
open science

**PRISES DE DISTANCE ENTRE GOUVERNE.E.S ET  
GOUVERNANT.E.S Processus et espaces sociaux en tension  
en démocratie représentative (vol.2)**

Nicole Roux

► **To cite this version:**

Nicole Roux. PRISES DE DISTANCE ENTRE GOUVERNE.E.S ET GOUVERNANT.E.S Processus et espaces sociaux en tension en démocratie représentative (vol.2). Sociologie. Université de Bretagne Occidentale, 2021. <tel-04940772>

**HAL Id: tel-04940772**

**<https://hal.science/tel-04940772v1>**

Submitted on 11 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

L'UNIVERSITE  
DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Spécialité : sociologie

Nicole ROUX

## **PRISES DE DISTANCE ENTRE GOUVERNE.E.S ET GOUVERNANT.E.S**

Processus et espaces sociaux en tension en démocratie représentative

### **Rapporteur.e.s avant soutenance :**

Alain Bertho	Professeur émérite d'anthropologie, Université de Paris 8
Pascal Nicolas-Le Strat	Professeur sciences de l'éducation, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
Stéphanie Vermersch	Directrice de recherche CNRS, sociologie, UMR 7218 LAVUE, Paris

### **Composition du Jury :**

Alain Bertho	Professeur émérite d'anthropologie, Université de Paris 8
Sophie Duchesne	Directrice de recherche CNRS, Sciences Po Bordeaux
Elisabeth Michel-Guillou	Professeure de psychologie sociale, Université de Bretagne Occidentale
Françoise Le Borgne-Uguen	Professeure de sociologie, Université de Bretagne Occidentale
Pascal Nicolas-Le Strat	Professeur de science de l'éducation, Université Paris 8
Stéphanie Vermeersch	Directrice de recherche CNRS, sociologie, UMR 7218 LAVUE, Paris

## Remerciements

Je remercie tout d'abord Sylvette Denèfle avec laquelle j'ai cheminé de la thèse à l'habitation à diriger des recherches, en passant par quelques programmes mais aussi sur de vrais chemins de randonnée et de la vie.

Merci aux membres de ce jury :

Sophie Duchesne pour nos premiers échanges et les premiers encouragements,  
Pascal Nicolas-Le-Strat pour l'accompagnement jusqu'à la dernière ligne droite et l'établissement d'un rapport pour la soutenance,  
Alain Bertho et Sophie Vermeersch d'avoir accepté de venir échanger sur ce travail et de faire également un rapport,  
à mes collègues de l'Université de Bretagne Occidentale, Françoise Le Borgne-Uguen et Elisabeth Michel-Guillou pour leurs contributions à ce jury.

Merci aux collègues de Brest pour ces années passées en séminaires dans les murs et hors les murs, en réunions pédagogiques, d'administration et d'animation de la recherche.  
Et en particulier, merci à Simone Pennec.

Merci aux partenaires des programmes de recherche pour nos échanges constructifs et cordiaux.

Merci à Caracolès, et à tous les collectifs et toutes les associations avec lesquels j'ai beaucoup appris et apprends encore.

Merci à toutes mes sœurs et compagnes de route.

La mise en pratique de l'écriture inclusive est imparfaite et relève parfois d'un arbitrage lié au sens et de choix pour garder une certaine lisibilité et s'inspire de l'ouvrage d'Eliane VIENNOT, 2018, *Le langage inclusif : pourquoi, comment*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe.

« La prétention du féminisme à transformer les usages de la langue est de longue date présentée par ses détracteurs comme une tyrannie ridicule, de Molière ironisant sur les Précieuses aux caricaturistes des années 1900 se moquant des avocates et des doctresses... C'est véritablement un lieu commun de l'antiféminisme. »

BARD C. (dir.), *Féminismes. 150 ans d'idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu, p.277.

## Sommaire

### PRISES DE DISTANCE ENTRE GOUVERNE.E.S ET GOUVERNANT.E.S Processus et espaces sociaux en tension en démocratie représentative

#### Introduction

Processus de pertes de confiance dans la démocratie représentative

#### Chapitre 1- Eviction de mondes ouvriers

- 1.1. De quelle classe ouvrière parle-t-on ?
- 1.2. La citoyenneté à distance
- 1.3. Des mondes ouvriers hors classe ouvrière
- 1.4. Les moyens de se faire entendre

Conclusion

#### Chapitre 2 – Place des femmes, des relégations accumulées

- 2.1. En dehors de la famille et du travail
- 2.2. L'entrée dans la vie politique
- 2.3. Réticences et résistances à la présence des femmes

Conclusion

#### Chapitre 3 – Neutralisation politique en association

- 3.1. Bénéficiaires, adhérent.e.s dans le brouillard
- 3.2. Bénévolat, militantisme, la neutralité des solidarités ?
- 3.3. Du militantisme à la professionnalisation

Conclusion

#### Chapitre 4 – Coopération et participation

- 4.1. Coopérative, le terreau religieux
- 4.2. De l'autogestion à la participation
- 4.3. Une mobilisation en démocratie sociale

Conclusion

#### Chapitre 5 – Délibération et consensus

- 5.1. Trouver l'équilibre entre renoncement et ajustement
- 5.2. La délibération encadrée

Conclusion

#### Chapitre 6 – Faire autrement, sans représentation

- 6.1. « C'est dans la rue que ça passe »
- 6.2. Le collectif pour agir autrement
- 6.3. Quand toute la vie est politique

Conclusion

#### Conclusion

Processus de remise en question de la démocratie représentative

## Introduction - Processus de pertes de confiance dans la démocratie représentative

Depuis la fin des années 80, je pratique une sociologie de terrain, utilisant autant que possible, l'ensemble des outils méthodologiques dont je dispose. J'ai choisi cette démarche de sociologie empirique qui m'a amenée à appréhender le rapport au politique sur des terrains très divers, les mondes ouvriers, les femmes mises sur la route de la parité, les mondes associatifs de l'intervention sociale et éducative, certaines mobilisations sociales, les initiatives collectives, groupées pour vivre autrement, certains mouvements alternatifs, etc. Tous sont traversés par une position politique qui les situe en marge des groupes socialement dominants. Ils recourent aux luttes contre les discriminations et plus récemment les préoccupations écologistes et environnementalistes et interrogent souvent la légitimité de la démocratie représentative.

Quand les controverses sur ce modèle démocratique se sont développées<sup>1</sup>, avec des interprétations très diverses de défection, de dépossession, de défiance, il m'a semblé que j'avais à ma disposition tout un corpus de données d'enquêtes de terrains qui renvoyaient à ce questionnement et qui contenaient des indices pour mener à bien une analyse permettant d'éclairer les processus de prise de distance à l'égard de la sphère politique et de ses représentants.e.s<sup>2</sup>. J'ai regardé ce que font et disent les gens d'en bas et essayé de comprendre les raisons et les manières d'agir de celles et ceux qui ne marchent pas ou plus dans le jeu de la représentation politique ou qui marchent sur le bas-côté.

Cette mise à distance apparaît de plus en plus fréquemment et semble de plus en plus partagées<sup>3</sup> par une grande partie de l'ensemble social en France.<sup>4</sup> Elle mobilise des interprétations sur les risques de remise en question du fonctionnement démocratique actuel pouvant mener à un certain désordre politique<sup>5</sup>. Les un.e.s interrogent l'émergence de figures populistes<sup>6</sup>, les autres regardent du côté des mobilisations écologistes en actes<sup>7</sup> qui se radicalisent, d'autres encore du

---

<sup>1</sup> DUCHESNE S., MULLER P., 2003, « Représentations croisées de l'état et des citoyens », dans FAVRE P. (dir.), *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.33-51.

<sup>2</sup> Une note en page de remerciement explique le choix de l'écriture inclusive.

<sup>3</sup> BRECHON P., 2021, « La défiance politique à son comble », dans IGNAZI P. (dir.), *La vie politique. Pour Pascal Perrineau*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.179-191.

<sup>4</sup> TOURNIER V., 2021, « La crise de confiance dans les partis politiques une spécificité française ? », *The Conversation*, 23 février 2021.

<sup>5</sup> BERTHO A., 2014, « De l'émeute au soulèvement la révolution n'est plus ce qu'elle était », *Revue internationale et stratégique*, vol. 93, n°1, pp.73-80 ;

<sup>6</sup> COLLOVALD A., 2005, « Le populisme : de la valorisation à la stigmatisation du populaire », *Hermès, La Revue*, vol. 42, n°2, 2005, pp.154-160.

<sup>7</sup> PRUVOST G., 2017, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. 117, n°1, 2017, pp.35-62.

côté des répressions policières qui s'intensifient à l'encontre des manifestant.e.s<sup>8</sup>. Dans cette prolifération d'analyses et d'objets aux contours définis, ce que je propose de montrer est plus diffus, plus ordinaire<sup>9</sup>, moins formel. Cela relève de processus inscrits dans des terrains et des territoires particuliers qui servent d'appui à la lecture du présent.

L'objectif de ce travail d'écriture est donc de montrer, sur le chemin d'une relecture de mes enquêtes, la présence des indices de ruptures entre gouverné.e.s et gouvernant.e.s, représenté.e.s et représentant.e.s. Selon les terrains, les mises à distance vont se donner à voir sous différents angles. Pour certain.e.s, il n'y a pas de prises de distance avec le système représentatif car il n'y a jamais eu de rencontre, pour d'autres c'est une perte de confiance dans les institutions qui s'installe ou pour d'autres encore un rejet du modèle de représentation et d'une remise de soi en démocratie délégataire.

Il s'agit de tenter d'aller au-delà des constats d'une progression de la méfiance à l'égard des partis politiques, des instances représentatives et de celles et ceux qui gouvernent en éclairant ces constats sans cesse renouvelés par des interprétations des mécanismes qui évincent, relèguent, excluent mais aussi ceux qui amènent à se situer autrement, à adopter des pratiques et des formes d'expressions politique différentes.

Mais avant de nous lancer dans ce parcours, il convient de donner quelques clés de lecture pour situer ce travail dans une production scientifique foisonnante et pour préciser d'un point de vue méthodologique une démarche sociologique empirique cumulative de terrains d'enquêtes personnelles<sup>10</sup> relues et revisités car certains matériaux font l'objet d'une réanalyse<sup>11</sup> partielle sur l'axe thématique du rapport aux instances représentatives.

Tout d'abord, il importe de préciser les espaces sociaux où j'ai repéré des signes de ruptures voire des lignes de fractures en démocratie représentative. Car, en effet, il y a un interstice, un segment, un environnement conçu, perçu et vécu<sup>12</sup> qui s'ancre dans des réalités territoriales et

---

<sup>8</sup> FILLIEULE O., Donatella DELLA PORTA D., 2006, *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po.

<sup>9</sup> BUTON F., LEHINGUE P., MARIOT N., ROZIER S., 2016, *L'Ordinaire du Politique. Enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion.

<sup>10</sup> Les enquêtes de terrain mobilisées sont décrites en annexe de chaque chapitre précisant les dates et la méthode de recueil des données.

<sup>11</sup> DUCHESNE S. (dir.), 2017, « La réanalyse des enquêtes qualitatives à l'épreuve de l'expérimentation », *Recherches Qualitatives*, Hors-série « Les actes », n°21. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/les-collections/hors-serie-les-actes/>

<sup>12</sup> LEFEBVRE H., 1974, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos ; LEFEBVRE H., 1974, « La production de l'espace », *L'Homme et la société*, n°31-32, « Sociologie de la connaissance marxisme et anthropologie », pp.15-32 ; LEFEBVRE H., 1974 [1968], *Le Droit à la ville*, suivi de *Espace et politique*, Paris, Seuil.

institutionnelles et clive la population entre des gouvernant.e.s et des gouverné.e.s. Et dans ces espaces, l'objectif est de voir la façon dont s'établissent, s'ajustent, se rompent des rapports sociaux et où s'ouvrent dans ce dernier cas, nous le verrons, des espaces de libertés<sup>13</sup>. D'autres, avant moi, ont choisi de se situer par rapport à cette notion d'espace pour traiter de la question du rapport au politique et j'avais fait mienne cette posture qui consiste à rester et à regarder ce qui est « aux bords du politique »<sup>14</sup>. D'autres encore, plus récemment, se situent à la « frontière » pour observer des processus de politisation, dépolitisation<sup>15</sup>. Et avec ces énoncés de « bord », de « frontière », il n'y a pas d'effet rhétorique mais bien l'existence d'un espace social réel par rapport auquel il est possible de se situer. Tout se passe comme s'il fallait s'approcher du bord pour le voir ou pour voir « une autre façon de faire de la politique »<sup>16</sup> car tout est politique. L'idée qu'il y aurait des comportements plus ou moins politiques n'est pas le propos. Par contre, ce travail rend compte de l'observation au sein de la démocratie représentative de celles et ceux qui se situent plus ou moins en périphérie, sont plus ou moins éloigné.e.s, mis.e.s à distance, dont les « rapports profanes au politique » se lisent dans la vie ordinaire<sup>17</sup>.

Mais les formulations de distance, d'écart ou de rupture ne se sont pas imposées immédiatement comme hypothèses ou constats pour moi. Regarder à côté du politique, c'était s'intéresser à une population à côté des « engagé.e.s », à toutes celles et ceux qui ne font pas partie explicitement d'une organisation qui vise à élire des représentant.e.s dans les institutions et les instances démocratiques. Paradoxalement les « non-engagé.e.s » c'est presque tout le monde à des degrés divers... D'autant plus si on considère que le vote à bulletin secret est un acte minimum qui n'engage finalement que celles et ceux qui sont élu.e.s ainsi que leurs *supporters* présent.e.s dans les organisations qui les désignent comme candidat.e.s pour jouer ce rôle. Quand, au milieu des années 90, début des années 2000, les politistes publient des ouvrages ayant pour titre : *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*<sup>18</sup>, *Le désengagement militant*<sup>19</sup>, ce n'est pas l'attitude ou la trajectoire sociale qui fait aller les militant.e.s dans un sens ou dans l'autre qui m'intéresse, mais la posture de celles et ceux qui restent et sont resté.e.s à côté, ou circulent

---

<sup>13</sup> BUSQUET G., 2012-2013, « L'espace politique chez Henri Lefebvre : l'idéologie et l'utopie », [translation : Sharon Moren], *Justice spatiale*, n° 5 déc. 2012-déc. 2013, <http://www.jssj.org>.

<sup>14</sup> RANCIERE J., 1998, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, collection Folio Essais.

<sup>15</sup> ARNAUD L., GUIONNET C. (dir.), 2005, *Les Frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

<sup>16</sup> LOJKINE J., 2012, *Une autre façon de faire de la politique*, Paris, Editions Le temps des cerises.

<sup>17</sup> BUTON F., LEHINGUE P., MARIOT N., ROZIER S., 2016, *L'Ordinaire du Politique. Enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion.

<sup>18</sup> PERRINEAU P., 1994, *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?* Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques.

<sup>19</sup> FILLIEULE O., 2005, *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 319 p.

sur d'autres chemins et ne s'engagent pas. Le comportement qui me questionne est bien celui de celles et ceux qui semblent rester le plus en retrait ou qui se mettent volontairement en retrait ou qui peuvent agir sous des formes d'expressions politiques différentes ou ponctuelles, alors que jusqu'à présent elles.ils étaient à distance.

Ne pas participer, ne pas s'exprimer, ne pas se mobiliser pour faire valoir ses droits, ne pas pouvoir ou vouloir le faire en démocratie ou éventuellement s'exprimer ailleurs et autrement en faisant quelque chose de concret... comment comprendre ces distances au politique ? Comment faire la sociologie d'une non-pratique ou d'une pratique en creux, de ce qui ne se voit pas, ne se parle pas ou ne veut pas se donner à voir comme politique ? Les non-pratiquant.e.s ou non-participant.e.s, non-inscrit.e.s sur les listes électorales, abstentionnistes ou votant.e.s nul, non-grévistes, (voire « jaunes » quand le jaune était la couleur des traîtres et pas celle d'un gilet) sont nommé.e.s en négatif, en moins. Comme si ce qu'elles.ils faisaient ou plutôt ne faisaient pas était insignifiant ou difficile à interpréter politiquement<sup>20</sup>. Il y aurait d'un côté des citoyen.ne.s responsables, des sortes de « héros » ou « héroïnes » engagé.e.s, parfois fatigué.e.s qui se désengagent et de l'autre celles et ceux moins visibles, difficiles à identifier dont il faudrait aussi chercher à comprendre pourquoi elles.ils se taisent, si elles.ils ont le choix<sup>21</sup> et si elles.ils ne font vraiment rien. En sociologie de l'engagement<sup>22</sup>, la logique analytique consiste à regarder des pratiques positives qui s'inscrivent dans un continuum, avec des degrés d'engagement, des cycles, un itinéraire, un parcours, des processus de socialisation politique. Ma démarche propose au contraire de regarder de l'autre côté et de discuter la discontinuité ou une « frontière sociale »<sup>23</sup>, et dans ces espaces sociaux de chercher à comprendre ce qui dans les rapports sociaux se joue comme rapport à la politique.

La sphère politique donne particulièrement à lire des sous-représentations de sexe et des catégories sociales populaires dans les organisations politiques, syndicales et dans les instances représentatives du personnel ou dans les assemblées politiques. Faut-il en conclure que les

---

<sup>20</sup> Pour ne citer que les références les plus anciennes mobilisées lors de mon mémoire de DEA en 1990 sur une sociologie de la non-inscription sur les listes électorales : REMOND R., 1962, « Participation électorale et participation organisée » dans VEDEL G., (dir.) *Dépolitisation, mythe ou réalité*, Association Française de Sciences Politiques, A. Colin, pp.71-98 ; LANCELOT A., 1968, *L'abstention électorale*, Paris, A. Colin ; SCHONFELD W-R., TOINET M-F., 1975, « Les abstentionnistes ont-ils toujours tort ? Participation électorale en France et aux Etats-Unis », *Revue Française de Sciences Politiques*, n°4, Aout 1975, pp.645-676.

<sup>21</sup> GAXIE D., 1978, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil.

<sup>22</sup> SAWICKI F. et SIMEANT J., 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, Vol. 51 - n°1, pp.97-125.

<sup>23</sup> MATHIEU L., ROUSSEL V. (dir.), 2019, *Penser les frontières sociales. Enquêtes sur la culture, l'engagement et la politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

femmes et les ouvriers, par exemple, seraient plus éloignés du politique que les autres ? J'ai choisi de mettre la focale sur celles et ceux qui ne disent rien, ne se mobilisent pas dans les syndicats traditionnels de défense des salarié.e.s ou pour figurer comme candidat.e.s aux élections mais qu'on retrouve parfois dans des associations de solidarité sociale et d'éducation populaire. Certain.e.s sont bien engagé.e.s quelque part mais quand elles.ils y affirment voire revendiquent une certaine neutralité à l'égard du champ politique institué, il se peut qu'une réelle défiance s'exprime ainsi. Ce travail s'intéresse au silence des opprimé.e.s quand d'autres, et certain.e.s parmi elles.eux, se lèvent en leur nom. Cette recherche questionne également l'écart entre ces deux mondes engagé/non-engagé, mais aussi les passages, les transfuges, la discontinuité et la continuité.

Mais plutôt que la description d'une population en rupture politique, ce travail est une interrogation sur les contours du désintérêt d'une population pour des causes sociales qui les concernent. Cette perspective ouvre un ensemble de questionnements sur ce qui touche ou pas, concerne ou pas, sur la façon dont cela pousse ou pas à l'action, sur le rapport aux causes mais également les raisons sociales et politiques de ne pas réagir ou parfois d'agir autrement par rapport à ce qui est attendu dans un système démocratique représentatif.

### *Ruptures et continuités des solidarités*

Le « chacun pour soi », l'individualisme pourrait être une explication simple des écarts, en particulier dans une société de solidarités institutionnalisées<sup>24</sup> où il ne serait plus nécessaire d'avoir conscience ou de connaître ce que les droits sociaux impliquent comme obligations, contraintes et redistributions. Il ne serait plus nécessaire d'afficher des solidarités collectives en actes, en pratiques. Et le silence du plus grand nombre aurait fait le jeu, dans un contexte sans crise majeure jusqu'au Coronavirus, de la rationalisation et surtout de la réduction des coûts des dépenses publiques devenue la *doxa* du libéralisme financier. Or du côté des solidarités collectives, le débat est resté vif pour une minorité d'engagé.e.s, acculé.e.s à défendre un service public d'intérêt général, le maintien des droits sociaux. Les première.s se taisent quand les gouvernants successifs réduisent depuis presque un demi-siècle une solidarité qui a un coût. Les second.e.s s'égosillent pour tenter de maintenir des droits conquis, avec parmi elles.eux toute une frange réformiste qui a accepté de négocier pour « réduire, contenir le déficit public » tout en sauvant quelques meubles de la solidarité publique. La réalité n'est pas aussi

---

<sup>24</sup> PAUGAM S. (dir.), 2007, *Repenser la solidarité*, Paris, Presses Universitaires de France, et en particulier les textes de VAN PARIJS P., pp.125-146, MERRIEN F-X., pp.839-854 et PALIER B., pp.855-871.

simple mais un premier niveau de rupture se situe dans le « bas » entre engagé.e.s, disons les militant.e.s, peut-être en voie d'extinction, et les non-engagé.e.s, plus ou moins spectatrices ou spectateurs.

Le contexte depuis le printemps 2020 est bouleversé et incertain. Les gouvernants, fervents défenseurs de la *doxa* initiale qui a mis en difficulté des institutions comme les hôpitaux publics<sup>25</sup> lors des décennies précédentes par un mode de gestion libérale, demandent aujourd'hui aux soignant.e.s de répondre à une crise sanitaire majeure avec une exigence d'engagement et de solidarité. Les gouvernants trouvent des milliards, parlent de nationaliser, de relocaliser, alimentent les caisses de redistribution sociale... les engagé.e.s restent presque sans voix, deux fois sidéré.e.s, d'abord comme tout le monde par la situation elle-même, mais aussi par le soudain revirement de tout un discours dominant qui était en train de faire basculer toutes les solidarités publiques du côté du marché. Par ailleurs, les rapports entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s distendus au quotidien se trouvent réactualisés par les prises de décisions aux effets directs dans la vie de tout un chacun, par les décisions de confinement, dé-confinement, re-confinement. L'autorité politique rappelle à toutes et tous qu'elle s'impose et que les décisions de celles et ceux qui gouvernent ont des effets sur nos vies.

En attendant de savoir comment tout cela va se rejouer, le non-engagement, la non-participation au débat, le fait de ne pas se sentir concerné.e, surtout du côté des moins nantis doivent être repensés et ne peuvent pas s'interpréter de façon simpliste, caricaturale et morale comme de l'égoïsme, du repli. Certain.e.s « non-engagé.e.s » ou indifférent.e.s en temps de « paix » sociale, économique, sanitaire et environnementale peuvent se révéler au moins aussi présent.e.s en actes de solidarités concrètes et immédiates que les engagé.e.s qui ont pu se sentir souvent isolé.e.s quand elles.ils partaient en manifestation pour demander des moyens pour le service public. Lors du printemps 2020, les applaudissements des spectatrices et spectateurs confiné.e.s à leurs fenêtres à 20h sonnaient sûrement faux à leurs oreilles car il ne s'agissait pas de défendre le service public hospitalier mais de remercier le dévouement des professionnels de la santé. Même dans l'urgence sanitaire, la dépolitisation ou la neutralisation est de mise, comme si toute posture critique était inaudible, laissant la place à une posture morale. Et nous verrons si l'exigence de solidarité publique contribuera à une prise de conscience politique pouvant conduire à réduire les fractures de solidarité ou au contraire si cela va confirmer des espaces sociaux de ruptures au sein du système démocratique.

---

<sup>25</sup> MATH A., 2017, « Les effets des politiques d'austérité sur les dépenses et services publics de santé en Europe », *La Revue de l'Ires*, vol. 91-92, n°1-2, 2017, pp.17-47.

## *Dans le brouillard des idéologies*

Les distances pourraient aussi, à condition de montrer que l'engagement lui-même est cohérent<sup>26</sup>, être lues comme un électroencéphalogramme plat où celles et ceux qui ne disent rien, n'expriment rien, finalement pourraient soit ne rien penser de particulier sur la chose publique, politique, soit affirmer des positions contradictoires, perçues comme idéologiquement instables.

Depuis la fin des années 80 jusqu'aux premières décennies des années 2000, période sur laquelle portent les corpus de mes recherches, l'idée qu'il existerait un système idéologique stable est mise à mal par les observations auprès des diverses populations étudiées. Si les partis politiques et les élus nationaux se targuent d'apparaître clairs dans les valeurs qu'ils défendent, cette clarté n'apparaît pas évidente dans le vécu, dans l'ordinaire du plus grand nombre.

Les résultats du premier tour des élections présidentielles en 2002 ont donné un électrochoc à tous les analystes, des plus médiatiques aux plus scientifiques et à toutes et tous les « engagé.e.s » dans les solidarités sociales devant l'imprévisibilité, les effets et le sens de ce vote. Les politistes s'attèlent à la tâche pour comprendre *Le nouveau désordre électoral*<sup>27</sup>. Ce n'est plus seulement un brouillage gauche-droite dont il est question, avec l'entrée tonitruante de l'extrême droite portée par Jean-Marie Le Pen au second tour des élections présidentielles. Et la progression de ce vote ne s'est pas démentie dans les décennies suivantes avec aujourd'hui le Rassemblement National qui arrive dans le carré de tête lors des derniers scrutins. D'emblée les catégories populaires (ouvriers en perte d'identité de classe, petits indépendants et commerçants « traditionnellement poujadistes »...) sont désignées à la vindicte républicaine comme le principal électorat de l'extrême-droite. On interroge « la conjoncture », « la crise de confiance dans les élites politiques », la faute de l'Europe, la défection électorale de certains et surtout de la jeunesse, l'instabilité de la participation et de l'orientation du vote, les stratégies et la rationalité des électeurs et « l'érosion » partisane, qui font l'objet d'analyses fines sans cesse renouvelées par les politistes. Il y aurait une sorte de désertion des partis traditionnels<sup>28</sup>, y compris dans leur capacité à engranger des voix, qui laisserait la place... au Front National. Cette évolution constatée également ailleurs en Europe fait l'objet de nombreux travaux

---

<sup>26</sup> BECKER Howard S., 1960, « Sur le concept d'engagement », *SociologieS* [En ligne], Découvertes / Redécouvertes. Traduction par Marc-Henry Soulet, Diane Baechler et Stéphanie Emery Haenni de l'article « Notes on the Concept of Commitment » extrait de l'ouvrage *Sociological Work. Method and Substance*, Chicago, Adline Publishing Company, 1970 (initialement publié dans *American Journal of Sociology*, 66:32-40, 1960).

<sup>27</sup> CAUTRES B., MAYER N., 2004, *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

<sup>28</sup> HAEGEL F.(dir.), 2007, *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po.

scientifiques<sup>29</sup> et d'enquêtes d'investigations<sup>30</sup> renouvelées à chaque échéance électorale pour comprendre celles et ceux qui constituent ce courant d'extrême droite, avec en face un front républicain, mais aussi un ni gauche, ni droite...

Une reconfiguration de la scène politique semble à l'œuvre autour du Centre mais cela n'augure pas d'une reconfiguration idéologique. La création de nouveaux partis politiques (ou syndicats), la formation de nouvelles alliances dans la course aux élections présidentielles (ou pour occuper des sièges dans les assemblées et instances représentatives) ne bouleversent pas l'ordre politique antérieur.

Au contraire, au niveau communal notamment, une nouvelle figure de prise de responsabilité semble progresser, celle de l'élue « sans étiquette » qui conduit une liste sur la base de solutions pratiques pour la vie de ses concitoyen.ne.s et s'est vu opposer lors des dernières échéances la constitution de listes citoyennes qui mettent en avant d'autres solutions pratiques pour la vie locale. D'un côté s'exprime le refus de l'affirmation d'une orientation politique ou syndicale, mais de l'autre restent les institutions et l'acceptation par certain.e.s de la prise de pouvoir ou de la prise de responsabilité en leur sein. Ces figures prennent place particulièrement dans les élections locales et les entreprises, dans un rapport de proximité et d'interconnaissances qui méritent notre attention. Que signifie ce rejet d'une affiliation aux organisations classiques existantes ? Sont-elles.ils des élu.e.s sans « valeurs », parce que sans affiliation politique ou syndicale ? À quel projet adhérent les voix qui s'agrègent sur le nom de candidat.e.s qui affichent leur mise à distance des organisations traditionnelles ? Quel est le risque pour la démocratie représentative de ces listes locales « sans étiquette » qui se veulent unifiantes, souvent faussement neutres. Et comment analyser l'émergence de listes « citoyennes » revendiquant le dépassement partisan ?

### *Dans le feu de l'action et du faire*

Le constat des ruptures en démocratie représentative ne donne pourtant pas à lire un vide politique. Sur les pratiques concrètes de solidarités se jouent des raisons d'agir informelles ou formelles en associations, par exemple, qui revendiquent une neutralité politique ou une transversalité idéologique humaniste, sociale et morale. Que signifie cette affirmation de

---

<sup>29</sup> Pour ne citer que quelques références contemporaines de l'accès du FN au second tour des présidentielles : MAYER N., PERRINEAU P., 1996, *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de Sciences Po ; BIZEUL D., 2003, *Avec ceux du FN : Un sociologue au Front national*, Paris, La Découverte ; COLLOVALD A., 2002, « Le « vote Le Pen » : la faute au populaire ? », *Vacarme*, vol. 20, n°3, 2002, pp.23-29.

<sup>30</sup> TRISTAN A., 1987, *Au Front*, Paris, Gallimard.

distinction, est-elle complètement opérationnelle ? Comment s'inscrivent ces engagements sociaux dans le paysage politique ? Dans l'action, dans le faire<sup>31</sup>, n'y-a-t-il pas une dynamique qui s'affranchit des institutions ?

Ma lecture ne s'inscrit pas dans une sociologie de la participation qui définit *a priori* les cadres autorisés, attendus d'un canal de communication entre les gouvernant.e.s et les gouverné.e.s, entre les administrations et les administré.e.s. Les travaux scientifiques sont nombreux sur la question<sup>32</sup> pour décrire, analyser les attentes d'une collectivité à l'égard d'une participation habitante ou citoyenne comme expression individuelle<sup>33</sup>. En interrogeant le monde associatif qui se caractérise par l'action et l'expression collective, les enquêtes de terrain m'ont amenée à rencontrer des regroupements d'habitant.e.s et de citoyen.ne.s qui se heurtent parfois aux institutions qui conditionnent, par exemple, leur subvention à telle ou telle orientation que devrait prendre l'association. Dans cet espace social où se mobilisent des femmes, sous représentées par ailleurs dans les institutions politiques, et différentes catégories de personnes autour de projets concrets d'activités sociales, culturelles, sportives, la confrontation avec le politique, souvent à l'échelle locale, apparaît comme un marqueur de distance où les rapports oscillent entre rupture, compromis et conciliation.

Il existe également un espace d'action où le rapport au politique passe par des conduites et des pratiques qui privilégient l'action directe, concrète, en situation comme, par exemple, le fait de manifester. À chaque mobilisation de rue, le décompte des manifestants représente un enjeu politique. Cette forme de protestation collective publique est ouverte à toutes et tous au-delà du cercle des engagé.e.s, adhérent.e.s, militant.e.s identifiables. C'est un engagement physique, ponctuel qui peut être récurrent voire plus continu si la protestation donne lieu à une occupation d'espace public, d'usine, de site ou de zone à défendre. Ces manifestations d'intérêt pour la chose publique sont multiples<sup>34</sup>, prennent corps à des échelles diverses : locales (contre la fermeture de l'usine), nationales (contre des réformes sociales, pour la défense du service public), internationales (en particulier sur des questions environnementales). Dans tous les cas, c'est un regroupement collectif qui s'adresse aux détenteurs de pouvoir, s'oppose à leurs décisions. C'est une expression politique publique directe. De quelles continuités et ruptures démocratiques nous parlent ces formes d'actions quand le défilé est rejoint, renforcé par des

---

<sup>31</sup> NICOLAS-LE STRAT P., 2019, « L'engagement à l'épreuve d'un « faire », *ERES « vie sociale »*, n°27, pp.125-134.

<sup>32</sup> Se référer par exemple aux travaux du GIS « Démocratie et participation ».

<sup>33</sup> Voir à ce sujet par exemple le programme ECLIPS coordonné par Sabina BRESSON et Sylvette DENEFLÉ, « Expertise Citoyenne pour le logement, Limites, Intérêts et Perspectives », <http://eclips.univ-tours.fr/>

<sup>34</sup> FAVRE P. et al., 1990, *La Manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

personnes qui n'appartiennent pas au cercle des organisations ou quand elles ne sont pas conduites par des organisations ?

À l'inverse d'un mode d'expression mandataire ou délégataire, il est possible de lire un auto-saisissement de l'implication par le « faire » sans attendre d'y être autorisé ou invité. Ces espaces sociaux existent de façon ordinaire, ils deviennent visibles en situation de conflit ou d'opposition, mais nous verrons que ce sont des lieux de mise en « communs »<sup>35</sup> constamment présents dans le paysage social et quotidien. Dans ces espaces les modes de vie, les manières d'être construisent un autre rapport à la politique qui n'a peut-être pas besoin des organisations et des institutions pour exister.

### *Une démarche sociologique méthodique*

La démarche mise en œuvre pour ce travail s'appuie sur une relecture de mes résultats d'enquêtes et de certaines de mes données réactualisées<sup>36</sup>. J'ai voulu expliciter la problématique transversale d'un rapport à la politique croisé lors des différentes recherches menées. Mon raisonnement se fonde sur une sociologie politique empirique et pragmatique à partir du « bas », des « gens » et non du côté d'une sociologie des institutions et des organisations. L'effort de théorisation et la question posée elle-même se sont construits au fil de l'explication de ce qui est compris et observé et s'ancre<sup>37</sup> dans l'articulation et la succession des terrains suivis dans la durée.

Une telle démarche scientifique s'inscrit dans une activité de recherche cumulative et s'est enrichie à chaque étape en ouvrant de nouvelles perspectives et en explorant de nouvelles dimensions. Bien qu'il ne faille pas minimiser, en sciences sociales, l'influence des contextes dans lesquels nous évoluons et qui orientent vers tel ou tel objet (comme la parité en l'an 2000 et les questions écologiques et environnementales contemporaines, ou sanitaires depuis la covid 19), il existe une préoccupation constante autour de laquelle la démarche de recherche borne autant que possible des niveaux de compréhension et d'explication qui s'alimentent en interaction avec les travaux des autres mais aussi dans une analyse réflexive constante à l'intérieur de nos propres travaux. Les jeux de données dont nous connaissons parfaitement les conditions de production, leur analyse et leur interprétation dans le cadre d'un programme particulier pourraient ressembler à autant de parcelles défrichées qu'il convient de retraverser.

---

<sup>35</sup> « Les lieux de la politique. Citoyenneté, démocratie, périphérie », *Monde commun*, vol. 4, n°1, 2020, pp.10-33. Entretien avec Étienne Balibar, réalisé par BOUILLON F., CARTON DE GRAMMONT S., NAEPELS M.

<sup>36</sup> Pour chaque chapitre les enquêtes mobilisées font l'objet d'une note explicative et d'annexes descriptives.

<sup>37</sup> PAILLE P., 1994, « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique* n° 23, pp.147-181.

Une telle démarche permet de relire ce qui a germé et poussé sur chacune de ces parcelles juxtaposées et de baliser un nouveau parcours pour mieux comprendre ce qui aurait pu être énoncé au départ comme un questionnement sur le rapport au politique. Les recherches menées dans les mondes populaires définis par une catégorie sociale (ouvrier) ou un territoire (quartier populaire), dans les mondes associatifs de la solidarité sociale et de l'éducation populaire, les enquêtes conduites auprès des femmes sollicitées après la loi sur la parité, auprès des habitant.e.s, groupes, collectifs qui expérimentent des « alternatives sociales », couvrent un panel de situations intéressantes pour observer des manières de se situer au sein de la démocratie représentative. Cette rétro-analyse permet de rediscuter la diversité des engagements citoyens, civiques, la légitimité ou non à entrer dans la sphère politique, la relégation, la disqualification politique mais aussi le rejet du « politicien » et/ou des instances représentatives, pour choisir parfois une manière de faire de la politique ailleurs. Et toutes ces explorations se resserrent, finalement, autour d'un questionnement sur le rapport à la démocratie où, sans chercher à définir ce qu'elle est, on en mesure l'appropriation par ce que les interrogé.e.s en disent et ce qu'elles.ils en font.

### *Les mises à distance politiques dans les mondes populaires*

Mon parcours de relecture mobilise des travaux qui couvrent une période qui commence à la fin des années 80. Un jeune maire socialiste d'une commune périphérique du Sud de Nantes s'inquiète de mesurer la non-inscription sur la liste électorale sur son territoire où il a vu sa population fortement progresser. L'enquête par questionnaire<sup>38</sup> auprès d'une population péri-urbaine repérée comme non-inscrite m'a conduite plutôt dans les milieux populaires où les enquêté.e.s, outre la réponse aux questions, ont eu l'occasion de raconter cette disjonction citoyenne et civique et un rapport au politique qui pour certain.e.s ne faisait pas partie de leurs préoccupations ordinaires. Dans ces milieux populaires hétérogènes, une catégorie articule encore une dimension sociale et politique : la classe ouvrière. Or ces décennies 80-90 apparaissaient comme la fin de l'hégémonie d'un idéal de la classe ouvrière émancipatrice représentée par le parti communiste et/ou socialiste et des syndicats « ouvriers »<sup>39</sup> ou de « travailleurs » désignés par la suite, de façon plus élargie et neutre, comme étant ceux des « salariés ».

---

<sup>38</sup> Enquête par questionnaire réalisée entre septembre 1989 et janvier 1990 auprès de 333 habitant.e.s repéré.e.s comme non-inscrit.e.s sur la liste électorale.

<sup>39</sup> FREMONTIER J., 1971, *La forteresse ouvrière : Renault*, Paris, Fayard.

Le premier chapitre va nous conduire sur un terrain retraversé en continu celui des ouvriers et des ouvrières de l'Ouest de la France<sup>40</sup>. Le tissu industriel y est à la fois rural et urbain, constituant des réserves de main d'œuvre hétérogènes. L'une serait plus organisée, résistante et revendicative (son image est associée, par exemple, aux chantiers navals ou aux ardoisières) et l'autre plus diluée, docile et résignée (dont la figure est associée à l'industrie du textile, de la plasturgie et de l'agro-alimentaire...). Déjà les premières fêlures se lisent dans l'unité de classe affichée y compris au sein des franges qui apparaissent les plus soudées (mineurs, métallos). Des « jaunes » vont travailler les jours de grève, et puis, il y a de moins en moins de jours de grève. À l'inverse, il arrive que les plus « dociles » se révoltent. Invisibles la plupart du temps, quand celles et ceux qui se taisent « commencent à l'ouvrir », l'interprétation peut vite basculer entre une option misérabiliste ou populiste (ils ne sont pas très qualifiés, ils sont manipulés), c'est-à-dire une posture de mépris<sup>41</sup> à l'égard d'attitudes qu'il convient au contraire d'interroger finement dans un ordre social et politique qui se dit égalitaire et démocratique.

Ces mondes sont une porte d'entrée pour tenter de comprendre comment le modèle démocratique relègue les catégories populaires et comment ces dernières s'en méfient, s'en défient. Entre mise à distance et prise de distance politique, les questionner se révèle particulièrement fécond pour discuter individualisme et solidarité. Nous découvrirons qu'au niveau local, de l'entreprise, de la commune, les plus à distance accordent leur confiance à des personnes que le mode de désignation habituel des représentations syndicales et politiques caractérise comme « sans étiquette ». Cela sous-entend qu'on n'en connaît pas la provenance, qu'elles ne sont pas affilié.e.s à une grande organisation représentative et qu'il faudrait peut-être s'en méfier. Mais, à l'échelle de la proximité, même « sans étiquette », chacun sait à qui il accorde sa confiance. Et dans cet espace social les « sans étiquette » ne sont pas plus influençables, manipulables que certain.e.s « avec étiquette » qui finissent par accepter une promotion sous condition de renoncer à leur mandat, ou qui adoptent un comportement dans l'entreprise, l'association, la commune qui discrédite l'étiquette qu'elle porte quand celle-ci s'affiche solidaire. L'interconnaissance, l'observation des pratiques et des façons d'être participent d'un processus de reconnaissance de celles et ceux qui peuvent le mieux représenter, gérer, administrer. Il y a peut-être un autre mécanisme social à décrypter que celui fait à partir

---

<sup>40</sup> ROUX N., 1998, *La transformations des attitudes politiques des ouvriers. Attitudes politiques d'ouvriers de « pays » de l'Ouest de la France dans les années 1990*, thèse de doctorat en sociologie, 1998, Université de Nantes, 497 p.

<sup>41</sup> GRIGNON C., PASSERON J-C., 1989, *Le Savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil - Gallimard.

des organisations syndicales et partisans de gauche qui se méfient de ces élu.e.s ne sortant pas de leur sérail, mais qui sont présent.e.s « sans étiquette », rarement sur la scène politique nationale et plus couramment au niveau local, ou sur la scène représentative du monde du travail, en conflit ou en dialogue.

Dans le même ordre d'idée, considérer que se taire c'est n'avoir rien à dire, ne pas avoir conscience de l'injustice, de l'oppression, voire d'y consentir, c'est ignorer complètement toutes les formes de socialisation collective qui fabriquent des solidarités sociales concrètes, pratiques au quotidien. Elles.ils n'ont pas été interrogé.e.s frontalement sur leur rapport au politique, au syndicat ou à la classe ouvrière. Elles.ils ont été invité.e.s à raconter leurs parcours scolaires, professionnels comme ouvriers et ouvrières avant de s'exprimer sur le fait d'être entendus ou écoutés, pour commencer, dans leur environnement de travail. En dehors d'un discours d'engagés et de syndiqués bien balisé, l'enquête s'est intéressée à celles et ceux qui se sont retrouvé.e.s élu.e.s comme délégué.e.s représentant.e.s « sans étiquette » mais pas sans avis sur leurs conditions sociales d'existence.

Et depuis, je continue au fil des décennies, jusqu'à aujourd'hui, à observer, à repasser sur la parcelle pour une cueillette ponctuelle, et à constater que l'expression sous forme d'action collective directe pour se défendre reste socialement et culturellement incorporée. Des ouvrièr.e.s qui ne se reconnaissent pas dans une classe ouvrière instituée, des femmes et des hommes des milieux populaires qui à aucun moment de leur parcours n'ont adhéré à une organisation partisane, syndicale ou association de contestation, quand c'est nécessaire, s'agrègent, se mobilisent et savent faire nombre pour se faire entendre. Une lecture qui serait trop descendante en réduisant le comportement ou les attitudes distantes à l'égard du politique dans les milieux populaires à des « dominés », des « dépossédés » ou à leur impossible appropriation du débat est régulièrement écornée<sup>42</sup>. Absent.e.s ou sans représentation sociale et politique dans les institutions, elles.ils savent se rappeler à leur bon souvenir dans la rue, la dignité chevillée<sup>43</sup> au corps.

### *La relégation des femmes*

D'autres sont absentes des institutions politiques, les femmes. Et ce constat questionne les limites de la démocratie représentative dont le fonctionnement participe de la reproduction d'un

---

<sup>42</sup> SCHWARTZ O., 1991, « Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique », *Politix, Le populaire et le politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp.79-86.

<sup>43</sup> VERRET M., 1995, *Chevilles ouvrières*, Paris, Editions de l'Atelier/ Editions ouvrières.

ordre social et sexué<sup>44</sup>. Dans les années 90, la promotion de l'égalité réelle au niveau international (4<sup>ème</sup> conférence mondiale sur les femmes, Pékin 1995) incite à prendre la mesure de la place des femmes à tous les niveaux et se décline, entre autres, dans les instances politiques. Le deuxième chapitre va s'atteler à la tâche de lire ce qui fait rupture, exclusion et relégation dans ce cas. Nous verrons qu'en filigrane la sphère de la famille et l'injonction sociale à s'en occuper viendront en contrepoint disputer aux femmes le droit et la possibilité de prendre leur place dans une démocratie devenue tardivement égalitaire.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle quand le développement économique productiviste a besoin de leurs bras, les portes des maisons s'ouvrent. Les femmes ajoutent au travail domestique et au travail gratuit de l'unité de production familiale (agricole, artisanale, commerciale) un autre travail qui, lui, est rémunéré, salarié<sup>45</sup>. Elles arrivent dans un monde du travail où les conflits, les rapports de forces sont permanents, même quand le contexte s'affirme plus réformiste prônant le dialogue social dans une démocratie sociale apaisée. Elles entrent dans ce monde par le bas, ayant presque toujours, et majoritairement encore aujourd'hui, un supérieur hiérarchique de sexe masculin. Elles doivent y faire leur preuve et même si elles perçoivent immédiatement un rééquilibrage dans la reconnaissance de leurs droits au travail par rapport à la sphère privée (1966, les femmes peuvent travailler sans l'autorisation de leur mari), elles paient le prix fort pour accéder à une certaine liberté<sup>46</sup> avant de pouvoir s'engager pour y revendiquer l'égalité. Le travail hors de la sphère privée est d'emblée à la fois émancipateur et aliénant. Elles sont quasiment absentes des instances politiques et syndicales représentatives. Les mécanismes qui les mettent au ban du pouvoir des institutions représentatives n'effacent pas leur existence, ni leur présence dans la vie de la cité car elles prennent en charge les questions sociales et de société mais elles le font localement dans les associations. Leurs implications sont peu visibles mais réelles au regard des injustices sociales spécifiques dont elles font l'objet sur le marché du travail et ailleurs. L'exploitation des matériaux d'enquêtes menées auprès des femmes sur toute la période des années 1990 à 2010, sur leurs rapports au travail et leurs conditions de travail qu'elles soient ouvrières, agentes de collectivité territoriale, travailleuses sociales ou enseignantes, nous permettra de tirer quelques enseignements sur les ruptures avec le monde syndical et politique.

---

<sup>44</sup> SENAC-SLAWINSKI R., 2007, *L'ordre sexué. La perception des inégalités Femmes-hommes*, Paris, Presses Universitaires de France, « Le lien social ».

<sup>45</sup> PERROT M., 1998, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion.

<sup>46</sup> FRAISSE G., 1998, *Les femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard.

D'ailleurs quand la politique développe un certain humanisme social discutant les questions sanitaires, sociales et éducatives nécessitant des interventions auprès de la population, les femmes sont mises ou se mettent en première ligne. Elles agissent en dehors des radars de ce qui est valorisé du point de vue politique. Elles font de l'action sociale plus qu'elles n'en parlent et c'est là que les hommes leur accordent une certaine compétence voire de l'expertise. Le tissu associatif semble, plus que le syndicalisme, offrir un espace de socialisation à la vie collective, à des engagements peu médiatisés.

Et enfin, comment peuvent-elles prendre leur place sur la scène politique dont elles ont été longtemps exclues ? En France, leur relégation a été contrainte par le droit dans une démocratie, en principe égalitaire, qui n'a donné le droit de vote et d'éligibilité aux femmes qu'en 1945. Alors, quand vient le temps de la parité, 50 ans plus tard, c'est-à-dire une loi enjoignant aux hommes de laisser leurs places et aux femmes de la prendre, l'absence des femmes dans la sphère politique a clairement été analysée comme le résultat de mécanismes sociaux discriminants. La loi va devoir affirmer, puis réaffirmer par des mesures d'ajustements successifs, une exigence de parité contre un ordre politique sexué. Nous verrons que ce dernier fait preuve d'une force et d'une résistance sociale réelle et la répartition des rôles dans les espaces sociaux semble indéfectiblement genrée. L'engagement politique des femmes ou leur présence dans les sphères du pouvoir apparaît comme un enjeu dans le bras de fer opposant l'état de droit et l'ordre sexué. Vingt ans d'observations, d'entretiens et d'analyses à chaque échéance électorale<sup>47</sup> viendront étayer un questionnement qui cherche à comprendre comment elles peuvent trouver leur place dans le cadre d'une mesure incitative qui s'impose, et pourquoi elles ne s'y retrouvent pas, comme si des dimensions sociales et politiques restaient indépassables dans la rupture initiale qui a mis les femmes aux marges de la démocratie représentative.

### *La société civile à distance*

Les deux premiers chapitres traitent des ressorts et des réalités qui éloignent, excluent, mettent à distance les sphères politiques, syndicales dans le cadre d'une démocratie représentative dont l'ambition égalitariste ne parvient pas à tordre le cou à l'ordre social et sexué.

Le monde associatif ouvre ses portes aux femmes, nous l'avons vu, peut-être parce que, dans sa diversité, il propose également des façons alternatives de faire de la solidarité et de l'action

---

<sup>47</sup> ROUX N., 2016, « Le mouvement pour la parité en Bretagne », dans GAUTIER A. et GUICHARD-CLAUDIC Y. (dir.), *Bretannes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp.237-258.

concrète, en essayant de se démarquer d'un étiquetage partisan ou « politicien ». Le chapitre 3 va traiter de ces espaces sociaux où l'implication est possible, concrète, immédiate et est liée au « faire ». Il ouvre la discussion sur ces formes de regroupements qui ont d'abord été interdits, combattus par l'Etat (loi Le Chapelier 1791), puis tolérés et enfin légalisés et confirmés à l'entrée dans le XX<sup>e</sup> siècle autour des idées associationniste (loi 1901) et mutualiste (ordonnance de 1945). Ce chapitre s'intéresse à des formes de regroupements à côté du politique qui s'organisent dans la vie quotidienne autour des questions de santé, de social, d'éducation, de consommation, de quartier<sup>48</sup>, de culture et de loisir<sup>49</sup>...

L'intérêt et la curiosité à l'égard de pratiques non-partisanes font basculer, pour une part, la lecture et l'analyse dans le champ de l'économie sociale et solidaire et ouvrent de nouvelles perspectives pour comprendre d'autres ressorts, leviers et ancrages qui précisent les ruptures, pour comprendre que le « non-partisan » ne veut pas dire apolitique et que, dans presque toute action collective concrète, il y a plus qu'un sens moral. Le Secours populaire<sup>50</sup> n'est pas le Secours catholique<sup>51</sup> et la « neutralité » des bénévoles ne fait pas longtemps illusion quand elles.ils sont interrogés sur ce qui les motive.

Dans cet espace-social, des formes d'implications sont à nuancer avec des désignations qui distinguent par exemple des bénévoles et des militants<sup>52</sup> entre lesquels peuvent se lire des ruptures liées aux raisons de leur engagement entre solidarités pratiques et un enjeu de représentation dans la lutte pour défendre une cause. Comment se jouent les rapports sociaux entre bénéficiaires/usager.e.s et bénévoles/militant.e.s ? Y-a-t-il des parcours pour passer d'un côté du guichet à l'autre ? La mobilisation des « concerné.e.s » par la cause, mal logés<sup>53</sup>, sans papiers<sup>54</sup>, malades<sup>55</sup>, femmes<sup>56</sup>, chômeurs<sup>57</sup>... est-elle le signe d'une dignité reconquise qui se traduirait par un sentiment de légitimité à se faire entendre ? À un autre niveau d'observation,

---

<sup>48</sup> VERMEERSCH S., 2006, « Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ? », *Espaces et sociétés*, vol.126, n°3, pp.53-68.

<sup>49</sup> LAVILLE J., CAILLE A., CHANIAL P., 2001, *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte.

<sup>50</sup> BRODIEZ A., 2006, *Le Secours populaire français 1945-2000 : Du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences Po.

<sup>51</sup> SCAUFLAIRE P., 2015, « Les institutions caritatives catholiques dans l'espace public. L'exemple du Secours catholique », *Revue d'éthique et de théologie morale*, vol. 283, n°1, pp. 63-87.

<sup>52</sup> ION J. (dir), 1997, *La fin des Militants ?* Paris, Éditions de l'Atelier.

<sup>53</sup> HAVARD DUCLOS B., NICOURD S., 2005, *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Éditions Payot & Rivages.

<sup>54</sup> BLIN T., 2010, *L'invention des sans-papiers. Essai sur la démocratie à l'épreuve du faible*, Paris, Presses Universitaires de France.

<sup>55</sup> PINELL P., BROQUA C., 2002, *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France (1981-1996)*, Paris, Presses Universitaires de France.

<sup>56</sup> BARD C., 2020, *Féminismes. 150 ans d'idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu, « Idées reçues ».

<sup>57</sup> COHEN V., DUNEZAT X., 2018, *Quand des chômeurs se mobilisent*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

comment se fait le passage de bénévoles/militant.e.s à celui de professionnel.le.s ? Comment se forment les itinéraires vers le salariat de la défense des droits sociaux, des professionnel.le.s de la mise à l'abri, des chargées de mission à l'égalité femmes-hommes ? Sans répondre à toutes ces questions, ce chapitre veut discuter toutes les nuances observées qui clivent les rapports sociaux dans un espace social institutionnellement moins codifié que celui du politique et du travail, un espace où on serait libre d'en être ou pas, de s'associer, de s'affilier, de participer ou pas. Mais le monde associatif ne fonctionne pas en vase clos. Il couvre une diversité de configurations avec plus ou moins d'indépendance à l'égard des pouvoirs publics et politiques locaux. Nous verrons que dans ce rapport se construisent des relais, des ajustements mais aussi des déceptions et des ruptures entre les deux mondes, la légitimité représentative venant s'imposer à la légitimité d'une « société civile » renvoyée à la limite du cadre de son action.

### *Coopérer et faire par soi-même, l'exemple de l'habitat différent*

Pour étayer la réalité du pouvoir de l'action en dehors des institutions et montrer une présence en acte dans la vie de la cité, j'ai également fait une relecture de matériaux et de résultats d'enquêtes sur des manières différentes d'habiter, de faire ville. Ces enquêtes portent sur les manières d'habiter autrement, collectivement, et permettent de mettre en perspective des dynamiques sociales de coopération, d'autogestion au quotidien à l'échelle de groupes d'habitant.e.s constitués sur des projets concrets qui se heurtent aux institutions. Cet exemple permet d'éclairer sous un angle différent ce qui lie des actrices et des acteurs entre elles.eux autour d'un objectif commun, dans un projet qui exige une implication importante puisqu'il s'agit d'habiter à plusieurs familles/ménages dans un même immeuble ou sur une même parcelle, chacun ayant son logement mais partageant des espaces communs. Leur choix de vie dépasse le cercle restreint de la famille ou du ménage et questionne une façon de se situer à la fois en dehors et au sein de la cité.

Choisir cet exemple très particulier pour discuter un monde en rupture et à la frontière du politiquement institué se révèle pertinent à plusieurs titres. Tout d'abord parce qu'une perspective socio-historique permet de réinscrire l'idée et la pratique de coopération parmi des registres d'engagements sociaux pérennes. Coopérer permet de réaliser des projets avec d'autres façons de s'impliquer créant plus d'interdépendance entre des actrices et des acteurs concerné.e.s qui choisissent de gérer par elles.eux-mêmes, de façon autonome, le projet qu'elles.ils ont conçu. Ensuite parce que la sphère privée est concernée par le projet qui devient un projet de vie pour faire autrement, faire soi-même avec un groupe défini. Mais un projet

d'habitat ne se fait pas hors sol et conduit à interagir avec les pouvoirs publics au moins pour obtenir le permis de construire. Quand le projet n'entre pas dans le format prévu par l'administration, que se passe-t-il ? Dans les années 70-80, au sein du mouvement d'habitat groupé autogéré des projets sont réalisés sous couvert d'un statut transitoire qui permettait la construction (les sociétés coopératives de construction) et qui est resté le support pour les décennies de vie collective qui suivent alors que ce statut aurait dû muter en copropriété. Ces habitant.e.s restent discrètement hors cadre pour respecter leur idéal coopératif. Elles.ils sont interpellé.e.s dans les années 2000 par une nouvelle génération qui veut également habiter autrement, mais butte sur un ensemble de réglementations, de cadres contraignants qui freinent la réalisation de ses projets. L'idée de coopératives d'habitants existant dans d'autres pays européens<sup>58</sup> semble être un possible, mais il n'existe pas de case dans le droit français pour réaliser ce type d'habitat différent.

La démarche de l'ensemble de ces habitant.e.s apparaît en rupture par rapport aux formes institutionnalisées ou marchandes de l'accès au logement individuel et se heurte aux contours des droits de propriété<sup>59</sup>, aux pouvoirs publics chargés de délivrer les documents d'urbanisme, aux organismes de crédit qui prêtent à des particuliers ou à des sociétés mais pas à des groupes. Réaliser un projet de vie en commun, différent, qui se heurte aux institutions permet de discuter l'écart social entre des projets d'habitant.e.s et les institutions et leurs représentant.e.s, de rencontrer les actrices et les acteurs intermédiaires qui se mobilisent avec les habitant.e.s autour de cette idée de co-habitat et d'observer les leviers mis en œuvre pour dépasser les difficultés. Mais il faut aussi faire des ajustements, trouver des compromis<sup>60</sup> et finalement cela génère une certaine pluralité de positions de la part des groupes d'habitant.e.s. Certains s'inscrivent dans une démarche classique d'interpellation des instances démocratiques pour modifier ou établir un droit. D'autres choisissent une démarche pragmatique qui consiste à faire quand même dans le cadre existant car le seul fait de réaliser et vivre le projet compte. Et d'autres encore optent pour une posture qui maintient les institutions autant que possible à distance, au nom de valeurs jugées plus essentielles que le respect des règles. Selon leurs choix, il est possible d'appréhender des degrés différents de confiance et de défiance à l'égard du système représentatif et de la remise de soi à des représentant.e.s. Nous verrons que ce fonctionnement

---

<sup>58</sup> MAURY Y., 2009, *Les coopératives d'habitants*, Bruxelles, Bruylant.

<sup>59</sup> DENEFLÉ S. (dir.), 2016, *Repenser la propriété. Des alternatives pour habiter*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

<sup>60</sup> DEVAUX C., 2016, « Habitat participatif et politiques de l'habitat : un mariage par intérêt ? », *Revue française des affaires sociales*, n°3, pp.151-174.

n'a pas cours au sein de leurs groupes où elles.ils tentent de dialoguer autrement afin que toutes et tous soient satisfait.e.s des décisions prises.

### *Quel horizon commun pour réduire les distances ?*

Les focales et les échelles des travaux relus sont plus ou moins grandes, discutent le projet politique de la classe ouvrière, celui de l'égalité entre les sexes, interrogent différentes formes d'implications sociales et sociétales à l'intérieur et à côté du modèle dominant de distribution du pouvoir au sein des démocraties représentatives.

Tous ces cheminements éclairent les écarts, les mises à distance, les éloignements entre les décideurs et la population. Ils montrent des luttes contre les discriminations sociales et sexuées, les difficultés militantes et professionnelles, associatives et institutionnelles qui alimentent les revendications voire les révoltes récentes. Mais ils se cristallisent au XXI<sup>e</sup> siècle autour d'une thématique centrale, celle des grands enjeux environnementaux qui nécessitent de renouer le dialogue entre toutes les sphères de la société.

Certains événements dans l'actualité sociale, comme la mobilisation des gilets jaunes<sup>61</sup> ou les mouvements des jeunes pour la planète, sont des indices qui m'incitent à prolonger mon questionnement sur la façon dont les mondes populaires sont impactés et celle dont les nouvelles générations veulent se faire entendre sur les politiques publiques environnementales. Quand la gestion participative de la politique d'État se traduit par une convention citoyenne sur le climat de 150 personnes tirées au sort, qu'est-ce que cela nous dit de la distance réelle entre les gouvernant.e.s et les gouverné.e.s ? Quand la réalité des inégalités sociales se traduit en précarité énergétique, il se joue bien quelque chose dans le monde social qui se traduit en demande de justice environnementale<sup>62</sup> et qui mérite notre attention pour comprendre les espaces où peuvent s'ouvrir de nouvelles mises à distance ou prolonger celles que nous avons déjà observées entre les gouvernant.e.s et les gouverné.e.s.

Avec mes terrains de recherche au croisement des questions de genre, ville et développement durable<sup>63</sup>, l'analyse des discriminations de sexe a ouvert de nouvelles perspectives reposant la

---

<sup>61</sup> Les premiers livres de témoignages et d'analyses proposent des regards croisés entre militant.e.s et universitaires : collectif, 2019, *Gilets jaunes. Jacquerie ou révolution*, Montreuil, Ed. Le temps des Cerises ; FOTTORINO E. (dir.), 2019, *Les gilets jaunes et après ?* Paris, Les Indispensables.

<sup>62</sup> DELDREVE V., CANDAU J., 2014, « Produire des inégalités environnementales justes ? », *Sociologie*, vol. 5, n°3, pp. 255-269.

<sup>63</sup> Participation à *The European Network Gender Diversity Urbanis*, Workshop « Gender and Urban Sustainability », Madrid, juillet 2008, et « Gender theories and their implementation in the Netherlands and France », scientific conference with integrated meeting of the *European network, Gender and Diversity in Urban Sustainability*, Hannover, 26 avril 2012.

question de la place des femmes dans la cité en particulier autour des modalités de leur participation dans la conception des villes. Lorsque les terrains sur les nouvelles formes d'habitat groupé, partagé, participatif donnent à voir que l'écologie est une dimension constitutive du projet qui revient en débat au sein du groupe au moment d'arbitrer sur le budget, on observe les modalités des discussions qui permettent de parvenir à une décision consensuelle.

Un premier programme de recherche concernant les représentations sociales sur les effets du changement climatique<sup>64</sup>, et en particulier questionnant des habitant.e.s du littoral à propos de la montée du niveau de la mer<sup>65</sup> ou un autre, toujours en cours, sur les enjeux de la préservation du patrimoine littoral<sup>66</sup> m'ont ouvert de nouvelles perspectives et questions de recherche. Ils permettent de mettre le projecteur sur l'écart entre les préoccupations des habitant.e.s et celles des élu.e.s ou des expert.e.s comme autant d'indices sur ce qui peut creuser de nouvelles mises à distance en démocratie ou au contraire activer de nouvelles expérimentations de dialogue au sein des institutions.

Sur la scène politique actuelle, les questions de développement durable, de transition écologique font partie des préoccupations discutées, affichées souvent en lien avec la mise en œuvre d'actions concrètes et pratiques sur des territoires. Les engagements environnementalistes couvrent un panel large d'interventions dont celles d'expertises au côté des institutions, celles des associations d'éducation, de sensibilisation auprès du grand public et des actions de luttes et d'opposition à des projets d'équipements, d'aménagement dits « inutiles »<sup>67</sup>. Les terrains qui permettent l'analyse de ces multiples positions en action et en débat sur la question écologique, mettant en scène les rôles sociaux de chaque partie prenante lors d'interactions concrètes, sont de réelles opportunités pour mesurer ce qui rassemblent ou divisent.

Sans forcément couvrir toutes les nuances des attitudes possibles, une relecture des matériaux d'enquête les plus récentes et l'ouverture d'investigations plus directement traversées par les problématiques liées à l'environnement montrent à quel point les enjeux environnementaux

---

<sup>64</sup> RITSCHARD L., FRANÇOIS-EVEN C., OIRY A., ROUX N., GUILLOU E., KUNDASAMY L., 2019, rapport de recherche final RESSAC (Représentations Sociales, Sensibilisation et Adaptation Au Changement climatique).

<sup>65</sup> KRIEN N., MICHEL-GUILLOU É., 2014, « Place des risques côtiers dans les représentations sociales du cadre de vie d'habitants de communes littorales », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. numéro 101, no. 1, 2014, pp. 101-122.

<sup>66</sup> <https://www.pericles-heritage.eu/consortium/>

<sup>67</sup> <https://reporterre.net/La-carte-des-luttes-contre-les-grands-projets-inutiles>

sont étroitement liés aux enjeux démocratiques, eux-mêmes inextricablement imbriqués aux choix du développement capitaliste<sup>68</sup>.

Ces premiers travaux invitent à poursuivre l'exploration sur la cohérence ou non des choix écologiques en démocratie qui pourraient se traduire en termes de « transition écologique » et questionnent la nécessité d'un changement sans rupture ou plutôt d'un infléchissement sans remise en cause d'un ordre politique gestionnaire des urgences (climatique, sanitaire). L'enjeu majeur en démocratie représentative reste celui de l'acceptabilité des décisions.

### *Agir sans s'en remettre à d'autres*

Pour terminer, mon cheminement m'a fait traverser une dernière parcelle de terrain où toutes sortes de graines apportées par le vent ont poussé. Il est difficile de dire si on se situe à la frontière du mouvement social, à la périphérie de la sphère politique, à l'intersection des deux ou dans une autre démocratie. C'est peut-être d'ailleurs là que se joue le tout de socialisations plurielles qui permettent à des femmes et des hommes de reconnaître ce qu'elles.ils ont en commun, ce qu'elles.ils veulent faire ensemble et les poussent à agir en inscrivant plus ou moins leurs pratiques et leur choix dans la durée et dans leur vie.

Ce sixième chapitre vise à traiter l'existence de formes différentes de vie politique qui s'inscrivent dans des collectifs, des réseaux et se traduisent en pratiques qui s'agrègent, se diffusent, se diluent, se dissolvent. Ce sont des rapports plus horizontaux, *peer to peer*, des engagements qui refusent la récupération, la confiscation de la parole, la chefferie, où la légitimité est portée par la personne qui fait et non par celle qui dit.

Les observations conduites au cours de ces dernières décennies donnent à voir un changement dans l'organisation des réseaux qui, au départ, relevaient de l'interconnaissance à travers des pratiques de vie quotidienne intégrant une posture, un rapport au monde choisi, assumé et partagé. Et nous allons voir qu'elles.ils sont plutôt en rupture par rapport à la scène politique traditionnelle, publique et médiatique dominante.

Lié.e.s, elles.ils le sont peut-être avec un cercle, celles et ceux de la proximité, de la communauté de vie, de l'interconnaissance et de la confiance : pour monter ensemble à Paris, se retrouver sur tel rond-point tous les samedis, aller rendre inopérant tel ou tel portique... manifester ponctuellement dans la rue pour telle ou telle cause sans autre attachement que la conviction du

---

<sup>68</sup> GORZ A., 1975, *Ecologie et politique*, Paris, Ed. Galilée ; GORZ A., 1977, *Ecologie et liberté*, Paris, Ed. Galilée ; GORZ A., 1991, *Capitalisme, socialisme, écologie*, Paris, Ed. Galilée ; GORZ A., 2008, *Ecologica*, Paris, Ed. Galilée.

moment à être là. Loin des urnes, il y a la participation directe sans délégation de soi, de sa voix, de ses pas dans un regroupement. Il y a cette pratique « étrange » de manifester collectivement dans l'espace public avec plus ou moins d'autorisations, en étant plus ou moins affiliés à celles ou ceux qui appellent, voire juste se rallier à un étendard rassembleur... de couleur où les drapeaux sont supplantés par des objets de la vie quotidienne « bonnet rouge », « gilet jaune ». Que signifie cette expression ponctuelle, à durée et cause plus ou moins limitées ?

Il s'agit d'analyser des mobilisations de collectifs, collectifs d'associations, collectifs d'individus. À quoi sert le collectif ? Pourquoi ce choix, celui de ne pas formaliser, structurer, fédérer un « faire ensemble » ? Quelle liberté, responsabilité le collectif donne-t-il à l'égard des « autres » ?

Et puis il y a celles et ceux qui changent d'espace et de temps, et mettent toute leur vie dans la recherche d'une cohérence entre leurs convictions et leurs modes de vie. Si leurs choix peuvent paraître radicaux, elles.ils le font indépendamment de tout engagement formel avec « des autres ». Elles.ils le font pour elles.eux-mêmes, leur famille ou le cercle, le périmètre dans lequel elles.ils choisissent de s'inscrire qui peut constituer un collectif. Sont-elles.ils en retrait ? Sont-elles.ils en rupture ou en continuité quand leurs choix font l'objet de manifestation de soutien élargie à des engagé.e.s ?

Ici la politique est un mode de vie qui ne se manifeste pas forcément en expression partisane, en vote. Ce sont les pratiques de squat<sup>69</sup> dans l'habitat, d'occupations des terres, de chantiers, de ZAD<sup>70</sup>... ou des installations dans le monde rural avec des manières de faire autrement<sup>71</sup> qui sont à la fois des expressions politiques concrètes et des mises en retrait par rapport aux modèles de participation dans un cadre de démocratie représentative. Des paysan.ne.s-boulangèr.e.s qui n'ont jamais voté, des productrices et des producteurs, artisan.e.s adoptant des pratiques contre-productivistes voire sans rétributions financières directes... Comment co-habitent-elles.ils avec leurs voisin.e.s, quels liens se tissent ? Leur refus du modèle politique et économique dominant questionne sur le fait que leur position soit tenable dans la durée, diffusable. Sont-elles.ils en rupture ou représentent-elles.ils un segment plus ou moins toléré dans une société démocratique encore ouverte à ces expérimentations politiques existentielles ?

---

<sup>69</sup> PECHU C., 2010, *Les squats*, Paris, Presses de Sciences Po, « Contester » ; BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat*, Paris, Presses Universitaires de France, « Partage du savoir » ; COUTANT I., 2001, « Statu quo autour d'un squat », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 136-137, n°1-2, pp.27-37.

<sup>70</sup> Zones à défendre, dont la plus connue dans l'ouest de la France, contre l'aéroport de Notre-Dames-des-Landes, mais aussi la ZAD des dunes à Brétignoles-sur-Mer vidée par les forces de l'ordre au printemps 2020 en plein confinement lié au Coronavirus dont la presse se serait peut-être fait l'écho dans un autre contexte !

<sup>71</sup> DELEAGE E., SABIN G., 2012, « Modernité en friche. Cohabitation de pratiques agricoles », *Ethnologie française*, 2012/4, Vol. 42, pp.667-676.

Après avoir défriché différentes sortes de parcelles dans une démarche de sociologie empirique classique et accumulé tous ces constats sur le rapport au politique et aux institutions démocratiques dont je vais tenter de rendre compte ici, mon cheminement de glaneuse ne peut que se poursuivre à travers une multiplication de la diversité des espaces sociaux et le suivi de leurs évolutions. Outre le fait de continuer à inventorier les formes de distanciations au sein de la démocratie représentative, ma lecture propose de mettre en évidence les processus à l'œuvre dans une remise en cause d'un modèle démocratique pour en donner une interprétation sociologique.

## Chapitre 1- Eviction de mondes ouvriers

La catégorie sociale ouvrière va permettre une première relecture de terrains<sup>1</sup> sur la manière dont se poursuit la stabilisation d'un modèle démocratique représentatif au XX<sup>e</sup> siècle dans les sociétés occidentales qui, initialement au moment de sa constitution, ont commencé par exclure les pauvres, les travailleurs vagabonds... ceux qui ne payaient pas le cens<sup>2</sup>.

Faire de la sociologie politique en entrant par le monde des ouvriers, c'est d'emblée se confronter à l'héritage d'un modèle idéologique et d'un contexte économique : la classe ouvrière, les « prolétaires » qui ont intérêt à lutter pour se faire respecter, dans un monde où le progressisme social tente de maintenir une certaine paix sociale afin de permettre au capitalisme de se développer dans de bonnes conditions<sup>3</sup>. Pour ce faire, est insufflée l'idée que ce dernier, vecteur de modernité et de liberté pour le plus grand nombre, va de pair avec un cadre démocratique représentatif. Cette schématisation est faite pour ne pas reprendre toute l'histoire du capitalisme ni celle des révolutions successives en France fin XVIII<sup>e</sup> et début XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a uniquement pour objectif d'expliquer pourquoi s'intéresser aux mondes ouvriers nous plonge d'emblée dans un cadre d'analyse à tiroirs théoriques, historiques, économiques et politiques où l'intérêt des ouvriers et des « classes laborieuses », « populaires » serait représenté par des élus se situant à gauche sur les bancs de l'hémicycle de l'assemblée nationale.

Les ouvriers désignés ainsi en une classe unifiée apparaissent comme une figure emblématique, support d'une culture politique de gauche (communiste, socialiste) dont les représentants visent à défendre leurs intérêts. Quand certains ouvriers se maintiennent à distance des luttes et des syndicats ou votent à droite de l'échiquier politique, leurs choix semblent aller contre leur propre intérêt et apparaissent pour le moins paradoxaux. Ce hiatus entre un projet politique, idéologique et une réalité sociale plus complexe a retenu mon attention.

La démarche qui consiste à rencontrer des ouvriers non-syndiqués, non-encartés, pourrait paraître pertinente, ce sont les plus nombreux. Mais en fait elle conduit à embrasser l'hétérogénéité de mondes ouvriers qui n'auraient rien à dire et qui ne prennent pas la parole.

Les premiers éléments donnés à lire dans ce chapitre vont permettre d'appréhender la pluralité de ces mondes, notamment dans l'Ouest de la France. Ils travaillent dans des contextes définis

---

<sup>1</sup> Toutes les enquêtes mobilisées font l'objet d'une présentation en annexe par chapitre.

<sup>2</sup> GARRIGOU A., 2002, *Histoire sociale du suffrage universel : 1848-2000*, Paris, Éditions du Seuil.

<sup>3</sup> WALLERSTEIN I., 1983, (1985 éd. Française), *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte.

par des secteurs d'activités qui eux-mêmes agrègent différentes corporations ou métiers : les métallos (chaudronniers, fondeurs...) ne sont pas des mineurs (carriers, foreurs...), ni des tueurs de l'industrie agro-alimentaire, ni des couturières dans le textile ou des monteuses dans la chaussure. Et ce n'est pas la même chose de travailler pour un groupe national ou international, une PME parfois sous-traitante du précédent ou être le salarié d'un « artisan du coin ».

Sans compter que ces activités industrielles se déploient avec plus ou moins de concentration sur des territoires, fabriquent des espaces qui se caractérisent selon leur degré d'industrialisation voire de mono-industrialisation avec une plus ou moins grande ancienneté d'implantation, puis d'abandon. En sillonnant l'Ouest de la France, nous verrons que les ouvriers et ouvrières rencontrés sont vendéen.ne.s, breton.ne.s, migrant.e.s de l'intérieur (toutes et tous de nationalité française) et qu'outre l'environnement social, un environnement culturel régional est à prendre en compte.

En cherchant à comprendre leurs attitudes<sup>4</sup> et non leurs comportements (définis en négatif non-syndiqués, non-votants...), leur rapport au politique est abordé sous un angle plus biographique qui questionne la façon dont il se construit, les registres dans lesquels ils interagissent avec leur entourage familial, amical, professionnel. Nous verrons que leur « silence » ou leur distance par rapport au politique est finalement très relatif et hétérogène. Nous questionnerons le non-inscrit sur la liste électorale, le « citoyen sans conviction », allant voter ou pas, et votant pour un camp, puis un autre. Nous en retrouverons certains et certaines dans les associations locales montrant un engagement de proximité, des élus « sans étiquette » mais pas sans conviction que ce soit comme représentant du personnel dans l'entreprise, membre du conseil d'administration d'une association ou exceptionnellement comme conseiller municipal. Et enfin nous les retrouverons lors de mobilisations de « *self-defense* » contre la fermeture de leur boîte ou de celle de leurs voisins, puis sur des ronds-points où leur présence physique ensemble dit à la fois leur inquiétude partagée, l'existence d'une solidarité de proche en proche, et une conscience aiguë de l'importance du travail comme seul support de ressources essentielles, existentielles. Se tenant éloignés des organisations et des institutions politiques, elles et ils ne sont pas en apesanteur sociale.

---

<sup>4</sup> ROUX N., 1998, *La transformations des attitudes politiques des ouvriers. Attitudes politiques d'ouvriers de « pays » de l'Ouest de la France dans les années 1990*, thèse de doctorat en sociologie, 1998, Université de Nantes, 497 p.

## 1.1- De quelle classe ouvrière parle-t-on ?

Les enquêtes mobilisées sont reprises avec une focale particulière, où le problème général posé consiste à comprendre la force d'attraction et de répulsion de la sphère politique dans une grande diversité de contextes. Ma réflexion traverse un premier terrain qui vise à comprendre l'attitude à l'égard de la politique dans les milieux ouvriers, à un moment particulier, les années 80-90, où les sciences sociales se confrontent à l'analyse d'un monde en mutation. Certains questionnent, encore aujourd'hui, la disparition de la classe ouvrière<sup>5</sup>. Mais cette disparition n'impacte pas de la même manière tous les milieux ouvriers. Et celui de l'Ouest de la France avec des strates sociales et culturelles au croisement de mondes ouvriers et paysans, sur un terreau catholique se révèle un terrain intéressant. La fabrique et le maillage de ces mondes ouvriers permet d'accéder à une partie d'entre elles/eux qui se comporte de façon distante par rapport à une identité politique de la classe ouvrière portée par des organisations qui les laissent indifférents.

### *L'ancrage social d'une classe visible*

Nous l'avons évoqué précédemment, l'histoire de la classe ouvrière et de sa constitution est mêlée à l'histoire du capitalisme industriel et aux périodes de reconfiguration du tissu industriel de l'échelle locale à l'échelle mondiale. Les ouvrages, publiés dans les années 80, par exemple ceux de Braudel, *La dynamique du capitalisme*<sup>6</sup>, d'Aglietta et Brender<sup>7</sup>, *Les métamorphoses de la société salariale*, actualisent l'analyse d'une société en mutation. Mais au-delà des structures, il convient de s'intéresser à ce que cela fait aux populations concernées.

Lors de cette période, la classe ouvrière qui est donnée à voir est à la fois vaillante et vacillante, une unité encore en lutte mais aussi disloquée selon les secteurs d'activité et les territoires. Les exemples les plus emblématiques de cette dislocation frappent surtout le nord-est de la France dans le secteur de la sidérurgie<sup>8</sup>. Un trouble scientifique s'observe devant le basculement des réalités économiques et sociales. Les cadres d'analyses remis en question dès

---

<sup>5</sup> VIGNA X., 2012, « Ch6. Que sont les ouvriers devenus ? La dissolution de la classe », dans VIGNA Xavier (dir.), *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Perrin, pp.280-324.

<sup>6</sup> BRAUDEL F., 1985, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Éditions Arthaud (Réédition 1990, Paris, Champs Flammarion).

<sup>7</sup> AGLIETTA M., BRENDER A., 1984, *Les métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy.

<sup>8</sup> NOIRIEL G., 1999, « 15. La lutte des ouvriers de Longwy contre la restructuration de la sidérurgie française (1979-1980) », dans FRIDENSON P. (dir.), *Avenirs et avant-gardes en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Hommage à Madeleine Rebérioux*, Paris, La Découverte, 1999, pp.211-221.

la fin des années 60, se confirment dans les années 70 et se stabilisent au cours des années 80 en se focalisant sur la compréhension des causes et des effets de la crise industrielle dans le « vieux monde » qui a abouti dans les années 90 à une économie-monde et la quasi systématisation des processus de délocalisation, relocalisation... du nord vers le sud et de l'Est vers l'Ouest. La population ouvrière est en première ligne et les enseignants-chercheurs du LERSCO<sup>9</sup> s'attèlent à la tâche d'interroger ce monde en mutation, cette classe en transformation.

Michel Verret publie en 1988 le dernier volet de sa trilogie<sup>10</sup> sur le monde ouvrier et écrit en conclusion : « Dans ce mouvement conjoint de désindustrialisation relative de l'économie, de désouvriérisation relative de l'industrie et de déconcentration relative des centres ouvriers, c'est, bien au-delà de la garantie d'emploi et de la protection légale de l'ouvrier de masse, la question du nombre, de l'homogénéité, de l'unité et finalement de la substance même de la classe toute entière qui se trouve posée »<sup>11</sup>.

En interrogeant la diversité des mondes ouvriers ce n'est pas cette « substance » existentielle et sociale que je cherche à saisir, à un moment où l'histoire serait déjà passée. C'est un essai pour comprendre la mise à distance ou la prise de distance d'hommes et de femmes qui pourraient socialement incarner la classe comme ouvriers et ouvrières, mais ne le font pas<sup>12</sup>.

Je ne remettrai pas en question l'existence de la classe, ni le rôle et la place du mouvement ouvrier français sur la scène politique. Elle existe, je l'ai rencontrée en ayant participé modestement aux travaux de l'enquête CNRS « Prosographie des militants 1940-1968 » qui consistent à contribuer à l'établissement de fiches pour compléter Le Maitron, *dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*<sup>13</sup>. L'enquête de terrain m'a amenée à rencontrer quelques figures ouvrières en Loire-Atlantique. Le dictionnaire est en ligne gratuitement depuis 2018 et affiche 197 417 notices couvrant les périodes de 1789 à 1968 : une foule de personnes plus ou moins anonymes, oubliées du grand public, dont chaque fiche indique la puissance d'agir au sein d'une autre foule. Au-delà de la classe ouvrière, il y a son

---

<sup>9</sup> Laboratoire d'Etudes et de Recherches Sociologiques sur la Classe Ouvrière « fondé en 1972 à l'Université de Nantes, à l'initiative commune de Jean-Claude Passeron et de Michel Verret » est référencé dans l'inventaire des Centre de recherche fait dans *Politix*, vol. 4, n°13, Premier trimestre 1991. Le populaire et le politique (1) - Les usages populaires du politique. pp.111-113.

<sup>10</sup> VERRET M., 1988, *La culture ouvrière*, Saint Sébastien sur Loire, ACL Edition. Les deux ouvrages précédents sont en 1979, *L'espace ouvrier*, et en 1982, *Le travail ouvrier*, tous les deux publiés chez A Colin.

<sup>11</sup> VERRET M., 1988, op.cit. p.274.

<sup>12</sup> SIMON M., MICHELAT G., 2004, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, Paris, Presses de Sciences Po.

<sup>13</sup> Accessible en ligne gratuitement depuis 2018, c'est un outil et une ressource incontournable, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article140550>

mouvement qui participe par capillarité et communauté de vie à l'éducation, à l'éveil de conscience d'appartenance, ou au moins à accompagner un soubresaut de mobilisation face à une injustice, une « fermeture de boîte », des licenciements massifs.

L'intention d'interroger des ouvrièr.e.s « à côté de la classe » vise à appréhender la continuité et discontinuité entre les espaces sociaux et géographiques : l'ouvrier syndiqué isolé mais galvanisé par les collègues de l'usine, la proximité de territoires avec ou sans tradition de mobilisation ouvrière et le passage de l'un à l'autre, les éruptions de mobilisations... L'objectif est de comprendre comment se fabrique ou ne se fabrique pas un rapport à la chose politique et comprendre si l'identité ouvrière, l'identité de classe ou la communauté de conditions d'existence ont un sens dans tout cela et pour qui.

En 1999, Stéphane Beaud et Michel Pialoux titrent la conclusion de leur ouvrage *Retour sur la condition ouvrière*<sup>14</sup> « Les ouvriers après la classe ouvrière », mais il y a toujours eu des ouvriers sans « classe ouvrière », ailleurs que dans les bastions ouvriers à culture ouvrière de classe. Avec la fin de la prégnance d'une lecture « classiste », précarité, immigration, femmes sont rendus visibles et lisibles et tout un pan de la composition hétérogène des mondes ouvriers est mis en évidence. Y compris dans le « monde privé des ouvriers » avec Olivier Schwartz<sup>15</sup> qui dès le début des années 90 montre une diversité de segments ouvriers au sein d'une cité HLM du Nord de la France.

Le lieu de travail et le lieu d'habitation sont deux ancrages dans la vie quotidienne qui forment et balisent des rapports au monde parfois en cohérence mais aussi en contradiction, voire en opposition par rapport au référentiel d'une classe ouvrière unifiée et solidaire. Une telle lecture a parfois amené à penser qu'il y avait un brouillage identitaire et idéologique, pointant, par exemple du doigt de façon simpliste la figure de l'ouvrier communiste passant au vote Front National<sup>16</sup>. Les 20 années de travaux accumulés au LERSCO foisonnent de la multitude de regards<sup>17</sup>, à l'image des pages de notes et de références à la fin de chaque chapitre de l'ouvrage de Michel Verret, *La culture ouvrière*<sup>18</sup>. Et nous verrons que l'ouvrier vendéen sans

---

<sup>14</sup> BEAUD S., PIALOUX M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Editions Fayard.

<sup>15</sup> SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses Universitaires de France (Pratiques théoriques).

<sup>16</sup> PERRINEAU P., 2003, « Chapitre 7. La surprise lepéniste et sa suite législative », dans PERRINEAU P. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.199-222.

<sup>17</sup> DENIOT J., DUTHEIL C. (dir.), 1995, *Métamorphoses ouvrières, tome I et II*, Actes du colloque du LERSCO, Nantes, octobre 1992, Paris, L'Harmattan.

<sup>18</sup> op.cit. 1988.

classe, père de famille nombreuse, alcoolique, ancien d'Algérie, aux propos racistes, votant FN retrouve sa place dans ces années 90, pour faire une autre sociologie des mondes ouvriers, celle des *gens de peu*<sup>19</sup>.

Entre sociologie du travail et sociologie des territoires, croisant le chômage, les emplois précaires du tertiaire, la jeunesse, les quartiers HLM ou pavillonnaires, les ouvriers finissent par se diluer au fil des années 90 dans une lecture de mondes populaires hétérogènes. Mais au sein de ces mondes populaires l'énigme reste entière : quel parcours, quelle trajectoire, quelle socialisation, quel événement, quel sentiment d'injustice, quelle prise de conscience fait passer un abstentionniste à l'acte de voter, de faire grève ou de manifester pour la première et unique fois de sa vie ? Et est-ce que la substance de la « classe ouvrière » ou de l'appartenance de classe y serait pour quelque chose ? Est-ce un sursaut de colère, de dignité quand les émotions<sup>20</sup> submergent et sont partagées ? Est-ce que la perception d'une hiérarchie sociale et la conscience de se situer dans le « bas », parmi les moins nantis, peut conduire à se regrouper, à faire ensemble, une unité en actes de mobilisation ?

### *L'ancrage territorial diffus*

La question de la fabrique de la classe ouvrière est posée au moment où sonne pour elle le glas dans les grands bastions français et européens. Mais sur un territoire comme l'Ouest de la France le nombre d'ouvriers se maintient de façon stable en quantité d'emplois. Les enquêtes dans les mondes ouvriers de Bretagne et des Pays-de-la-Loire couvrent une large diversité de secteurs d'activités tout en étant ancrés dans un environnement économique, social et culturel spécifique. La présence par exemple d'une agriculture productiviste associe une filière et une industrie de transformation qui maintient une main d'œuvre ouvrière dans des petites et moyennes villes de zones plus rurales, Doux à Châteaulin (29), les laiteries Bridel à Martigné-Ferchaud (44), pour ne citer que quelques-unes des plus connues devenues des grands groupes. D'autres villes ont vu s'installer, se pérenniser, parfois périlcliter certaines usines de production comme le secteur de la fonderie dans le castelbriantais et le pays d'Ancenis (44) ou les forges d'Hennebont (56). Mais il existe aussi toute une industrie du textile et de la chaussure disséminée sous forme de halo comme la « nébuleuse choletaise »<sup>21</sup>. Ce territoire saura opérer des reconversions, adaptations, affichant un taux de chômage faible voire des

---

<sup>19</sup> SANSOT P., 1991, *Les gens de peu*, Paris, Presses Universitaires de France.

<sup>20</sup> AMBROISE-RENDU A-C, DELPORTE C.(dir.), 2008, *L'indignation. Histoire d'une émotion politique et morale. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Nouveau Monde éditions.

<sup>21</sup> CHAUVET A., 1987, *Porte nantaise et isolat choletais*, Maulévrier, Éditions Hérault.

offres d'emplois<sup>22</sup> insatisfaites comme sur ce territoire Vendéen, la ville des Herbiers (85) qui fait largement la promotion de son attractivité affichant aujourd'hui qu'un quart de ses ménages sont ouvriers et un taux de chômage de 4,5%. Pour donner une photographie du type de production industrielle locale, voici une liste non exhaustive d'entreprises de plus de 100 salariés, aux Herbiers et aux alentours :

Menuiserie industrielle Groupe Liébot (marque K.Line et autres) qui emploie environ 3000 salariés en France dont 1500 aux Herbiers, Concept alu (vérandas) 150 salariés, Jeanneau (nautisme) 1300 salariés, CWF (vêtements pour enfants) 350 salariés sur un total de 800, La Boulangère (viennoiserie, filiale du groupe rennais Norac) 650 salariés, Euralis (abattoir et découpe de canards) 400 salariés, Groupe Brigand (construction métallique) 1 200 salariés dont environ 500 aux Herbiers, You industrie (meubles de cuisine) 120 salariés, France réducteurs (fabrication de pièces techniques en matière plastique et réducteurs de vitesse pour appareils de jardinage et chasse-neige) 120 salariés...

Les régions de l'Ouest de la France, c'est aussi la présence de grands ports sur la façade atlantique constituant des bastions de main d'œuvre avec les chantiers à Saint-Nazaire (44) ou les arsenaux à Brest (29). Les deux capitales régionales, Rennes, Nantes, proches d'une centaine de kilomètres sont deux pôles urbains d'attractivité industrielle, mais les villes-préfectures ou sous-préfectures des dix départements qui composent le tissu urbain et d'activités des deux régions ne sont pas en reste et ont su développer et maintenir leurs propres industries. Un courant de patrons catholiques paternalistes, attachés et ancrés à ces territoires y maintiennent leur activité.

L'hétérogénéité de ces mondes ouvriers est un des éléments clés qui conduit à chercher à comprendre ce qu'est la « substance » précédemment évoquée par Michel Verret. Pourquoi les ouvriers éparpillés, historiquement disséminés dans de petites unités de production, dans l'artisanat, en zones plus rurales ne seraient pas « constitués de » ou « liés à » cette substance ?

Il y a en Bretagne et dans les Pays de la Loire, comme partout en France, un mouvement ouvrier en lutte qui se fait entendre dans les rues de Nantes par exemple, dont il semblerait que les formes d'actions directes<sup>23</sup> se soient transmises plus qu'ailleurs. Mais il y a aussi les

---

<sup>22</sup> DAVID M., JOUSSEAUME V., 2015, « Les petites villes de la Vendée choletaise : trajectoires démographiques et économiques des années 1960 à nos jours », *Les Cahiers Nantais*, IGARUN, 2015-1, pp.13-26.

<sup>23</sup> GUIN Y., 1976, *Le mouvement ouvrier nantais. Essai sur le syndicalisme d'action directe à Nantes et à Saint-Nazaire*, Paris, Maspéro.

mobilisations en 68 et après dans des usines rurales et urbaines<sup>24</sup> de Bretagne dont Claude Geslin, entre autres, retrace l'histoire dans un ouvrage qui sortira lui aussi à la fin des années 90<sup>25</sup> au moment où on se questionne sur la fin de cette classe ouvrière. Et dans ce paysage, outre les instances syndicales classiques de socialisation ouvrière, il en est une, incontournable, qui fabriquera aussi une façon d'être ouvrier, la mission catholique ouvrière<sup>26</sup>, qui dans une région profondément catholique fera et fait encore<sup>27</sup> entendre la voix d'un certain progressisme social.

De façon synthétique, il était nécessaire de contextualiser un monde de l'industrie constitué de pôles urbains industrialisés, où émergent les figures ouvrières les plus visibles, les plus en mouvement, les plus engagées. Mais les ouvrièr.e.s ne le sont pas toutes et tous et ce sont « ceux d'à côté » qui nous intéressent, ceux qu'on qualifie d'ouvrièr.e.s de « base ». Elles. Ils peuvent être « suiveurs » ou « jaunes », parfois agrégés par une étincelle, en révolte. On ne peut pas minimiser l'effet de halo, de socialisation par capillarité d'un environnement dans lequel il y a des engagés, et une pluralité syndicale qui est traversée, ici, par une culture catholique<sup>28</sup>. On ne peut pas ignorer le commun des conditions d'existence qui parfois rapproche et permet de se comprendre, même si « on n'est pas du même bord », même si une défiance se manifeste à l'égard des syndicalistes.

Enquêter dans l'Ouest de la France, c'est aussi appréhender un monde de l'industrie en milieu rural plus diffus, un tissu de PME, qui emploie une main d'œuvre de proximité où se lit peut-être le plus un effacement de la condition ouvrière, où les comportements politiques sont plus liés à l'appartenance à une culture locale que sociale. À contre-courant d'un modèle idéologique d'une classe ouvrière émancipatrice, nous allons y rencontrer l'ouvrier conservateur<sup>29</sup>, l'ouvrier plus ou moins engagé, parfois délégué du personnel sans étiquette syndicale, des électeurs intermittents et des « non-engagés » dont il serait simpliste et méprisant de croire qu'ils ne pensent rien, n'ont pas d'avis politique sur le monde dans lequel

---

<sup>24</sup> PORHEL V., 2008, *Ouvriers bretons. Conflits d'usine, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

<sup>25</sup> GESLIN C., 2014, (1ère édition 1990), *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

<sup>26</sup> WACHE B. (dir.), 2004, *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse au nouveau militantisme, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

<sup>27</sup> Collectif national français des prêtres ouvriers, dont le site internet s'affiche en grève contre les réformes des retraites lors de cet étrange printemps 2020.

<http://pretres-ouvriers.fr/index.php?action=courrierpo&&annee=2020&&mois=04>

<sup>28</sup> MICHELAT G., SIMON M., 1977, « Niveau d'intégration religieuse et comportement politique », dans MICHELAT G., SIMON M., *Classe, religion & comportement politique*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.383-415.

<sup>29</sup> CAPDEVIELLE J., MOURIAUX R., 1983, « L'ouvrier conservateur », *Les cahiers du LERSCO*, Nantes.

ils vivent et pour lesquels il serait sûrement peu pertinent d'imaginer qu'ils constituent une armée de réserve pour une révolution qui ne vient jamais. Des ruptures, des fractions se lisent au sein de la classe ouvrière qui semblent éloigner certains du politique, en inscrire d'autres dans des parcours hors des chemins balisés.

## 1.2- La citoyenneté à distance

À trop regarder du côté des engagés dans les syndicats, les partis politiques, dont on montre à quel point ils s'inscrivent dans des processus de socialisation familiale, au travail... il y a comme une zone d'ombre qui perdure sur l'indifférence à la classe. Quand on hérite de rien, même pas de l'histoire d'un père ou grand-père fier de son métier, de ses compétences, de l'histoire d'ascendants en lutte, résistants, est-ce qu'on hérite vraiment de rien ? Que dire de la socialisation dans la famille, au travail qui a fait « de moi un bon ouvrier, un bon travailleur, pas un tire-au-flanc comme certains », « nous, la politique on n'en parle pas », « les syndicats des fois c'est bien ce qu'ils font pour les ouvriers, mais je ne vote pas pour eux ». Est-ce que cela en fait pour autant un peuple silencieux, celui qui accepte, subit, résigné, souvent désigné comme main d'œuvre docile ? Pourquoi disqualifier les « sans voix » ? Qui sont-ils ?

Le questionnement sur le rapport au politique dans une démocratie représentative conduit à s'interroger sur le rapport à la citoyenneté<sup>30</sup> qui commence par mettre l'accent sur les non-inscrits sur la liste électorale<sup>31</sup>, puis sur les abstentionnistes<sup>32</sup>, les non-votants, souvent votants intermittents. Dans tous les cas on se demande si leur non-pratique est le signe d'une raison d'agir, un rejet, un désintérêt ou si cela est lié à d'autres déterminants sociaux.

Il fut un temps où pour accéder à la citoyenneté il fallait faire valoir comme caractéristique d'avoir les moyens d'être libre et géographiquement stable. Sans refaire l'histoire de l'accès à la citoyenneté<sup>33</sup>, retenons que les journaliers, vagabonds, ouvriers, peu lettrés ne cadraient pas avec la figure d'un peuple éclairé pouvant s'occuper de la gestion de la cité dans une démocratie qui s'affirmait pourtant égalitaire. Parmi celles et ceux auxquels on a disputé la

---

<sup>30</sup> DUCHESNE S., 1994, « Engagement ou politique. Le paradoxe de la citoyenneté », dans PERRINEAU P., *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp.185-214.

<sup>31</sup> PENEFF J., 1982, « La non-inscription électorale en France », *Le mouvement social*, n°119, pp.113-122 ; BRECHON M., CAUTRES B., 1987, « L'inscription sur les listes électorales, indicateur de socialisation politique ? », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol.37, n°4, pp.502-525.

<sup>32</sup> LANCELOT A., 1968, *L'abstention électorale*, Paris, A. Colin.

<sup>33</sup> ROSANVALLON P., 1992, *Le sacre du citoyen, Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard.

légitimité d'en être, une part d'entre elles/eux restent encore à distance aujourd'hui. Peut-on croire que les mécanismes sociaux d'exclusion d'alors sont complètement levés à présent ? Peut-on croire, et même imaginer, qu'un droit immuable, progressiste puisse être établi d'emblée ? Et n'y a-t-il pas des formes d'intériorisation de l'illégitimité, de la non-reconnaissance comme libre et « capable » qui traversent les siècles et les générations ?

### *Non-inscription sur les listes électorales*

Pour commencer interrogeons cette citoyenneté dans son sens le plus étroit, c'est-à-dire les personnes inscrites sur la liste électorale de leur commune de résidence. Ici, les non-citoyens sont les habitants non-inscrits sur les listes électorales et parmi eux, il y a deux catégories : ceux qui ont le droit mais ne le font pas et ceux qui n'ont pas le droit. Ces catégories ne sont pas inscrites dans le marbre et chaque modification légale caractérisant ceux, et finalement aussi celles qui ont le droit à la citoyenneté votante, est régulièrement réprécisée dans le code électoral.

Une des modifications les plus importantes au regard de l'objet interrogé, et pour la période qui nous intéresse, est le décret qui donne aux femmes le droit de vote et d'éligibilité en 1945, à 12 millions de nouvelles électrices<sup>34</sup>. Retenons également le critère de la majorité, en passant de 21 à 18 ans en 1974 qui ajoute plus de deux millions d'électeurs, le traité de Maastrich en 1992 qui a institué la citoyenneté de l'Union européenne. Et enfin, à propos des « jeunes » et de l'inscription sur la liste électorale, retenons que, jusqu'en 2018, les futurs électeurs devaient faire une démarche volontaire pour s'inscrire. Maintenant ils le sont automatiquement s'ils ont fait les démarches du recensement citoyen lors de leur seizième anniversaire. Tout cela est inscrit dans la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté dont l'intitulé du titre premier est « Emancipation des jeunes, citoyenneté et participation ». Dans son chapitre premier cette loi affiche qu'elle souhaite être un levier pour « encourager l'engagement républicain de tous les citoyens et citoyennes pour faire vivre la fraternité » !

En mettant en place des procédures d'inscription automatiques sur la liste électorale, la mesure a bien pour objectif de faire baisser la non-inscription au moment de l'entrée en citoyenneté alors que cette « obligation volontaire » s'effectuait de façon différée au-delà des

---

<sup>34</sup> Le rapport des femmes à la politique fait l'objet du chapitre suivant.

18 ans<sup>35</sup> comme l'avait montré Anne Muxel. Et la démarche se faisait au rythme d'un processus de socialisation politique propre à chacun. Avec des citoyens automatiquement inscrits, plus que volontaires, la progression de l'abstention dans cette classe d'âge était inévitable.

Malgré ce récent sas d'entrée contrainte, le fait statistique de la non-inscription sur les listes électorales est indéniable et est régulièrement revisité par les politiques<sup>36</sup> et les politistes en particulier, lors de la révision des listes électorales qui nécessitent de constantes mises à jour. Dans les années 90, on s'intéressait plutôt à la « non-inscription ». Les années 2000 sont plus marquées par une nouvelle dénomination la « mal-inscription »<sup>37</sup>, c'est-à-dire l'inadéquation entre l'adresse de résidence et le lieu d'inscription. Il s'agit finalement d'une non-inscription produite par les radiations effectuées par les communes et auxquelles les radiés ne donnent pas suite pour s'inscrire sur la liste électorale de leur résidence actuelle<sup>38</sup>. Ainsi la non-inscription sur les listes électorales est le résultat de mécanismes combinant le droit et l'administration de ce droit confrontés à une réalité sociale, la mobilité résidentielle. Les nommer « mal-inscrits », c'est montrer assez peu d'intérêt à l'égard de ce que signifie d'avoir ou non cette préoccupation de figurer sur les listes électorales pour exercer son droit. En fait *a priori* tout le monde doit le faire, le devoir s'impose et passe par une inscription obligatoire de plus en plus administrée et de moins en moins volontaire.

Si les mécanismes de vérification et d'automatisation de l'inscription se sont renforcés, il n'y a pas encore de sanction à la non-inscription. À l'inverse l'interdiction du droit de vote et d'éligibilité est une peine de droit pénal, une façon de mettre au ban de la société<sup>39</sup>. Lors de l'enquête menée dans les années 90 sur la non-inscription sur les listes électorales dans une commune du sud de l'agglomération nantaise<sup>40</sup>, les déçus de leurs droits civiques faisaient partie effectivement des rares « cas » rencontrés : 2% parmi les 333 répondants aux questionnaires transmis à une fraction de la population de la commune, car recensés comme ne figurant pas sur la liste électorale. 10% étaient non-inscrits par objection religieuse

---

<sup>35</sup> MUXEL A., 2001, « Chapitre 4. Individu et politique : expérience et appropriation. », dans MUXEL A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.97-140.

<sup>36</sup> Rapport d'information en application de l'article 145 du Règlement par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République en conclusion des travaux d'une mission d'information (1) sur les modalités d'inscription sur les listes électorales, et présenté par Mme E. Pochon et M. J.L Warsmann, députés, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 17 décembre 2014.

<sup>37</sup> BRACONNIER C., DORMAGEN J., GABALDA G., NIEL, X., 2016, « Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale », *Revue française de sociologie*, vol. 57(1), pp.17-44.

<sup>38</sup> VILLETTE C., HERVY C., 2018, « Recul du nombre d'électeurs en 2018 », *Insee Focus* n°112 – mai 2018.

<sup>39</sup> HERIN J-L., 2007, « Les exclus du droit de vote », *Pouvoirs*, vol. 120, n°1, 2007, pp.95-107.

<sup>40</sup> ROUX N., *Sociologie de la non-inscription électorale ouvrière, le cas de Saint-Sébastien-sur-Loire*, mémoire de DEA Sciences sociales, université de Nantes, 1990.

(témoins de Jéhova) et 16% affirmaient avoir été radiés après des mises à jour des listes électorales sur leur ancienne commune de résidence. En fait parmi les 333 enquêtés<sup>41</sup>, moins d'un tiers étaient de vrais non-inscrits c'est-à-dire ne figurant sur aucune liste électorale ni ici, ni ailleurs. Nous avons choisi de faire des entretiens approfondis auprès des personnes non-inscrites, ni déchues de leur droit, ni témoins de Jéhova, ayant indiqué leurs coordonnées sur le questionnaire pour les recontacter (une trentaine de personnes). Plus qu'une longue démonstration, quelques portraits commentés éclairent la diversité des itinéraires, des déterminismes sociaux et le discours de justification associé à cet état de fait de la non-inscription.

Tout d'abord deux désinscriptions/radiations des listes électorales qui vont de pair avec des parcours de pertes d'emplois et de déménagements. Henri a alors 57 ans, il est en pré-retraite depuis ses 55 ans. Il était ouvrier aux Ateliers et Chantiers de Bretagne (ACB) à Nantes, entreprise qui comptait 1330 salariés et s'est vue amputée de 40% de ses effectifs. 63% des 334 licenciements de 1985 concernaient des ouvriers. Il était adhérent à la CGT. Il était dans le dernier « wagon des départs volontaires » en 1988. En même temps que la fin de son activité professionnelle, avec sa femme, ils vendent leur maison de Saint-Mars-du-Désert (commune de la seconde couronne de la périphérie au nord de Nantes) pour venir s'installer à Saint-Sébastien-sur-Loire. « Quand nous avons voulu nous inscrire, on nous a dit que ce n'était pas le moment. Et quand la mairie nous a envoyé un courrier pour y aller, nous n'y sommes pas allés. » Il affirme ensuite qu'il s'inscrira « quand il faudra », puis que la politique ça ne l'intéresse pas beaucoup. À la question sur les personnalités politiques qu'il préfère, pour mesurer une proximité partisane, il répond « y'en a pas ». Tout se passe pour Henri et sa femme comme si leur « routine » citoyenne allait de pair avec la stabilité de leur situation précédente. Leur volontariat se heurte à la temporalité du guichet de la mairie, puis ils ne renouvellent pas leur démarche au moment de la sollicitation par courrier. Et les choses restent ainsi, un peu loin de leurs préoccupations quotidiennes. Peut-être une désinscription provisoire, contrairement à Louis qui se retrouve lui-aussi désinscrit dans un parcours de changement de domicile, une sorte de mobilité sur place, au sein de l'agglomération. Il est fils de médecin, il a 42 ans au moment de l'enquête, cadet d'une famille de quatre enfants dont deux sœurs sont femmes au foyer et un frère huissier de justice. Après un baccalauréat de technicien en électronique, il fait un parcours professionnel chaotique, ouvrier professionnel,

---

<sup>41</sup> Trouver des non-inscrits sur la liste électorale a nécessité un travail de terrain en porte à porte comparant la liste électorale avec les noms figurant sur les boîtes aux lettres, avant d'y laisser un questionnaire s'il n'y avait pas de concordance. Sur le territoire de la commune, l'inventaire a été mené sur un échantillon des bureaux de vote présentant les plus forts taux d'abstention qui recoupaient pour une part les quartiers d'habitat social.

chauffeur livreur, artisan serrurier à son compte pendant 8 ans, puis ouvrier qualifié avant de se retrouver au chômage en 1989. Divorcé, il emménage avec sa nouvelle compagne, de 12 ans sa cadette, elle-même divorcée. Ils viennent d'avoir un enfant et on leur a attribué un logement social plus grand. Sa compagne est inscrite sur la liste électorale de son précédent domicile et est allée voter aux municipales de 89. Lui a voté pour la dernière fois en 1974, à Nantes. Il ne compte pas s'inscrire « parce que ça sert à rien... la politique en général ça m'intéresse, mais je pense pas qu'en votant ça changerait grand-chose... ça ne changerait rien de voter, en ce moment, on a un gouvernement de gauche et il n'a jamais autant gouverné à droite, alors... ».

Le premier couple évoqué n'est pas très éloigné de la citoyenneté, juste à côté, temporairement, sans être ni hostile ni proactif pour la retrouver. Cela explique peut-être pour une part les dernières dispositions administratives des années 2000 pour maintenir un bon taux d'inscription sur la liste électorale. Par contre, dans le second, Louis s'affirme plus durablement et volontairement non-inscrit avec un point de vue politique sur cette mise en retrait.

À présent, examinons le cas de deux femmes qui n'ont jamais été inscrites sur la liste électorale. Denise a 56 ans au moment de l'enquête, elle est aide-ménagère à mi-temps pour le service social de la mairie. Elle est fille d'ouvrier, issue d'une famille de 10 enfants. Elle quitte l'école à 14 ans sans diplôme et est gagée par ses parents dans une ferme de la commune voisine de Vertou jusqu'à son mariage. Elle devient femme d'ouvrier et part avec son mari qui a du travail en Finistère, puis revient dans l'agglomération nantaise 3 ans plus tard avec lui, toujours pour le travail. Son mari fait une apparition dans la cuisine au moment de l'entretien, manifestement ivre. Il a perdu son travail depuis longtemps, mais heureusement après la fin du crédit sur le pavillon qu'ils ont fait construire à Saint-Sébastien dans les années 70. Elle a trois enfants, deux fils ouvriers et une fille femme au foyer. Elle a commencé à travailler à l'âge de 37 ans comme « femme de ménage », maintenant on dit « aide-ménagère ». Donc elle travaille à la mairie, est adhérente à la CFDT, « comme tout le monde », et n'a jamais été inscrite nulle part sur une liste électorale. Son parcours est complètement ordinaire, sans rupture. Elle est socialisée mais complètement à côté, ailleurs par rapport à cette question. À propos de la politique, « j'y comprends pas grand chose », « je suis pas la politique du tout ». À la question si elle connaît, préfère des personnalités politiques, elle répond : « tous dans le même sac ». Sinon, elle a rencontré le maire pour qu'il trouve du travail pour son mari, « mais il a rien fait ». Le monde de la politique lui semble complètement étranger, tout comme pour Catherine, 29 ans au moment de l'enquête, dont

nous allons découvrir un profil qui ressemble à celui de Denise avec une génération d'écart. Elle sort de l'école à 16 ans avec un certificat d'étude technique de coiffeuse (filiale professionnelle dès la classe de 4<sup>ème</sup> au collège). Elle enchaîne des saisons comme serveuse puis se met en couple, fait un enfant et arrête de travailler. Elle est fille d'ouvrier, issue d'une famille de 8 enfants. 7 filles, dont Catherine, qui ont entre 25 et 35 ans, toutes mères au foyer et un garçon de 23 ans au chômage qui vit encore chez ses parents. Aucun membre de sa famille n'est inscrit sur la liste électorale. Elle ne connaît personne qui va voter, même son mari n'est pas inscrit sur la liste électorale. À propos du vote elle indique que « ça n'a pas d'intérêt, on n'a pas l'habitude ». Son rapport à la politique est le suivant : « Le samedi, les beaux-frères en parlent entre eux, nous, on n'a jamais rien à dire. Quelquefois je demande à mon mari ce qu'il en pense, de m'expliquer ». Les « frangines » se retrouvent au domicile parental le samedi et les « rapportés » font entrer la politique dans le cercle familial. Mais elles restent à distance de ces discussions qui ne semblent pas vraiment les concerner.

Contrairement à Loïc, l'unique ouvrier anarcho-syndicaliste rencontré, non-inscrit qui « a failli se faire avoir en 1981 » mais finalement ne s'est pas inscrit pour aller voter Mitterrand et s'en félicite aujourd'hui car il analyse que cette trahison à ses principes se serait révélée inutile. Les situations de non-inscrits précédemment décrites donnent à voir un monde populaire à côté du politique, il n'est pas complètement indifférent, il en entend forcément parler, il est même en contact avec d'autres que cela concerne, intéresse. Ils peuvent même être comme Henri, Denise adhérents à un syndicat. Mais l'inscription sur la liste électorale, ce n'est pas un problème, ni même une question, une priorité, comme si cela ne faisait pas partie intégrante de leur monde.

La non-inscription n'apparaît pas comme un acte volontaire, ni une mise en retrait voulue, c'est un concours de circonstances lié au changement de domicile pour une grande partie des non-inscrits et un impensé pour presque tous. Et on se retrouve devant un discours de justification sans véritable objet. Avec un questionnaire, nous aurions eu des non-réponses qui ont socialement du sens comme l'ont montré Guy Michelat et Michel Simon dans leurs analyses des sans-réponses aux questions politiques<sup>42</sup>. Avec des entretiens on a pu mesurer toute la distance au monde politique au sein de familles ouvrières entières.

---

<sup>42</sup> MICHELAT G., SIMON M., 1982, « Les sans-réponses aux questions politiques, rôles imposés et compensation des handicaps », *l'Année sociologique*, n°32, pp.81-114.

L'abstention est un phénomène qui fait l'objet d'une littérature importante au fil des décennies, souvent lue comme un baromètre de la bonne santé de la démocratie représentative. Dès les années 60, la dépolitisation<sup>43</sup> est questionnée, puis la dépossession, l'exclusion, l'auto-exclusion<sup>44</sup> qui se situent entre prise de distance volontaire ou mise à distance socialement déterminée. La progression de l'abstention, bien qu'elle soit variable selon le type d'élection, ne s'est jamais démentie jusqu'à aujourd'hui. La focale est régulièrement mise sur les milieux populaires en référence à une cartographie des données électorales qui désigne « certains quartiers »<sup>45</sup> comme des « mauvais élèves » de la participation électorale et quand en plus ils se mettent à voter pour le Front National toutes les interprétations entre misérabilisme et populisme se déchainent, allant jusqu'à remettre en cause la « compétence » citoyenne de ces habitants. Ici le terme de compétence renvoie à la définition donnée par P. Bourdieu au milieu des années 80 : « Avoir compétence c'est être en droit et en devoir de s'occuper de quelque chose. Autrement dit, la véritable loi qui est cachée sous ces corrélations<sup>46</sup> apparemment anodines, c'est que la compétence politique, technique comme toutes les compétences, est une compétence sociale. Cela ne signifie pas que la compétence technique n'existe pas, mais cela veut dire que la propension à acquérir ce qu'on appelle la compétence technique est d'autant plus grande que l'on est reconnu socialement comme digne, donc tenu d'acquérir cette compétence »<sup>47</sup>.

Comme cela a déjà été démontré par de nombreux chercheurs ce n'est donc pas le fait qu'on soit, au choix, ou tout en même temps, jeune, femme, sans diplôme, au chômage, occupant un emploi d'exécution qui fait qu'il n'y aurait pas de « compétence technique » mais le fait que toutes ces caractéristiques exposent au risque d'être privé des mécanismes d'acquisition de compétence si socialement on vous renvoie l'image que vous n'en êtes pas digne.

Comment se justifient les abstentionnistes devant l'injonction à la participation entre droit et devoir ? Surtout dans un environnement plus rural, où l'abstention est beaucoup plus faible, où une citoyenneté minimum, apprise ou récitée à l'école, entendue dans la famille s'impose

---

<sup>43</sup> REMOND R., 1962, « Participation électorale et participation organisée », dans Vedel G. (dir.), *Dépolitisation, mythe ou réalité*, Paris, A. Colin, pp.71-98.

<sup>44</sup> PENEFF J., 1981, « Abstention ouvrière et participation bourgeoise aux élections à Nantes, 1988 et 1978 », *Le mouvement social*, n°115, pp.3-25.

<sup>45</sup> BRACONNIER C., DORMAGEN Y., 2007, *La démocratie de l'abstention*, Paris, Folio Gallimard.

<sup>46</sup> Taux de non-réponse aux questions politiques selon sexe, âge, niveau d'instruction et profession.

<sup>47</sup> BOURDIEU P., 1984, « Culture et politique », dans *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, p.240.

comme un devoir avant le droit, comme une exigence morale voire une obéissance, un conformisme.

Valérie et Gaëtan<sup>48</sup> sont inscrits sur la liste électorale, au domicile de leurs parents, dans deux communes différentes avoisinantes d'Ancenis, leur lieu de résidence. Gaëtan ne va jamais voter alors que Valérie y est allée une seule fois.

« Justement, si tu connais rien à la politique ça sert à quoi de voter, ça sert à rien, pour moi personnellement c'est ce que je pense. Si c'est pour faire comme les autres c'est pas la peine. » (Gaëtan, 25 ans, ouvrier chaudronnier, Ancenis)

Au premier abord, un fort degré d'abstentionnisme est lisible. Mais en cherchant à comprendre en profondeur, deux logiques s'opposent dans les attitudes adoptées par chacun des membres du couple. Gaëtan affirme un rejet, un refus de mimétisme. Valérie tente au contraire une justification de l'attachement à la citoyenneté.

« (Si on supprimait le droit de vote) ça serait quand même dommage... parce que ça nous concerne quand même quoi. Il faut bien quelqu'un pour diriger le pays, et les citoyens c'est nous donc eh... Faut quand même qu'on fasse l'effort de voter pour quelqu'un, pour qu'il dirige, mais ça... » (Valérie, 23 ans, OS monteuse de câbles, Ancenis)

Après avoir évoqué cet effort nécessaire, sa responsabilité individuelle, elle montre que sa distance avec la politique est très importante et mobilise un aspect moral pour finalement conclure sur l'absurdité de faire une chose sans conviction.

« Valérie : Non, non c'est vrai que c'est un truc qui me branche pas, pas du tout. C'est peut-être un tort, c'est sûrement un tort.

Q : Et pourquoi dis-tu que c'est un tort ?

Valérie : Eh... Les affaires politiques quand tu t'y intéresses pas, pourquoi voter pour quelqu'un que tu ne connais pas. Pour moi ça ne changera rien, vaut mieux voter pour quelque chose que tu crois. (.../...) Parce que je ne m'intéresse pas à la politique, parce que je ne la regarde pas à la télévision, parce que je ne prête pas l'oreille à ça quoi. Alors pourquoi j'irai voter, c'est un peu absurde. »

Et un peu plus loin dans l'entretien un autre registre « d'excuse » est mobilisé et vient illustrer cette dimension de « compétence » : cette idée qui fabrique la légitimité à travers le regard des autres et le travail des institutions qui désigne ce que signifie être ou ne pas être un citoyen à la hauteur.

---

<sup>48</sup> ROUX N., 2002, *Sociologie du monde politique d'ouvriers de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, p.221.

« - Enfin moi je sais que la politique je m'y intéresse pas, mais si c'était simplifié, ça serait peut-être aussi bien, ça serait peut-être plus compréhensible, enfin je ne sais pas.

- C'est le sentiment que tu as quand tu écoutes une discussion politique, c'est de ne pas comprendre ?

- Oui, et puis ce qui est gênant aussi, c'est que pour avoir un avis bien précis... c'est qu'il aurait fallu que je m'y intéresse avant pour comprendre des faits d'aujourd'hui. (.../...) Il faudrait que je regarde sérieusement les actualités, que je suive jour après jour, et puis si y'a des trucs que je ne comprends pas, que je revienne en arrière, en faisant des recherches. »

Il y a dans le propos de Valérie l'expression d'une « bonne volonté citoyenne » déclinant une posture plus élargie de « bonne volonté culturelle » où s'exprime la nécessaire acquisition de compétences qui s'apprennent dans les instances de socialisation ordinaire, l'école, la famille. L'instruction civique extra et intra familiale dans les mondes populaires de l'Ouest de la France n'a pas failli, et peut-être moins dans les zones rurales qu'urbaines. Lors de l'enquête menée dans les années 90, d'autres ouvriers et ouvrières votants intermittents insistent sur l'importance d'aller voter. Elles.Ils emmènent leurs enfants au bureau de vote comme elles.eux-mêmes y sont allés avec leurs parents, car ça se passe le dimanche et c'est le moment où on est en famille. Certain.e.s évoquent cette sortie qui fait suite à l'office religieux. D'autres racontent ce passage au bureau de vote pendant que les autres « cons sont tous à la messe » et qui précède leur tiercé et l'apéritif au bistrot. Mais dans tous les cas cette pratique s'inscrit à l'échelle d'une communauté locale d'interconnaissance. Et quel que soit le circuit de ce dimanche électoral qui mène au bureau de vote, presque tous affirment voter car ça ne se fait pas de ne pas aller voter. Et peut-être surtout ça se voit, ça se sait. Et quand les commentateurs réduisaient les abstentionnistes « à ceux qui préfèrent aller à la pêche », sous-entendu plutôt que faire leur devoir, on retrouve tout le mépris de classe à l'égard d'une activité populaire en milieu rural où, en fait si on va à la pêche tôt le matin, on vote en rentrant.

Du côté des citoyen.ne.s les plus intermittent.e.s, votant essentiellement aux municipales et aux présidentielles, on ne dit pas pour qui on vote. Elles.Ils soulignent que c'est privé. Le secret de l'isoloir n'est pas lu comme un dispositif qui permet l'expression individuelle libre et sans contrainte mais comme quelque chose qui relève de l'intime. Mais l'enjeu n'est pas le même selon le type d'élection et la taille de la commune. Dans les petites communes ou villes moyennes, aux élections municipales, on connaît à des degrés divers personnellement les candidat.e.s, voire des candidat.e.s sur les deux listes quand il y en a deux. Alors on tait sa

préférence, même si plus tard on affirme avoir voté pour celles. ceux qui sont élu.e.s quand on va leur demander quelque chose. Dans les grandes communes que ce soit pour les municipales ou les présidentielles, leur réserve consiste à ne pas dire de « quel bord » elles. ils sont, et d'ailleurs ça dépend, ce n'est pas toujours le même. Les entretiens longuement menés interrogeant des positionnements sur des sujets clivant comme le droit de vote des étrangers, le droit à l'avortement, les derniers mouvements sociaux, permettent de les situer sur un axe comme étant plus ou moins conservateurs. Mais elles. ils ne disent pas, ni lors de l'enquête, ni à leur entourage, pour qui elles. ils votent quand elles. ils votent.

La lecture des votes agrégés et l'interprétation territoriale sur les bases de la localisation de résidence de milieux populaires est parfois simplificatrice surtout lorsque nous sortons des grandes agglomérations, quand les bureaux de vote couvrent le péri-urbain, un habitat plus diffus, hétérogène, plus pavillonnaire<sup>49</sup>. Et ici comme dans les quartiers urbains populaires, depuis le 21 avril 2002, une sorte de stigmatisation a pu être à l'œuvre pour discréditer dans son ensemble le vote des catégories populaires qui révèle en fait une grande hétérogénéité avec des facteurs explicatifs se combinant dans des histoires singulières et sociales complexes.

Regardons par exemple la fabrique d'un vote Front national dans un territoire sans immigrés<sup>50</sup>. Le votant est ouvrier, né en 1939, maçon devenu tailleur de pierre dans une collectivité locale. Reprenons quelques éléments biographiques : une scolarisation arrêtée au certificat d'étude, un apprentissage dans l'entreprise familiale de maçonnerie avec ses frères aînés, les souvenirs de la guerre d'Algérie, le retour dans son village du bocage vendéen, son mariage avec une « fille-mère », la sœur d'une de ses belles-sœurs, son départ du village natal pour « entrer à la ville » en 1969 (comme « fonctionnaire à la ville », on ne disait pas encore « agent de collectivité territoriale »). Outre la sécurité de l'emploi, ce nouveau contexte lui permet grâce aux cours du soir de valider son CAP de maçon puis de tailleur de pierre, d'obtenir une promotion de OS à OQ. En 1972, cinq enfants sont venus compléter la fratrie de l'aîné, enfant qu'il a reconnu au moment de son mariage. Le pavillon à rembourser sur 20 ans est acheté. « La paye est bouffée le 15 du mois », puis au début des années 80, elle couvre tout juste le découvert creusé à la banque d'un mois sur l'autre. Les enfants sont tous

---

<sup>49</sup> RIVIERE J., 2008, « Le vote pavillonnaire existe-t-il ? Comportements électoraux et positions sociales locales dans une commune rurale en cours de périurbanisation », *Politix*, vol. 83, n° 3, pp.23-48.

<sup>50</sup> RICHARD J-L., 1996, « L' "extrême Ouest" loin de l'extrême droite. Le vote Front national dans le Finistère », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°5, pp.792-816 ; SCHWENGLER B., 2003, « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du Nord-Est », *Revue française de science politique*, vol. 53, n° 4, pp.513-533.

scolarisés dans les écoles privées conventionnées qui partagent le marché scolaire sur ce territoire de l'Ouest. Des chantiers « au noir », le soir après le boulot, les week-ends, les vacances... et les allocations familiales permettent de rester à flot.

Outre ce tableau descriptif « très clinique », le double objectif est d'expliquer et de situer socialement son alcoolisme et son racisme suite à la perception d'un comportement partagé avec les « copains de bistrot » oscillant entre une convivialité alcoolique et un discours de haine à l'encontre de « bougnoules, crouilles » qui ne semble pas venir de nulle part<sup>51</sup>. Ces hommes sont-ils les déçus d'un idéal ouvrier solidaire ? Presque tous « anciens d'Algérie », ouvriers et petits artisans dans le bâtiment, ils partagent une partie de leur vie entre chantiers et bistrots. Un premier verre tous les matins « pour allumer la chaudière » en lisant et commentant le quotidien local au comptoir, et le soir quelques derniers verres pour l'éteindre en refaisant le monde sur tout, le contremaître, la « bourgeoise<sup>52</sup> », les gosses, l'actualité et la politique. Et retrouvaille au Bar-PMU le dimanche matin pour le tiercé et l'apéro, après être passé au bureau de vote... avant le repas dominical en famille. Il avait 46 ans, au moment de la description des faits et déjà plusieurs courtes tentatives de désintoxication à son actif après une injonction de sa hiérarchie en raison des risques sur le chantier, et un retrait de permis... À la suite d'un arrêt de longue maladie dès ses 50 ans, d'une longue période d'invalidité et d'un abus de boisson jusqu'à son dernier souffle, il est mort à 59 ans.

Pêle-mêle, sur son discours « anti-arabe » comment ne pas interroger l'expérience vécue pendant deux ans comme « trouffion » en Algérie, et l'impact trop souvent ignoré sur tout une frange de la population y compris dans la transmission<sup>53</sup>. Comment ne pas prendre en compte les socialisations politiques familiales et religieuses ancrées dans un territoire, ici le bocage Vendéen ? Même si un vote conservateur dans les milieux populaires de l'Ouest fait barrière dans un premier temps au vote Front National, ce dernier émerge ici comme partout ailleurs dans les années 80. Et à la fin des années 90, l'enquête menée sur ce même territoire auprès d'ouvriers<sup>54</sup> amène à rencontrer trois jeunes électeurs qui ont entre 21 et 27 ans, deux hommes et une femme qui ont voté Jean-Marie Le Pen au premier tour en 1988, et deux parmi eux ont voté Mitterrand au second. Tous les trois disent qu'ils ont voté Le Pen, par provocation, comme un vote pour faire peur. Le couple, tous les deux ouvriers dans la même usine d'agro-alimentaire préfère Mitterrand à Chirac au second tour car « il a déjà fait un mandat ». Plus

---

<sup>51</sup> BURCKEL V., 2013, « Un « gros con de raciste » », *Savoir/Agir*, vol. 25, n° 3, pp.75-80.

<sup>52</sup> Ils appellent ainsi leurs femmes, mères au foyer, qui ne travaillent pas, ce qui en fait des « bourgeoises ».

<sup>53</sup> DOSSE F., 2012, « Les héritiers du silence ou la constitution d'une mémoire seconde », *Le Télémaque*, vol. 42, n° 2, pp.104-115.

<sup>54</sup> ROUX N., 2002.

que l'expression d'une conviction, ils donnent une prime au sortant, « on sait déjà de quoi il est capable ». Et le troisième, ancien compagnon du devoir ayant interrompu son tour de France pour travailler dans une petite menuiserie artisanale du Choletais, ne votera pas au second tour. À l'échéance présidentielle de 2002, au moment du premier tour ils ne savent pas qu'ils auront le choix au second tour entre Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen<sup>55</sup>.

Quand ils sont interrogés sur leur rapport au politique dans le cadre d'un entretien biographique qui commence par leur itinéraire personnel et professionnel, celles et ceux qui sont les plus à distance, c'est-à-dire du non-inscrit sur la liste électorale au simple votant, sont obligés de faire un pas de côté car leur vie est ailleurs. Peut-être parce que l'urgence, les priorités ne sont pas au niveau politique, même sous le feu de l'actualité électorale. On ne parle pas de politique dans la famille ni au travail.

Eventuellement, dans la conversation de bistrot, on peut recueillir une parole sur/ à propos de la politique qui est mise en scène et n'apparaît pas forcément « premier degré ». Des « discussions de comptoir » au repas de famille, on ne dit pas vraiment ce qu'on pense ou alors pour faire des commentaires moqueurs, jouer la provocation (avec parfois une part de sincérité camouflée), critiquer ou dire du mal de tout le monde, parfois dire « tout et son contraire » ou alors on ne dit rien parce qu'on ne s'y intéresse pas ou on ne comprend pas tout. Ils adoptent même une posture de défiance générale à l'égard de l'expression d'une opinion en public de la part des autres et une très grande réserve sur leur propre expression, en dehors de l'isoloir quand ils y vont.

Entre ce « regard oblique » et cette distance avec la démocratie représentative, peut-on aller jusqu'à parler d'indifférence à l'égard du monde dont ils font partie, à l'égard de ce qui organise, structure l'ordre social ? Qu'est-ce qui partage, différencie au sein du monde ouvrier les rapports entre ceux qui se sentent concernés et liés par leurs conditions sociales et d'existence et agissent en conséquence, y compris en politique comme citoyens de gauche par exemple, et ceux qui se contentent ou tentent juste de vivre, survivre sans y donner de sens ? N'y a-t-il pas ailleurs, dans un autre espace social, des solidarités quotidiennes, de proximité, un engagement « entre-soi » ?

---

<sup>55</sup> CAUTRES B., MAYER N., 2004, « Les métamorphoses du vote de classe » dans CAUTRES B., MAYER N.(dir.) *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.145-159.

### 1.3- Des mondes ouvriers hors classe ouvrière

Les lunettes de la « classe ouvrière », comme celles de la citoyenneté, sont peut-être à réajuster à la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour avoir accès à la lecture de postures qui conduisent à des prises de responsabilités plus ou moins voulues. Les nombreuses enquêtes menées dans le cadre de programmes de recherche ou avec des étudiants<sup>56</sup>, dans les milieux populaires, tendent toutes à montrer l'existence d'actes d'engagements peu visibles, pluriels, comme des actes concrets, ancrés dans des pratiques en lien avec le vécu quotidien, autrement dit, qui ne sont pas liés à une abstraction, ou seulement à une idée, ni à un affichage ostentatoire au sein d'un parti ou avec un syndicat. Il y a une situation en pratique qui conduit à prendre telle ou telle responsabilité dans l'entreprise, dans l'association du quartier.

Outre la pratique, la force des engagements apparaît comme le résultat de processus qui se construisent dans des univers de socialisation non exclusifs, qui se recourent et se succèdent. Cette force se fabrique et s'ajuste dans des contextes spécifiques. Dans les milieux populaires cela a à voir avec un frottement. Ce terme me paraît approprié pour souligner la proximité, ce qui touche au sens physique à travers le travail, et cela dans deux dimensions : celle de la mise en œuvre de la force de travail dans le système de production et celle de sa reconstitution dans la sphère de reproduction (foyer). Le travail, ou l'activité, à l'usine et à la maison sont à la fois le vecteur et le support d'une pratique de vie concrète, immédiate qui, à différentes échelles, veut dire « faire avec », « faire pour », là où on est. Il s'agit de questionner ici comment des ouvrièr.e.s qui ne se reconnaissent pas dans la classe se retrouvent engagé.e.s comme représentant.e.s dans et pour le collectif.

#### *Au travail sans affiliation syndicale*

L'engagement de proximité, dans les milieux populaires et ouvriers en particulier, passe en partie par le monde du travail. Et l'itinéraire de l'engagement collectif prend une orientation particulière quand il s'ancre dans cet univers. Le travail dont il est question ici est le travail salarié où l'ordre hiérarchique est prégnant et intrinsèquement lié à des rapports de domination. Selon les contextes, cet ordre social inégalitaire révèle des conditions sociales plus ou moins supportables, compensées en salaires, en primes, en repos ou en droits à la

---

<sup>56</sup> Les enquêtes menées, depuis une vingtaine d'années en Finistère, dans le cadre pédagogique (licence et master) ont des entrées thématiques différentes sur le travail, les loisirs, l'habitat social, l'école... Elles renouvellent et alimentent en permanence le questionnement.

retraite. Ces compensations tendent à varier selon le degré d'engagement des protagonistes et l'équilibre des rapports sociaux parvenus à stabiliser des accords dans des instances représentatives entre les parties : donneurs d'ordre et exécutants.

Les processus de socialisation dans le cadre de ces rapports sociaux clivent des appartenances de groupes. Certains environnements de travail sont constitués d'un monde ouvrier syndiqué, combatif œuvrant pour l'amélioration des conditions de travail, mais même dans un contexte favorable tous ne se battent pas. Il y a toujours eu des non-grévistes, même si les bénéficiaires de la lutte profitent à tous. Ce monde aurait pu être opposé à un autre monde ouvrier atomisé et soumis, mais même dans ces univers-là, les instances de représentation des salariés existent aussi et parfois, collectivement, on s'y révolte.

Les changements que vivent ou ont vécu les « forteresses ouvrières<sup>57</sup> », fragilisées dans les années 90, existaient déjà dans l'entreprise de sous-traitance d'à côté, dans un autre secteur d'activité qui n'était pas « un fleuron de l'industrie ». Et l'objectif d'organisation du travail qui a consisté à faire disparaître une culture de la résistance a effectivement muté un peu partout « en négociation contractualisée imposée et souvent instrumentalisée par le patronat et en une restauration offensive du pouvoir managérial, auxquels résistent encore, mais de manière plus individualisée et difficilement, les salariés et leurs représentants »<sup>58</sup>. Depuis les années 2000, les textes de lois<sup>59</sup> se sont multipliés sous couvert de « modernisation du dialogue social », y compris jusqu'à dernièrement dans la fonction publique<sup>60</sup>. L'idée dominante est de passer d'une culture de conflit « stérile » à une culture de la négociation du consensus « efficient ». Si les années 80-90 voit sonner le glas de la lutte des classes, les années 2000 sont celles du développement d'une culture des accords d'entreprises qui nécessite des représentants, délégués du personnel pour signer les accords. Même si, au fond, comme l'indique le portail des avocats du droit du travail<sup>61</sup> : « 70% des sociétés de 10 à 49 salariés n'ont pas de délégué syndical, ni même de délégué du personnel. Les négociations y sont donc rarissimes. Et même au sein de celles ayant un délégué du personnel (29 % donc), seules 3% ont entamé des négociations ».

---

<sup>57</sup> FREMONTIER J., 1971, *La forteresse ouvrière : Renault*, Paris, Fayard.

<sup>58</sup> PELISSE J., 2019, « Une grève froide inversée ? Eléments sur les mutations des relations professionnelles dans l'entreprise en France (1968-2018) », *Négociations*, 2019/1 n°31, De Boeck Supérieur, pp.61-81.

<sup>59</sup> Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, loi n° 2007-130 du 31 janvier 2007 de modernisation du dialogue social, loi n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi.

<sup>60</sup> Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, Titre Ier : Promouvoir un dialogue social plus stratégique et efficace dans le respect des garanties des agents publics.

<sup>61</sup> <https://www.droit-travail-france.fr/le-dialogue-social.php>

Un double processus est à l'œuvre dans les années 90 et se renforce : d'un côté dérégulation et dérèglementation d'un cadre national, de l'intervention de l'État et de l'autre augmentation et renforcement du « dialogue social » localisé<sup>62</sup>. Par conséquent, l'affaiblissement du cadre d'un droit du travail, le même pour tous, et le développement du « dialogue social » à l'échelle des entreprises imposent d'élire des représentants, des délégués du personnel et produisent un corps d'élus.

Outre la taille des entreprises, leur secteur d'activité, leur localisation géographique sur le territoire français, beaucoup de facteurs déterminants sont à prendre en compte dont celui de la présence syndicale. Entre des entreprises avec une ou plusieurs organisations syndicales implantées, dont les fédérations maîtrisent le cadre légal et se font représenter par des syndiqués qu'elles forment et accompagnent, et les entreprises sans présence syndicale qui cherchent des volontaires pour occuper les postes de représentants des salariés, il y a un véritable fossé en termes de culture collective, sociale et d'expériences vécues.

Les élus n'arrivent pas à ces postes par hasard, il n'y a pas de tirage au sort, mais bien un processus, un mécanisme de sélection pour présenter des candidats dont la reconnaissance précède l'élection. Et les entretiens menés à la fin des années 90 auprès d'un échantillon d'élus, ouvriers syndiqués et de non-syndiqués, montrent qu'il n'y a pas d'interprétation évidente qui permettrait d'opposer ceux qui siègent en conscience collective, portés par certains syndicats, ceux qui adoptent une attitude conciliatrice avec des syndicats plus réformistes, voire des « syndicats maison » et des « sans étiquette » comme des « malgré nous » à la merci du patron. La réalité des engagements est beaucoup plus fine et intéressante pour comprendre les « consciences de classe » : les uns peuvent avoir une position parfois un peu « imitée » apprise en formation syndicale sans vraiment donner de sens au discours qu'ils tiennent ; d'autres ont des prises de conscience d'injustices et d'oppressions vécues et vont prendre « la défense des plus timides ou des plus faibles » et vont parfois hausser le ton, voire lever le poing, là où personne n'aurait pu penser qu'ils/elles puissent le faire. Lors de l'enquête réalisée au moment de ma thèse et poursuivie sur plusieurs années, la figure de l'élue, du/de la délégué.e permet d'appréhender la compréhension des formes de socialisations collectives internes à l'entreprise qui conduisent à devenir représentant.e.

---

<sup>62</sup> JACQUIER J-P, 2008, *France l'introuvable dialogue social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

*La « classe » des délégué.e.s non-syndiqué.e.s*

Dans leur communauté de travail, les salariés perçoivent celles et ceux qui contribuent à la cohérence des rapports sociaux, que ce soit entre égaux ou avec la hiérarchie, qu'ils soient syndiqués ou non. Les années passées à travailler ensemble permettent de reconnaître celles et ceux qui les représenteront.

Les parcours singuliers des délégués non-syndiqués<sup>63</sup> montrent la figure du « bon ouvrier », celle d'hommes ou de femmes auxquels le groupe donne sa confiance car elle s'est construite sur la base des qualités repérées à travers son comportement au travail, où il/elle ne laisse pas sa part, voire vient en soutien aux autres. Il s'agit de celui ou celle sur lequel ou laquelle il est possible de compter. C'est aussi une personne qui dit ce qu'elle pense, y compris au « chef » et qui parfois dit pour les autres qui n'osent pas dire.

Caroline qui avait 24 ans au moment de l'enquête en 1994 a aujourd'hui 50. Elle vient d'être élue délégué du personnel, quand en 2016 j'ai à nouveau l'occasion de m'entretenir avec elle. Elle est dans la même entreprise de plasturgie où elle a 30 ans d'ancienneté. Son élection intervient après la réunification de deux petites unités de production situées dans deux communes différentes de la périphérie choletaise. À la question « comment et pourquoi est-elle devenue déléguée ? », elle répond que c'est parce que les autres lui ont demandé. Au début des années 90, son propos la situait parmi les autres. Elle avait signé la pétition collective qui revendiquait des outils et des blouses pour travailler. Elle s'était indignée avec les autres des restrictions du papier dans les toilettes des femmes de l'usine. Quand on lui a demandé de devenir déléguée, elle a d'abord refusé car elle n'avait pas envie de se « friser avec les chefs et le patron ». Le délégué du personnel précédent était « un petit chef » et de l'avis du groupe, il ne les a pas défendus. Et ils pensent que Caroline est en mesure de le faire. À la question pourquoi ils pensent cela, elle répond qu'elle est là depuis longtemps, qu'elle connaît tout le monde et qu'ils la connaissent. L'entretien se poursuit sur les conditions de travail, l'ambiance à l'usine. Et elle a raconté, cette fois où un collègue épileptique faisait une énième crise. Elle passait dans l'allée en allant aux toilettes et le voit couché par terre en crise. « Personne ne réagissait, comme si c'était normal. » Elle s'approche de lui, interpelle les autres, les engueule en disant « qu'ils ne laisseraient même pas leur chien crever comme ça ! ». Ils appellent les secours. Elle raconte aussi une fausse rumeur qui commence à courir sur un des ouvriers qui avait eu une promotion. « Un jour j'en ai eu marre et j'ai fini par leur

---

<sup>63</sup> ROUX N., 2002, p.188.

dire qu'avant c'était leur copain et qu'ils disaient des conneries parce qu'ils étaient jaloux. » Elle a aussi accompagné une copine qui avait peur d'aller voir le chef toute seule... À la question lui demandant si à l'inverse, certain.e.s l'avait aidée, elle répond : « Oui, le gars qui a eu la promotion. Il la méritait car il s'occupait des machines de tout le monde pour qu'elles marchent bien », l'enjeu pour les ouvrières postées étant que chacune puisse faire le meilleur rendement et avoir les primes qui vont avec. « Lui il ne faisait pas de favoritisme, il était juste. » Ce comportement lui a valu d'être sollicité pour être délégué du personnel lors des précédents mandats. Mais là, il part à la retraite.

D'autres filles avec lesquelles elle travaille ont commencé à l'usine en même temps qu'elle, pourquoi est-ce elle qui est sollicitée ? Peut-être que l'observation par le groupe de 30 ans de comportements corrects conduit à la reconnaissance d'une capacité, d'une compétence, de qualités, d'une morale. Elle est élue, le précédent délégué transmet les informations dont il dispose. Ses « frangines » lui ont conseillé de suivre une formation syndicale de délégué du personnel ouverte aux non-syndiqués et l'invitent à se rapprocher de la fédération syndicale dominante dans le Choletais et bien implantée dans les entreprises privées du secteur. Elle ne le fera pas. Presque simultanément elle a une promotion. Tous les éléments relatés ici avaient déjà été observés en 1994, pour une autre ouvrière de 52 ans travaillant dans une usine de chaussures, mais aussi avec le cas d'un ouvrier de 29 ans travaillant aux abattoirs. Les ressorts à l'œuvre sont les mêmes : quand une figure émerge du groupe, il y a toujours une tentative de récupération par la hiérarchie, souvent sous forme de promotion qui peut selon les cas valoriser (légitimation par le bas et le haut) ou discréditer (« acheté par le patron ») l' élu, le délégué. Il n'y pas de règle absolue. Dans les deux cas décrits en 2002, les délégués n'ont fait qu'un mandat, plutôt usés par le comportement individualiste de ceux qui les avaient mandatés. Celui de Caroline est en cours. Quoiqu'il en soit la combinaison de l'organisation du travail et du code du travail produit au sein des salariés des personnes auxquelles on demande de s'engager et cette interpellation n'est pas le fruit du hasard, mais d'un processus de sélection collective endogène. Mais ils n'acceptent pas souvent de renouveler leur mandat.

Quand il existe une représentation syndicale, les cartes de la dynamique de groupe sont battues autrement. Les syndicats au sein de l'entreprise apportent une dynamique exogène, un cadre de socialisation supplémentaire qui se combine au précédent. Il y a toute sorte de configurations selon la présence d'au minimum un syndicat ou de plusieurs, selon l'ancienneté de cette présence qui peut être redoublée par l'existence d'un syndicat prégnant dans un secteur d'activité qui a pu se diffuser dans l'entreprise, mais ça peut être aussi la

présence d'un syndicat dominant sur un territoire. Avec ce maillage syndical, des conditions de socialisation sont en place pour une population qui va évoluer dans cet environnement. Le travail syndical de terrain, de défense, d'accompagnement des cas fait apparaître les syndiqués et le syndicat sous son meilleur angle, y compris parmi les plus hostiles au syndicalisme. De nombreux simples adhérents, sans plus d'engagement, expliquent que cette personne de ce syndicat a pris leur défense, que cette personne de ce syndicat n'a pas peur des chefs, qu'il n'y a pas d'autre syndicat que celui-là, que les syndicats connaissent le droit, que si on rentre dans cette boîte c'est bien vu de se syndiquer... La présence du syndicat peut être un élément structurant de l'environnement du travail qui amène au minimum à voter pour ou contre, à produire un discours pour ou contre, à en être ou pas.

C'est un vecteur important qui donne à lire le passage de non-engagés à l'engagement de simple adhérent puis à celle de représentant au sein de l'entreprise, voire de militant et de permanent quand l'activité syndicale déborde du strict cadre de l'établissement.

Mais le constat, sans appel des décennies des années 90, est celui d'une désyndicalisation depuis les années 70, d'un recul du syndicalisme traditionnel, de l'émergence d'une pluralité et d'une division syndicales, sans que cela conduise à une disparition des syndicats. Il y a comme un « noyau dur » qui reste autour de 10% : plus présent dans la fonction publique, où 20,7% des ouvriers sont syndiqués en 2016, contre seulement 8,7% dans le secteur marchand et associatif. Et parmi l'ensemble des syndiqués une sur-représentation des hommes et des plus de 40 ans<sup>64</sup> qui ne se dément pas au fil des décennies. Beaucoup de choses ont été écrites sur ce syndicalisme français qui ne disparaît pas s'appuyant sur les bases d'un fondement institutionnel qui en assure pour une part la reproduction dans les univers de travail même si la très grande majorité des salariés les laisse à distance<sup>65</sup>.

Le même constat fait avec les ouvriers non-citoyens ou citoyens intermittents évoluant dans un environnement démocratique se reproduit avec celui des ouvriers évoluant dans un environnement de démocratie sociale au travail dans laquelle se produit ce frottement et une continuité sociale entre celles et ceux qui restent en dehors et celles et ceux qui en font partie. Et comme dans la sphère politique où ils restent à distance des partis, ici une part d'entre elles.eux restent à distance des syndicats, tout en se retrouvant confrontés à cette forme

---

<sup>64</sup> <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/la-syndicalisation>

<sup>65</sup> ANDOLFATTO D., LABBE D., 2006, *Histoire des syndicats, 1906-2006*, Paris, Seuil ; MOURIAUX R., 2013, *Le syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, La Découverte.

d'engagement qu'est la représentation, la participation nécessaire imposée par la loi et le dialogue social.

Avec les délégués « sans-étiquette », la posture du maintien en retrait de la vie collective s'infléchit. Même s'il peut exister une tendance à l'individualisme, au repli, il y a toujours un cercle plus élargi, un contexte, des interactions hostiles ou amies, la construction d'une légitimité. Et leur prise de responsabilité est peut-être plus à lire sous l'angle d'un registre d'échanges sans politisation, sans syndicalisation, mais avec un certain sens moral, solidaire qui se défie de toute logique d'« encarté » perdant en crédibilité puisqu'elle n'est plus neutre.

### *Dans la communauté locale*

Cette exigence de neutralité est à l'œuvre dans toutes sortes d'engagements jugés comme non-politiques et qui entrent dans la catégorie des possibles, des acceptables, de l'intérêt à en être, et qui fabriquent des comportements d'engagements ailleurs, autrement.

Les personnes rencontrées dans les milieux populaires les plus éloignées du politique, du syndicat ne sont pas éloignées de toute vie sociale et collective. Certains participent *a minima* à des associations comme usagers. Ce sont souvent des associations sexuellement et socialement différenciées et segmentées par les pratiques : l'association de chasse ou de pêche, le club de foot, des anciens d'Algérie, l'association de « gym » ou de marche, l'association de parents d'élèves pendant la scolarisation des enfants...

C'est un espace public de sociabilités et de convivialités de proximité, où on fait ensemble avec un objet clairement défini et limité dans les statuts de l'association. On appartient à un cercle de vie sociale où les habitants de la commune se croisent et se mêlent. On se connaît, on se reconnaît, surtout quand la présence est ancienne et continue. « Le gars sur qui on peut compter » est sollicité pour être membre du conseil d'administration. C'est le cas d'Olivier, ouvrier peintre au moment de l'enquête, qui entre au club de foot de cette commune des Mauges comme « gamin » et est toujours là dans la section loisir des quinquagénaires. Entre temps, en plus de son activité de joueur, il a commencé à entraîner les petits, puis pendant un temps il était chargé de la buvette et de son réapprovisionnement. Il a aussi fait un moment les plannings de déplacements des équipes. Ils sont quelques-uns comme lui à être les piliers pour administrer et gérer le club. Ils se plaignent du non-engagement des jeunes, font le constat que les « meilleurs », pas au sens de leur qualité de footballeur, mais de celui de leur implication dans la vie du club, sont partis pour leurs études ou pour le boulot, et que les nouveaux arrivés dans la commune « viennent juste pour jouer au foot, on ne peut pas leur en demander plus ».

À la question pourquoi il n'est pas dans le bureau du club, il répond que lui il n'aime faire que les choses pratiques, concrètes. La politique ne l'intéresse pas, mais « t'es bien obligé de t'intéresser quand le président du club annonce qu'il va être sur la liste aux municipales et si ça pose problème ». Il précise que le président a été sollicité pour être adjoint au sport et que c'est une liste sans étiquette où il y a des anciens de la liste du maire qui, lui, ne se représente pas. Olivier dans le cadre de son activité sociale, collective est rattrapé par la politique, puisque le président « un bon copain, on a commencé en même temps quand on était gamin » va s'engager et il est amené à en parler.

Le président du club est un artisan de la commune, l'ouvrier est membre du conseil d'administration. Le même mécanisme de sélection sociale s'opère avec des associations plus ou moins ouvertes à une représentation sans préjugés de classe, de sexe et après des parcours sociaux internes de reconnaissance pour être crédible comme représentant, ici, du club.

Côté politique, cette exigence de neutralité du côté des non-engagés apparaît comme la meilleure justification, ni de droite, ni de gauche, et c'est également celle qui est mobilisée pour les élections locales.

Comme l'a dit une citoyenne intermittente, c'est nécessaire d'élire « ceux qui dirigent », des gestionnaires de la cité. Et même si un proche devient un élu sans étiquette, parmi ces derniers on peut faire le constat de la rareté de la présence d'ouvriers et encore plus d'ouvrières. La représentation des mondes populaires y est plus relayée par la présence des petits commerçants, artisans, agriculteurs.

Comme pour les délégué.e.s « sans étiquette » au travail, au niveau local élire des personnes impliquées dans le tissu associatif valide l'idée que l'on peut se retrouver en responsabilité sans faire de politique « politicienne », sans faire de syndicalisme. Ce constat qui commence à traverser certaines couches de la société dans ces années 90 trouve sa justification dans la gestion politique de proximité, l'interconnaissance.

#### **1.4- Les moyens de se faire entendre**

Les pratiques de protestations, de manifestations ne concernent pas que les « encartés », appartenant à des organisations syndicales, politiques, religieuses ou associatives. Un certain nombre de « hors organisation », se mobilisent également. L'enjeu de la réussite d'une mobilisation appelée par des organisations, que ce soit pour faire la grève ou rejoindre la manifestation de rue, est souvent de rassembler le plus possible de monde en dehors de leur cercle d'adhérents. Et puis, il y a des mobilisations inattendues, sans préavis, hors cadre

organisationnel qui jalonne ce paysage hétérogène, pluriel de ce qu'on pourrait appeler « mouvement social ».

Sophie Bérout, René Mouriaux et Michel Vakaloussi<sup>66</sup>, dans leur ouvrage sur *Le mouvement social en France* finissent le chapitre premier qui traite des contours du concept de « mouvement social », en citant Michel Vadée<sup>67</sup> : « Pour Marx, comme pour Hegel et Aristote, le passage de la possibilité à la réalité implique une réalité elle-même en acte ». Il ajoute : « Seule une cause matérielle effective pourra expliquer qu'une possibilité de crise se transforme en crise réelle. Quelle cause est-elle susceptible de provoquer une crise ? Ce ne peut être un événement contingent, qui ne peut jamais être qu'une cause déclenchante. »<sup>68</sup>

Regarder ce qui se passe du côté des actes ponctuels en situation de crise, c'est peut-être se donner l'opportunité de comprendre « le passage de la possibilité à la réalité », le passage de l'appartenance sociale à celle de classe, le passage d'indifférents à concernés par la politique. C'est peut-être aussi l'occasion de comprendre qu'il y a un autre monde politique que celui des organisations.

Parmi les mobilisations des ouvriers les plus distants des organisations, il y a cette fois, parfois unique dans leur biographie, comme une tentative de « *self-defense* », quand leur usine ferme. Mme Patisson, 39 ans, ouvrière en confection au chômage, rencontrée au milieu des années 90 raconte l'unique grève et manifestation de sa vie. Deux usines de confection d'un même groupe ferment coup sur coup, d'abord à Sainte-Pazanne, puis à Legé, deux communes distantes entre elles de 40km, situées dans le pays de Retz au Sud de la Loire Atlantique. Quand l'usine de Legé est menacée à son tour les « filles » organisent une manifestation à Saint-Pazanne où l'usine est déjà fermée depuis le début de l'année.

« R : On est allé là-bas et elles sont venues manifester à Legé aussi. Mais bon ça n'a rien donné hein. (.../...) Sinon le maire était avec nous et bon, les conseillers.

Q : Et comment a démarré ce mouvement-là, c'est le syndicat ?

R : Oui, le comité d'entreprise et puis les filles hein... mais y'en avait aucune de syndiquée. C'était la CFDT, mais bon ça ne marchait pas très bien hein. Chez nous non, ça ne marchait pas très bien. Et bon, on a fait des réunions tout ça, et puis en fin de compte, on a décidé de bouger un peu quoi... avec les filles et les délégués du personnel.

Q : Et donc y' eu des manifestations ?

---

<sup>66</sup> BEROUD S., MOURIAUX R., VAKALOULIS M., 1998, *Le mouvement social en France, Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute.

<sup>67</sup> VADEE M., 1992, *Marx, penseur du possible*, Paris, Méridiens-Klincksieck, p.433 et p.43.

<sup>68</sup> BEROUD S., *alii*, p.61.

R : Oui.

Q : Grève et arrêt de travail ?

R : Arrêt de travail eh... Si, on s'est arrêté de travailler. De toute façon, les derniers mois dans l'atelier, on n'avait pratiquement rien à faire. On était derrière les machines, on ne faisait rien. »

Si les « filles de Chantelle »<sup>69</sup> à Saint-Herblain savent se faire entendre, celles de la confection en zone rurale se taisent les unes après les autres. Désœuvrées pendant un mois derrière leurs machines, dans le silence de l'usine, elles retiennent leur souffle. L'encadrement syndical semble à distance, même si un permanent de l'union locale vient soutenir les quelques adhérentes. Puis elles sortent et élèvent la voix dans la rue de leurs communes, elles-aussi touchées par les fermetures. C'est leur dernier souffle, elles sont loin d'en « découdre ». Se battre quand tout est perdu apparaît comme un ultime recours. Elles décident de « bouger un peu », peut-être pour au moins se dire entre elles qu'elles sont encore vivantes. Elles se mettent en mouvement au sens propre. Mais est-ce une pierre de l'édifice du mouvement ouvrier ?

Ces formes de protestation publique très localisées ne font jamais la une des journaux nationaux, rarement celle du quotidien régional qui relègue souvent l'information en page locale surtout quand la manifestation ne se déroule pas dans la capitale régionale.

Il semblerait que lors des « fermetures de boîtes », les garçons, (pour ne pas dire les hommes, puisque précédemment les femmes se sont appelées les filles), savent plus se faire entendre, leurs voix portent plus ou ils le font dans des formes plus « radicales ».

Ici le travail ouvrier est loin de l'idée d'une identité ouvrière fondée sur la noblesse d'un métier ou la conscience de la force du grand nombre quand ils embauchent à l'appel de la sirène. Le travail est défendu comme moyen de subsistance et l'attachement à l'emploi est considéré comme vital. Celles et ceux qui travaillent ensemble ont ce commun chevillé au corps. Ils ont conscience de vivre la même chose, de souffrir des mêmes maux, de vivre la même angoisse du risque de la perte de ce travail en contrat à durée indéterminée qui a permis de s'endetter pour acheter la maison, la voiture... Ici l'aliénation n'est pas tellement le travail, mais la consommation et l'endettement pour accéder à des biens pour vivre comme des

---

<sup>69</sup> GALLOT F., 2015, « ch11 - « Grève de femmes », « femmes en grève » », dans GALLOT F., *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, pp.207-224.

« petits-moyens »<sup>70</sup>. Les biens de première nécessité ont été construits comme produits de consommation : par exemple, la propriété de la maison comme seul moyen pour sécuriser son abri s'est imposé et le crédit de la voiture est nécessaire pour se procurer un moyen de mobilité pour les trajets domicile-travail de plus en plus éloignés l'un de l'autre. Et ce n'est plus une, mais deux voire trois voitures qui stationnent devant le pavillon. L'accès à la consommation a été construit comme horizon de satisfaction et le coût à payer pour accéder à ce « bonheur » est le travail. Depuis la pression du chômage sur les catégories ouvrières et populaires, l'enjeu s'est cristallisé sur la défense des emplois. Les conflits du travail qui, à une époque, pouvaient s'organiser pour améliorer les conditions de travail sont devenus des luttes pour empêcher la fermeture de l'usine, la délocalisation du site... Au cours des années 80-90, la réalité d'un engagement pour défendre « son gagne-pain » redevient première dans des mondes qui ont pu, à une certaine époque, se sentir invincibles : les mineurs, les sidérurgistes, les ouvriers de la navale, les ouvriers de l'automobile... et ils rejoignent dans leur lutte celles et ceux qui étaient restés plus invisibles et vulnérables<sup>71</sup>.

L'enjeu est vital car le travail est le moyen de subsistance premier. Dans les mondes ouvriers rencontrés, nous sommes loin de la figure décriée de l'allocataire social, et la plupart combinent les revenus du travail avec les allocations : familiale, logement, chômage. Ils n'ont pas oublié le lien intrinsèque construit entre travail et droit à l'allocation, les mobilisations pour le droit à la retraite qui drainent bien au-delà d'une audience syndicale moribonde<sup>72</sup>. 1995, 2010 et 2019 tendent à le rappeler.

Depuis les années 90, les représentants syndicaux apparaissent toujours comme une interface, un corps intermédiaire pris en étau dans des débats et des conflits aux enjeux sociaux considérés comme vitaux entre les « patrons » (managers, gestionnaires) et les salariés. Dans les lieux de faible syndicalisation, dans les moments de débordement et de tension, de nombreux témoignages de terrain expliquent comment les syndiqués tentent d'orienter la peur et la colère pour éviter le « fait divers » irréparable : la destruction de matériel ou « la mort d'homme » qui a jalonné l'histoire du mouvement ouvrier et des mobilisations de contestation jusqu'à aujourd'hui. Les interprétations selon les contextes font passer un peu vite les ouvriers en retrait de « fer de lance » à suiveurs, ou d'activistes à traitres. Mais quoiqu'il en soit, ils sont les plus nombreux toujours là, forts de la conscience de conditions sociales d'existence

---

<sup>70</sup> CARTIER M., COUTANT I., SIBLOT Y., MASCLET O., 2008, *La France des « petits-moyens » : Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte.

<sup>71</sup> PAUGAM S., 2007, « Se défendre dans l'entreprise », dans PAUGAM S. (dir.), *Le salarié de la précarité : Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, pp.255-289.

<sup>72</sup> LABBE D., CROISAT M., 1992, *La fin des syndicats ?*, Paris, L'Harmattan.

communes, surtout quand la cause à défendre consiste à lutter contre la fermeture de l'usine et « qu'il n'y a plus rien à perdre ». Et nous verrons, dans la suite, comment lors de l'occupation d'usine ou celle des ronds-points, les personnes issues des mondes populaires de la périphérie qui montent manifester à Paris deviennent des « radicaux » avec des gilets jaunes.

## **Conclusion**

Les ouvriers sans identification explicite à la classe à la fin du XX<sup>e</sup> siècle sont la très grande majorité d'entre eux. Ils se tiennent à l'écart des organisations syndicales et des partis de gauche, mais leurs parcours peuvent être parsemés d'actions ponctuelles, concrètes, localisées avec des engagés syndicaux qui ne sont pas très loin.

La distance politique est plus fortement marquée dans les classes populaires si l'unité de mesure est la prise de responsabilité. La sphère de la représentation publique est un espace social aux mécanismes d'exclusion, de sélection qui élimine socialement leur catégorie et politiquement leur classe. La cohérence du retrait apparaît alors dans un ordre social et démocratique qui propose la « remise de soi », la délégation de sa voix. La mise en représentation de soi parmi des candidats qui vous ressemblent si peu, tellement éloignés de ce que vous êtes est un frein. Se percevoir comme « faire-valoir » ou avoir sans cesse ce sentiment « de ne pas être à sa place » conduit rapidement à mettre fin à ce jeu de rôle de représentation.

Dans les années 90, fin des ouvriers, fin des syndicats, fin des grèves, le mot « fin » résonne pour rappeler un changement de contexte. Beaucoup de choses ne sont pas et ne peuvent plus être comme avant. Et un vent de nostalgie souffle, embellit et dramatise à la fois la fin de cet « avant ». En même temps qu'un changement de contexte, un changement de paradigme se joue. Tous les « sans-emplois » ne deviennent pas silencieux et isolés, il existe des espaces sociaux militants de ressources où certains se retrouvent et se mobilisent<sup>73</sup>. Il existe d'autres ancrages sociaux que le travail, d'autres proximités sociales, d'autres appartenances. Chercher un rapport simple trop déterministe, trop focalisé sur un seul univers social comme une identité uniquement liée au travail pour expliquer le rapport à la politique dans les milieux populaires rend aveugle sur une dynamique sociale et culturelle qui déborde et que nous allons retrouver dans d'autres espaces sociaux.

---

<sup>73</sup> COHEN V., DUNEZAT X., 2018, *Quand les chômeurs se mobilisent...*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Dans le monde du travail, en prise avec la brutalité « douce » du contexte libéral et réformiste, les registres d'interprétations oscillent entre la montée de l'individualisme<sup>74</sup> et la fabrique du sentiment de l'impuissance d'agir qui ont pu se répandre, mais sans atteindre tout le monde en son sein et sans contaminer tous les espaces sociaux. La reconnaissance d'une communauté des conditions sociales d'existence se fait aussi de proche en proche, avec des voisins, une connaissance du lycée professionnel, ou du groupe facebook qu'on s'étonne joyeusement de retrouver un samedi sur le rond-point à l'entrée de la ville, alors qu'on ne parle jamais de politique ni de syndicat et qu'on y regarde avec méfiance ceux qui arrivent en portant des drapeaux. Loin de la démocratie représentative, loin de la démocratie sociale<sup>75</sup>, cela ne les empêche pas de transformer leur dépit, leur colère, leur sentiment d'injustice en actions collectives publiques. Les changements successifs de focale en mobilisant une grande diversité de contextes, permettent d'appréhender le problème général qui consiste à mesurer la prise de distance ou la mise à distance de la scène politique dans les mondes ouvriers. Regardons à présent la place faite aux femmes.

---

<sup>74</sup> CORCUFF P., ION J., DE SINGLY F., 2005, *Politiques de l'individualisme. Entre sociologie et philosophie*, Paris, Editions textuels.

<sup>75</sup> ROUBAN Luc, 2019, *La matière noire de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, « Nouveaux Débats ».

## ANNEXE des enquêtes de terrain en mondes ouvriers

### 1/ Enquête sur le reclassement professionnel en 1987

15 entretiens auprès des ouvriers licenciés des ACB (mécanique industrielle) Nantes – un volet sur le rôle des syndicats

### 2/ Enquête sur la non-inscription électorale

Date septembre 1989 à janvier 1990

Commune de Saint-Sébastien-sur-Loire

Traitement cartographique à l'échelle du bureau de vote de l'abstention

333 questionnaires passés auprès d'habitants ne figurant pas sur la liste électorale des bureaux de vote les plus abstentionnistes

30 entretiens auprès de non-inscrits sur aucune liste électorale

### 3/ Enquête sur les attitudes politiques des ouvriers

- Dates de septembre 1992 à juin 1995. Département de Loire-Atlantique. 39 entretiens biographiques
- Suivi sur la longue durée de 5 ouvrièr.e.s du corpus initial (2 sphère privée, 1 sphère militante et 2 sphère amicale)
- Immersion et observation constante en milieu ouvrier
- Traitement statistique des données d'évolution de la population ouvrière
- Traitement statistique des données électorales sur le département

### 4/ Enquêtes ponctuelles sur les mobilisations ouvrières depuis les années 90

Carnets d'observation, déplacement sur les événements locaux de manifestations, occupations, piquets de grève (par exemple : Chantelle à Saint-Herblain en 1993-1994, Doux à Quimper , en 2012)

Observation participante à des manifestations diverses : les 1<sup>er</sup> mai, contre le réforme des retraites depuis 1995... accumulation de prises de notes, photos, tracts...

Entretiens en situation (prise de notes)

Archives personnelles de la presse locale

## Chapitre 2 – Place des femmes, des relégations accumulées

Le paysage de la vie publique, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle tend à montrer l'absence des femmes ou une présence très minoritaire. Le miroir inversé de la vie publique est celui de la vie privée où elles sont particulièrement présentes. Les deux sphères de la vie sociale et domestique sont en concurrence et quand la vie sociale est d'abord professionnelle que reste-t-il comme temps ? Schématiquement, dans une répartition de l'investissement entre des temps sociaux, familiaux, professionnels et « autre », les constats interrogent la place que ne prennent pas les femmes dans cet « autre » temps, qui ne serait pas celui du temps pour soi, ni celui des loisirs et de la consommation, mais serait celui d'un autre possible, d'une implication dans la vie sociale, collective jusqu'à l'exercice du pouvoir politique dans une démocratie représentative égalitaire. Les observations sans cesse renouvelées de la sous-représentation des femmes dans les espaces sociaux de la vie publique, en particulier dans les sphères politiques et du pouvoir, amènent à questionner d'éventuels mécanismes d'exclusion. Si l'accès à la vie publique, entendue comme une vie hors de la famille et du travail, est un signe d'égalité conquise ou d'émancipation, les constats sont assez alarmants. Et l'absence des femmes dans la vie publique, dans un environnement politique qui affiche l'égalité, apparaît comme le reflet d'un ordre socio-sexué difficile à contrer ou d'une organisation qui, au mieux, propose une place limitée, contrôlée qui finit par se heurter aux principes de liberté et d'égalité, en particulier quand des femmes exigent une place effective<sup>1</sup>.

Mes enquêtes qui portent sur la place des femmes dans la vie associative et dans la ville et celles que j'ai menées auprès de femmes candidates ou élues aux élections locales en Finistère depuis 2001<sup>2</sup> vont me permettre d'aborder ces questions.

Pour commencer la focale est mise sur le temps social qui se situe entre le travail et la maison et l'usage collectif qui peut en être fait. Il importe de discuter ce qui hiérarchise l'ordre sexué dans les temps sociaux libres qui permet d'avoir « un retour sur investissement », avec d'un côté un pôle qui concerne la représentation publique et le pouvoir qui est valorisé et est plutôt occupé par les hommes, et de l'autre celui des solidarités sans profit économique, plus social, moins valorisé qui est plutôt occupé par les femmes. Il s'avère que pour les femmes, les espace-temps sont décloisonnés, poreux et que cela a des incidences sur leur manière de vivre. Entre

---

<sup>1</sup> BARD C., BAUDELLOT C., MOSSUZ-LAVAU J., 2004, *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, Ed. La Martinière.

<sup>2</sup> Se référer à la liste des enquêtes en Annexe.

le travail et la maison il reste peu de place pour une activité autre et de surcroît leurs choix sont fléchés vers l'utile, comme on le voit dans le milieu associatif où leur activité s'oriente au service de la famille, des enfants. Elles sont encore trop souvent réassignées à leur rôle de mère et l'organisation sociale et la division sexuelle des tâches les incitent à entrer dans la gestion et l'animation des associations à orientation socio-éducative.

L'incitation, voire l'injonction à la présence des femmes en politique après leur en avoir longtemps barré l'accès sont interrogées. Et nous verrons que cette vie associative « discrète » dans la vie publique mais efficace et essentielle dans la vie sociale, peut être un strapontin à la vie politique. La loi<sup>3</sup> et l'exigence de parité dans les sphères du pouvoir économique et politique déplacent dans un premier temps les projecteurs sur la vie associative qui devient un vivier de « recrutement ». Comment se passe le transfuge entre un monde où elles sont acceptées, où elles ont pris des places construisant leur légitimité et un monde où une loi est là pour accompagner la transition vers une représentation démocratique paritaire ?

Avec une lecture/analyse dans la sphère politique qui a été longtemps interdite aux femmes, y compris après l'obtention de leur droit de vote et d'éligibilité, nous verrons, avec l'exemple de la loi sur la parité en France, que même avec la parité se rejouent certains mécanismes d'assignation des rôles socio-sexués. On retrouve deux pôles avec d'un côté un ordre répressif/oppresseur à bas bruit, et invisibilisé car allant de soi, celui de l'ordre sexué, et de l'autre, un ordre progressiste/réformé et conquis dans un cadre démocratique qui prône l'égalité. Mais cet horizon égalitaire se heurte à la fois à une certaine réticence des femmes et à une forte résistance des hommes : une réticence à prendre le pouvoir pour les unes et une résistance à en partager même une parcelle pour les uns. Et l'absence des femmes sur la scène politique apparaît alors comme le résultat lisible de forces sociales en tension dans le paysage démocratique.

## **2.1- En dehors de la famille et du travail**

Une observation de l'absence des femmes dans l'espace public tend à s'imposer si on regarde uniquement du côté des organisations traditionnelles comme les syndicats et les partis politiques, ce qui amène à laisser passer « en dessous des radars » tout un pan de la vie sociale

---

<sup>3</sup> Loi n° 2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

collective. Il existe pour les femmes une porte d'entrée discrète, acceptable, admise de l'accès à la sphère publique en dehors de la famille et du travail, dans le tissu associatif.

Pour comprendre l'absence des femmes dans l'espace public, il convient de faire un détour par une lecture des « choix » que font certaines d'entre elles d'être dans ces segments d'espaces associatifs où elles défendent des positions sur des enjeux sociaux qui les concernent. Que ce soit dans le monde associatif, dans l'accompagnement de politiques locales de proximité ou même au sein d'associations de femmes, l'objectif est de situer les limites de la transgression d'un ordre sexué<sup>4</sup>, c'est-à-dire celles où commence leur action quand il s'agit d'exiger de prendre en compte la question de l'égalité femmes-hommes.

Dans cet entre-deux famille/travail, un espace social avec les associations aux cadres institutionnels souples ouvre des possibles. Comment les femmes s'inscrivent-elles dans cette vie collective ? Comment trouvent-elles le chemin de leur autonomie pour s'affirmer et se sentir légitimes pour jouer des rôles de porte-parole voire de représentantes en démocratie ?

#### *Une vie associative « près de la maison »*

Le monde associatif, collectif est un espace de la vie publique souvent considéré comme secondaire par le politique qui l'appelle « société civile », mais il apparaît essentiel dans sa dimension sociale. Entre bénévolat et salariat « bon marché », entre subventions publiques et collectes de fonds privés ou « vente » de service sans but lucratif, c'est un monde d'arrangements, d'ajustements, d'équilibres, de négociations et d'arbitrages, qui fonctionne pour l'intérêt de toutes et tous et qui relève par certains aspects de l'intérêt général. Les actrices et acteurs qui y interagissent le font sur la base d'actions concrètes, d'utilité sociale avec une dynamique spécifique de proximité qui, nous le verrons pour les femmes, est souvent liée à la vie du foyer.

Tout d'abord voyons quelques données pour indiquer que cet espace social concerne presque un tiers de la population. En 2016 30,9% de la population adhère à une association (hors syndicat, groupement professionnel et parti politique), 30,6% d'hommes et 31,2% de femmes<sup>5</sup>. Mais si on élimine le sport, le taux d'adhésion tombe à 8% pour les hommes alors qu'il reste à

---

<sup>4</sup> SENAC-SLAWINSKI R., 2007, *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le lien social ».

<sup>5</sup> BURRICAND C., GLEIZES F., 2016, « Trente ans de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », division Conditions de vie des ménages, Insee, *INSEE Première*, n°1580, janvier 2016.

15,4%<sup>6</sup> pour les femmes. Pourquoi sont-elles deux fois plus nombreuses que les hommes ? Est-ce parce qu'on leur laisse plus de place ou parce qu'elles y trouvent mieux leur place ?

Autour du centenaire de la loi de 1901, un contexte favorisant une dynamique de production de travaux empiriques sur les associations a engendré un ensemble d'enquêtes montrant que les femmes bien que deux fois plus présentes que les hommes sont moins souvent présidentes<sup>7</sup> que les hommes, y compris dans les associations où elles sont majoritaires<sup>8</sup>.

La présence des femmes dans la vie associative semble également aller de pair avec un itinéraire lié aux temporalités personnelles et familiales. L'enquête de l'INSEE de 2016 porte sur la population des plus de 16 ans et montre qu'une activité dominante (si on tient compte de la pluri-adhésion) et un *continuum* selon l'âge sont lisibles. En commençant par le sport, les loisirs, la culture, dans la première période de la vie sociale, puis les associations de défense des droits et intérêts communs (parents d'élèves, associations de consommateurs, de locataires...), l'éducation (soutien scolaire...), pour terminer par les clubs du 3<sup>ème</sup> âge ou toutes sortes d'activités séniors et tout au long de leur vie selon leur « sensibilité » des associations religieuses, de protection de l'environnement et plus exceptionnellement des associations de femmes ou féministes...

De même, une enquête menée dans deux quartiers différents de Brest<sup>9</sup>, l'un d'habitat social, l'autre de pavillonnaire populaire montre que les pratiques associatives oscillent en fonction des besoins et sont à durée limitée et successives dans leur parcours de vie. Elles commencent par une activité d'usagère quand elles sont plus jeunes, puis dans l'association de crèche parentale, de parents d'élèves et/ou du club sportif, des loisirs de leurs enfants car avec les enfants, la vie familiale déborde de la maison, à l'école (sollicitation pour l'accompagnement des sorties scolaires, association de parents d'élèves...), dans le quartier ou le village (gestion bénévole des clubs de sport ou d'animation socio-culturelle, musique...). Les parents sont incités à s'impliquer pour la pérennité de l'activité. En plus de la cotisation, les associations leur demandent une sorte de paiement « en temps disponible ». Les femmes répondent plus souvent à ces sollicitations en accompagnant les enfants à l'école, en les déposant à l'entraînement sur le parking de la salle de sport.

---

<sup>6</sup> Source : INSEE, enquêtes SRCV-SILC. Les données de l'enquête 2018 ne sont pas encore ouvertes au public.

<sup>7</sup> DENEFLÉ S., ROUX N., 2001, « Le militantisme associatif : engagement féminin et masculin », *Libre prétexte*, Nantes, Éd. LESTAMP, pp.22-33.

<sup>8</sup> TABARIES M., TCHERNONOG V., 2005, « Les femmes dans les associations. La non-mixité des bureaux, reflet de centres d'intérêt différents ou modalité d'accession aux responsabilités pour les femmes ? », *RECMA, Revue internationale de l'économie sociale*, vol.297, n°3, pp.60-81.

<sup>9</sup> ROUX N., 2004, « Participation à la vie collective et à la vie politique : enquête dans deux quartiers de Brest », communication *Cours public Démocratie et citoyenneté*, Éducation permanente-UBO, Brest.

Au sein d'un programme coordonné par Sylvette Denèfle<sup>10</sup>, une rencontre s'est tenue à Brest dont le thème était l'engagement dans le monde associatif, politique et dans le bénévolat où « les engagements comme pratiques sociales [étaient] analysés sous le prisme des théories sur le genre. Il [s'agissait] moins d'ouvrir des poupées gigognes emboîtées, que de relier entre eux des mondes sociaux trop souvent étudiés de façon juxtaposée et de penser le monde social avec des sphères en interaction dans un espace-temps commun qui se nourrissent réciproquement. » Le monde associatif et la pratique du bénévolat, par exemple, se situent dans cette continuité, dans les espaces d'entre-deux d'une organisation de vie reliant les trois points travail-famille-cité.

La présence des femmes dans ces espaces sociaux est tiraillée entre un devoir moral et la satisfaction d'un besoin. L'accès au service à bas coût peut dépendre du travail bénévole du plus grand nombre quand les collectivités publiques s'engagent uniquement sur la mise à disposition de l'équipement par exemple. Ces « arrangements » entre équipement public et travail gratuit<sup>11</sup> sont complémentaires et donnent accès à l'activité sportive, culturelle à moindre coût, et parfois à des services plus sociaux et solidaires qui ne passent pas uniquement par l'aide sociale officielle, publique. Il existe une solidarité constante qui s'appuie sur le travail bénévole, gratuit, souvent de femmes : soutien scolaire, épicerie solidaire ou distribution alimentaire, vestiaires ou clubs d'échanges de vêtements souvent d'enfants ou d'équipements de puériculture...

Au travail bénévole des mères de famille, des femmes retraitées, anciennes travailleuses du secteur de l'éducation, de la santé et du social, s'ajoutent celui, sans contrat de travail, des services civiques ou volontaires, un stage de formation, celui avec contrats aidés et enfin des salariées plus ou moins permanentes, en CDD ou agentes de la collectivité, à temps partiel et parfois complet. Une sorte de *continuum* du travail social commence avec le travail domestique, passant par le bénévolat et toutes sortes de statuts intermédiaires au salariat, et allant jusqu'au salariat privé ou public dans un secteur où on compte une surreprésentation des femmes. On observe ici en pratique avec la porosité, la complémentarité au sein d'un espace assigné aux femmes, la limite sociale de l'estime portée à leur travail, à leur rôle, à leur fonction, à leur implication. Mais surtout quand elles sont présentes, c'est un engagement utile à leur famille et à proximité du domicile.

---

<sup>10</sup> DENEFFLE S., 2003, *Multidisciplinarité et théories des études sur le genre*, rapport ACI « Terrains, Techniques, Théories. Travail interdisciplinaire en Sciences humaines et sociales », novembre 2003, Ministère délégué à la Recherche et aux nouvelles technologies.

<sup>11</sup> SIMONET M., 2018, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Ed. Textuel.

Quand l'activité associative entre dans la vie des femmes, elle est souvent proche de la sphère privée, à proximité du logement, et les femmes même pour leurs propres activités ne s'éloignent pas trop du quartier, en particulier dans l'habitat social, alors que les habitantes du pavillonnaire se déplacent plus dans la ville<sup>12</sup>. Dans notre enquête, les femmes de l'habitat social sont apparues au final un peu plus insérées dans la vie associative que celles du pavillonnaire car ces dernières n'ont pas un accès immédiat à un centre social ou une maison de quartier dans leur proximité immédiate. Mais d'autres variables déterminantes s'imposaient comme leur taux d'activité, leur âge<sup>13</sup> et celui de leurs enfants plus ou moins autonomes quand ils vivent encore au domicile familial.

Si le monde associatif est celui de la mise en visibilité publique de certaines femmes, nous retenons que c'est lié à leurs activités utiles aux autres, gratuites et ancrées localement. Comme si elles transféraient, dans l'espace public, l'abnégation dont elles font preuve dans l'espace privé, ce qui leur vaudrait une certaine reconnaissance morale, parfois publique, quand un élément/événement contextuel oblige à porter une attention politique à la dimension sociale de la cité. Et nous allons voir qu'il existe quelques villes et collectivités qui affichent cette attention en choisissant une politique en actes et des projets concrets pour l'égalité femmes-hommes.

### *L'accompagnement des politiques locales de proximité*

L'échelle de l'attention politique portée aux femmes, au sens de l'intervention politique, de l'action politique concrète, est l'échelle locale : celle des communes en charge des écoles, des subventions aux associations, des centres sociaux et des maisons de quartiers, c'est-à-dire les espaces « naturels » où évoluent le plus les femmes usagères et bénévoles. Et on peut se demander si l'accompagnement des politiques locales, municipales à la participation des femmes, comme support du maintien de la cohésion sociale répond bien à une politique d'égalité ou au contraire les réassigne encore plus à leur rôle social.

Sur fond de consensus « politiquement correct » où tout le monde est pour l'égalité femmes-hommes ou selon l'idée que l'égalité serait advenue et qu'il n'y a rien à faire de particulier au XXI<sup>e</sup> siècle, très peu de collectivités et de villes affichent en France une réelle prise en compte de la dimension du genre en ce qui concerne la gestion de la cité. Prenons comme critère de lisibilité et d'implication, la signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes

---

<sup>12</sup> ROUX N., 2004, op.cit.

<sup>13</sup> ROUX N., 2014, « Engagements au féminin et âge de la vie », communication au *Symposium Temporalité et âge de l'engagement*, Brest.

et les hommes dans la vie locale<sup>14</sup>, qui existe depuis 2004. Cette dernière engage les collectivités à envisager toutes leurs politiques locales en prenant en compte la dimension du genre, que ce soit en matière économique, sociale, culturelle ou d'urbanisme. Au recensement de 2017, en France, 268 collectivités étaient signataires : 200 communes, 21 communautés de communes, 25 départements et 15 régions. La France représentait 6,8% des 985 signataires européens en 2010 et 15,9% des 1688 signataires en 2017, la plaçant en deuxième position des pays ayant le plus de signataires derrière l'Italie. Mais plus qu'un classement entre les différents pays d'Europe, ces données permettent de mesurer une relative diffusion de la problématique d'égalité femmes-hommes auprès d'un nombre restreint d'élus locaux sensibilisés à travers la signature de la Charte mais qui révèle une dynamique lente, réelle localement et plutôt urbaine. En Bretagne 3 des 4 départements sont signataires, tout comme la région elle-même. En Finistère, la ville de Quimper et la communauté de communes Brest Métropole sont dans la liste. Cette dernière a signé en 2009 et avait sollicité l'équipe du LABERS (LABoratoire d'Etudes et de Recherches Sociologiques)<sup>15</sup> pour effectuer un premier état des lieux de la prise en compte du genre au sein de la collectivité que ce soit au niveau des agent.e.s ou des politiques mises en œuvre pour les habitant.e.s. En 2020, le site internet de la collectivité affiche par ordre de rubriques : Accueil > L'action publique > Vivre ensemble > Assurer l'égalité des chances, avec une sous-rubrique « égalité femmes-hommes »<sup>16</sup> au côté de deux rubriques sur le handicap. S'il faut effectivement passer une succession de pages sur le site pour trouver l'information, il convient de souligner que leur dernier rapport rend compte d'un long travail en interne avec, par exemple, une rubrique présentant « Quelques chiffres sur les formations / sensibilisations »<sup>17</sup> qui fait l'inventaire du nombre d'agents formés au cours de ces dernières années. En 2016, 12 d'entre eux ont suivi un module intitulé « Concevoir et mettre en place des actions et projets égalitaires pour les habitant.e.s ». En 2017, ils étaient 15 au module « Egalité professionnelle et enjeux de la mixité dans les métiers », 12 à celui sur la « Communication sans stéréotype de sexe » et 19 à celui intitulé « Agir contre les violences sexistes et sexuelles dans le cadre du travail ». Ce dernier a été suivi en 2018 par 40 agents. Les « temps forts égalité femmes-hommes » ont mobilisé 90 agents en 2018.

---

<sup>14</sup> <http://www.charter-equality.eu/the-charter/le-texte-de-la-charte-en.html?lang=fr>

<sup>15</sup> DEROFF M-L., ROUX N., 2013, « La prise en compte du genre au sein d'une collectivité territoriale », dans MARIUS K. et Yves RAIBAUD Y. (dir.), *Genre et construction de la géographie*, Pessac, Ed. Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine, pp.95-108.

<sup>16</sup> Source : <https://www.brest.fr/vivre-ensemble/assurer-legalite-des-chances/egalite-femmes-hommes-1843.html>

<sup>17</sup> Extrait de *Brest Métropole, terre d'égalité, Plan d'action Egalité Femmes hommes*, avril 2019, p.14

Si un certain nombre d'agent.e.s finissent par être « sensibilisé.e.s », elles.ils ne le sont pas tou.te.s. Le chemin est mesuré de façon progressive depuis 2009 car il reste toujours à convaincre pas à pas de l'intérêt et de la particularité de cette question qui vient en concurrence avec celles de la pauvreté ou de la diversité.

D'autres collectivités font figurer la question de l'égalité dans une rubrique « discriminations » parmi les autres. Et enfin certains sites, comme celui de la métropole de Rennes, ont un moteur de recherche qui au terme « égalité » fait apparaître en premier « égalité femmes-hommes », son plan d'action depuis 2013, son actualité et un label renouvelé, 10 ans après l'avoir obtenu pour la première fois : « En 2018, le label Afnor sur l'égalité professionnelle a été renouvelé pour la Ville. Ce label distingue les bonnes pratiques en la matière ». Et si on poursuit les investigations sur ce label, là aussi, comme pour les signataires de la Charte, on s'aperçoit que la liste, datant de 2014, des organismes labellisés, disponible sur le site du Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations est assez courte. Finalement pour les collectivités, les entreprises, à trop regarder celles qui affichent une intention ou une revendication politique égalitaire, on tend à oublier que 90% laissent ou maintiennent à distance des femmes.

Signer la Charte, monter un dossier pour obtenir un label représentent un travail, surtout dans leur mise en œuvre alors qu'il y a sûrement de multiples autres priorités au niveau local. L'enquête fait apparaître que la dissémination n'est pas le fait d'une politique locale cohérente mais le résultat d'initiatives d'actrices, agentes, animatrices, bénévoles parfois soutenues par la collectivité ou qui parviennent à se faire entendre. Il y a un cadre, une institution mais il ne se passe rien en actions sans « porteuses du projet »<sup>18</sup> qui restent peu nombreuses. Quand certaines collectivités ou associations insistent pour dire qu'elles luttent contre toutes les inégalités et/ou les discriminations incluant celles de genre, elles tendent à réduire toutes les inégalités à une explication commune, unique, lissante, pour ne pas risquer de passer pour féministes. La lutte contre toutes les discriminations élargit la revendication d'égalité et rend moins visibles les inégalités entre les femmes et les hommes.

On peut se demander alors quelles actions publiques sont promues pour l'égalité entre les femmes et les hommes, dans l'espace public, dans les services, etc. ? Celles de luttes contre les violences, les harcèlements et par conséquent des politiques du droit à la protection des

---

<sup>18</sup> Comme par exemple Jocelyne Bougeard, élue conseillère municipale à Rennes en 2001. Elle a présidé la Commission pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) dont elle est désormais Vice-présidente. Elle est membre du Haut Conseil à l'Egalité depuis 2013.

personnes victimes... mais le financement des stages de *self-défense* non-mixtes, par exemple, n'a pas la même légitimité.

La politique locale dans les quartiers qui, pendant des décennies, a consisté à accompagner et à répondre aux demandes des femmes sur leurs problèmes quotidiens, concrets qui relèvent souvent de questions sociales en lien avec la famille<sup>19</sup> est importante mais conduit à une victimisation peu propice à l'engagement et à l'*empowerment*. Et les politiques publiques, locales qui se situent à l'interface la plus pertinente de l'accès à ce public des femmes, apportent des réponses à leurs besoins mais trop souvent les réassignent à leur rôle sexué y compris au sein de la famille<sup>20</sup>. Il est probable que cela ralentisse une prise de conscience des femmes et des hommes et que cela serve le maintien de l'ordre sexué. Dans ce cadre, les politiques locales de proximité favorisent peut-être la participation mais ne contribuent pas forcément à élargir le spectre de leurs activités et leur présence active dans l'espace public.

L'égalité comme horizon sur les frontons de toutes les mairies et de nos institutions reste relative pour les femmes car nos sociétés résistent à cette idée et surtout regardent ailleurs.

Pour aboutir aux différents changements qui s'inscrivent dans la loi, il a toujours fallu mener sur tous les fronts (privé, travail, public) une mobilisation, un mouvement pour accompagner une légitimation de la présence des femmes et plus largement une légitimation des politiques visant à établir l'égalité. Des femmes engagées, minoritaires parmi les minoritaires du tissu associatif, doivent sans cesse rappeler à toutes qu'il ne s'agit pas d'établir des « bonnes pratiques » mais bien de mener un combat politique.

### *Le rôle des associations de défense des droits des femmes*

Entre injonctions sociales, politiques contradictoires et prises de positions paradoxales, nous ne pouvons qu'observer en premier l'absence des femmes, puis parfois des glissements vers une implication associative dans une sphère en dehors du privé et du travail qui prend de multiples visages mais surtout « près de la maison ». Ces engagements viennent parfois se heurter ou heurter ceux de militant.e.s ancré.e.s dans la défense de la cause des femmes. La littérature sur les associations féministes et de femmes est de plus en plus importante ces dernières années<sup>21</sup>.

---

<sup>19</sup> FAURE S., THIN D., 2007, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, n° 78(2), pp.87-106.

<sup>20</sup> COMMAILLE J., 2001, « Les injonctions contradictoires des politiques publiques à l'égard des femmes » dans LAUFER J., MARY C., MARUANI M. (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF, pp.129-148.

<sup>21</sup> « Associations féministes », 79 références pour ces trois dernières années dans Cairn.

Mais nous l'avons vu précédemment, si une certaine proportion de femmes est présente dans les associations, très peu s'engagent dans les associations de femmes ou féministes.

Il ne s'agit pas ici d'effectuer un classement, ni même de dresser les contours de ce qu'est une association féministe<sup>22</sup>, ni de faire un historique de l'évolution du mouvement ou du tissu associatif<sup>23</sup> mais seulement d'éclairer des mondes associatifs pluriels avec des femmes qui ne sont pas seulement femmes, mais mères, sportives, artistes, entrepreneures... Dans cette pluralité, certaines adhérentes sont féministes, d'autres pas. Certaines l'affirment, d'autres le rejettent y compris à l'intérieur d'une association de femmes quand celle-ci n'a pas explicité dans ses statuts l'engagement féministe. Pour étayer ce propos, les enquêtes, les observations, la littérature en sciences sociales ne manquent pas puisque, face à l'analyse des pratiques collectives de femmes, la question d'un positionnement féministe vient toujours presque inévitablement se poser dans des contextes et une actualité où liberté et émancipation se disputent autour d'une lutte avec ou sans étiquette féministe, même si cette dernière peut sembler plus assumée dans l'espace public. L'association *Osons le féminisme* émerge en 2009, regroupe des femmes déjà engagées en politique et féministes. La même année, le féminisme devient même un produit marketing avec la naissance du magazine « Causette », dirigé par des hommes, qui tentent de prendre un créneau éditorial féministe, critique, « au ton décalé ». Mais la surface médiatique ne fait pas l'engagement politique féministe.

Une succession d'enquêtes de terrain menées sur le territoire de Bretagne me permet de faire une analyse rétrospective sur 20 années d'observation participante et donne surtout à comprendre un non-engagement féministe de femmes. Le dynamisme de la région Bretagne et du département du Finistère signataires de la charte européenne, nous l'avons vu, donne l'occasion de participer à différents événements comme les biennales de l'égalité Femmes-Hommes en Bretagne qui sont autant de rencontres et de croisements de femmes engagées sur un panel d'actions très diverses. Ce fut l'occasion dans la première décennie des années 2000 d'échanger régulièrement avec des membres d'associations et de réseaux de femmes entrepreneures, de cadres<sup>24</sup> qui n'affichent pas un engagement féministe, mais un engagement de femmes pour d'autres femmes dans la même situation de classe et qui ont fait ou font l'expérience de la différenciation de sexe. Elles fabriquent des solidarités autour de pratiques,

---

<sup>22</sup> DUSSUET A., FLAHAULT É., LOISEAU D., 2013, « Le genre est-il soluble dans les associations féministes, Introduction », *Cahiers du Genre*, 55(2), pp.5-17.

<sup>23</sup> ROCHEFORT, F., ZANCARINI-FOURNEL M., 2005, « Du féminisme des années 1970 aux débats contemporains », dans MARUANI M., *Femmes, genre et sociétés: L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp.345-355.

<sup>24</sup> Par exemple les associations Entreprendre au féminin en Bretagne (EAFB), Ell' à Brest.

de savoirs pour lever les freins à leur promotion. À la question : « êtes-vous féministe ? » posée à différentes adhérentes, les réponses ont varié d'un « oui, sans le dire », à « non, pas du tout ». Celle qui ne veut pas le dire souligne, pour elle, la mauvaise image du féminisme mais elle considère que son activité pour « percer le plafond de verre est féministe ». La seconde souligne son adhésion pour des raisons pragmatiques, elle trouve là un réseau de femmes qui ont de l'expérience dans les entreprises locales et qui connaissent les acteurs « qu'il faut » pour avancer. Pour elle, c'est d'abord un réseau professionnel. L'on touche peut-être ici dans un même univers social ce qui fait les limites ou les bords du politique. La limite se situe-t-elle entre celles qui instrumentalisent, saisissent des opportunités pour elles et celles qui le font pour des raisons plus politiques, pour elles et les autres ? Mais le fait qu'elles se côtoient n'est-il pas le vecteur possible d'une prise de conscience ? L'affichage collectif, associatif est déjà une affirmation de femmes en lutte pratique contre les inégalités de sexe, mais cela ne fabrique pas immédiatement une lutte politique et elles préfèrent se tenir à distance des féministes. Une partie d'entre elles ne participent jamais aux événements locaux du 8 mars ou du 25 novembre, par exemple.

L'engagement féministe des adhérentes à l'intérieur d'une association féministe est lui aussi très divers. Prenons par exemple une association féministe, s'il en est, qui a largement pignon sur rue, et une forte reconnaissance institutionnelle : le Mouvement Français pour le Planning familial. Il ne s'agit pas ici de reprendre 50 ans d'histoire<sup>25</sup>, juste de témoigner de cette diversité au moment de la reconstitution d'un groupe local à Brest en janvier 2016. Les premières réunions ont rassemblé des militantes féministes brestoises de diverses générations, dont certaines étaient au planning dans les années 70, d'autres à sa réouverture en 2000 et enfin certaines y étaient encore il y a un an, avant qu'une crise locale ne conduise à la fermeture de la permanence brestoise. Si un quart des participantes à la réunion de relance étaient familières de cette association, toutes les autres évoluaient dans d'autres espaces féministes plus ou moins radicaux, mais toutes étaient d'accord sur l'idée qu'il ne pouvait pas, ne pas y avoir de groupe local du planning à Brest<sup>26</sup>. Deux ans pour apprendre à se connaître, apprendre à parler la même langue, à expliciter les points de vue, les intentions, des formations, des sujets qu'on met de côté comme la prostitution et le port du voile, car avant de se disputer sans jugement, il faut peut-être se connaître... Il y a certes un clivage de générations, mais aussi social, des retraitées aux revenus divers, des étudiantes, des chômeuses, des actives dans le secteur social ou de

---

<sup>25</sup> Mouvement français pour le planning familial, 2006, *Liberté, sexualités, féminisme : 50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes*, Paris, La Découverte.

<sup>26</sup> L'association du Finistère est composée de quatre groupes locaux, Douarnenez, Concarneau, Morlaix et Brest.

l'éducation. Il y a aussi une diversité de capital militant avec des primo-engagées, des pluri-engagées et de sexe, quelques hommes et de genres cis, trans, non-binaire... Dans cette diversité, toutes n'ont pas les mêmes références, les mêmes expériences, les mêmes raisons de rejoindre le planning. Une primo-engagée de presque 60 ans est contente d'annoncer son absence à la permanence en raison du mariage de son fils et n'a pas compris la diatribe anti-mariage d'une autre militante. Elle reviendra plusieurs fois sur le sujet en disant qu'« ici on n'a pas le droit de parler de ce qui nous touche ». Quatre ans après la relance du groupe, quelques visages du départ sont toujours là en 2020, mais le groupe de bénévoles vit un certain *turn-over* surtout parmi les plus jeunes, plus mobiles pour les études, le travail ou le réinvestissement dans d'autres engagements « plus affinitaires ». Des féminismes se côtoient mais, dans la vie du groupe, le débat politique de fond vient après la réponse aux demandes pratiques et concrètes. Il y a une unité sans condition dans l'action d'intervention, d'accompagnement, de sursaut d'indignation<sup>27</sup> et dans l'événementiel en particulier du 25 novembre et du 8 mars quand l'énergie est là. Ce dernier événement est aussi porté par les collectivités locales et beaucoup d'organisations associatives, syndicales, partisans où se lit toute la pluralité d'une dynamique que fédère l'égalité femmes-hommes au-delà des cercles féministes mais limitée à un cercle militant dans chaque organisation. Que ce soit en interne aux organisations et en externe, le rapport au féminisme est clivant.

Les associations qui « épousent » la « cause des femmes » se trouvent au cœur de toutes les tensions sociales combinant les dimensions de génération, race, classe et sexe. L'article de Marion Charpenel<sup>28</sup> analyse comment, à partir d'un événement, le meurtre le 4 octobre 2002 de Sohane Benziane, 17 ans, brûlée vive dans un local à poubelle de la cité Balzac à Vitry-sur-Seine, des « non-engagées » s'engagent au côté/avec des personnes qui ont eu ou ont déjà des engagements anti-raciste, syndicaliste lycéen, habitant.e.s de quartier. Lors des discussions, elles vont rapidement opposer les femmes « qui se battent pour survivre, celles qui habitent en cités » à « celles qui se battent pour la parité ». Ajoutons à cela un contexte médiatique délétère sur le port du voile et tous les ingrédients sont réunis pour montrer les éléments qui empêchent de trouver une certaine unité qui pourrait se traduire en aspiration à une certaine représentativité sur la scène politique pour défendre la cause des femmes.

---

<sup>27</sup> Comme par exemple l'appel à manifestation du 10 juillet 2020 dont le communiqué d'appel commence ainsi : « 3 ans après #Metoo, au lendemain de l'annonce, lundi 6 juillet, de la composition du nouveau gouvernement, nous sommes sidérées, écoeurées, insultées, en colère par les nominations de Darmanin et Dupond-Moretti comme ministres. LA HONTE ».

<sup>28</sup> CHARPENEL M., 2012, « Quand l'événement crée la continuité. L'intégration de Sohane Benziane dans les mémoires féministes en France », *Sociétés contemporaines*, n°85, Presses de Sciences Po, pp.85-109.

Les associations sont un espace social pluriel et un univers social paradoxal de socialisation publique pour les femmes. C'est un lieu de socialisation collective mais trop souvent dans la continuité des assignations de rôle de sexe. C'est un lieu de prise d'autonomie, d'un « faire en plus » qui donne de la surface sociale mais qui reste en dehors des principaux lieux de décision et de pouvoir. Du côté des institutions ou du pouvoir local quand les collectivités affichent des politiques d'égalité femmes-hommes, elles offrent un cadre favorable au développement d'actions, concrètes et de pratiques, peu visibles car la lutte contre l'ordre sexué est une course de fond pour faire bouger les mentalités, les représentations sociales stéréotypées. Et il suffit d'un changement d'équipe municipale, de la mutation professionnelle d'une porteuse du projet pour fragiliser la dynamique.

Malgré toutes les limites évoquées, cet espace social est une fenêtre qui rend visible des femmes engagées dans la vie publique et leur donne une surface sociale. Et nous verrons que si la scène politique (listes en constitution, organisations partisans) va « chercher » des femmes dans le milieu associatif, elle ne s'adresse pas aux plus féministes ni aux plus militantes déjà présentes au sein des partis mais à des femmes à distance qui seront exposées à un processus d'acculturation au sein du jeu de la démocratie représentative.

## 2.2- L'entrée dans la vie politique

La loi sur la parité en France va créer un moment particulier et introduire un grain de sable dans l'engrenage du mécanisme de l'élimination des femmes. C'est une réelle opportunité pour comprendre le sexisme latent et permanent sur la scène politique française et la résistance des hommes au fait de faire une place aux femmes en mobilisant une perspective socio-historique sur le droit de vote qui donne à lire un environnement culturel peu favorable à l'idée de l'égalité citoyenne entre les femmes et les hommes.

Quand la loi imposant la parité est votée, la jeune association brestoise *Rien sans elles*<sup>29</sup> se propose d'en accompagner la promotion auprès des femmes dans le Finistère, avec les élues déjà en poste pour inciter d'autres femmes à se présenter aux municipales qui suivent et promouvoir l'engagement politique local. Ce sera pour moi une dizaine d'années d'observation participante jusqu'à la dissolution de l'association en 2011. Depuis, le travail de recherche par la collecte de données se poursuit à chaque échéance électorale. Au fil des actions, *Rien sans*

---

<sup>29</sup> ROUX N. (dir), 2004, *Rien sans elles, de la parité en politique*, Nantes, Éd. L'Atalante.

elles rejoindra un réseau d'associations et deviendra une antenne locale du réseau national *Elles Aussi*<sup>30</sup>. Le regroupement associatif qui se présente comme transversal ou plus neutre que les organisations partisans s'impose comme un cadre possible pour inciter des femmes à se présenter comme candidates aux élections car les militantes et les élu.e.s déjà en poste savent que le chemin est semé d'embûches.

Avec la parité, les lignes de partage et les limites sur l'absence des femmes dans les assemblées gouvernantes traversent d'autres considérations que le fait de défendre l'égalité. Après avoir observé leur réticence à l'égard des organisations syndicales dans le monde du travail, leurs choix associatifs pragmatiques neutres, utiles à toutes et tous dans la société civile, l'obligation de parité apparaît comme une exigence paradoxale à leur rencontre qui leur demande une visibilité plus marquée politiquement et de se présenter comme candidates à des élections démocratiques tout en ayant été maintenues à distance de la vie politique.

Un premier état des lieux est nécessaire pour comprendre les ressorts qui ferment automatiquement les portes et éliminent les femmes du paysage politique. La question est largement abordée par toutes les sciences sociales<sup>31</sup>, à partir d'un constat statistique sans cesse renouvelé de leur sous-représentation depuis qu'elles sont éligibles en 1945.

Quand j'enquêtai sur les mondes ouvriers puis les associations, entre 1995 et 2000, le débat sur la parité n'interpellait pas particulièrement le « grand public ». Par contre, il était extrêmement tendu, entre des femmes, figures intellectuelles et médiatiques<sup>32</sup>. Une situation dont Geneviève Fraisse se félicite pour toutes, dix ans plus tard : « Ainsi le désaccord m'a paru bon signe : nous étions assez nombreuses pour n'être pas d'accord. L'espace public en se faisant l'écho de la controverse, accréditait un peu plus la pénétration des femmes dans la fabrique de l'histoire »<sup>33</sup>. Ce débat franco-français philosophique et politique oppose la parité, réduite à l'idée de quotas, à un universalisme intangible. Mais avec la parité il s'agissait bien d'assumer

---

<sup>30</sup> Leur site qui redevient actif à chaque échéance électorale affiche « Fondée en 1992 par six associations féminines\*, *Elles aussi* est une réunion d'associations de femmes d'origines très diverses, de rayonnement à la fois national et local, autour d'un objectif commun : Promouvoir la parité dans toutes les instances élues. »

\* *Associations fondatrices : l'ACGF (Action Catholique Générale Féminine), l'AFD (l'Alliance des Femmes pour la Démocratie), la FACM (Fédération des Associations des Conseillères Municipales et Femmes élues), Femmes d'Alsace, Grain de Sel Rencontres, l'UFCS (Union Féminine Civique et Sociale).*

<sup>31</sup> Pour n'en citer que quelques-unes par ordre des années de publication : GUILLAUMIN C., 1992, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes ; RIOT-SARCEY M., 1994, *La démocratie à l'épreuve des femmes*, Paris, Albin Michel ; DEL RE A., HEINEN J., (dir.), 1996, *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe*, Paris, L'Harmattan ; MOSUZ-LAVAU J., 1998, *Femmes/hommes. Pour la parité*, Paris, Presses de Sciences Po ; SINEAU M., 2001, *Profession Femme politique, sexe et pouvoir sous la cinquième république*, Paris, Presses de la fondation nationales de sciences politiques.

<sup>32</sup> BADINTER E., « Non aux quotas de femmes », *Le Monde*, 16 juin 1996, et AGACINSKI-JOSPIN S., « Citoyennes, encore un effort... », *Le Monde*, 18 juin 1996.

<sup>33</sup> FRAISSE G., 2010, *À côté du genre. Sexe et philosophie de l'égalité*, Lormont, Ed. Le bord de l'eau, p.346.

un choix politique. Et prendre position pour cette loi en affirmant la nécessité d'« action positive », c'était défendre la nécessité d'intervenir. Mais ce choix était jugé « discriminant » pour ses détracteurs.

Ma recherche commence après 2001<sup>34</sup> et se poursuit depuis 20 ans, pour comprendre les effets de l'intervention législative pour la parité à l'intérieur d'un modèle démocratique qui s'affiche égalitaire entre les femmes et les hommes et qui vise à contrer les mécanismes sociaux qui instituent l'ordre sexué. Mais la mise en application de mesures positives ne produit pas, comme par un coup de baguette magique, des instances paritaires du jour au lendemain. Par contre, elle met en évidence la force des résistances au changement au sein des institutions politiques. C'est la raison pour laquelle je me suis intéressée à la mobilisation sur le terrain, qui va doucement bousculer l'inertie constatée, démasquer les ressorts qui font fonctionner les processus d'élimination des femmes, même si à chaque scrutin on se félicite de la progression en nombre des femmes. Leur absence est un résultat de leur mise au ban et contraindre leur présence par la loi vise à tordre la réalité de l'ordre sexué. L'entreprise de séduction pour trouver des candidates pour appliquer la loi va se heurter à des réticences de la part des femmes qu'on incite à l'engagement politique après les avoir écartées, mais aussi à des résistances de la part des hommes qui devaient laisser leur place. Au moment de constituer les listes pour les municipales de 2020, l'obligation paritaire n'est plus un sujet d'actualité pour le grand public, des femmes sont présentes comme tête de liste dans quelques grandes villes mais cela ne doit pas faire illusion sur la réalité de l'inégalité du partage du pouvoir politique entre les femmes et les hommes.

### *L'absence/présence « programmée » des femmes*

L'arrivée en débat à l'Assemblée parlementaire de la Loi n° 2000-493 du 6 juin 2000, dite loi sur la parité, ne s'impose pas comme une évidence dans le paysage politique français. Depuis son commencement la démocratie française est à l'épreuve des femmes<sup>35</sup> et la sous-représentation, voire la quasi absence des femmes dans la sphère politique pourrait être l'héritage d'un modèle démocratique dont les femmes ont été d'emblée exclues.

---

<sup>34</sup> ROUX N., BIGOTEAU M., 2002, « Loi sur la parité engagement politique des femmes », communication au 3<sup>ème</sup> Colloque International de la recherche féministe francophone, « Ruptures, résistances et utopies », Toulouse, 17-22 septembre 2002.

<sup>35</sup> RIOT-SARCEY M., 1994, *La démocratie à l'épreuve des femmes : trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel. L'auteure présente trois femmes Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin, Désirée Véret... il faudrait citer également Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, Hubertine Auclert dont les noms ne parviennent à la postérité qu'à travers les travaux des historiennes.

Mais ce n'est pas la démocratie elle-même et ses principes qui interdisent l'accès à la citoyenneté des femmes. On peut même dire que bon nombre de femmes et quelques hommes alliés<sup>36</sup> vont s'appuyer sur un de ses principes, l'égalité, pour faire valoir leur droit, leur reconnaissance. Deux journalistes<sup>37</sup> ont effectué le dépouillement des débats parlementaires de l'entre-deux guerres à chaque fois que la question du droit de vote des femmes est mise en débat par des hommes alliés de cette cause. Les arguments de la résistance du parlement masculin (assemblée nationale et sénat) sont classés et organisés en différents types : psychologiques (nature émotive des femmes), esthétiques (« des mains qui ne sont pas faites pour le pugilat de l'arène politique »), morales (gardienne du foyer, de l'éducation des enfants), politiques (pas libres, pour qui vont-elles voter, sous quelles influences ?). Certains de ces arguments restent encore d'actualité, de façon plus ou moins implicite.

C'est donc bien la majorité des hommes au pouvoir en France qui a construit et maintenu un ordre sexué et son organisation politique hostile à la présence des femmes. Bien que confrontés à des contradictions importantes entre les principes qu'ils énoncent et leur mise en œuvre, ils trouveront des arguments dans divers registres pour justifier leurs choix. Ces hommes, des dominants dotés de capitaux économiques, sociaux, culturels ne vont avoir de cesse d'institutionnaliser au cœur de la démocratie représentative, un ordre social et sexué fondé sur l'inégalité de sexe, tout en défendant un nouvel ordre politique faisant référence à l'égalité. Pour eux « les femmes ne sont pas des hommes comme les autres »<sup>38</sup>, elles n'appartiennent pas au même monde, elles appartiennent à la sphère privée.

En fait cette institutionnalisation de l'inégalité de sexe se joue dans un entre soi au sein des classes dominantes masculines. Ces hommes sont socialisés dans la différenciation de sexe et la distinction sexuelle. Autour de la question de l'égalité, ils tentent le dépassement idéologique mais ils ne parviennent pas complètement à sa réalisation pratique, concrète que ce soit au niveau de la différence sociale ou de sexe. Finalement, tout en faisant bouger les lignes au niveau des idées, ils parviennent à mettre en place un système, une organisation qui est conforme aux représentations sociales qu'ils véhiculent, en instituant une stricte partition de ce qui relève du public/politique et du privé.

---

<sup>36</sup> John Stuart Mill et M. de Condorcet, tous les deux ayant rencontré des femmes éprises d'égalité et de liberté.

<sup>37</sup> DU ROY A. et N., 1994, *Citoyennes ! Il y a 50 ans, le vote des femmes*, Paris, Ed. Flammarion.

<sup>38</sup> MOSSUZ-LAVAU J., DE KERVASDOUE A., 1997, *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Paris, Ed. Odile Jacob.

Cette partition sera un des arguments forts qui va légitimer la relégation des femmes dans la sphère privée, relégation d'autant plus acceptée qu'elle n'est pas vécue comme telle par la grande majorité des femmes, mais comme la continuité de ce qui existe déjà.

Comme pour le droit de vote des femmes obtenu finalement par ordonnance en 1944, il a fallu pour la parité, en amont, une réelle mobilisation qui s'est appuyée sur des avancées au-delà de nos frontières dans des organismes internationaux et les instances européennes. Car en 50 ans de droit de vote et d'éligibilité, l'ordre socio-démocratique sexué n'avait pas fait de place aux femmes dans la sphère politique. Avant que ce texte ne soit voté, il a suivi tout un parcours marqué par des débats particulièrement passionnés. Des jeunes doctorantes de sciences politiques, devenues depuis des chercheuses reconnues, ont recueilli à l'époque des corpus de matériaux conséquents et analysé cette situation particulière<sup>39</sup>. Elles ont montré que le problème de la sous-représentation des femmes en politique qui devient audible pour tous les citoyens, dans la courte période qui précède le vote de la loi à l'Assemblée, est posé depuis 20 ans dans le contexte international de la lutte contre les discriminations à l'encontre des femmes, dont celle qui concerne leur absence dans les assemblées politiques. Les constats statistiques sans cesse renouvelés amènent les instances internationales, et en particulier le conseil de l'union européenne, à susciter des stratégies « visant à promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision et de développer ou d'instaurer, pour y parvenir, les mesures appropriées, telles que, le cas échéant, des mesures législatives et/ou réglementaires et/ou d'incitation »<sup>40</sup>. Les préconisations en matière d'action positive rencontreront une certaine résistance de la part des universalistes républicains et la teneur des débats préalables à l'écriture de la loi, vont finalement « profondément transformer la revendication paritaire, l'éloignant des politiques de discrimination positive pour la définir comme l'instrument d'une meilleure représentation démocratique »<sup>41</sup>.

Quoiqu'il en soit, le texte vise à infléchir les mécanismes sociaux discriminants à l'encontre des femmes dans le contexte d'une démocratie représentative qui se fonde sur l'égalité de droit. Et comme pour le droit de vote, ce n'est pas de l'institution elle-même que vient l'initiative, elle émerge sous une double pression : à la fois interne, avec des femmes engagées, et externe, avec l'effet miroir des statistiques internationales qui positionnent les assemblées parlementaires françaises parmi les plus « mauvaises élèves » de l'égalité femmes-hommes. La

---

<sup>39</sup> BERENI L. et LEPINARD É., 2004, « “Les femmes ne sont pas une catégorie“ les stratégies de légitimation de la parité en France », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°1, pp.71-98.

<sup>40</sup> « Recommandation du Conseil » du 2 décembre 1996 concernant la participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision (96/694/CE).

<sup>41</sup> *Ibid.*, p.88

loi sur la parité est une réponse à un classement des pays européens qui met la France en bas de tableau<sup>42</sup> apparaissant avec les pays les moins progressistes ! Difficile d'accepter d'entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle avec une telle image.

De la mobilisation au niveau international à la mobilisation locale, les acteurs sociaux que sont les partis politiques sont pris dans un mouvement qui les contraint à faire en sorte que les mécanismes sociaux d'exclusion des femmes de la sphère du pouvoir soient remis en question. Dans un système qui les a exclues, les a fait douter de leur légitimité, il était difficile de croire qu'il y aurait un grand nombre de démarches spontanées de la part des femmes en 2001 pour se présenter aux élections. C'est la raison pour laquelle des associations de femmes élues ou des associations de femmes se saisissant de la problématique, se sont donné pour mission d'accompagner sur le terrain la mise en œuvre de la parité. En interpellant les femmes elles-mêmes ou les acteurs politiques, les associations ont pu créer une dynamique et, nous l'avons montré par ailleurs<sup>43</sup>, c'est certainement un des facteurs explicatifs de la meilleure représentation des femmes dans le Finistère et plus largement en Bretagne.

Mais cette action initiale pour faire élire des femmes dans les assemblées est confrontée à des mécanismes sociaux rendus eux-mêmes visibles par les résultats aux différentes élections successives depuis 20 ans où à chaque fois de nouveaux freins à la parité sont à désactiver.

Les analyses des premiers résultats aux élections, pour lesquelles la loi du 6 juin 2000 s'applique, montrent que les élections à scrutin uninominal (législatives, conseils départementaux) sont défavorables aux femmes. Les élections par scrutin de listes permettent au moins de constituer des assemblées plus paritaires (régions et conseils municipaux) mais les femmes n'accèdent pas aux mandats exécutifs. En ce qui concerne la sous-représentation des femmes à l'épreuve du scrutin uninominal, une des explications essentielles est liée au comportement d'acteurs importants sur la scène électorale : les partis politiques. En ce qui concerne le non accès au pouvoir dans les conseils devenus paritaires, les freins ordinaires de l'attribution du pouvoir aux femmes sont à l'œuvre.

Les principaux partis politiques de gouvernement ont dans un premier temps, pour les législatives par exemple, enfreint la loi en ne présentant pas des candidates à parité et choisi de prendre le risque de payer les amendes afférentes. Puis ils ont, dans un second temps, rééquilibré

---

<sup>42</sup> Tableau intitulé « Les femmes au Parlement (chambre basse) dans les quinze pays de l'Union européenne, en 2003 ». Source : Union interparlementaire (état au 31 mai 2003). <https://www.ipu.org/fr/notre-impact/egalite-des-sexes>

<sup>43</sup> ROUX N., 2016, « Le mouvement pour la parité en Bretagne », dans *Bretonnes* coordonné par GAUTIER A. et GUICHARD-CLAUDIC Y., Rennes, PUR, pp.237-258.

le nombre de candidates sans, toutefois, les positionner sur des circonscriptions qui leur étaient acquises.

Les femmes se trouvent discriminées car les partis appliquent une stratégie électorale classique sur la base de ce qu'on appelle « la prime au sortant » : la personne occupant déjà le poste a une meilleure chance d'être réélue ; c'est donc plutôt cette candidature qu'on favorise pour garder le siège. Jusque-là, des hommes occupaient majoritairement les postes ; ces derniers se voient « naturellement » reconduits par les partis. Quand il y a un renouvellement (décès, fin de carrière, limitation du cumul de mandats...), le parti cherche dans son « vivier » une nouvelle « tête d'affiche » ayant une certaine notoriété. Ils se tournent alors vers des maires, des conseillers généraux parmi lesquels la proportion de femmes est faible. Ils peuvent aussi puiser dans leurs rangs militants où existe déjà un successeur, souvent en attente depuis plusieurs mandats, et avec lequel il est difficile de renégocier le fait de laisser « sa » place à une femme qui n'aurait rien fait pour mériter la reconnaissance du parti. L'homme de l'ombre se voit ainsi privé d'une gratification en poste d'élu qu'il s'estime en droit de recevoir. De nombreux témoignages locaux ont mis en évidence des tensions liées à cette situation.

Le paysage est donc extrêmement contrasté, au départ, entre des intentions législatives affichées en 2000, réaffirmées en 2007, le nombre de candidates aux législatives dépassant les 40% et les résultats peu probants de 12,3% puis 18,5% des sièges à l'assemblée nationale. Entre les nouvelles habitudes de l'exigence paritaire et les alternances politiques, elles seront 26,9% à siéger à l'assemblée en 2012, puis 38,8% en 2017. La France remonte dans les classements internationaux au bout de 4 législatures. Du côté des conseils départementaux, une nouvelle loi, adoptée le 17 avril 2013, réforme le mode de scrutin pour les élections départementales pour garantir la parité : en mars 2015, les conseillers départementaux seront élus au scrutin majoritaire binominal mixte. Et le rapport du HCE<sup>44</sup> souligne que « le scrutin binominal a permis de multiplier le nombre de conseillères départementales par près de 4, passant de 13,8% à 50,1% entre 2011 et 2015 ».

Les scrutins de listes ont permis de constituer immédiatement des conseils paritaires mais ce n'est pas pour autant que le pouvoir exécutif est redistribué à parité. Les constats se succèdent, le travail législatif accumule les rectifications pour permettre d'atteindre l'horizon d'une sphère politique gouvernée à parité à toutes les échelles du local au national.

---

<sup>44</sup> Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Rapport n°2017-01-27-PAR-026 publié le 02 février 2017.

Depuis la loi de juin 2000, pas moins de 7 textes d'ajustements ont été votés pour tenter de parvenir à longue échéance à la parité, et un est encore à l'état de projet en 2019<sup>45</sup>. L'inertie de la sphère politique est particulièrement remarquable et donne plutôt à voir des mécanismes pour continuer comme avant... sans les femmes.

Au-delà des constats chiffrés, ma recherche s'est intéressée à ce que disent les femmes élues sur le terrain. Le poids des stéréotypes et leur intériorisation par les femmes elles-mêmes pèsent encore. Je ne reviens pas sur les figures emblématiques du pouvoir associé à un « homme fort » ou à « la gestion en bon père de famille ». Il semble que ces figures populaires restent largement prégnantes dans les représentations mentales qui évoluent toujours un peu moins vite que la société elle-même. Ce qui m'intéresse le plus, c'est la façon dont se manifeste en pratique l'intériorisation par les femmes elles-mêmes de ces stéréotypes.

Tout d'abord à travers leur difficulté à se voir figurer en tête d'affiche, en tête de liste, les femmes issues du milieu associatif, parfois présidentes de structures trouvent la ressource et la parade à cette difficulté en initiant et assumant la logique d'équipe. Ensuite, il faut surmonter la difficulté par rapport aux proches, aux enfants, à la famille. Elue, maire ou adjointe est une position hors norme. C'est le cas par exemple d'une femme élue dans une petite commune des Landes dont le frère est agent de la collectivité qui raconte comment elle a dû argumenter et défendre son engagement au sein de sa famille ; ou encore celui d'une femme maire dans une ville de 15000 habitants en Bretagne, avec des enfants au lycée : ces derniers résistaient à l'idée de voir leur mère devenir maire... Elles endossent un rôle social public, qui rend visible. Or l'ensemble social est peu socialisé à l'occupation de l'espace public et politique par les femmes. Beaucoup de travaux ont montré que la socialisation des femmes<sup>46</sup> s'inscrit dans un référentiel stéréotypique les assignant à leur genre, comme la discrétion... Une politique publique exigeant la parité en politique ne peut se faire sans une politique publique globale en matière d'éducation par exemple, où on constate une plus grande prise de parole des garçons à l'école ou une occupation plus grande de la cour de récréation pour leur jeu de ballon, etc.

---

<sup>45</sup> <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/accueil-36/>

<sup>46</sup> Pour ne citer que quelques références : LAUFER J., MARRY C., MARUANI M., 2001, *Masculin-Féminin questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France ; FILLIAS F., 2003, « Les représentations des compétences et des aptitudes de la fille et du garçon. Point de vue des enfants de 8-10 ans », dans DE LEONARDIS M. (dir) éd., *L'enfant dans le lien social*. Toulouse, ERES, « Petite enfance et parentalité », pp.50-54 ; DURU-BELLAT M., 2017, « Apprendre son genre », dans DURU-BELLAT M. (dir.), *La Tyrannie du genre*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.23-84.

Pour de nombreuses femmes, entrer dans la sphère politique dans les premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle reste une transgression. Ajoutons à cela que pour le faire accepter, le légitimer, on va référer la place occupée à un champ de compétences. Tout d'abord les compétences dont elles font preuve dans les associations locales mais aussi les compétences professionnelles. Le travail et la vie associative sont deux sphères de la vie sociale qui font sortir les femmes de la sphère privée et servent de leviers pour les légitimer dans la sphère politique. Et il me semble qu'à ce jour, on ne remet pas en question leur place dans ces espaces qui, bien qu'émancipateurs, reproduisent le même ordre social et sexué en termes d'emploi occupé, de hiérarchie ou du type d'activités sociales dans les associations.

Par ailleurs, dès que des femmes occupent un espace, il s'opère une reconfiguration, un glissement qui change les règles du jeu. D'accord les femmes sont au travail, mais le constat est celui des salaires moindres et de postes subalternes (à qualification égale voire supérieure, elles sont moins bien positionnées que les hommes dans la hiérarchie, y compris dans le secteur de l'intervention sociale) et ce malgré des politiques d'égalité annoncées et expérimentées depuis 40 ans comme l'inventorie Réjane Sénac-Slawinski<sup>47</sup>. Dans la sphère politique le même phénomène s'observe : les espaces où elles sont en train d'entrer, les conseils municipaux, sont en perte de vitesse du point de vue du pouvoir puisque bon nombre de compétences sont transférées à l'intercommunalité.

### *Les élues et la désillusion démocratique*

Ces quelques années d'observations accumulées permettent de faire un bilan provisoire en identifiant les changements, les inflexions dans un espace social où une lutte sourde est ouverte dans un cadre institutionnel qui oblige des acteurs à changer. Ces dernières décennies ont donné à voir, à comprendre les mécanismes sociaux plus ou moins latents qui perdurent et empêchent de faire valoir complètement la légitimité des femmes à trouver leur place sur la scène politique et dans l'espace public.

Pour la scène politique entre des niveaux locaux et nationaux, les enjeux et les mécanismes sociaux de la sélection ou de l'élimination des candidates sont différents. Au niveau supra-communal, mais aussi dans les grandes villes, la mise à distance des élu.e.s par rapport au corps électoral conduit à n'avoir de ceux/celles-ci qu'une connaissance médiatisée, et en particulier à

---

<sup>47</sup> SENAC-SLAWINSKI R., 2006, « L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi : réflexions sur l'évolution récente du droit français », *Droit et société*, vol. 62, n°1, pp.67-93.

travers les partis politiques qui désignent, soutiennent, accréditent les candidat.e.s. Et nous l'avons vu, il convient de regarder ce qui se passe à l'intérieur des partis à l'égard des enjeux paritaires venus contrecarrer un fonctionnement oligarchique.

En revanche à l'échelle locale, il y a très souvent une forme d'interconnaissance plus ou moins directe qui met les élu.e.s en prise avec les électrices et les électeurs, une proximité sociale qui s'inscrit dans un territoire commun où une vie sociale ordinaire est souvent partagée depuis des années. Et parmi les concitoyen.ne.s celles et ceux qui se présentent aux élections ne font pas l'objet d'un tirage au sort au hasard. D'autres mécanismes de sélection ou de reconnaissance sont à l'œuvre pour qu'elles.ils soient sollicité.e.s ou se portent volontaires pour figurer sur la liste. On retrouve ici le même mécanisme d'auto-sélection sociale précédemment décrit au sein du monde ouvrier qui amène à solliciter des personnes qui se présentent sur des listes « sans étiquette » qui selon la taille de la commune sont plus ou moins réellement sans affiliation partisane.

Outre la question d'échelle, les analyses se complètent et s'articulent selon que la focale soit mise sur les résultats aux élections ou sur le processus de candidature. Ainsi en partant de la loi, c'est plutôt la structure sociale qui est questionnée à travers le résultat obtenu. En s'intéressant aux itinéraires individuels et collectifs, dans ce contexte de montée en parité de sexe, d'autres cadres sociaux sont mis en évidence avec des trajectoires inscrites dans des parcours où un faisceau de faits, d'éléments donnent à voir différentes formes d'implications qui pré-existent à la scène politique et qui contribuent à comprendre une continuité entre société (social) et politique, entre ce que les partis et les élus appellent, une fois en poste, « société civile » et pouvoir de gestion de la cité.

Quand en 2000, les têtes de liste ou les équipes en train de se constituer pour les municipales de 2001 ont dû identifier et convaincre des femmes pour les rejoindre, tout et son contraire a pu être dit, écrit pour discréditer les femmes mobilisées. Elles ont essuyé les plâtres d'une loi anti-sexiste dans une société qui l'est profondément. Et en réalité, on n'est pas allé chercher « la ménagère de 50 ans », ni « la jeune écervelée »<sup>48</sup>, des stéréotypes qui ont été fortement mobilisés pour dire qu'il fallait trouver des personnes responsables, compétentes pour siéger dans l'enceinte politique. Et si la responsabilité et/ou la compétence des hommes vont de soi, celles des femmes se discutent et ont été discutées. Dans les faits, la dynamique sociale qui

---

<sup>48</sup> Les stéréotypes sexistes se doublent d'âgisme, d'une part à l'égard des femmes ménopausées, devenues improductives voire « imbaisables », ou à l'inverse des femmes plus jeunes, forcément un peu agitées !

consiste à fabriquer des listes locales, va chercher des personnes qui ont une certaine surface sociale liée à leur activité professionnelle, à leur engagement associatif, à un registre de popularité qui les rendent crédibles aux yeux du plus grand nombre, en raison de leurs qualités propres ou de celles de leur famille, comme héritier ou héritière, les élues locales auprès desquelles j'ai enquêté depuis 2001 sont des femmes presque comme les autres. Elles ont une surface sociale, publique. Elles sont déjà impliquées dans le tissu associatif, notamment local. Elles exercent des professions en lien avec le public, des usagers quand elles sont dans un service social ou à un guichet d'administration, ou des clients quand elles sont commerçantes, agricultrices faisant de la vente directe, femmes d'artisans ou d'entrepreneurs en activité ou jeunes retraitées. Et dans la quête de femmes pour figurer sur les listes dans certaines grandes villes on est allé chercher des personnes qui pourraient cumuler les attributs de jeunesse, de quartier populaire et de couleur<sup>49</sup> ! Les analyses montrent les stratégies mises en œuvre par les organisations politiques ou les têtes de liste qui font cumuler à quelques-unes les caractéristiques de jeunesse et de diversité visant à faire advenir une certaine représentativité sociale des élus figurant sur la photo des marches de la République ou de la mairie. La loi sur la parité montre que l'organisation sociale, sa structuration, son fonctionnement sont l'œuvre de mécanismes sociaux qui résistent au fait d'accepter l'éligibilité des femmes et par conséquent l'égalité de tous les citoyens comme élus.

Au fil des enquêtes successives sur l'entrée des femmes en politique au niveau local, le questionnement a cheminé à la fois *dans* et *loin* du contexte de débats et de polémiques sur la parité. *Dans*, car le contexte constitue un environnement social où la question de la place des femmes est d'actualité, et il faut « trouver des femmes volontaires », donc solliciter, inviter, et convaincre. *Loin*, car les femmes élues sollicitées ou volontaires se positionnent pour accepter de façon pragmatique à la fois sur le sens de leur responsabilité et sur ce qu'elles vont faire comme élues et elles ne répondent pas oui parce qu'il faut des femmes.

Les femmes élues<sup>50</sup> qui ont répondu et qui témoignent ne font pas une lecture idyllique de leur expérience sur ces trois derniers mandats (2001, 2006, 2014...). Elles soulignent le caractère chronophage de cet engagement pour celles qui ont des responsabilités. Elles ne passent pas sous silence la difficulté que cela représente de devenir publiquement visible et les formes

---

<sup>49</sup> Il convient de mobiliser les travaux comme ceux publiés dans l'ouvrage dirigé par Elsa Dorlin où les auteurs articulent chacune de ces dimensions, sexe, race, classe. DORLIN E. (dir.), 2009, *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France.

<sup>50</sup> ROUX N., 2016, op.cit.

d'interpellations pas toujours sympathiques, voire sexistes, dont elles font encore l'objet. Les femmes maires en particulier racontent également toutes sortes d'anecdotes qui relatent une surveillance sociale quotidienne : un coup d'œil dans le caddie de courses que vous poussez, « et donc on finit par aller faire les courses là où personne nous connaît et on va acheter de temps en temps des petites choses dans les petits commerces... » (maire d'une commune du Finistère), la façon dont votre maison est tenue, le comportement de vos enfants. Il y a celle à qui on vient rapporter que son fils adolescent a été vu en train de fumer avec d'autres jeunes du village. Lorsqu'elle essaie d'en discuter avec son fils le soir, ce dernier se met en colère et revendique le droit de pouvoir être un jeune comme les autres, de pouvoir faire les mêmes « conneries ». Il y a celle, vivant seule avec ses enfants, qui n'ose pas afficher au grand jour sa liaison avec un nouveau compagnon, celle dont le divorce un an avant les municipales avait fait dire à ses camarades de parti que cela minimisait ses chances, surtout comme candidate de droite. Il y a ces petites phrases récurrentes : « les bonnes femmes ne comprennent rien », « les bonnes femmes font des histoires ». Il y a celles et ceux qui ne sont pas vos proches et qui s'autorisent à venir frapper à la porte de votre domicile, plutôt qu'à vos permanences à la mairie. Dans ce cas, les élues ne peuvent s'empêcher de penser que c'est pour voir si leur maison est bien tenue « car il y a cette façon de regarder par-dessus votre épaule » ! Ces témoignages relatés publiquement lors de réunions de femmes élues sont autant d'exemples qui montrent à quel point dans les réseaux de femmes élues, une connivence est possible car il y a une immédiate compréhension mutuelle d'un climat dans le cadre de leur fonction qui reste pour une part hostile à leur présence, résistant à leur légitimité à exercer le pouvoir.

À cette échelle d'enquête auprès d'élues locales réunies en groupe de discussions, les clivages politiques s'estompent. En mettant ensemble des femmes de gauche, qui se situent dans une lutte pour l'égalité dont quelques-unes se disent féministes, des femmes de droite qui revendiquent seulement d'être reconnues en tant qu'élues comme les autres, et des femmes « sans étiquette » qui n'avaient jamais réfléchi à tout ça, qui ont dit « oui, pour rendre service », car elle faisait « déjà des choses pour la commune », on retrouve toutes sortes de nuance dans le discours. Mais elles se reconnaissent entre elles et le témoignage de l'une fait écho à l'expérience de l'autre. Les anecdotes qui les concernent ou concernent « une collègue qui n'est pas là » sont sociologiquement significatives et s'enchaînent pour dire le commun de leur expérience quotidienne et pratique de femmes élues.

L'énoncé de principes, puis l'établissement de règles contraignantes ne suffisent pas à faire plier l'ordre sexué. Face à cela, on observe l'entrée des femmes dans un univers social qui leur

reste hostile, où elles restent minoritaires. Même si elles le sont de moins en moins statistiquement, elles le restent toujours dans les représentations sociales. Leurs témoignages montrent à quel point elles doivent faire preuve de ténacité, de conviction contre le fonctionnement d'un système qui les exclut alors que des textes de lois réaffirment leur légitimité à occuper des places pour une meilleure représentativité des femmes dans le corps des élus. Pour le scrutin de 2008, pour constituer les listes à parité, il a fallu repartir faire du porte à porte. Celles qui ont fait une première expérience, souvent comme simple spectatrice en tant que conseillère municipale expriment une certaine réticence à y retourner, après avoir éprouvé les limites du fonctionnement qu'elles ont observé et fait le bilan de promesses non tenues. La présence de femmes sur la scène politique reste une transgression et cela explique leur façon de garder les distances, leur réticence durable à l'engagement politique.

### **2.3- Réticences et résistances à l'engagement des femmes**

L'idée d'un retrait des femmes de la vie publique tend à se dissoudre quand on prend la mesure de leurs implications multiples dans le monde du travail, dans le monde associatif qui les confrontent trop souvent à l'assignation familiale. Malgré les lois, les femmes restent mal accueillies, minorisées, sous-payées dans certains espaces sociaux surtout quand il est question de pouvoir. Leur réserve à l'égard de ce type d'engagement se comprend alors à la fois comme réticences de leur part et résistances de l'environnement social à leur laisser prendre des places qui remettraient fondamentalement en cause l'ordre sexué.

#### *Des réticences aux résistances à l'engagement*

Les différents univers sociaux traversés, celui de la vie associative et enfin celui de la scène politique donnent à voir de façon récurrente que leur maintien dans la sphère privée est le comportement le plus répandu. Dans les différents corpus d'entretiens, les femmes racontent leurs itinéraires entre une situation où elles sont en retrait et celle où elles s'exposent. Quand elles sont en retrait, elles ne sont pas dans un discours de justification, ce qu'elles font ou plutôt ne font pas va de soi. De la même manière elles ne se justifient pas, quand pour elles, l'engagement va de soi dans telle ou telle activité. Les raisons pour lesquelles elles le font s'inscrivent le plus souvent dans une démarche logique, pragmatique, concrète : « Il faut bien

que quelqu'un le fasse », « C'était mon tour », « Mme A. la présidente a déménagé et j'étais la plus ancienne dans le bureau »<sup>51</sup>.

Par contre, quand elles commencent à être sollicitées pour s'exposer publiquement, elles expriment leurs réticences. Tout d'abord, elles interrogent au préalable celles et ceux qui leur demandent de se présenter sur les raisons de leur choix. Leur consentement ne va pas de soi, elles connaissent les risques, elles savent ce que l'entrée dans la vie publique signifie dans l'ordre socio-sexué. Même sans en avoir complètement conscience elles ont dans l'oreille cette discussion entre copines « mais pour qui elle se prend celle-là », les remarques trop souvent sexistes de leur mari, de leur frère à l'égard de telle ou telle femme chef d'entreprise, élue, responsable de syndicat vue à la télé. Elles veulent parfaitement comprendre ce qui, aux yeux de celles et ceux qui les sollicitent, les rend éligibles pour les représenter et prendre des décisions au-delà du cercle qui les concerne en propre ou qui concerne leur famille. Elles racontent avoir cité le nom d'autres femmes, « pourquoi pas une telle ? », avoir dit non une première fois, puis céder devant une seconde demande car « c'est vraiment elle », avoir demandé un temps de réflexion, avoir indiqué qu'elles devaient en parler d'abord avec leur mari, leurs enfants. Elles testent l'idée auprès de leurs proches, comme cette ouvrière qui demandent à ses sœurs : « On m'a demandé pour être déléguée du personnel, vous en pensez quoi ? » Cette élue raconte qu'elle l'a discuté dans l'association où elle était trésorière : « Alors à une réunion je leur ai dit : on m'a demandé d'être sur la liste pour les prochaines municipales, qu'en pensez-vous ? Si j'y vais il faut que je démissionne du bureau ? »

Une fois les réticences levées et qu'elles l'ont décidé, parfois sans plus de concertation familiale, mais juste en information « On m'a demandé, je réfléchis... », il reste à gérer l'après. Une des femmes maires rencontrées raconte comment elle a négocié, au sein de sa famille, son engagement et les conséquences de celui-ci sur la vie quotidienne : « remplir le frigo, voir tous les jours la tête de sa mère sur les affiches de la ville et dans les journaux quotidiens » (maire d'une ville de 15 000 habitants, institutrice et mère de deux adolescents). Ces quelques mots synthétisent parfaitement la double difficulté pour ces femmes : celle du « remplacement » au foyer et de la transgression sociale en devenant visibles dans l'espace public. Elles sortent de leur rôle social habituel et doivent négocier cette sortie. Il apparaît alors que prendre cette place de maire n'a rien d'évident pour elles et pour leur entourage.

---

<sup>51</sup> Extraits de *verbatim* d'une enquête auprès de responsables d'associations brestoises. DENEFFLE S., ROUX N., 2001, « Le militantisme associatif : engagement féminin et masculin », *Libre prétexte*, Éd. LESTAMP, Nantes, pp.22-33.

Rien n'est épargné à ces femmes élues, sans cesse mises en tension entre les sphères privée et publique. Dans leur rôle de maire, elles racontent également qu'elles doivent continuellement faire preuve de leur « compétence » auprès de certains agents travaillant dans leurs collectivités, de certains de leurs administrés ou de quelques fonctionnaires des services de l'Etat. Mais, plus que des supposées compétences, on leur demande finalement de se faire reconnaître comme chef de file, leader ou décideur, ce qui ne cadre pas forcément avec les représentations sociales du genre féminin. Elles rencontrent quotidiennement une multitude de formes de résistances exprimant explicitement de l'hostilité à leur encontre, leur rappelant ce que doit être la place des femmes, surtout au début de leur mandat. La figure de « meneur d'hommes » n'est pas habituellement incarnée par une femme et ce rôle leur est régulièrement contesté, autant par les femmes que par les hommes, dans une sphère qui reste très majoritairement occupée par des hommes.

Toute l'ambivalence du concept de résistance<sup>52</sup> s'exprime dans cette situation où les femmes résistent à un univers qui résiste à leur entrée et où elles se retrouvent finalement en minorité. L'effacement ou l'élimination des femmes de la sphère politique, à travers les mécanismes sociaux précédemment décrits, se traduit dans les faits par la présence d'une minorité de femmes élues pendant des décennies. Leur nombre ne bascule pas immédiatement aux niveaux des instances où se trouve le pouvoir. Implicitement toutes ces femmes sont en situation de désobéissance par rapport à l'ordre sexué, même si leur éligibilité est un droit, et les femmes présentes dans la sphère politique mesurent tout le poids de la transgression sociale. Tout d'abord parce qu'elles sont minoritaires d'un point de vue quantitatif. Elles sont « différentes » par rapport à la majorité des élus : leurs caractéristiques de sexe les distinguent. Ensuite, parce qu'elles le deviennent d'un point de vue qualitatif, car elles ont transgressé l'ordre social sexué, ainsi que le leur rappellent de nombreuses interactions.

Cette situation de « minoritaires » dans un univers d'hommes est lisible à travers des rencontres de femmes élues qui partagent une expérience commune indépendamment de la couleur politique, et agissent ainsi en se regroupant comme minorité. Beaucoup témoignent de leur étonnement de se retrouver dans ce type de réunions ou d'associations de femmes élues ; elles ne pensaient pas que leur candidature les conduirait à cette forme d'association qui risquerait de les catégoriser comme « féministes », une étiquette dont elles se défendent souvent avec

---

<sup>52</sup> ROUX N., 2012, « Femmes en politique, pourquoi les hommes résistent ? », *C@hiers de psychologie politique*, n°21, Juillet 2012, dossier « Résistance et altérité » coordonné par Christèle FRAÏSSE, revue en ligne <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2139>

ardeur. Elles ne sont pas et ne deviennent pas féministes. Pour certaines, une fois convaincues, se faire élire leur apparaissait comme une évidence et non une transgression, elles n'imaginaient pas se retrouver en butte à une telle hostilité. En situation, il leur apparaît alors indispensable de partager cette expérience pour la comprendre, pour s'assurer que cela ne vient pas d'elles comme personnes, ni de leur incompétence supposée. Quand c'est l'association des maires d'un département<sup>53</sup> qui organise le rassemblement avec la présence d'universitaires, elle se sentent encore plus légitimes à rejoindre ces rassemblements non-mixtes, le seul homme présent étant le président de l'association des maires qui explique en introduction qu'il a dû justifier que ce soit non-mixte auprès des « collègues », et ajoute sous forme de boutade en demie teinte qu'il ne pouvait le faire que pour les femmes, car il n'avait pas le budget pour réunir tous les hommes.

L'enjeu de la parité et de la succession des lois d'ajustement est de rebattre les cartes de la distribution du pouvoir. À présent, un « vivier » de femmes avec une ou des expériences d'élues est constitué, il reste à conquérir les mandats de pouvoir. Mais l'expérience d'un premier engagement, que ce soit comme élue municipale ou déléguée du personnel, ne donne pas forcément envie de poursuivre et les arguments des femmes qui ont occupé les mandats se forgent. Ce qui était au départ une sorte de réserve due à un sentiment d'illégitimité devient un refus qui s'exprime à travers une justification de leur part pour le mandat suivant. Ces affirmations sont enrichies par l'expérience vécue et éclairent la réticence initiale de la plupart des femmes à entrer dans la sphère politique.

### *Le pouvoir et les femmes*

Les femmes candidates font pour une part l'objet de sélections sociales comparables à celles des hommes mais elles sont paradoxalement sous-sélectionnées au sein des partis et sur-sélectionnées dans la société civile. Tout se passe comme si à l'intérieur des partis un « plafond de verre » était à l'œuvre quand il s'agit d'accéder au pouvoir comme dans les entreprises, les conseils d'administration ou les directions de service public, en fait, comme dans tout l'ensemble social.

Les femmes des partis se disent sous-sélectionnées au niveau local, car les partis évitent parfois de solliciter les « trop militantes », celles qui sont connues dans leur propre parti, pluri-engagées

---

<sup>53</sup> Association des maires de Maine-et-Loire (49), Journée organisée par les femmes maires, avec le Programme de recherche régional GEDI de l'Université d'Angers, 6 septembre 2013, Chalonnes-sur-Loire.

dans des associations, perçues comme trop indépendantes pour les uns et trop féministes pour les autres, en particulier dans les partis de gauche modérée.

Au moment des réunions pré-électorales, il a été possible de recueillir plusieurs témoignages de femmes présentes dans les partis qui s'étaient même portées volontaires. Militantes depuis des années, elles se voient préférer des femmes de la « société civile » au moment de la constitution des listes. La parité qui oblige à reconsidérer les choses est utilisée par les partis politiques comme argument de l'ouverture, à la jeunesse, à la diversité... Et pourquoi pas remplacer les hommes politiques en place par des jeunes hommes de la société civile, dans un parti qui ferait la promotion de ses militantes aux côtés de ce renouvellement politique ?

Elles sont aussi sur-sélectionnées dans leurs compétences, pour les transférer dans leur mandat. La répartition des délégations le montre. Les femmes sont plutôt dans le social : la présidente d'association de parents d'élèves à l'éducatif, l'éducatrice à la retraite à la délégation santé-social, et les hommes plutôt dans la reconnaissance professionnelle, l'expert-comptable ou le commerçant à l'économie, la finance, le promoteur immobilier, l'artisan du bâtiment ou l'architecte à l'urbanisme et la voirie<sup>54</sup> ... Pourquoi un tel clivage femmes-hommes dans la répartition des postes ? Les champs professionnel et associatif sont à la fois des alliés pour leur reconnaissance, rendant les femmes visibles pour être candidates, mais ils sont aussi des obstacles qui les assignent à des mandats spécifiques.

Le champ professionnel est lui-même clivé par l'ordre social. Parfois les compétences professionnelles peuvent venir contrer la répartition des responsabilités assignant *a priori* le social aux femmes, et on trouvera exceptionnellement une femme architecte à l'urbanisme, une femme comptable aux finances... Mais comme l'insertion professionnelle des femmes est déjà fortement sexuée, souvent le professionnel vient redoubler l'assignation liée au sexe/genre. Pour les femmes issues du milieu associatif la contrainte est encore plus forte, parce que c'est au titre de cette place dans l'associatif social, caritatif, d'aide à la personne, de parents d'élèves... qu'on vient les solliciter pour faire partager leur expérience.

Pourtant dans l'idéal démocratique représentatif, il est convenu que la gestion de la cité est l'affaire de tous et toutes sans pré-requis...

---

<sup>54</sup> BIGOTEAU M., ROUX N., 2004, « Femmes élues, leurs responsabilités dans la gestion des villes », dans DENEFLÉ S.(dir.), *Femmes et villes*, Tours, Presses de l'Université François Rabelais, pp.325-337. Les constats sont renouvelés sur les données du Finistère en 2008 et 2014.

Les femmes sollicitées dans la « société civile », pour leur engagement social les rendant visibles, ne sont pas socialisées aux pratiques endogènes des partis politiques, à ce milieu traditionnellement masculin. Lorsqu'au moment des réunions, des tensions, des conflits s'expriment autour des enjeux concernant la constitution des listes et l'attribution des délégations, elles se sentent parfois prises en otage, instrumentalisées dans une situation qu'elles ne pouvaient pas anticiper et qui leur échappe. Les joutes parfois viriles occupent l'espace des réunions, alors elles se mettent en retrait. Quand il s'agit d'une sollicitation pour leur premier mandat, elles se comportent comme des invitées. Pour les femmes hors parti c'est le baptême du feu. Face à celles et ceux qui sont familiers des codes, elles n'osent pas toujours prendre la parole, même simplement dire qu'elles sont choquées par ce fonctionnement. Une élue témoigne : « Il était question de me placer pour la délégation aux affaires sociales, une autre femme, ayant déjà fait un mandat de conseillère la voulait car elle avait déjà l'expérience d'un mandat. Ils parlaient de moi et une autre femme a fini par dire qu'on pouvait peut-être me demander ce que j'en pensais ! » Presque tous les entretiens menés auprès de femmes commençant leur carrière d'élues sont jalonnés de leurs étonnements devant telles ou telles situations. Elles se disent surprises, une fois élues, par un ensemble de pratiques qui ne cadrent pas avec l'idée qu'elles se faisaient de leur rôle d'élues. Le témoignage de conseillères qui découvrent le déroulement des conseils municipaux ritualisés est récurrent, avec des décisions prises en bureau et un conseil municipal qui devient un théâtre, une chambre d'enregistrement des décisions pour celles et ceux qui font partie de la majorité et l'expression de l'opposition pour les autres. Quand elles font partie de commissions, elles n'ignorent pas non plus les discussions et les décisions prises en dehors des heures de réunions, les « troisièmes mi-temps » auxquelles elles ne participent pas et dont elles découvrent lors de la réunion du conseil municipal que ce qui avait été discuté en commission s'était infléchi dans un sens ou un autre sans que cela corresponde à l'orientation prise par la commission : « De toute façon on peut dire ce qu'on veut c'est le bureau qui décide. » Tous ces faits s'accumulent dans la colonne des justifications pour expliquer pourquoi elles ne veulent pas y retourner. Une militante associative affirme que non, définitivement elle n'arrive pas à se plier à la discipline de voter pour son camp surtout quand elle n'est pas d'accord. Elle s'interroge sur la « loyauté » qu'on exige d'elle, alors qu'on est venu la chercher pour son engagement associatif et qu'à l'époque on ne lui avait pas dit qu'il faudrait ensuite toujours dire « oui, au maire ».

Et enfin, lors des premiers mandats les femmes entrent au conseil et se rendent compte que le pouvoir est ailleurs. Au niveau local, de nombreux dossiers de la gestion municipale sont

transférés au niveau intercommunal dont les structures deviennent le lieu de l'exercice du pouvoir ou de la prise de décision. Dans ces conseils siègent les maires des communes regroupées (peu de femmes) et les adjoints des mandats concernés par le transfert de délégation (sous-représentation de femmes, puisque ces dernières occupent plutôt dans l'exécutif municipal les mandats du social, de la jeunesse, de l'enfance, de l'école... des compétences qui restent souvent au niveau de la commune). Il s'agit donc d'un espace de pouvoir au sein duquel les femmes sont encore plus absentes<sup>55</sup>. Alors qu'en même temps, le vivier des assemblées municipales qui sert à constituer le niveau supra communal est paritaire, ce dernier ne l'est pas. L'association *Elles aussi*<sup>56</sup> fait les comptes dans les exécutifs des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et la presse relaie. Sur les EPCI de toute la France, en 2008, 7% ont une présidence féminine et en 2014, 8%. La faible féminisation de l'exécutif intercommunal se fabrique par un mécanisme non formalisé d'élimination des femmes qui ne sont pas maires et qui n'occupent pas les délégations ou postes d'adjoints qui conduisent à siéger dans ces instances. La révision de la loi pour des listes aux municipales avec des mandats fléchés à l'intercommunalité distribués à parité se heurte au poids statistique des petites communes sans obligation paritaire. Les associations de femmes élues<sup>57</sup> et l'association des maires de France<sup>58</sup> redoublent d'activité sur la question en 2019, veille du scrutin local de 2020 pour faire entendre une exigence paritaire au niveau des instances prenant des décisions. La loi sur la parité a ouvert une période de 20 ans pendant lesquelles il convient de « ne rien lâcher » pour que l'esprit de la loi soit concrètement respecté, c'est-à-dire une réelle redistribution du pouvoir entre les femmes et les hommes.

Mais la situation des femmes est « usante » entre prendre cette place et la défendre tout en restant exposées à un sexisme ordinaire. Les témoignages ne manquent pas : de la remarque sur

---

<sup>55</sup> Il existe quelques exemples d'assemblées supra communales paritaires, qui sont le résultat d'une volonté politique affichée comme par exemple à Brest Métropole Océane ou au Mans pour celles étudiées dans l'Ouest de la France. Par contre, en ce qui concerne les cas étudiés des collectivités du pourtour méditerranéen, 27,9% de femmes en moyenne siègent dans ces instances. « Quels mandats féminins dans les communes littorales méditerranéennes françaises ? » dans *Gouvernance locale dans le monde arabe et en Méditerranée : quel rôle pour les femmes*, sous la direction de DENEFLÉ S. et MONQID S. revue *Egypte monde arabe*, n°9, 3<sup>ème</sup> série, 2011, Cedej, Le Caire, pp.193-210.

<sup>56</sup> Revue de presse en mars 2016 référencée sur le site de l'association *Elles aussi*, consulté en avril 2020, <http://www.ellesaussi.org/index.php/nos-actions/les-actions-en-cours/etude-et-colloque-sur-les-epci/la-presse-en-parle>

<sup>57</sup> 22 Octobre 2019 : Audition pour le projet de loi "Engagement et proximité" : Reine Lépinay, Co-présidente d'Elles Aussi, Joséphine Delpyrat animatrice nationale d'Elues locales, Mélanie Lepoultier, maire et VP départementale et présidente de l'association des femmes élues du Calvados, Sylvie d'Alguerre, conseillère régionale Grand Est, référente Elues locales des Vosges ont été auditionnées par les député.e.s Anne Blanc et Stéphane Baudu rapporteur.e.s pour avis au nom de la Délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation de l'Assemblée nationale.

<sup>58</sup> <https://www.amf.asso.fr/documents-land8217amf-propose-renforcer-les-regles-parite-au-sein-communes-intercommunalites/25563>

la tenue vestimentaire soulignant un décolleté à celle concernant leur absence de la maison quand un de leurs adolescents fait un écart... Et elles sont nombreuses à faire la liste de toutes les bonnes raisons pour ne pas recommencer : « ça fait déjà deux mandats, ça suffit », « ça prend trop de place dans ma vie », « à plus de 70 ans il faut savoir s'arrêter et s'occuper un peu de ses petits-enfants »... Elles limitent plus que les hommes leur engagement dans le temps. Il y a donc un plus grand *turn-over* des femmes élues. Elles étaient non-engagées en politique, élues « sans étiquette », certaines se limitent à un seul mandat de conseillère décevante, d'autres acceptent parfois un deuxième mandat avec une délégation « c'est intéressant mais usant ». Mais elles ne semblent pas s'accrocher à leurs sièges et l'une d'entre elles, enseignante retraitée affirme que cette expérience enrichissante doit être partagée par d'autres, par le plus grand nombre de citoyen.ne.s pour que de plus en plus d'habitant.e.s comprennent les enjeux de la gestion de la cité. Finalement elles incarnent l'esprit d'une démocratie représentative plus horizontale.

## Conclusion

Etudier la place des femmes dans l'espace politique se situe à l'intersection de trois pôles : celui de la connaissance sur les inégalités, celui des pratiques sociales sexuées que cela génère et celui des idéologies ou normes sociales qui les imposent. Les travaux de recherche conduits et mobilisés montrent une période où certains et certaines ont pu se laisser aller à croire que l'égalité femmes-hommes était advenue. Mais le polémique et médiatique hashtag « Me too » vient rappeler qu'il n'en est rien et la version française « #Balance ton porc » qui enclenche des disputes sur la « galanterie française »<sup>59</sup> est assez significatif d'une méconnaissance profonde des questions féministes dans l'ensemble social. Ces disputes comme celles autour de la loi sur la parité sont également significatives des enjeux que porte la libération de la parole des femmes dans l'espace public. Et finalement l'ensemble social a peut-être tout intérêt à ce que la majorité d'entre elles se taisent et restent en retrait, ce qu'elles font finalement.

Toutes les observations dans le secteur associatif et dans la sphère politique semblent montrer que la relégation des femmes est le résultat de la norme attendue dans leur comportement. Leur absence partielle ou ponctuelle est le résultat d'une socialisation sexuée, certes, d'un conditionnement social, pourquoi pas. Quand elles s'engagent dans les associations, l'environnement social les assigne souvent à leur rôle de mère, à proximité de la maison. Et

---

<sup>59</sup> DE VILLENEUVE C., 2019, « #MeToo et la galanterie à la française », *Études*, vol. mars, n°3, pp. 43-54.

quand la loi contraint la sphère politique à intégrer des femmes, tout un univers social est obligé de revoir son fonctionnement. Lors des premiers mandats d'élues, des femmes deviennent candidates et éprouvent toutes les limites qui finalement expliquaient pourquoi elles restaient à leur place. Toutes ces mises en cause sur leurs incompétences supposées, toutes les attaques plus personnelles que politiques, toutes les stratégies d'alliance des hommes pour se maintenir au pouvoir au détriment d'un réel projet politique, l'absence de débat et l'obéissance au nom d'une certaine loyauté partisane sont autant d'expériences vécues et de perte d'illusions sur le modèle de la démocratie représentative. Ce modèle n'a pas voulu d'elles, s'est construit sans elles dans la sphère politique, leur laissant une place dans une sphère associative ouverte aux engagements sociaux sexuellement déterminés et politiquement neutres mais à distance des lieux de pouvoir. Difficile, même avec des dispositions légales, des « actions positives » de rétablir un lien de confiance entre les femmes et une démocratie représentative dont les assemblées gouvernantes ont été à ce point le relai, le maintien et le réceptacle de l'ordre sexué.

## ANNEXE des enquêtes de terrain sur la place des femmes

### 1/ Enquêtes par questionnaires menées dans le cadre de cours de méthodologie (licence et master)

- 1999, militantisme associatif, enquête conjointe entre l'université de Tours et de Brest
- 2001-2002, enquête auprès des élus locaux, « un an de mandat » (n=423)
- 2002-2003, enquête auprès des responsables (membres du bureau) d'associations, fichier de la ville de Brest (n=499)
- 2003-2004, enquête sur la participation à la vie locale dans deux quartiers de Brest (n=592)
- 2005-2006, enquête sur la vie professionnelle et vie familiale (n=433)
- 2016, enquête auprès des habitant.e.s d'une commune du sud Finistère sur l'usage d'un équipement associatif et culturel (n=317)

### 2/ Enquêtes par questionnaires menées dans le cadre d'un programme de recherche

- 2008, sur l'égalité femmes-hommes auprès des agent.e.s de BMO, (n=284)
- 2013, avec la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, enquêtes par questionnaires auprès des femmes élues avant l'échéance de 2014 pour mesurer un taux de renouvellement de mandat (n=122 répondantes)

### 3/ Observations participantes

- 2001 à 2011, association *Rien sans elles*  
10 carnets de vie associative  
Comptes-rendus de réunions avec des femmes candidates et élues, animation de dîners-débats, de conférences, de tables rondes.
- 2016, association du planning familial  
3 carnets de vie associative, réunions, interventions

### 4/ Entretiens avec des femmes élues entre 2001 et 2016

À l'issue de chaque échéance municipale avec des femmes élues aux fonctions exécutives maires, adjointes, (2001, 18 entretiens, 2008, 16 entretiens, 2014, 22 entretiens)

Campagne d'entretiens en cours depuis les élections de 2020

### 5/ Constitution d'une base de données des élu.e.s et de leurs mandats et délégations des 283 communes du Finistère, réactualisée à chaque mandat. 2020 en cours de mise à jour.

### Chapitre 3 – Neutralisation politique en association

L'analyse de la distance au politique se poursuit ici en la lisant comme une implication politiquement neutre, « ni de droite, ni de gauche », qui n'est pas non plus affiliée syndicalement et qui s'exprime à travers une certaine défiance à l'égard des institutions représentatives<sup>1</sup>. La question est de savoir comment se construit le rapport au politique dans ce type de configurations où des actrices et des acteurs militant.e.s, bénévoles d'associations, par exemple, affirment une posture « neutre », voire de rejet de la « politique politicienne », tout en intervenant dans la vie de la cité. De nouvelles perspectives s'ouvrent pour comprendre les ressorts, leviers et ancrages d'une activité sociale peut-être plus morale que politique et qui parfois précède une entrée en politique par la petite porte de l'assemblée représentative locale, le conseil municipal, comme nous l'avons vu pour les femmes.

Cet univers social des associations regroupe une grande pluralité d'interventions, de pratiques dans les domaines de la culture, de la santé, de l'éducation, du sport, de la consommation, etc. Si certaines de mes enquêtes<sup>2</sup> menées au fil des années ont explicitement porté sur les associations, leurs activités, leurs emplois, d'autres se sont intéressées au bénévolat, à l'engagement citoyen, à la participation<sup>3</sup>. Elles m'ont amenée à faire un constat paradoxal récurrent sur les scènes politiques locales : une demande de la part des pouvoirs publics de participation citoyenne et une attitude réservée de leur part à l'égard des associations qui ne seraient pas « représentatives ». Dans cet espace social situé entre les associations et les pouvoirs publics, on a tout un registre de comportements, de discours à analyser de part et d'autre pour mesurer cette façon d'agir sans faire de politique tout en se confrontant aux institutions. C'est un segment pour lire la disjonction entre engagements social et politique, ce qui fait rupture, mais aussi la continuité dans un champ qui est structuré et légitimé, reconnu par les institutions politiques qui les nomment, de façon singulière et pour les mettre à distance, « société civile »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> VERMEERSCH S., 2004, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n°4, pp.681-710.

<sup>2</sup> DENEFLÉ S., ROUX N., 2001, « Le militantisme associatif : engagement féminin et masculin », *Libre prétexte*, Éd. LESTAMP, Nantes, pp. 22-33 ; ROUX N., 1999, *Études des emplois jeunes des secteurs du sport et de l'éducation populaire dans les Pays de la Loire*, INFREP-Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Nantes ; ROUX N., 2015, « Les engagements citoyens au féminin et les âges de la vie », Cours Public UBO, « Vieillir aujourd'hui. Le vieillissement au féminin » avec la collaboration de l'association *Pourquoi Pas Vieilles ?*, Brest, 27 janvier 2015.

<sup>3</sup> Les analyses et constats rassemblés s'appuient sur des matériaux produits dans de nombreuses enquêtes et observations menées dans des contextes différents et référencés en annexe.

<sup>4</sup> LAVILLE J., CAILLE A., CHANIAL P., 2001, *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte.

Pour étayer mon propos j'ai mobilisé des exemples dans le champ de l'intervention sociale autour duquel pourrait se dessiner une sorte de consensus neutre, humanitaire et social, mais aussi dans les champs de l'éducation et de la culture où les enjeux d'« animation » pourraient faire l'objet d'accords sans conflit. Plusieurs fils conducteurs vont tisser l'ensemble de l'analyse, discutant le rapport des individus entre eux au sein de l'organisation, celui de l'individu à l'organisation, mais aussi le rapport de ces différents groupements entre eux et leur rapport aux institutions politiques. L'idée est d'explorer les frontières ou l'interdépendance avec le politique dans différentes formes de rapports sociaux et de questionner les limites de la neutralité affichée.

L'entrée dans ce monde va se faire par les catégories du rapport à l'action (bénéficiaires, bénévoles, militant.e.s, professionnel.le.s) aux contours plus ou moins stables, en essayant de comprendre comment elles.ils parviennent à se situer par rapport aux valeurs qui portent leurs pratiques sans faire de politique.

Pour commencer, le regard des « bénéficiaires » donne des clés de compréhension. En se situant de leur point de vue, on perçoit le flou qui existe entre l'action de l'assistante sociale de telle ou telle structure et celle du bénévole de telle autre. L'aide sociale publique ou l'aide privée, charitable ou solidaire, se matérialisent de la même façon. Est-il possible pour les bénéficiaires de distinguer les différents ressorts de l'intervention sociale entre celle qui relève des droits sociaux et celle qui permet d'être aidé par solidarité ? Car en démocratie, ce n'est pas la même chose de faire valoir ses droits ou d'être soumis au bon vouloir d'une charité/solidarité moins formelle. Comment saisir la nuance entre ce qui relève d'une politique publique et de la « bonne volonté » de la société civile ? N'y a-t-il pas, dès ce niveau, un brouillage ?

Ensuite, pour mieux comprendre la cohérence interne à l'organisation il convient de regarder du côté des actives et des actifs présent.e.s dans la vie de la structure. Avec les bénévoles, les raisons de leur présence sont très hétérogènes<sup>5</sup>. On croise un.e ancien.ne bénéficiaire « qui veut rendre », un.e jeune en « service civique », un.e autre en stage de formation. La présence de soi gratuitement, le temps donné à la cause s'expliquent aussi parfois par des formes de rétributions symboliques, une reconnaissance sociale<sup>6</sup>, un processus de professionnalisation<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> PROUTEAU L., 1998, « Les différentes façons d'être bénévoles », *Economie et statistiques*, n°311, pp.57-73.

<sup>6</sup> HAVARD DUCLOS B., NICOURD S., 2005, *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot.

Outre les différences de statuts, on peut retrouver côte à côte, dans une même action des personnes qui n'ont pas la même façon de se positionner, voire des valeurs contradictoires, mais affirment presque d'une même voix une sorte d'apolitisme. Comment se fabriquent les enchevêtrements idéologiques ?

Et au niveau des responsables d'associations leur rôle de représentant.e.s prend-il plus une dimension politique ? Elles.Ils se positionnent dans un rapport au pouvoir : en interne pour l'organisation et la gestion de l'activité, ou en externe, vis-à-vis des autres organisations intervenant sur des champs similaires ou vis-à-vis des pouvoirs publics. Parviennent-elles.ils à garder une certaine neutralité ?

À chacun de ces niveaux, il s'agit de questionner cette neutralité comme une façon de maintenir ses distances par rapport au politique. Accepte-t-on l'aide de n'importe qui ? Va-t-on solliciter n'importe quelle subvention, auprès de collectivités, fondations ou « bienfaiteurs » ? En se tournant vers tel ou tel financeur, ne tente-t-on pas de faire reconnaître son action, son intervention et sa cause ? L'argent public qui finance une structure questionne finalement sa position. Que signifie cette mission d'intérêt général ou public, de service sans but lucratif qui permettrait une certaine transversalité idéologique et structure le rapport des associations avec les gouvernants qui, eux, sont marqués politiquement, représentatifs, changeants et arbitrent sur les moyens alloués à telle ou telle action, intervention ?

### **3.1- Bénéficiaires, adhérent.e.s dans le brouillard**

Les associations de solidarité sont certainement celles qui cristallisent le plus l'ambivalence du rapport au politique et aux institutions, en particulier en France avec une longue histoire de l'action sociale, entre charité chrétienne dans le pays qualifié de « fille aînée de l'Eglise » et l'émergence d'un Etat providence<sup>8</sup>. Entre ces deux institutions qui organisent un secteur d'activité et d'interventions sociales, en direct ou par délégation, le secteur associatif d'aujourd'hui présente une grande hétérogénéité de tailles et de regroupements, de missions. De grandes structures répondent aux appels d'offres des pouvoirs publics, d'autres sont créées avec pour objectif de prendre en charge une délégation de service public et font l'objet d'un contrôle sur le résultat de l'action. Des microstructures ou collectifs sans subvention avec une poignée de bénévoles peuvent proposer un accompagnement dans des domaines

---

<sup>7</sup> BERNARDEAU MOREAU D., HELY M., 2007, « Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002 », *Sociologies pratiques*, vol. 15, n°2, pp.9-23 ; DAUPHIN S., 2012, « Quelles associations dans le champ social ? », *Informations sociales*, vol. 172, n°4, pp.6-9.

<sup>8</sup> PAUGAM S., 2007, *Repenser la solidarité*, Paris, PUF.

d'interventions sociales proches de ceux des grandes structures. L'aide n'est pas la même, ne se fait pas avec les mêmes moyens ni avec les mêmes motivations.

Tout commence par l'accueil des bénéficiaires/usagers/public, autant de désignations qui reflètent une certaine mise à distance et l'existence d'un guichet qui situe de part et d'autre deux personnes, avec d'un côté, celles et ceux qui sont en demande du service quand elles.ils poussent la porte de l'association et de l'autre, l'accueillant.e bénévole, militant.e, parfois salarié.e. Pour les cas étudiés, la structure a « pignon sur rue », est clairement identifiée, identifiable, a des heures de permanence ou d'ouverture. L'accès à l'aide n'est pas conditionné à une adhésion, mais souvent aux droits sociaux, et parfois une simple inscription suffit. Selon les structures, l'inscription est plus ou moins anonyme et se justifie du point de vue de l'association pour assurer un suivi ou légitimer son activité lors du rapport moral annuel présenté en assemblée générale. Lors de ce premier contact, un clivage s'opère entre un accueil associatif bénévole qui va présenter l'association, décrire et expliquer son action et un accueil professionnel, dans une structure plus institutionnalisée où l'attention est tout de suite centrée sur la personne et le droit social à mettre en œuvre. Et nous allons voir que la difficulté du « public » à comprendre le paysage organisationnel de la solidarité ou de l'intervention sociale est significative.

Des « études de cas » issues d'observations participantes et de suivis d'enquêtes dans les domaines de la solidarité avec les personnes immigrées, ou de l'accompagnement de femmes en difficulté sur une période qui couvre les trois dernières décennies illustrent les propos qui suivent. L'objectif est de montrer que, pour une même pratique pour le.la « bénéficiaire », les positions des « accueillant.e.s » peuvent soit se situer en relais d'une politique publique ou en posture critique et de mise à distance. Mais cela reste assez imperceptible pour les bénéficiaires bien que ces postures contribuent à rendre crédible et construire un discours d'indépendance, de neutralité et d'autonomie dans l'action.

Immigré.e, arrivé.e en France avec ou sans papier à quelle sorte de guichet ai-je affaire ? Les services sociaux de la collectivité, le guichet de la préfecture, le bureau de l'avocat, celui du juge, celui de l'association d'aide juridique, celui de l'association d'aide alimentaire, celui de l'association d'alphabétisation... Les assistantes sociales, souvent salariées dans des associations de délégation de service public arbitrent, demandeur d'asile ou pas, selon l'âge de la personne, le sexe, la présence d'enfants ou pas et donnent les adresses d'autres associations comme des ressources possibles pour se nourrir ou s'abriter, et accompagnent dans les démarches auprès des institutions. La personne passe de structures en structures sans

forcément distinguer que chacune agit à des titres différents. Pour les « mineur.e.s isolé.e.s », par exemple, la compréhension de l'environnement est encore plus floue. Il y a celles et ceux qui sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui ont presque tout et celles et ceux qui ne le sont pas qui n'ont rien. Parmi ces dernier.e.s, quelques-un.e.s se retrouvent pris en charge par des associations sans moyens qui s'appuient sur un réseau de personnes privées pour les mettre à l'abri et les accompagner dans leurs démarches. Tous ces jeunes pris en charge, par l'ASE ou les associations, sont scolarisés, se connaissent, discutent entre elles.eux et montrent qu'elles.ils ne comprennent pas la différence de leurs situations. Celles et ceux qui sont pris en charge par les associations ne comprennent pas qu'on ne leur paie pas un appartement alors que leurs ami.e.s ont un appartement. Elles.ils se racontent entre elles.eux de manière approximative ce qui leur a permis d'obtenir tel ou tel avantage et tentent de suivre le même chemin. Tous les guichets apparaissent comme des ressources et elles.ils perçoivent que certains sont plus « généreux » que d'autres. Mais l'accès aux ressources est associé au droit des mineurs, toutes et tous ne sont pas reconnu.e.s comme mineur.e.s, de nombreux dossiers stagnent sur le bureau d'un juge.

Dans toutes leurs démarches, les personnes sont confrontées à un discours administratif et sont accompagnées par des professionnels qui travaillent dans un cadre institutionnel<sup>9</sup>. Puis elles sont renvoyées vers les associations, quand les professionnel.le.s atteignent les limites de leur action. Pour la personne, dans ce cas un.e mineur.e isolé.e, le discours des bénévoles, souvent des retraité.e.s du secteur de l'intervention sociale, est difficile à distinguer du précédent. Et dans l'action, pour fournir de l'aide, elles.ils semblent moins efficaces. Et donc ce jeune veut retourner voir Mme X qui lui avait trouvé un logement. Comment peut-elle.il faire la différence ? Cette association accepte de la.le prendre en cours d'alphabétisation et elle.il ne peut plus aller dans cette autre structure dont l'accès est conditionné à son statut.

Dans le cas particulier de ce public, le brouillage de l'environnement social d'aide et d'accompagnement est démultiplié. Une lecture positive soulignerait la continuité entre les espaces sociaux d'aide sociale : les institutions transférant aux associations ou collectifs, la charge de trouver des solutions pour nourrir et vêtir, voire loger celles et ceux pour lesquels elles ne peuvent rien ou n'auraient plus de place d'hébergement. Une tente igloo, une chambre d'hôtel, un lit dans un gymnase, une chambre d'hôtel, l'internat du lycée, un accueil dans des familles, un « accueil chez des potes », une chambre d'hôtel, la rue, un squatt... les solutions se succèdent sans se pérenniser et les conditions d'accès ne sont pas toujours compréhensibles.

---

<sup>9</sup> OTT L., 2014, « Troubles dans la protection de l'enfance », *Plein droit*, vol. 102, n°3, pp.22-25.

Entre droit, protection sociale, sanitaire et solidarité, comment s'y retrouver, donner du sens aux interactions ? Etre bien traité, aidé pendant plusieurs mois et perdre son contrat jeune majeur (aide du conseil départemental) et devoir quitter son appartement sans nulle part où aller, dans le mois qui suit la réception de l'obligation à quitter le territoire est pour le moins déstabilisant.

Pour l'« usagèr.e », dans ce type d'interactions sociales, la perception est floue entre une intervention sociale liée au droit, institutionnalisée et un accompagnement lié à un devoir moral, porté par des bénévoles. Il semble y avoir une continuité/discontinuité entre des espaces sociaux dont la limite n'est pas immédiatement perceptible pour elles.eux. Ce flou pose question sur l'engagement social des associations qui vont au-delà du droit, se disent neutres politiquement et s'adosent sur des valeurs morales, humanistes, caritatives mais aussi clairement politiques pour continuer à accompagner les sans-papiers<sup>10</sup>, les immigrés sans-droits. Et lors d'une réunion pour interpeller les pouvoirs publics regroupant les associations faisant les permanences juridiques sur un même territoire, on croise un.e représentant.e de la Ligue des Droits de l'Homme, un.e de la CIMADE, de la Pastorale des migrants ou d'Emmaüs (souvent des personnes plus âgées liant leur action à des valeurs laïques ou religieuses), un.e représentant.e d'une Association de Solidarité avec Tout.e.s les Immigré.e.s, d'une association qui se préoccupe de mettre à l'abri des mineurs isolés chez des particuliers, d'un collectif qui a ouvert un squatt (dans ce dernier cas souvent des personnes plus jeunes, plus libertaires)... mais il n'y a personne des associations sociales professionnelles qui ont remporté le marché de l'hébergement des demandeurs d'asile, ou de l'accompagnement des mineurs isolés.

Dans l'ensemble du tissu associatif, bien qu'affirmant tous leur neutralité, les intervenant.e.s auprès des personnes immigrées se positionnent les un.e.s par rapport aux autres et quand il faut se mobiliser collectivement pour interpeller le préfet, les plus subventionnés, les plus professionnalisés sont absents. À ce niveau la distinction entre les organisations est évidente. Les unes ont une action plus sociale dépendante de l'action publique, les autres ont une action politique.

Dans un autre domaine qui concerne le droit des femmes, le même phénomène se produit entre services sociaux ou de santé et associations plus ou moins institutionnalisées. Quand les femmes se présentent à tel ou tel guichet, appellent tel ou tel numéro d'urgence, elles ont

---

<sup>10</sup> BLIN T., 2010, *L'invention des sans-papiers. Essai sur la démocratie à l'épreuve du faible*, Paris, Presses Universitaires de France.

affaire à des réponses qui se réfèrent à leurs droits et l'aide apportée varie selon leur possibilité d'y accéder. Des solutions pratiques sont trouvées dans cet entre-deux social et associatif. Les femmes « aidées » ne perçoivent pas toujours la différence entre le/la professionnel.le et le/la bénévole qui leur parle. Et le « grand public » confond, de façon compréhensible, le centre de planification et le Planning familial. Prenons, par exemple, des interventions scolaires du Planning familial faites en 2018-2019 à Brest. Les adolescent.e.s rencontrent dans le cadre scolaire des bénévoles. Même si l'intervention commence par expliquer ce qu'est l'association et le statut des intervenantes, pour les adolescent.e.s la présence est obligatoire, sur un horaire de cours. Et même si le discours et le contenu peuvent paraître un peu différents par rapport aux enseignements habituels, comment peuvent-elles.ils percevoir la nuance ? Elles.ils rencontrent au lycée des adultes autorisés car leur association est accréditée par l'Éducation Nationale. Comment faire la distinction des rôles/statuts entre des adultes intervenants sur un même espace-temps scolaire ?

Quand les personnes sont considérées comme usagères ou bénéficiaires, elles sont renvoyées à un rôle qui ne fait pas d'elles des parties prenantes de la situation. Elles sont considérées comme « demandeuses » et l'accès à l'aide exige une justification de la demande. Dans le cas des interventions scolaires, c'est l'institution scolaire qui est demandeuse d'éducation pour les lycéen.ne.s et l'association devient prestataire. Dans cet univers d'interventions éducatives, sociales ou solidaires, les contours sont flous et poreux. Toutes sortes d'interactions sociales sont traversées par la demande des un.e.s et la réponse des autres qui se jouent dans différents registres avec une posture professionnalisée, neutre et exceptionnellement affirmée comme politique, sauf peut-être quand les bénévoles du Planning familial soulignent le fait que leur association est féministe. Mais dans ce contexte, le flot d'informations reçues par les lycéen.ne.s et l'attention de toutes et tous centrée sur l'action elle-même, ne permettent pas que la position politique énoncée soit bien entendue. L'éducation à la sexualité ou à l'égalité femmes/hommes c'est-à-dire les raisons socio-éducatives supplantent les raisons politiques de le faire.

On est donc dans un univers d'intervention sociale pour des causes « très politiques » (femmes, immigrés) mais trop souvent neutralisées par l'urgence sociale ou le cadre institutionnel. Par exemple, dans le cas de femmes victimes de violence, la nécessité de l'aide et les institutions locales qui délèguent en finançant des associations produisent une multitude d'associations avec plus ou moins de ressources propres pour agir et des degrés différents de professionnalisation. Dans la plupart des cas la bénéficiaire, l'usagère reste extérieure à

l'action en étant prise en charge. La porosité se joue quand de part et d'autre du guichet il y a un « nous », « nous les femmes », ou quand l'aïdée devient une égale. Dans ce cadre, exceptionnellement, l'aïdée peut devenir bénévole comme une façon « de rendre ce qu'on m'a donné » (bénévole aux Restos du cœur). Sans pouvoir les dénombrer, ces situations de passages de statut de bénéficiaire à rôle de bénévole ont rarement été observées. Pour pouvoir passer d'un côté à l'autre du guichet, il faut pouvoir s'identifier, se sentir concerné et cela passe par la construction d'une familiarité avec l'association. Dans des accueils de jour associatifs pour « les personnes à la rue », des accueilli.e.s deviennent un peu bénévoles en restant plus longtemps après l'heure de fermeture pour aider à ranger. Aux Restos du cœur, un bénéficiaire va accepter de venir décharger le camion, une fois, deux fois puis s'inscrire sur le planning et venir aux réunions de l'organisation. Une femme quelques années après avoir été aidée revient au Planning familial pour voir si elle peut être utile aux autres.

Le réel marqueur du passage pourrait être l'adhésion, le paiement de la cotisation à l'association qui donne un statut, un droit de vote et de participation. Mais les conditions d'adhésion varient selon la politique de gestion de la structure.

Nous venons d'étudier des cas de service associatif rendu sans adhésion – permanence d'accueil, de conseils à destination d'un public – permanence d'aide matérielle. Mais il y a aussi l'adhésion comme condition d'accès (à la fois abonnement-adhésion-assurance nécessaire pour l'activité culturelle, sportive...) qui relève plus de l'achat de l'accès à un service à but non-lucratif. Et dans ces cas comme pour la.le bénéficiaire ou l'usagèr.e, l'adhérent.e devient elle.lui-même partie prenante de l'association quand elle.il donne quelque chose en plus : du temps pour l'entraînement des jeunes, pour les déplacements lors de compétitions, pour la gestion de l'association.

Le fait de l'adhésion inclut le droit des adhérents à la participation à la vie organisationnelle, venir à l'assemblée générale, élire le conseil d'administration, pour lequel il est de plus en plus difficile de trouver des volontaires. En pratique, le nombre d'adhérent.e.s n'est pas proportionnellement corrélé au nombre d'impliqués : une association avec de nombreux adhérents peut avoir 5% de bénévoles ou adhérent.e.s actives/actifs et une petite association d'une dizaine de personnes 100% d'adhérent.e.s impliqué.e.s.

Devant la diversité des situations, l'adhésion n'apparaît pas comme un indicateur significatif. Et le rapport à l'association peut s'interpréter, à la fois comme distant car l'adhésion se fait sans participation aux actions, et attaché au sens moral et politique car l'adhésion n'est pas liée à un besoin immédiat, elle est comme une sorte d'adhésion-don – pour « faire partie de »

sans s'engager – pour « faire partie de » par procuration. Et pour les bénévoles quel est le rapport entre leur action et le sens qu'elles lui donnent ? Y-a-t-il un segment pour mesurer la proximité ou la distance avec le politique ?

Après avoir décrit le flottement ou la difficulté d'un positionnement pour les bénéficiaires et les adhérent.e.s, il semble utile de s'interroger sur la posture des bénévoles.

### **3.2 – Bénévolat, militantisme, la neutralité des solidarités ?**

Une analyse pour discuter le rapport au politique à l'intérieur des associations a été menée en observant leur organisation, leur composition sociale et les attitudes dans l'action.

L'exemple suivant porte surtout sur les Restos du cœur. Il donne à voir<sup>11</sup> deux processus convergents, pour les structures qui le veulent, celui de l'institutionnalisation et celui de leur développement qui ont pour premiers résultats concordants une certaine mise à distance sociale des « aidés ». Ils sont devenus en quelque sorte la « ressource » qui légitime un ensemble d'actions s'organisant sur un *continuum* allant de la collecte de dons et la demande de subventions jusqu'à la redistribution sous forme de services ou de denrées.

Ajoutons un autre niveau en prenant comme polarités deux orientations fortes et très différentes dans l'intervention entre celle des « dominant.e.s », paternaliste, charitable qui se fait sur la base du mérite des « aidé.e.s », exigeant souvent en contrepartie un « bon » comportement et celle des pairs qui se fait sur la base de la solidarité entre soi, d'une proximité sociale entre aidant.e/aidé.e dont la contrepartie est une sorte de sécurité collective en cas d'affaiblissement de certain.e.s. Les associations peuvent se caractériser par une proximité plus ou moins grande avec ces deux pôles. Mais à l'intérieur d'une même association, par exemple les Restos du cœur dans une ville moyenne de Loire-Atlantique, les membres peuvent adopter une attitude les clivant : l'un cadre d'entreprise à la retraite, catholique pratiquant, vient mettre ses compétences professionnelles au service de l'association (paternaliste et charitable), l'autre femme de ménage retraitée vivant dans un quartier d'habitat social « n'a pas besoin, mais je connais des gens qu'ont besoin » (solidaire). Et une même personne peut se positionner à la fois dans un registre discursif mobilisant charité et communauté d'appartenance : « Il faut bien aider son prochain, c'est des gens comme nous » (Femme, 67 ans, bénévole aux Restos du cœur).

---

<sup>11</sup> Les enquêtes portent sur des observations réalisées aux Restos du cœur en Loire-Atlantique et dans le Finistère.

Si, comme nous l'avons vu, pour les bénéficiaires, usagèr.e.s, le paysage social qui les accompagne n'est pas toujours explicitement compréhensible, à l'intérieur des associations également tous les membres n'adhèrent pas pour les mêmes raisons et n'accèdent pas à la même compréhension des enjeux sociaux et politiques. L'ensemble des discours des bénévoles donnent parfois à lire un propos entre brouillage social et brouillage idéologique, alors que celui des militant.e.s, celles.ceux qui organisent l'activité ou gèrent l'association semble contenir une meilleure maîtrise des orientations générales en parvenant à se situer avec leur structure dans un environnement social et politique.

Le discours tenu en premier par les bénévoles explique qu'elles.ils veulent se rendre utiles, donner leur temps et mettre à disposition leurs compétences pour les personnes aidées. Dans les situations d'aide alimentaire en particulier, il y a parfois les ex-, ou actuels, bénéficiaires de l'aide qui veulent « rendre ». Et les autres bénévoles tentent de les faire cheminer vers l'idée qu'elles.eux-aussi donnent aux autres sans contrepartie. Mais cette situation est souvent incompréhensible pour les « aidé.e.s » qui tentent de retrouver leur dignité en fournissant un travail gratuit contre ce qui a été donné. Si certain.e.s bénéficiaires/usagèr.e.s acceptent le don comme un dû, acceptant le devoir des riches à redonner aux plus pauvres, ou un droit, un peu comme une prestation sociale, quelques-un.e.s ne s'inscrivent pas dans ce schéma. Et « rendre service » à l'association est une façon d'effacer ce qu'elles.ils considèrent comme une dette. L'engagement bénévole des « usagèr.e.s » ou bénéficiaires est rare et souvent limité dans le temps. La plupart d'entre elles.eux, quand elles.ils trouvent d'autres ressources, un travail rémunéré par exemple, ne prolongent pas leur engagement.

Parmi les autres bénévoles présent.e.s règne une certaine mixité sociale : des personnes au chômage, aux minima sociaux, des employées et des professions intermédiaires du secteur social, beaucoup de femmes, beaucoup de retraité.e.s. Autant de variables qui interfèrent en situation d'observation, par exemple lors de distributions alimentaires où toutes les interactions sont possibles. La « gentillesse » est le mot qui revient le plus souvent. Mais il y a plusieurs façons de l'être et de l'exprimer par le sourire charitable, le sourire compréhensif, le sourire empathique, le sourire sympathique, le sourire humanitaire... où chacun de ces registres est significatif de la posture adoptée qui n'est jamais neutre. Et l'attitude derrière le masque du sourire est également intéressante à observer à travers cette façon de crisper le visage et de faire preuve de patience, de lever les yeux au ciel et de soupirer, de porter ce regard désapprobateur sur le comportement de l'enfant sans rien dire ou sur le comportement du parent à l'égard de l'enfant... Mais finalement ce qui permet d'accéder au sens explicite se

trouve dans les propos de celles qui s'autorisent à faire des remarques aux bénéficiaires. Il y a trois registres, celui de la bénévoles à situation sociale équivalente, « Tu devrais dire merci au lieu de faire la gueule » (une bénévoles à une adolescente accompagnant sa mère) ; celui de l'accompagnatrice sociale ou de la travailleuse sociale à la retraite, « bienveillante » qui s'efforce de ne pas juger ni de moraliser mais qui parfois dérape « Vous devriez vous mettre à cuisiner les produits français car ceux qui donnent sont des français et ne pensent pas à donner des choses que vous aimez » (une bénévoles à une jeune femme magrébine) ; et enfin celui du conseil de dominante, un peu condescendante, moralisante mais très « gentille » et qui sait ce qui est bien et mal et la meilleure façon de se comporter « Vous savez il faut tenir ses enfants propres et être propre pour qu'on vous respecte » (une bénévoles à une jeune rom). Loin d'être caricaturaux les énoncés choisis donnent à voir qu'il y a de la part des bénévoles de l'écoute, des conseils pratiques, des attitudes, des échanges qui ne se font pas toujours tout en nuance mais dans une sorte de cacophonie de valeurs. Une telle, perçue comme raciste dans son propos la veille, s'en prendra à une autre bénévoles dont elle estime qu'elle n'a pas bien parlé à ce « jeune noir ». Cette dernière se défend en expliquant qu'il s'était mal comporté à l'égard de cette femme turque qui était arrivée avant lui. Et on observera plus tard que ces deux femmes se disputent tout le temps en prenant à partie les autres, toutes les deux en mal de reconnaissance. Le mari de l'une d'entre elles, ouvrier retraité, veut bien conduire le camion, le charger, le décharger mais il ne veut pas voir les gens. « C'est trop compliqué, il n'y a que des femmes. » Il ne vient pas aux réunions, il attend juste que sa femme lui communique le planning, organisé par un bénévoles, un homme, ancien cadre intermédiaire d'une petite entreprise privée. L'organisation du travail bénévoles se fait en suivant les mécanismes sociaux ordinaires de la division sociale et sexuelle du travail, avec des « cadres » et des exécutant.e.s, des hommes et des femmes. Les ordres social et sexué ne sont pas bousculés, sauf par le fait que toutes les personnes présentes sont volontaires. Elles pourraient presque arrêter quand elles le veulent mais ce qui les lie les unes aux autres est déterminant. Et dans cette ville d'à peine 12000 hab. de Loire-Atlantique, une large partie des bénévoles, retraité.e.s, ancré.e.s dans ce territoire ont déjà une histoire sociale commune qui les situe. L'interconnaissance est fine autant du côté des familles, les ascendant.e.s (fil ou fille de), les descendant.e.s (enfants voire petits-enfants dans la même école), que du côté du travail (collègues de telle ou telle entreprise ou service public). L'une a longtemps fait la catéchèse aux enfants scolarisés à l'école publique, l'autre a été élue déléguée CFDT à l'hôpital, une autre est venue pour accompagner sa voisine et a trouvé que c'était bien d'aider. Et quand elles.ils s'engagent, elles.ils passent les portes de l'association avec tous ces bagages sociaux

qui les distinguent socialement dans toutes les strates de la petite ville et les font tenir ensemble tout en se reconnaissant dans une cause. Même si quelques associations se dotent d'une charte des bénévoles pour éviter des failles de fonctionnement, ce qui semble les lier ce n'est pas tant un « engagement sur une responsabilité acceptée »<sup>12</sup> que cet ensemble de rapports sociaux entremêlés qui viennent croiser les raisons d'un engagement social sans marqueur politique affiché.

Le discours officiel des structures, construit par celles et ceux qui sont en responsabilité de gestion et d'organisation, les « bénévoles militant.e.s » explicite une prise de position. Le commun de l'action, du bénévolat se fait autour d'un socle de valeurs humanistes qui tendent à se diluer comme allant de soi dans l'ensemble social. Des valeurs qu'on ne discute pas ou qu'on ne discute plus. « C'était plus fort que moi, après avoir vu le documentaire sur *la jungle de Calais*, il fallait que je fasse quelque chose » (Bénévole, collectif de collecte pour les réfugiés). La justification reste très souvent suspendue aux « raisons humanitaires » et la seule réponse possible à l'indignation ressentie, c'est de faire quelque chose de concret, d'utile, « pour les gens ». Et il convient de souligner en effet que tout un registre dans le langage officiel des associations vise à neutraliser une intention politique au bénéfice d'une intervention concrète aux intentions plus humanitaires et sociales<sup>13</sup>. On aide « les plus démunis.e.s » et non les plus « pauvres » car cette dernière notion renvoie à un ordre social et il ne s'agit pas forcément de le dénoncer. On aide les « réfugiés.e.s » et pas les « immigrés.e.s », les premiers sont des victimes, les seconds auraient le choix.

Dans cet humain aux contours extensifs se jouent aussi la fin de la proximité, la mise à distance sociale entre « bénévoles » et « bénéficiaires », un glissement vers la fin de la réciprocité des solidarités qui s'affirme encore plus dans la « protection des vulnérables » comme si ces dernières ne pouvaient pas devenir elles-mêmes des protectrices ou des protecteurs. Et quand dans la crise sanitaire s'ajoute la distance physique et que les sourires se cachent derrière des masques... les gouvernements en appellent au « civisme » pour obéir et protéger les plus « vulnérables ». Il reste à interroger les « vieilles » bénévoles confinées qui confrontées à la réorganisation du travail bénévole ont été éloignées de la vie sociale pour préserver leur santé. Par civisme, pour protéger les vulnérables, le social se dépolitise y compris dans les associations, il segmente, met à distance.

---

<sup>12</sup> Point 3 de la charte des bénévoles des *Restos du cœur* (source : site internet de l'association, avril 2020).

<sup>13</sup> COLLOVALD A., LECHIEN M.-H., ROZIER S., WILLEMEZ L., 2002, *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Rennes, PUR.

L'extension et le développement du bénévolat social ont rejoint dans ce « neutralisme », celui de l'État social en perte de vitesse, pour jouer à son tour ce rôle de force d'intervention et de régulation pour maintenir la « cohésion sociale ». Il n'est plus question de réduire les inégalités mais plutôt d'organiser une sorte d'autocontrôle social<sup>14</sup> et de faire tenir ce qui peut encore faire société. Entre les services sociaux de l'Etat et des collectivités, intervenant et agissant par rapport aux droits des individus, et l'action informelle, individuelle ou collective de soutien, il existe toute une gamme d'associations plus ou moins institutionnalisées, professionnalisées. Le degré de professionnalisation va de pair avec celui de l'institutionnalisation. Pour les associations les plus institutionnalisées les ressorts des motivations politiques<sup>15</sup> se diluent dans le social avec des positions qui rejettent un discours politisé mais acceptent, pour l'intervention sociale, la négociation avec les pouvoirs publics pour obtenir les moyens d'agir.

Mais ce ne sont pas les bénévoles du guichet qui s'impliquent à ce niveau-là. Quand l'action concrète est le moteur des intervenant.e.s la plupart reste à distance de l'organisation démocratique de la structure. De nombreuses et nombreux bénévoles participent aux réunions organisationnelles et de planification du travail mais peu s'investissent et trouvent leur place dans les instances gestionnaires de l'association.

Différentes situations avec des associations qui contribuent plus ou moins à une socialisation démocratique peuvent être mises à jour. Si certaines associations en appellent sans cesse à rejoindre le CA, le bureau, d'autres ont un processus de cooptation plus ou moins ouvert.

### 3.3 – Du militantisme à la professionnalisation

En 1997, Jacques Ion publiait *La fin des militants*<sup>16</sup>. Il semble que dans les milieux associatifs les militant.e.s aient été en partie supplanté.e.s par des bénévoles et des salarié.e.s dans une dynamique de développement et de professionnalisation qu'il convient de lier au processus d'institutionnalisation, ici des droits sociaux.

L'institutionnalisation<sup>17</sup> est un processus ambivalent. Dans le champ qui nous intéresse, en amont, il est souvent le résultat d'une lutte pour établir des droits sociaux, donnant lieu ensuite à des dépenses publiques qui, en aval, doivent sans cesse être réduites dans un contexte

---

<sup>14</sup> VIGUIER F., 2020, *La cause des pauvres en France*, Paris, Presses de Sciences Po.

<sup>15</sup> DEMOUSTIER D., 2002, « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2002, pp.97-116.

<sup>16</sup> ION J., 1997, *La fin des militants*, Paris, Editions l'Atelier/Editions ouvrières.

<sup>17</sup> VIGUIER F., 2013, « Chapitre 3 / Lutter pour les droits des exclus. Un militantisme encadré par l'état », dans FRERE B. (dir), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.87-110.

d'économie libérale tourné vers la croissance et le développement y compris du secteur éducatif, sanitaire et social. Le développement de l'aide sociale comme toute dynamique de développement est basé sur son efficacité, sa professionnalisation, sa réduction et son contrôle des dépenses. Mais il lui faut aussi du travail gratuit<sup>18</sup> pour couvrir la demande et équilibrer les dépenses pour une activité qui demande beaucoup de main d'œuvre.

Du côté de la réduction des dépenses publiques, la solution est passée par l'externalisation du service et la mise sur le marché de la concurrence de l'offre de service. Les organisations, associations se spécialisent sur tel ou tel segment de publics ou d'actions sociales. Et là où elles étaient subventionnées sur fonctionnement, elles le sont maintenant sur projets, précarisant leur salariat en fragilisant la stabilité des équipes d'intervention, en s'appuyant sur des bénévoles, services civiques, et renforçant des équipes de gestionnaires et des actions de collectes d'argent. Mais le travail social a des valeurs en plus, qui peuvent freiner partiellement ce basculement dans le tout gestionnaire<sup>19</sup>.

Du côté du travail, dans la dynamique libérale, les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux témoignent d'une prise de distance sociale, d'une nécessaire mise en retrait par rapport à leur action résultant des conséquences des économies de moyens sur la qualité de leur intervention<sup>20</sup>. Un peu comme cela a déjà été fait pour le travail de santé réduisant trop souvent les personnes à des maladies voire à une seule partie de leur corps, le sens de l'intervention semble s'être perdu en cherchant à rentabiliser un secteur d'activité pour lequel les bénéficiaires ne devraient être que sociaux, en les référant à des indicateurs de mesures de rentabilité économique. Les logiques de gestion, de management, de développement s'éloignent du pôle « bienveillant » de l'économie sociale et solidaire. La marchandisation de la santé a trouvé ses débouchés sur le marché, comme l'éducation et le social sont amenés à le faire. Et dans ces trois domaines, il reste des interventions « non rentables », un puits sans fond de dépenses dont les seuls garde-fous seraient le service public en voie de démantèlement<sup>21</sup> et l'œuvre privée caritative. Dans ce contexte et dans ce segment associatif pluriel où cohabitent des bénévoles, de moins en moins de militant.e.s et de plus en plus de professionnel.le.s, le rapport au politique apparaît intéressant à lire à travers les conflits<sup>22</sup>.

---

<sup>18</sup> SIMONET M., 2018, *Travail gratuit : nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel.

<sup>19</sup> AUGER P., REYNAUD E., 2014, « Les déterminants de la performance sociale. Comparaison des cas d'Emmaüs et des Restos du cœur », *Management & Avenir*, vol. 70, n°4, pp.189-206.

<sup>20</sup> LEROY H., 2020, « Le travail social entre impuissance et confrontation à l'action humanitaire : le cas des familles hébergées à l'hôtel par le 115 en situation d'insécurité alimentaire », *Revue française des affaires sociales*, n°2, pp.157-173.

<sup>21</sup> BOURDIEU P., 1993, « La démission de l'Etat », dans *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp.219-259.

<sup>22</sup> SIMMEL G., 1992 (trad.), *Le conflit*, Ed. Circé/Poche.

Plusieurs niveaux de tensions ont pu être observés entre salarié.e.s et bénévoles qui entremêlent des problèmes d'organisation, d'autorité, de pouvoir, d'enjeux sociaux et politiques et qui remettent en question la position affichée de la neutralité de l'action.

Tout d'abord dans l'action elle-même, les salarié.e.s se retrouvent parfois dans un rôle de « cadres » des bénévoles. Mais ces dernier.e.s ont pu, elles.eux-mêmes, être cadre dans le secteur social et n'acceptent pas toujours de retrouver une hiérarchie de travail dans ce contexte librement choisi d'engagement associatif. Pour les tensions entre salarié.e.s et administratrices ou administrateurs bénévoles, les seconds sont les « patron.ne.s » des premier.e.s. Mais les premier.e.s sont présent.e.s en permanence, détentrices et détenteurs de compétences techniques et d'un intérêt à trouver les ressources pour continuer à justifier leur poste. Elles.ils montent les dossiers de réponse aux appels d'offres, s'estiment les chevilles ouvrières de la structure. Lors des oppositions entre président.e et directrice ou directeur, des conflits de pouvoir, d'autorité semblent se cristalliser parfois autour de tensions politiques dont il est souvent impossible de démêler le vrai du faux dans la médiation. Dans une commune du littoral breton<sup>23</sup>, par exemple, tel président (maire de la commune, principal financeur) veut imposer une salariée à une structure d'animation sociale et culturelle. Le directeur refuse ce passe-droit ou ce clientélisme, le conflit s'envenime. La subvention municipale est diminuée de moitié. Lors de deux licenciements, le directeur part. Le discours officiel à la presse et à la population pour justifier la coupe dans la subvention est d'affirmer que cet équipement devrait être pris en charge au niveau intercommunal, une instance où le maire est d'une tendance minoritaire. À mi-mandat, une structure qui était subventionnée proposant une programmation d'activités, de rencontres culturelles dans une mouvance d'éducation populaire avec pour une part une orientation de critique sociale, devient une structure de clubs d'animation sociale et d'occupations du temps de loisir. Rien de neutre dans ce court récit synthétique mettant en scène un maire « sans étiquette » et le directeur d'une structure éducative et culturelle qui proposait, avec les bénévoles qui la faisaient vivre, des animations qui ne plaisaient pas au maire. Dans le conflit, les bénévoles n'ont été d'aucun « secours » pour défendre la structure.

Les administratrices et administrateurs peuvent aussi être appelé.e.s à arbitrer des conflits entre salarié.e.s et bénévoles ou entre bénévoles, sans compter les conflits qui existent aussi entre administratrices/administrateurs représentant des financements d'Etat et des collectivités auxquels il faut rendre des comptes. De nombreuses observations effectuées en immersion sur

---

<sup>23</sup> Toutes les situations décrites sont anonymisées en faisant disparaître le nom des communes, des associations.

plusieurs décennies dans diverses associations<sup>24</sup>, m'ont donné à voir toutes ces difficultés du quotidien des associations et en particulier celui du basculement vers le salariat, la professionnalisation, la dépendance aux subventions, aux donateurs qui signifient peut-être en même temps la fin du militantisme sous couvert de neutralité d'une intervention sociale financée.

Sur certaines activités d'aide où il y a une véritable demande sociale et une réelle expertise, j'ai pu observer diverses situations de débat entre les « bénévoles » sur le risque de la salarisation. Les enjeux ne sont pas toujours explicites mais ils font discuter le risque d'institutionnalisation comme risque politique opposant les plus militant.e.s aux bénévoles accompagnant.e.s. Que ce soit une association de permanence juridique pour les sans-papiers, d'accueil de femmes victimes de violence ou de musique alternative, il y a, à bas bruit, implicitement, quand il y a la création d'un poste, la question du recrutement et, parmi les candidat.e.s potentiel.le.s, des militant.e.s ou des bénévoles. Dans ces univers sociaux, quand elles.ils ne sont pas retraité.e.s, beaucoup de militant.e.s sont dans des situations sociales précaires et investissent du temps, se forment des compétences sans penser au départ qu'elles pourraient être rétribuées.

Par exemple, quand la collectivité locale annonce à telle association, installée dans un de ses bâtiments désaffecté, qu'elle veut pérenniser et agrandir « pour les jeunes » un lieu où s'est montée, « avec des bouts de ficelles et de la débrouille », une activité autour d'un studio d'enregistrement, d'une salle de répétition, le groupe initial est déstabilisé. Les un.e.s y voient une opportunité de développement, de sécurisation du projet, de professionnalisation. Les autres ne veulent pas « se faire acheter ». Elles.ils pensent que « l'âme (.../...) va se perdre » qu'elles.ils vont perdre leur autonomie, leur liberté. Pendant un an chacune des positions va affûter ses arguments et là où il y avait un commun autour de l'activité elle-même, un clivage politique va se cristalliser. Et celles.ceux qui revendiquaient le plus l'autonomie, l'autogestion, la liberté vont se retrouver en minorité face à deux groupes qui vont s'allier, l'un porteur du discours de la professionnalisation et l'autre porteur d'une conciliation possible qui permet de s'ouvrir à un plus grand nombre de « musicos ». Les personnes mises en minorité, vaincues, vont quitter l'association et un nouveau projet va se monter avec des locaux remis aux normes pour l'accueil du public, avec des horaires d'ouverture et deux salarié.e.s qui en assurent le « bon usage ». Une autre histoire s'écrit. Dans la première période, c'était « la débrouille, le

---

<sup>24</sup> Outre mes enquêtes personnelles, plusieurs années de suivis de mémoires de master « Intervention et développement social », de visites de stages, d'entretiens avec les professionnels de terrain alimentent cette analyse.

système D, un bon délire de faire quelque chose avec presque rien » (ancien « musicos, ingé son »). Un des salariés actuels traduit « à la création de l'association c'était du bricolage, mais ça a fait un bon terreau pour l'innovation ».

Que ce soit à l'échelle de l'individu ou des structures, l'ambivalence des engagements culturels, sociaux dont le sens n'est pas toujours explicité au départ semble faire jouer à tous les participant.e.s un numéro d'équilibriste quand le débat est ouvert.

Prenons un autre exemple dans le secteur social, s'occupant du « public » des femmes<sup>25</sup>, en tension entre action sociale (victimes de violences, des « vulnérables » à protéger), action d'égalité (consensuelle dans nos sociétés démocratiques) et féminismes (une pluralité de positionnements politiques). Dans de nombreuses associations se côtoient salariées, bénévoles et militantes. Dans un même mouvement, le Planning familial, qui s'affiche comme mouvement féministe et d'éducation populaire, il existe, à l'échelle des départements, des configurations hétérogènes d'organisation. Certaines se font avec des salariées, d'autres sans. Dans un département sans salariés, où les forces vives sont composées de quatre groupes locaux de militantes répartis dans quatre villes, le conseil d'administration qui les regroupe a connu des discussions tendues pendant presque deux ans. D'un côté, un petit groupe avaient répondu à un appel d'offres d'intervention dans les écoles, avec des « copines » issues de l'association mais rémunérées sous statut d'auto-entrepreneuses. De l'autre un groupe plus important, dans une ville plus grande, fait les interventions bénévolement, la prestation étant payée à l'association. Par ailleurs, ces dernières refusent régulièrement d'honorer des demandes faute de forces vives disponibles. Celles du petit groupe rémunérant les intervenantes estiment qu'elles mettent leur temps et leurs compétences au service de la collectivité et que cela mérite rétribution car pendant ce temps elles ne peuvent pas faire un autre travail. Les autres estiment que c'est une instrumentalisation de l'association en utilisant son accréditation à intervenir dans les écoles pour leur propre bénéfice. Une association tierce viendra faire un travail de médiation. Finalement il est décidé d'honorer l'engagement initialement pris par le petit groupe jusqu'à son terme et qu'ensuite les « auto-entrepreneuses » poursuivent seules leur action.

Les bénévoles au sein de l'association peuvent suivre de nombreuses sessions de formations organisées par la fédération, une organisation précise du comptage d'heures de bénévolat permet d'obtenir une certification. Et dans d'autres départements les salariées font les interventions scolaires. La dispute est liée à une sorte de brouillage social qui demande à des

---

<sup>25</sup> Les données mobilisées concernent des enquêtes menées dans le cadre d'observations participantes dans des associations de Nantes et de Brest.

femmes précaires, ayant des compétences, reconnues, acquises de faire un travail bénévole sous forme de prestation sociale rémunérée à l'association alors que d'autres sont payées en salaire pour le faire... Dans le département étudié, le choix explicite du non-salariat a été fait pour préserver une dynamique militante, pour ne pas avoir à gérer un salariat même strictement cantonné aux tâches administratives. Cette demande avait été faite par le groupe local qui s'en occupait pour tous les groupes du département. Un conseil d'administration a arbitré pour une répartition des tâches d'organisation administrative dans les différents groupes. La résistance au salariat se focalise sous deux arguments forts, le fait de devoir faire de la gestion du personnel et des dossiers de subvention pour assurer la pérennité du poste, et les effets contradictoires des rapports sociaux militant.e.s/salarié.e.s que certaines ont expérimenté : la prise de pouvoir par les salarié.e.s dans certaines associations, la maltraitance des salarié.e.s entre leur travail rémunéré et un travail bénévole, un recul ou un retrait militant en particulier pour les tâches les moins gratifiantes confiées aux salarié.e.s. Tout cela ne cadre pas selon elles avec une position féministe puisque dans de nombreux cas c'est à d'autres femmes qu'on impose cela.

Les trois exemples choisis donnent à voir la difficulté de résister à l'institutionnalisation qui s'invite par la perspective de professionnalisation, d'emplois. Les deux premiers exemples, autour d'activités de loisir, de culture pourraient être plus consensuels, mais ils montrent les ressorts du contrôle et de la « récupération » politique. Et dans les deux cas un certain « lissage » est observé avec une mise au pas pour les un.e.s et aux normes pour les autres, au nom de l'ouverture de l'activité à un cercle plus large de participant.e.s afin que cela ne reste pas l'affaire de quelques-un.e.s. Mais en fait l'objectif non affirmé est que telle structure ne soit pas le nid d'une opposition de gauche à un maire « sans étiquette », que telle autre ne soit pas un lieu de socialisation sans contrôle d'une frange de la jeunesse.

Le salariat va de pair avec l'institutionnalisation et les exemples montrent la fausse neutralité de l'action dont l'indépendance se joue dans son rapport aux financeurs, ici les collectivités publiques. Dans les deux premiers cas qui concernent des associations culturelles, déjà dépendantes, la reprise en main se fait avec quelques résistances qui finissent pas plier.

Par contre dans le dernier cas, il semble y avoir encore un garde-fou militant.

## Conclusion

Les dernières décennies du développement de l'économie sociale et solidaire permettent de lire un processus de basculement d'un mouvement d'éducation populaire œuvrant pour l'égalité et mobilisant bénévoles et militant.e.s vers une institutionnalisation sociale de l'accompagnement, de l'aide et de l'encadrement, exigeant professionnalisme et moyens d'intervention. Le développement dans le secteur tertiaire associatif des services sociaux, de santé, d'éducation produit des emplois pour les professions intermédiaires et classes moyennes. Est-ce qu'il n'y aurait pas là un facteur explicatif d'un reflux militant pour un accroissement de demande de bénévolat à travers des appels à plus de participation sociale et de sens civique ?

Avec la professionnalisation et le salariat, les intervenant.e.s obtiennent des statuts qui les protègent, stabilisent et pérennisent leur action mais cela correspond aussi à une situation qui va exiger d'elles.eux, une sorte de devoir de réserve, une mise à distance.

La neutralisation de l'engagement pour les solidarités est le résultat des effets macro-économiques de l'idéologie libérale où la mise sur le marché des services sociaux sonne le glas des solidarités collectives. Avec l'institutionnalisation, la fin des engagements politiques sociaux semble s'installer dans tous les segments de l'intervention sociale qui se situent à côté de celle de l'Etat et des collectivités. Le projet politique de solidarité tend à se neutraliser au nom de l'intérêt général, d'une défiscalisation d'utilité publique et se solde en absorption, dilution, brouillage idéologique où « on » fait semblant qu'il existe une raison supérieure d'agir, surplombante, désincarnée idéologiquement et finalement dissociant des bénéficiaires, des bénévoles, des professionnel.le.s.

En fait ce qui est paradoxal dans le secteur associatif c'est l'affirmation d'une défiance à l'égard des institutions politiques à travers son affichage sans affiliation politique et une certaine collaboration avec les pouvoirs publics, quand il demande la mise à disposition d'un local ou une subvention. Comme s'il y avait une séparation entre institutions publiques garantes de l'intérêt général, ici social et culturel, et institutions politiques. Mais le brouillage ne fait pas longtemps illusion quand le politique veut reprendre la main sur l'activité. Tout se passe comme s'il y avait une tolérance à l'association qui doit rester dans certaines limites et même si elle y reste, rien ne garantit d'un revirement de situation de la part du politique qui alors se tourne vers la consultation des citoyen.ne.s non organisé.e.s, non engagé.e.s de moins en moins votant.e.s.

Les différents exemples mobilisés et l'analyse selon les différentes strates d'actrices et d'acteurs mettent en évidence les interactions internes et externes où se jouent des enjeux politiques et sociaux qui sont au cœur des discussions dans les espaces décisionnaires et ne sont pas sans effet sur l'orientation et le sens de l'action. Dans tous les cas le débat démocratique ne semble concerner que les détentrices et détenteurs de pouvoir au sein de l'organisation. Et selon la configuration plus ou moins horizontale, l'une incluant les bénévoles, l'autre les reléguant comme force de travail gratuit, la différence dans la participation démocratique aux prises de décisions est significative.

Pour toutes celles et ceux qui ont vécu ces expériences multiples et paradoxales, une défiance à l'égard des institutions démocratiques se fabrique ici. Dans les espaces sociaux associatifs quand les « gouvernants » viennent priver celles et ceux qui agissent du pouvoir de décider, le contrat de confiance se rompt, d'autant plus si l'intérêt général ou la neutralité sert d'alibi à des intérêts particuliers, électoralistes ou de reprise en main de l'association ou de son secteur d'intervention. Personne n'est complètement dupe ni bercé d'illusion par le fonctionnement démocratique y compris au sein des associations. Et la confiance qui se perd dans les institutions et les organisations distend le lien avec la représentation démocratique et peut amener à fabriquer de nouveaux cadres pour agir autrement.

## ANNEXE des enquêtes de terrain en mondes associatifs

### 1/ Données et résultats de recherches contractuelles

- 1998, les contrats éducatifs locaux, partenariats entre les associations, sur l'agglomération de Nantes pour la Ligue de l'Enseignement
- 1999, les emplois jeunes des secteurs du sport et de l'éducation dans les Pays-de-la-Loire pour la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports (Loire-Atlantique),
- 2007, inventaire des activités d'éducation permanente dans trois pays bretons pour SUFCEP de l'UBO

### 2/ Enquêtes par questionnaires menées dans le cadre de cours de méthodologie (licence et master)

- 1999, militantisme associatif, enquête conjointe entre l'université de Tours et de Brest
- 2002-2003, enquête auprès des responsables (membres du bureau) d'associations, fichier de la ville de Brest (n=499)
- 2003-2004, enquête sur la participation à la vie locale dans deux quartiers de Brest (n=592)
- 2016, enquête auprès des habitant.e.s d'une commune du sud Finistère sur l'usage d'un équipement associatif et culturel (n=317)
- 2020, enquête sur les bénévoles de 18-30 ans (en cours)

### 3/ Les observations effectuées dans les accompagnements de mémoires de master, en particulier dans le cadre d'un master « Etudes de genre » et d'un master « Intervention et développement social ». Comptes-rendus des visites de stage dans les structures.

### 4/ Enquêtes Restos du cœur

- 2004-2012, suivi des activités d'un couple de bénévoles, observations et entretiens récurrents (Loire-Atlantique, ville moyenne)
- 2 suivis de tutorat de stages : licence et master (Finistère, ville)
- 2018-2020, accompagnement comme « bénéficiaire » d'un mineur isolé (Finistère, zone rurale)

### 5/ Observations participantes

- 2016, association du Planning familial  
3 carnets de vie associative, réunions, interventions
- 1986-2000, association de solidarité avec les travailleurs immigrés, Nantes  
un carnet de vie associative par année
- 2002-2004, collectif de solidarité avec les sans-papiers, carnet de vie associative.  
Depuis 2016, association d'aide aux réfugiés dans une zone rurale et depuis 2018 collectif d'aide aux étrangers : dossiers numériques de vie associative.

## Chapitre 4 – Coopération et participation

L'action et le « faire par soi-même » conduisent à se situer ou à s'ajuster par rapport aux « gouvernants » comme nous venons de le voir avec les engagements associatifs. Nous allons explorer à présent d'autres façons de « faire par soi-même avec d'autres » sous la forme de coopération où le rapport entre les participant.e.s se veut égalitaire, où le fonctionnement dans la prise de décision est horizontal et se décline autour de l'énoncé « une personne, une voix ». Ce regroupement vise à agir de façon autonome, sans s'en remettre à d'autres. Il se veut inclus dans l'ensemble social et différent en proposant une alternative sociale et politique qui s'appuie sur les valeurs mutualistes, solidaires et un autre fonctionnement démocratique<sup>1</sup>. Ce nouveau chapitre aborde une autre forme d'implication politique exigeante qui met en interdépendance des personnes liées dans un projet commun et que nous allons traiter ici à travers l'exemple de l'habitat.

La réalisation du projet collectif, coopératif ou mutualisé, est conditionnée à l'engagement des membres pour lesquels l'enjeu est majeur et concerne l'ensemble de leur mode de vie. Ce qui nous intéresse ici se situe au niveau de l'analyse du fonctionnement du groupe (sa constitution, son organisation...) et de sa dynamique externe (les interactions avec d'autres groupes, acteurs, pouvoirs publics...) afin d'étudier les différents niveaux de rapports sociaux et démocratiques en situations concrètes et contextualisées.

Nous verrons que la démarche est en rupture par rapport aux formes institutionnalisées ou marchandes de l'accès au logement individuel. Elle est également en rupture par rapport à des formes d'engagements traditionnels, ce qui nous invite à explorer une autre manière de faire. Dans ce cadre, on essaiera de comprendre comment se fabrique le rejet des formes institutionnalisées du politique allant jusqu'à questionner le sens de la propriété individuelle<sup>2</sup>, un des fondements de l'organisation sociale républicaine.

Ici nous regarderons celles et ceux qui font un pas de côté pour « habiter autrement »<sup>3</sup>. Elles.ils se positionnent sur un schéma hors normes et y engagent toute leur vie puisqu'il

---

<sup>1</sup> MUÑOZ J., ROUX N., 2014, « Traits et valeurs de l'économie sociale », dans FAJARDO GARCIA G., SENENT VIDAL M.-J. (dir.), *Economía social : identidad, desafíos y estrategias*, Edita CIRIEC-España, Centro Internacional de Investigación e Información sobre la Economía Pública, Social y Cooperativa, Valencia, pp.336-347.

<sup>2</sup> DENEFLÉ S. (dir.), 2016, *Repenser la propriété. Des alternatives pour habiter*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Essais ».

<sup>3</sup> Ce questionnement est issu de matériaux, travaux et publications associés à divers programmes de recherche sur l'habiter. En 2002, « Vivre dans les unités d'habitation Le Corbusier » financé par le Ministère de la culture et de la communication, nous fait entrer dans l'histoire d'une coopérative de 300 logements. En 2011, « Alternatives de propriété pour l'habitat » financé par l'ANR, nous amène sur des terrains d'occupations

s'agit de partager une même unité d'habitation (immeuble ou parcelle) à plusieurs ménages, avec des espaces communs<sup>4</sup>, chacun ayant son logement.

En revendiquant des valeurs communes, elles.ils remettent en cause le modèle de développement capitaliste, dans un contexte de démocratie libérale, pour réaliser un projet concret d'habitat plus solidaire et écologique sur un marché particulièrement tendu en zone urbaine.

Comme ces projets ne sont pas « hors sol », quand les porteuses et les porteurs s'adressent aux pouvoirs publics, ils se heurtent aux politiques publiques voire à l'intérêt général et elles.ils s'entendent reprocher le risque communautariste, la fabrication d'un entre-soi qui menacerait la cohésion sociale. Si au XXI<sup>e</sup> siècle, l'objet observé s'appelle « habitat participatif », il est à réinscrire dans une histoire plus longue d'alternatives d'habitats, toujours minoritaires mais réalisées malgré les résistances de l'environnement social et politique.

Cela commence avec des coopératives de constructions et d'habitants réalisés après la seconde guerre mondiale dans une dynamique sociale de reconstruction, construction où des sociétés coopératives ouvrières ont vu le jour pour répondre à leur besoin de logement. Cela se poursuit à petite échelle dans les années 70-80 avec l'habitat groupé, autogéré pour vivre au-delà du cercle de la famille nucléaire. Les groupes positionnaient leurs projets « différents », comme contre-modèles de la propriété individuelle représentée par la maison pavillonnaire ou l'appartement témoin vendu sur catalogue par les promoteurs immobiliers sur le marché du logement.

Puis, dans un contexte où les pouvoirs publics en appellent à la participation, l'attribut « participatif » s'impose dans la première décennie des années 2000. Pour se faire entendre, des groupes d'habitant.e.s, des professionnel.le.s du secteur de la construction (architectes, urbanistes...) ou d'innovation sociale (un secteur tertiaire de services et d'organisations autour d'idées, de projets « nouveaux »), des bailleurs sociaux, des collectivités s'inscrivent dans une dynamique protéiforme invoquant toutes les préoccupations du moment, le

---

alternatives de l'habitat. En 2013, débute le programme « Ecologie, Economie pour l'Habitat participatif » financé par la région Bretagne qui aborde la faisabilité de ce type d'habitat et sa cohérence au regard d'une perspective sociale et écologique. Les matériaux produits et utilisés sont détaillés en annexe.

<sup>4</sup> SERVAIN P., 2020, *Faire de l'habitat un espace commun. Le travail d'appropriation habitante dans les habitats participatifs*, thèse de sociologie dirigée par Le Borgne-Uguen F. et Roux N., Université de Bretagne occidentale, Brest, 500 p.

développement durable, le commun, la solidarité entre les générations... Cette « nébuleuse »<sup>5</sup> finit par se structurer, en gardant toutes ces dimensions, parfois contradictoires. Et nous questionnons alors ce qui fédère et ce qui clive les projets entre eux et qui, sans se situer politiquement sur une échelle droite/gauche, mobilise une partie d'entre eux pour obtenir du gouvernement et des parlementaires une inflexion dans les textes pour leur permettre d'exister, de se réaliser, comme si leur aspiration pouvait être généralisable, appropriable, durable et bénéficier au plus grand nombre. Et nous verrons qu'elles-ils s'inscrivent alors clairement dans l'interpellation des élu.e.s en démocratie représentative.

#### 4.1 – Coopérative, le terreau religieux

La coopérative est une structure pour « faire par soi-même ensemble », avec un objectif de production, ici spécifiquement pour se loger. Le premier cas étudié est le mouvement des Castors. Un peu partout en France, et beaucoup dans le Finistère<sup>6</sup>, des sociétés anonymes coopératives de construction, des groupes Castors, se créent pour répondre à l'urgence de la production de logements dans les années 50. Outre les grands programmes des politiques publiques, quelques initiatives trouvent leur place dans le paysage de la reconstruction/construction d'après-guerre. Cette mobilisation collective des Castors qui consiste à construire par soi-même et ensemble des maisons pour chacun, sur le temps des jours de repos, se structure au croisement d'une dynamique ouvrière et catholique. Comme le montre Yohann Abiven<sup>7</sup>, « sur les bords de l'Elorn, l'idée d'habitat coopératif, alternative à l'économie capitaliste condamnée par le verbe pontifical, séduit immédiatement des jeunes gens formés notamment à la Jeunesse Ouvrière Catholique, fréquemment engagés au sein de la CFTC... ». Avec la pancarte d'entrée du chantier qui indique « Comité ouvrier du logement, association d'auto-construction, cité Castors, Saint-Pol-de-Léon, interdit au public »<sup>8</sup>, la force de travail des ouvriers construisant pour eux-mêmes apparaît mais rien n'affiche le terreau catholique qui structure, organise. Pourtant une certaine puissance de l'Eglise catholique se réaffirme à travers son courant social qui se situe au croisement du contrôle du « peuple » et d'une charité/solidarité fraternelle. Elle semble avoir brouillé ou

---

<sup>5</sup> D'ORAZIO A., 2012, « La nébuleuse de l'habitat participatif. Radiographie d'une mobilisation », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/La-nebuleuse-de-l-habitat.html>

<sup>6</sup> MESSU M., 2007, *L'esprit castor : sociologie d'un groupe d'auto-constructeurs, L'exemple de la cité Paimpol*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

<sup>7</sup> ABIVEN Y., 2013, « La maison castor, ou les paradoxes de l'apostolat par le logement », dans *L'aventure Castor à Landerneau, les 523 maisons des 17 cités*, Landerneau, Dourdon Editions, pp.10-12.

<sup>8</sup> Ibid. p. 8. Photo de la pancarte de chantier accompagnant l'article du journaliste Xavier GRALL dans *La vie catholique illustrée*, n°370, du dimanche 17 Aout 1952.

absorbé les solidarités de la classe ouvrière et sa présence va de soi comme un des éléments culturels<sup>9</sup> fort dans ce territoire de l'Ouest de la France. Mais l'affichage de comité ouvrier apparaît plus pertinent au lendemain de la guerre, la figure ouvrière est positive et l'idée de comité reprenant en main leur destin également. Les communistes résistants ont trouvé leur place au gouvernement. En revanche les catholiques et leurs institutions ont eu une attitude ambivalente, et les plus humanistes, restés au côté des moins nantis, continuent leur œuvre éducative et caritative<sup>10</sup> en pratiques sociales pour répondre aux besoins dont celui de première nécessité qui consiste à mettre à l'abri les familles.

La dynamique coopérative de construction des Castors peut de prime abord apparaître hors norme par rapport au marché du logement classique. Ils mettent en commun la logistique des chantiers et le travail pour accéder à l'idéal pavillonnaire en propriété individuelle. Ils économisent grâce à la mutualisation de l'achat de matériaux pour avoir un meilleur prix sur le marché et sur le coût du travail qu'ils organisent et fournissent eux-mêmes sur leur temps libre. Dans le modèle économique, il s'agit d'un « apport-travail », un coût qui ne sera pas supporté par un crédit<sup>11</sup>. Après avoir emménagé, ils finissent de faire les clôtures entre voisins mitoyens. La première génération d'habitant.e.s témoigne encore de ces temps heureux, les bonnes relations, les parties de boules, barbecues et fêtes entre voisins, bien avant qu'on décide d'inscrire officiellement cette dernière dans un calendrier<sup>12</sup> commun.

La coopérative de construction est dans leur vie un segment d'engagement pratique pour satisfaire leur besoin et accéder au rêve du pavillonnaire. Les habitant.e.s l'ayant fait ont à la fois un certain nombre de dispositions sociales (liées à leur éducation et leur classe) et une aspiration à la norme sociale d'un habitat pour loger la famille nucléaire. Elles.ils mettent en œuvre collectivement leurs capitaux sociaux, culturels pour elles.eux-mêmes. La lutte des classes semble bien loin face au pragmatisme social et à l'intérêt bien compris pour chacun.e de faire ensemble, comme si une dimension de la solidarité de classe liée au travail s'arrêtait au seuil de la maison, là où la famille commence. Cet engagement social de coopération est catholique et se fait sous l'angle pragmatique dans la continuité du mouvement social

---

<sup>9</sup> DENEFFLE S., 1997, *Sociologie de la sécularisation, être sans-religion en France à la fin du XXe siècle*, Paris, L'Harmattan.

<sup>10</sup> BERLIVET L., SAWICKI F., 1994, « La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes CFTC de Bretagne dans l'après-guerre », *Politix*, vol.7, n°27 pp.111-142.

<sup>11</sup> ROUX N., SERVAIN P., CARIOU E., SOUDE N., 2015, *Nouvelle économie pour l'écologie (E<sup>2</sup>) : l'habitat participatif, partagé (HP<sup>2</sup>)*, Rapport d'activités du programme E<sup>2</sup>=HP<sup>2</sup> - Année 2, novembre 2015, 116 p.

<sup>12</sup> Depuis les années 2000, ce qui était une démarche diffuse, informelle, spontanée dans certains quartiers fait l'objet d'un affichage médiatique et d'un soutien des collectivités qui tentent d'amener à réserver une date commune à toutes les initiatives. BLIN É., 2008, « Les repas de rue : émergence d'une nouvelle fête urbaine ou effet de mode ? L'exemple de Tours », *Noroi*, vol. 207, n°2, pp.85-96.

catholique qui continue à s'inscrire dans le paysage politique français bien après la loi de 1905 mais en dehors de la politique partisane de l'Etat.

Si dans le cas des Castors les coopérations fabriquent de l'habitat individuel pour devenir propriétaire individuel, sans se tourner vers les pouvoirs publics, une autre forme coopérative est à explorer, celles des locataires-coopérateurs<sup>13</sup>. Pendant que les Castors construisent de façon horizontale à Landerneau, sur la même période une autre histoire de coopérative s'écrit à la verticale dans le paysage nantais au sud de la ville sur les bords de la Loire. Le projet est porté par la Maison Familiale, une société fondée en 1911 par des syndicats chrétiens. À la sortie de la guerre, un ancien militant de la CFTC en prend la direction et va convaincre la caisse d'Allocation Familiale de soutenir la structure pour répondre aux besoins de logements pour les catégories populaires. L'idée est de produire de l'Habitation à Bon Marché, devenue Habitation à Loyer Modéré en 1950. Les administrateurs de la Maison Familiale après avoir visité la « Maison du Fada »<sup>14</sup> à Marseille sollicitent le cabinet de Le Corbusier. Pour ce genre d'opération de presque 300 logements, le soutien des pouvoirs publics est nécessaire pour sécuriser financièrement l'opération. Le montage financier est original : la maison familiale obtient un prêt de l'Etat qui lui permet d'assurer 85% du financement, le complément est pris en charge par les apports personnels des occupant.e.s qui deviennent actionnaires de la société coopérative. C'est une sorte de location-vente sur la longue durée : au bout de 65 ans l'actionnaire devient propriétaire. Pendant cette période, l'habitant.e est locataire-coopérateur. Ce mode de financement s'adressait à des familles de milieux populaires disposant d'un apport et de revenus réguliers. La configuration particulière du projet fait écho auprès d'une population qui, outre le fait de pouvoir trouver une réponse à son besoin de logement, acceptait de s'engager dans l'expérimentation sociale qui était proposée. Ce n'était finalement pas plus cher que le prix d'un loyer mensuel avec l'idée qu'une partie de l'argent serait récupérable en cas de départ, une sorte de capital constitué.

Les Castors et les locataires coopérateurs n'ont pas le capital économique suffisant de départ pour accéder à un logement pérenne et le sécuriser grâce à un titre de propriété en propre. Les uns mobilisent leur capital « force de travail » à leur propre compte, une propriété sociale<sup>15</sup> collectivisée qui leur permet l'accès à la propriété individuelle. Les autres s'engagent dans une expérimentation sociale collective au long cours qui leur permet de penser que le

---

<sup>13</sup> DENEFLÉ S., BRESSON S., DUSSUET N., ROUX N., 2006, *Habiter Le Corbusier, pratiques sociales et théorie architecturale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

<sup>14</sup> « Unité d'habitation de grandeur conforme » de Le Corbusier réalisée à Marseille.

<sup>15</sup> CASTEL R., LE PORS A., 2010, « Qu'est-ce que la propriété sociale ? Robert Castel répond à Anicet Le Pors », *Raison présente*, n°173, « L'enjeu du service public », pp.99-108.

versement de la location-attribution constitue un capital futur. En fait ces coopératives permettent de contourner les banques qui ne font pas encore massivement de crédits immobiliers de longue durée<sup>16</sup> aux catégories populaires. Avec les coopératives, il n'y a pas cet intermédiaire du marché financier entre l'habitant.e et son habitat. Dans ces deux cas l'engagement dans la coopérative est une condition économique alternative séquentielle dans le parcours des habitant.e.s pour accéder finalement à l'idéal de la propriété individuelle à plus ou moins long terme. Sans capital économique, les porteuses et les porteurs de projets trouvent de la ressource dans les capitaux sociaux d'organisation collective du travail et dans l'interpellation sociale des pouvoirs publics pour accompagner des projets HBM hors normes qui mettent à contribution la participation financière des habitant.e.s leur permettant de se projeter dans une forme de propriété coopérative plus sécurisante que la location sociale à vie. Mais dans le cas de la coopérative d'habitants, une fois obtenu le soutien des pouvoirs publics qui gardent un regard de tutelle sur le projet en faisant partie du conseil d'administration de la structure support, une autre dynamique collective s'enclenche, la recherche d'autonomie.

Dès le début, en même temps qu'elles.ils s'engagent dans le projet, les habitant.e.s ont créé l'Association des Habitants de la Maison Radieuse (AHMR) qui s'organise en plusieurs comités d'animations et un de gestion. Ce dernier est l'interlocuteur qui représente la voix des habitant.e.s auprès de la Maison Familiale (MF) porteuse du projet.

Les responsables du comité de gestion entretiennent un rapport privilégié avec la MF et se perçoivent très rapidement comme co-gestionnaires de la Maison Radieuse. Et au bout de 5 ans, l'AHMR exprime déjà le souhait d'être le seul « maître à bord ». Dans le rapport d'activité pour l'AG du 17 juin 1960, le rapport moral fait état, sous la rubrique du « statut de la location coopérative », de « la demande de séparation de la Maison Familiale avec reconnaissance du loyer d'équilibre et le droit de bénéficier des conditions d'occupation des logements prévus pour la location attribution ». Ensuite toutes les années 60 sont jalonnées de réunions, voire de journées d'études permettant de comprendre la distinction entre location-attribution et location-coopérative. Quelques membres de l'AHMR participent au congrès des coopératives HLM de février 1963 et de janvier 1965 où l'esprit coopératif apparaît mis à mal disent-ils par « la spéculation immobilière du modèle capitaliste ». En même temps, au bout de 10 ans, les habitant.e.s commencent à s'interroger sur « la rétribution de leur apport initial », sur « son amortissement par rapport au loyer d'équilibre ». Philippe Bataille et Daniel Pinson expliquent que : « La réforme législative du statut de la coopération en 1965

---

<sup>16</sup> QUERRIEN A., ROSSO F., 2013, « Europe, logement social, intérêt général », *Multitudes*, vol. 52, n°1, pp.25-29.

qui impose aux sociétés HLM, une situation juridique par activité, va indirectement satisfaire ce souhait en obligeant à la restructuration de la Société coopérative la “Maison Familiale“. En 1968, trois sociétés distinctes vont ainsi naître, même si elles continuent à former une même entité économique : la Société Anonyme HLM de location simple Loire-Atlantique-Habitation, la société coopérative de location-attribution la “Maison Familiale“, et enfin la société coopérative de location-coopérative “la Maison Radieuse“ uniquement composée comme son nom l’indique de l’unité d’habitation de grandeur conforme de Rezé »<sup>17</sup>.

Les habitants les plus actifs (plutôt des hommes) sur cette question au sein de l’AHMR et membres du comité de gestion se retrouveront administrateurs de cette société coopérative. En même temps, l’association abandonne la fonction de gestion qui revient à cette société dont tous les habitant.e.s sont membres. Neuf des onze administrateurs de la nouvelle société seront des habitants. « Nous sommes entre nous, rien qu’entre nous... Pour le meilleur et pour le pire » indique M. Vittu, lors du discours des « 30 ans » en juin 1985<sup>18</sup>. Tout se passe comme si un cercle limité s’était constitué autour de la coopérative en fabriquant un « nous » et la référence au mariage est intéressante pour dire l’interdépendance et le lien moral qui uniraient tout ce monde.

Les nouveaux administrateurs de la Maison Radieuse n’auront pas le temps nécessaire pour faire leurs preuves et démontrer l’intérêt d’une coopérative autogérée. En effet, à peine l’autonomie de gestion est-elle conquise, que la loi Chalandon en 1971 vient briser le rêve en interdisant ces pratiques coopératives. Plusieurs années de lutte et de procédures commencent alors et vont contribuer à construire l’identité de la coopérative qui n’a, en fait, été de plein exercice que sur deux années. Entre 1971 et 1974, la gestion par les habitant.e.s continue sous des formes dissidentes ou plutôt de résistance. L’assemblée générale de la société coopérative « Maison Radieuse » refuse de se saborder pour se conformer à la loi. La même loi impose en cas d’absence de décision la transformation en Société Anonyme d’HLM à forme simple. Et c’est ce statut qui prendra effet le 23 mars 1972. Un conseil liquidateur de la société composé des anciens administrateurs va permettre de prolonger au maximum la vie de la société coopérative de la « Maison Radieuse » qui, après une mise en demeure de la Préfecture, lors d’une Assemblée Générale le 25 juin 1974 concrétise la transformation. Cette société finira par fusionner en 1976 avec Loire-Atlantique-Habitations (LAH). Pendant toute cette période,

---

<sup>17</sup> BATAILLE P., PINSON D., 1990, *Rezé évolution et réhabilitation, Maison Radieuse*, Plan Construction et Architecture, juin 1990, p.22.

<sup>18</sup> Extrait du texte d’exposé de G. Vittu, 15 juin 1985 pour les 30 ans de la Maison Radieuse retrouvé dans les archives de l’association des habitants.

les habitant.e.s militant.e.s vont se battre, mais ne parviendront pas à maintenir cette organisation qui réalisait l'autogestion.

La coopérative d'habitants remettait en cause deux caractéristiques fortes de la structuration démocratique. Tout d'abord, la propriété individuelle qui faisait référence pour consolider son droit à habiter s'infléchit en proposition de propriété collectivisée. Ensuite, l'autogestion sans délégation de son pouvoir, selon le principe « un homme, une voix », permet de décider en direct sur tout ce qui concerne le « vivre ensemble ».

Peut-être faisaient-ils discrètement une révolution... sans faire de politique. Mais la majorité parlementaire a bâillonné toute velléité de faire autrement et mis fin à l'expérimentation sociale pour éviter tout risque de fraude. Elle a pu être jugée également trop subversive où comme une porte ouverte au « collectivisme » voire au communisme, bien que l'immeuble soit surtout habité de catholiques. Si certain.e.s avaient un engagement syndical, CFTC, et/puis CFDT (suite à la scission de 1974) elles.ils se revendiquaient sans affiliation politique, en forte opposition à la CGT considérée comme une « courroie de transmission du parti communiste ». Et leur engagement dans la coopératif d'habitants portait ce même sens apolitique. Quand le législateur qui, lui, fait de la politique, leur interdit d'exister, d'avoir une place dans le paysage social, ce n'est pas compréhensible, acceptable et l'immeuble se vide de ses habitant.e.s les plus engagé.e.s. Entre 1972 et 1974, 134 familles partent, 45% de la population quittent l'immeuble, soit parce qu'elles n'avaient pas les moyens d'acheter leur appartement, soit parce que, si elles devaient s'endetter pour acheter, elles préféreraient un autre bien, un appartement neuf, une maison neuve, soit parce que, vaincues, elles n'imaginaient pas la vie d'après dans le même lieu sans la coopérative.

Ici la coopération apparaît comme une ressource d'organisation du travail avec les Castors pour satisfaire leur besoin de logement en faisant par eux-mêmes et comme une conquête de leur autonomie par les habitants de la Maison Radieuse en gérant par eux-mêmes. Les coopératives (société de construction ou société de logements) sont les supports de régimes de propriété différents mais transitoires pour l'accès au logement de catégories populaires qui nécessitent l'implication de toutes et tous. Sans un tel cadre, la propriété individuelle du logement familial est un rêve inaccessible pour elles.eux dans le contexte où elles.ils se trouvent. Les engagé.e.s de la mission sociale catholique proposent une alternative et jouent un rôle important en mettant en avant leur « apolitisme » et en s'appuyant sur un certain pragmatisme social pour interpeller les pouvoirs publics. Elles.ils mobilisent de futur.e.s habitant.e.s dans leurs réseaux sur ces territoires de l'Ouest de la France à une période où les églises sont encore fréquentées le dimanche.

Ces façons de s'engager les un.e.s par rapport aux autres dans un projet commun vont se retrouver dans un contexte différent lors de la période suivante. On va retrouver cette idée de faire par soi-même à côté, en dehors du politique, mais sans l'institution catholique, tout en se retrouvant confronté aux pouvoirs publics comme l'ont été les Castors et les habitants de la Maison Radieuse car habiter, même autrement, ne se fait pas hors sol et les territoires sont administrés, gouvernés.

#### 4.2 – De l'autogestion à la participation

Durant la période qui couvre les années 70 et 2000 on note la réalisation de quelques projets d'habitat groupé. Les premiers habitats « groupés-autogérés » dans les années 70-80 sont contemporains de la lutte des habitants de la Maison Radieuse, puis viennent les « habitats différents » dans les années 80-90. Discrètement dans l'habitat, pendant que l'autogestion fait également son chemin dans le mouvement social des années 70-80<sup>19</sup>, des habitant.e.s constituent des groupes plus petits. Et, un peu comme les Castors, sans lien ostentatoire avec les pouvoirs publics, elles.ils utilisent le droit existant pour s'installer, souvent en sociétés coopératives de construction, mais qu'on ne dissout pas à la fin de la construction et qui restent une structure de support du groupe. Le Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré (MHGA)<sup>20</sup> regroupe, accompagne celles et ceux qui veulent habiter ensemble, autrement. Dans ces groupes, la population concernée n'est plus la population ouvrière des années 50 mais celle de la génération de leurs enfants nés à la fin de la guerre ou dans les deux premières décennies de l'après-guerre. Elles.ils sont plus diplômé.e.s, appartiennent davantage aux professions intermédiaires du secteur tertiaire, dont le social, l'éducation et la santé ou aux « cols blancs » de l'industrie. Elles.ils ont un peu moins d'enfants. La mouvance perçue lors des enquêtes pourrait s'agréger autour de l'idée de l'éducation populaire à la fois laïque et catholique, des associations locales ancrées dans un territoire, du municipalisme, de l'écologie et on croise quelques membres proches des idées du PSU, si on doit donner une couleur politique. Mais nous avons retrouvé cette même dynamique et ce même environnement politique lors de l'enquête menée à Grenoble en 2012 où des habitats groupés anciens faisaient référence aux Groupes d'Action Municipale<sup>21</sup> qui se positionnaient comme

---

<sup>19</sup> Il y a LIP, mais aussi les ouvrières de CIP, Confection Industrielle du Pas-de-Calais, voir par exemple BORZEIX A., MARUANI M., 1982, *Le temps des chemises, la grève qu'elle gardent au cœur*, Paris, Syros.

<sup>20</sup> BONNIN P., 1983, *Habitats autogérés*, Paris, Ed. Syros.

<sup>21</sup> LECOMTE P., BERNARD J-P., BLANCHERIE J.-M., 1972, « Les groupes d'action municipale dans le système politique local : Grenoble, Valence, Chambéry », *Revue française de science politique*, 22<sup>e</sup> année, n°2,

alternatives aux partis politiques jugés inaptes à répondre aux besoins locaux. Cet engagement pour l'habitat s'inscrit dans d'autres formes d'engagements sociaux collectifs et locaux comme par exemple autour de mobilisations pour trouver des solutions de cantine pour les enfants dans un contexte où de plus en plus les deux jeunes parents travaillent. Des besoins sociaux nouveaux les amènent à interpeller les pouvoirs publics mais pas forcément sur l'habitat. Le foncier est encore accessible et elles.ils sont mieux dotés en capitaux sociaux et économiques que leurs prédécesseurs. Par conséquent leur auto-organisation peut suffire.

L'idée coopérative devient secondaire puisque le nom lui-même de l'association qui fédère les groupes met l'accent sur l'autogestion : faire par soi-même, gérer ensemble, se détacher à l'égard de l'ensemble politique dominant qui ne leur fait pas de place et prendre une place pour qu'eux-mêmes et leurs familles puissent vivre autrement.

Ces projets d'habitat groupé se caractérisent par de petits immeubles collectifs dans les zones périurbaines en extension ou des maisons en bande ou juxtaposées sur une parcelle commune. Outre la parcelle, ils créent des espaces communs (chambre d'amis, salle de réunions), mutualisés (buanderie, atelier...), partagés (jardins). La solidarité, le « bon sens » ou les « bonnes pratiques » sont à l'œuvre pour la conception et la construction en introduisant des considérations écologistes avant l'heure avec un mode de vie associé. Les personnes ou familles qui constituent ces groupes veulent, plus par conviction que par nécessité, faire bouger les lignes de l'habitat individuel sans remettre en question l'unité du ménage ou de la famille. Le projet a une portée collective limitée au groupe constitué pour l'habitat mais ouvre les espaces communs à des activités qui dépassent le cercle des habitant.e.s pour l'habiter. Elles.ils veulent expérimenter une autre façon de vivre sans forcément partir en communauté<sup>22</sup> dans des zones rurales, en restant ouverts, accueillants et inclus dans l'environnement social et urbain.

Dans les années 80-90 quelques projets se concrétisent encore et donnent à lire d'après Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch<sup>23</sup> la position de celles et ceux qui veulent « changer la vie » dans un « Habitat Différent », comme dans le cas de ce groupe angevin (Maine-et-Loire) de 17 logements, qui mixe copropriété et location sociale. La succession de compromis faits dans le cadre de la négociation avec un bailleur social donne à lire un processus de neutralisation politique de leur position qui s'inscrit déjà dans l'érosion, au fil du temps, de la

---

pp.296-318 ; SELLIER M., 1977, « Les groupes d'action municipale », *Sociologie du travail*, 19<sup>e</sup> année n°1, Janvier-mars 1977. pp.41-58.

<sup>22</sup> TANQUERELLE & YANN BENOIT, 2008 et 2010, *La communauté*, deux tomes, Paris, Futuropolis.

<sup>23</sup> BACQUE M.H., VERMEERSCH S., 2007, *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Paris, Editions de l'Atelier.

vitalité d'un certain militantisme social. Et si une partie du groupe d'Angers s'était rapproché du MHGA, le groupe finalement constitué n'y a pas adhéré. Une autre partie des membres s'était déjà tournée vers un bailleur social les obligeant à se conformer à ses propres contraintes et acceptant de s'engager dans un projet à la condition qu'il soit réappropriable, voire revendable<sup>24</sup>. Si quelques bailleurs sociaux s'engagent comme pour le projet Park-andeñved à Lannion, les contraintes règlementaires liées à l'attribution des logements ne cadrent pas avec la constitution de groupes d'habitant.e.s et le partenariat initial se voit remis en question. Dans ce cas un logement réservé au départ comme espace commun au groupe d'habitant.e.s fut finalement réaffecté comme logement. Dans ce type de configuration partenariale, groupe/bailleur, la réalisation effective passe par quelques renoncements voire détermine les groupes eux-mêmes, leurs membres devant être éligibles au logement social. Certaines valeurs comme l'autonomie, l'autogestion, l'écologie, le commun, le partage entre co-habitant.e.s se diluent, se plient, s'ajustent au profit d'une intervention sociale qui a des exigences de contrôle.

Du côté des habitats autogérés, une fois les projets réalisés, habités, les groupes vont vivre leur vie et l'association (MHGA) va être mise en sommeil. Elle sera réactivée dans les années 2000 quand elle va être sollicitée par une nouvelle vague, une nouvelle génération qui voudrait aussi développer ce genre de projets, mais dans un nouveau contexte social, économique, politique où les préoccupations environnementales se font de plus en plus entendre explicitement.

Pour commencer, l'idée de coopération revient avec Habicoop. L'association lyonnaise s'est constituée en décembre 2005 et se présentait comme mouvement citoyen en 2006. Elle est devenue, après une décennie d'activités, la Fédération Française des Coopératives d'habitants. Elle initie des rencontres, au départ dans le cadre de salons professionnels de l'habitat écologique, pour permettre à celles et ceux qui le veulent de trouver des solutions pour réaliser leur projet. Dans ce type de rencontres, la question écologique se combine avec l'économie sociale et solidaire. On rencontre les coopératives de construction ou des artisans qui veulent adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de leur personnel. Des entreprises de production de matériaux sains côtoient des auto-constructeurs. Y circulent des solutions pour concevoir des logements économes en consommation d'énergie voire autonomes ou passifs. C'est, dans ce mouvement, que l'idée des coopératives d'habitants trouve sa place. On y discute les statuts et cadres juridiques possibles pour une propriété en

---

<sup>24</sup> Ce que fait le bailleur social depuis 2015, chaque départ de locataire donnant lieu à une mise en vente.

commun, collective, partagée qui ne soit pas une copropriété simple puisque tous les projets ont des espaces communs à financer et à gérer. Un esprit de reprise en main de la maîtrise de son habitat sous forme individuelle ou de petits collectifs motive l'émergence de ces projets, une sorte de réappropriation du sens que l'on donne à sa manière d'habiter qui passe également par un *do it yourself* écologique lors de chantiers participatifs expérimentaux de matériaux, de murs en terre/paille, enduits à la chaux. Significativement, le Mouvement d'Habitat Groupé Autogéré va d'ailleurs réactualiser son nom en Eco-Habitat Groupé. Les trentenaires écologistes et auto-gestionnaires au moment de leur installation dans les années 70, retraités aujourd'hui trouvent leur place dans un nouveau mouvement où les rassemblements ont, au fil des années, attiré de plus en plus un « public de cheveux blancs » et où la question de la solidarité intergénérationnelle et du vieillissement dans son habitat est posée<sup>25</sup>.

Ces rassemblements mettent ensemble une population qui, outre l'âge, est également plus hétérogène socialement. Certains disposent de capitaux économiques et souhaitent des solutions concrètes, immédiates pour réaliser leur projet et voudraient explorer d'autres voies comme celle de l'autopromotion sous forme de copropriété, par exemple. En 2010, aux Rencontres Nationales de Strasbourg, avec les collectivités locales mobilisées<sup>26</sup>, une terminologie s'est imposée pour ce type de projet : l'habitat participatif et les participant.e.s ont essayé de proposer un cadre juridique alternatif à la propriété individuelle avec les coopératives d'habitants et une possibilité de faire de l'auto-promotion respectueuse des nouvelles normes environnementales. Ces objectifs ont été relayés et officialisés par la loi ALUR, loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové. Cette loi intègre sous l'appellation de l'habitat participatif les différentes configurations répondant à une demande de réappropriation sociale, collective de la conception de son habitat qui se traduit en « participatif » dans un contexte où s'affirment de nouvelles préoccupations à la fois sociales et environnementales.

Les idées anciennes semblent être réappropriées et deviennent de « l'innovation sociale ». On retrouve les idées de commun (plus que de collectif ou de coopération), de faire ensemble par

---

<sup>25</sup> ROUX N., 2019, « Co-habitation et vieillesse, une alternative de solidarité sociale ? » dans LE BORGNE-UGUEN F., DOUGUET F., FERNANDEZ G., ROUX N., CRESSON G. (dir.), 2019, *Vieillir en société, Une pluralité de regards sociologiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes pp.131-143.

<sup>26</sup> Un réseau national des collectivités va se constituer, <https://www.strasbourg.eu/reseau-national-collectivites-habitat-participatif> Liste des collectivités membres au 1er octobre 2012. Villes : Angers, Bègles, Besançon, Bordeaux, Grenoble, Lille, Metz, Montpellier, Montreuil, Nanterre, Nantes, Paris, Rennes, Riom, Saint-Denis, Saint-Herblain, Strasbourg, Toulouse, Vandœuvre-lès-Nancy. Communautés urbaines : Arras, Bordeaux, Brest Métropole Océane, Grand Lyon, Toulouse Métropole. Communautés d'agglomérations : Angers Loire Métropole, Plaine Commune. Conseils régionaux : Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA.

soi-même (plus que d'autogestion et d'autonomie), et de produire un habitat respectueux de l'environnement (plus que d'écologie). La sémantique montre qu'un glissement idéologique s'opère. Comme les précédents, les nouveaux projets en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle tentent de trouver une voie pour faire autrement en incluant plus ou moins l'interpellation des pouvoirs publics selon les cas.

Tous ces éléments permettent d'appréhender des engagements qui se fabriquent avec l'héritage d'expériences passées, la coopération et la mise en commun, la reconquête d'autonomie et de nouvelles orientations environnementales, sociales dans un contexte économique et politique plus libéral. L'auto-construction pour la classe moyenne précarisée des années 2000, par exemple, est plus de l'ordre de la réappropriation de savoir-faire, d'apprentissages et d'expérimentations que celle des années 50 qui relevait de la nécessité de réduire les coûts pour des ouvriers dont certains disposaient déjà des compétences techniques. Que ce soit dans les années 50, puis 70 ou 2000, les projets s'inscrivent pour la plupart dans les itinéraires de vie au moment de l'installation en couple avec des enfants. Les premiers le font dans un contexte de pénurie de logements, puis ceux des années 70, « enfants du *baby boom* » ont un espace social et politique pour « rêver d'un autre monde » et les trentenaires des années 2000, du même secteur professionnel que les précédent.e.s mais précarisé.e.s et confronté.e.s à des décennies de spéculation sur le marché du logement, explorent de nouveaux possibles pour accéder autrement à des logements différents et s'inspirent des projets des années 70-80 et de ceux des années 80-90.

À toutes les périodes, deux piliers communs supportent les projets : trouver des solutions pratiques pour les réaliser et partager des valeurs. Les valeurs affirmées correspondent aux environnements sociaux de chaque époque et se transmettent en perdant la fibre ouvrière, puis en se laïcisant. Et les termes pour dire des projets équivalents dans des contextes socio-historiques différents glissent également. L'habitat participatif des années 2000 succédant à l'habitat autogéré est une sorte de marqueur d'un état d'esprit du temps. On retrouve les valeurs morales de solidarité des périodes précédentes qui se veulent transposables au plus grand nombre mais qui trouvent leurs limites dans le type d'engagement demandé qui nécessite des capitaux sociaux et culturels pour une implication de soi et sa famille dans l'habiter. Ils croisent d'autres aspirations, moins sociales avec la dynamique d'auto-entrepreneurs-promoteurs collectifs qui font pour eux-mêmes, mais aussi plus sociales qui les

conduit à s'adresser aux bailleurs sociaux<sup>27</sup> pour permettre aux moins nantis l'accès à un habitat différent et aux collectivités locales pour l'accès au foncier. Toutes ces dimensions semblent produire un faisceau commun de projets d'habitats qui s'inscrivent dans un discours et des valeurs composant un socle idéologique minimum qui se veut neutre d'un point de vue partisan.

Toutes sortes de médiations, de méthodes d'animation sont mises en œuvre pour respecter les différents points de vue. La démocratie et le vote risquant de cliver se voit même supplanter par la sociocratie<sup>28</sup> où il s'agit de trouver le consensus, l'assentiment de tous. Ils tendent par la pratique à rejeter toutes les postures qu'ils jugent dogmatiques, intolérantes. Malgré ces « bonnes intentions » neutralisantes et les pratiques « bienveillantes » imposées, certain.e.s trouvent que c'est une façon de tuer le débat d'idées, d'arrondir les angles de façon superficielle. En 2006, je reviens en voiture de Toulouse vers Brest après avoir participé aux deuxièmes Rencontres Nationales de l'habitat groupé organisé par Habicoop, avec quatre jeunes hommes (entre 20 et 30 ans) qui ignorent encore qu'ils emménageront en 2015 dans un immeuble<sup>29</sup> de 6 logements avec de nombreux espaces communs. Nous passons la nuit du retour à commenter les formes d'animation, les non-débats auxquels nous avons participé qui, sous couvert d'efficacité, imposent des règles de tour de prise de parole qui ne permettent pas de cumuler ou d'argumenter sur une même idée. Les formes d'expressions limitées à des mots clés sur post-it collés sur des panneaux, des personnes chargées de l'animation plus focalisée sur la forme que sur le fond leur ont donné le sentiment qu'il s'agissait plus de réunions d'informations que d'un réel échange. Finalement les moments qui leur sont apparus les plus riches sont les rencontres informelles avec d'autres groupes. Tous les quatre appartenant à une association du mouvement d'éducation populaire sont rompus à des pratiques d'animation moins contraintes qui, de leur point de vue, ne sont pas moins efficaces. Ils n'ont pas apprécié ces formes d'injonctions à la participation trop animée.

Que ce soit sur la forme ou sur le fond, toutes sortes de nuances dans les pratiques autour de ce type de projets donnent à voir une sorte de critique sociale qui remet en cause un mode de vie en faisant une autre proposition, qui interroge la propriété individuelle et les propriétés sociales ainsi que les pratiques démocratiques représentatives puisqu'on ne vote pas pour trancher et qu'on ne crée pas une majorité et une minorité. L'aspiration commune qui fait

---

<sup>27</sup> DEVAUX C., 2016, « Habitat participatif et politiques de l'habitat : un mariage d'intérêt ? », *Revue française des affaires sociales*, n°3, pp.151-174.

<sup>28</sup> PARAT-BEZARD P., 2017, « Trois questions à Dominique Doré, babayaga depuis 5 ans », PARAT-BEZARD P. (dir.), *Accueillir le grand-âge. Permettre à chacun de rester habitant de sa vie*, Nîmes, Champ social, pp.126-127.

<sup>29</sup> Projet Ekoumène à Brest, <http://www.ekoumene.infini.fr/>

venir les personnes aux rencontres de l'habitat participatif semble créer une homogénéité culturelle suffisante pour expérimenter ou s'approprier des formes de débats hybrides fabriquées à partir d'expérimentations sociales collectives qui veulent faire autrement autant dans la manière de débattre que dans celle d'habiter mais tout en restant en lien, inclus, partie prenante de l'ensemble social.

### **4.3 – Une mobilisation en démocratie sociale**

Beaucoup d'« actrices et acteurs sociaux » sont mobilisés et interagissent pour faire exister une manière d'habiter autrement. Elles.ils n'ont pas toutes et tous les mêmes engagements et nous pourrions opérer un clivage non exclusif qui est aussi une continuité entre les personnes qui promeuvent l'idée et celles qui sont concernées, réalisent et habitent.

Pour essayer de comprendre, nous avons dressé un inventaire des différent.e.s actrices et acteurs aujourd'hui identifiables impliqué.e.s à différents niveaux et à différentes échelles autour de ce type de projets en France. Les observations ont conduit à répertorier et classer 11 catégories<sup>30</sup>, allant d'habitant.e.s isolé.e.s aux journalistes enquêteurs, en passant par des habitant.e.s déjà constitués en groupes jusqu'à des associations supports de groupes ou de coordinations et d'ingénierie de projet, mais aussi par des partenaires périphériques sollicités comme les bailleurs sociaux, les élu.e.s et les technicien.ne.s des collectivités territoriales et enfin tout un panel d'observatrices et d'observateurs qui cherchent à comprendre, comme les universitaires, ou à rendre compte, comme les documentaristes, de ce type de projets d'habitat hors normes, originaux ou différents.

Pour les catégories directement concernées par ces projets d'habiter, l'intérêt à agir relève de registres divers : un besoin personnel ou partagé à satisfaire en matière de logement se combine avec celui du désir d'habiter autrement qui s'énonce autour de l'idée de constituer un groupe (plus que des voisins, avec de l'interconnaissance et des solidarités), d'avoir des espaces communs (salle, jardin...), des pratiques et objets partagés (outils, voiture...) et des

---

<sup>30</sup> Catégories d'actrices et acteurs : 1- habitant.e.s isolé.e.s souhaitant habiter autrement à la recherche d'un projet ; 2- groupes en projet, plus ou moins avancés, du groupe informel aux associations ou sociétés d'habitant.e.s déjà constituées et plus rarement des groupes habitant déjà un habitat groupé ; 3- associations de promotion de ce type de projet ; 4- associations d'accompagnement des groupes ; 5- professionnel.le.s aux statuts divers d'accompagnement des groupes mais au champ de compétence clairement identifiable (architecte, MO, notaire, artisan.e.s...) ; 6- Professionnel.le.s accompagnant ou développant l'auto-promotion, proposant une méthode, voire des produits immobiliers presque « clés en main » ; 7- bailleurs sociaux sollicités ; 8- élu.e.s locaux sollicité.e.s ; 9- ingénieur.e.s, technicien.ne.s des collectivités ; 10- Universitaires, sociologues, juristes, urbanistes, école d'architecture, d'aménagement... ; 11- Journalistes, documentaristes.

valeurs communes de respect et d'attention à l'autre et à l'environnement. Et parmi les habitant.e.s ou futur.e.s habitant.e.s, l'implication varie selon l'avancée et la nature du projet. Certain.e.s ont déjà engagé leur vie, d'autres attendent ou cherchent des opportunités qui correspondent à leurs souhaits et restent parfois au bord sans concrétiser. Certain.e.s sont plus actif.ve.s que d'autres, frappent à toutes les portes, interpellent localement avec un seul objectif, le faire. Ce sont des « activistes » qui entraînent dans leur sillage et dans leur projet toutes sortes de « personnages » qui s'étonnent même de se trouver là. Comme ce notaire de Daoulas (29) que j'ai interviewé en 2011, qui, à la demande d'un groupe, va trouver un montage juridique afin que l'ensemble de la grande parcelle acquise et le pavillon existant destiné à être la maison commune constituent un tout (terrain indivis) et que les nouvelles maisons, pour une part auto-construites en terre, paille, bois, et raccordées ensemble à un système commun de phyto-épuration, soient des propriétés individuelles dans une copropriété horizontale. Leur demande était hors du commun, complexe. Sa curiosité et son intérêt pour s'aventurer hors des sentiers battus ont amené ce notaire à travailler différemment ce dossier. Il y a aussi cette chargée de clientèle dans une banque qui va convaincre son chef d'agence de prendre tout un groupe et leurs demandes de crédits individuels pour construire un même immeuble. Il y a également ces artisans qui acceptent de travailler avec les habitant.e.s, voire de les former à la construction en bois, des architectes qui peuvent passer des heures à négocier avec des groupes pour les amener à faire des choix dans leur enveloppe budgétaire, renoncer parfois à un matériau d'isolation « plus écolo », réduire la surface d'espaces communs ou privés. « Tous les groupes détestent leur architecte ! » dit en plaisantant le membre d'un groupe lors d'un atelier aux rencontres régionales de Brest en janvier 2013 pour souligner les ajustements réalistes demandés par les architectes et qui rétrécissent leurs rêves. Le travail en direct avec un groupe qui s'implique, participe, veut garder la maîtrise de son projet oblige les professionnels à inventer une façon différente de travailler pour faire face à celles et ceux qui inventent une façon différente d'habiter. Et certain.e.s professionnel.le.s acceptent de le faire car ces projets font écho et entrent en résonance avec au minimum l'idée de relever un défi, de satisfaire une curiosité, mais le plus souvent avec leurs propres valeurs associées à l'intérêt qu'elles.ils ont pour leur travail, mais aussi pour les questions écologiques, ou la transmission et la réappropriation de savoir-faire qui viennent bousculer leurs routines.

Du côté des habitant.e.s, différents registres viennent se mêler, des liens affectifs voire familiaux, des paroles données, une confiance *a priori* et des contrats signés ensemble. Quand le projet se concrétise, leur vie bascule. L'exemple de ce groupe dans le sud-est de la France

est parlant. Un couple entre 75 et 80 ans vend sa propriété pour s'engager dans un projet d'habitat groupé, troquant une vieille maison trop grande et énergivore pour une petite maison passive en bois. Il leur reste beaucoup d'argent. Un jeune couple du groupe n'obtient pas la totalité du crédit demandé à la banque car l'un des membres est en CDD. Le ménage plus âgé propose de leur prêter les 30 000 euros manquant pour avancer dans leur projet. L'affaire est conclue. Les choses apparaissent simples et évidentes aux co-habitant.e.s du groupe. En revanche, l'un des enfants du couple âgé ne voit pas d'un bon œil qu'on prête son héritage à « n'importe qui ». Ces parents lui rappellent que tant qu'ils ne sont pas morts, ils entendent utiliser leur argent pour leur propre projet de vie avec celles et ceux qui en font partie. Un tel exemple montre comment se réalise en pratique dans ces expérimentations sociales un ensemble idéologique qui, autour du commun, de l'écologie et des solidarités dans l'habitat fait bouger les lignes de la propriété, de la famille et de l'héritage.

Ces « activistes » rencontrent dans leurs démarches des résistances et n'hésitent pas à témoigner, partager les solutions trouvées. Cette pratique amène certain.e.s d'entre elles.eux à se rencontrer ou à se regrouper à un autre niveau que ce soit de façon informelle, en réseau, ou formelle, en associations de « coordin'action Eco-habitat groupé », par exemple, qui va regrouper 15 associations qu'on retrouve aujourd'hui pour une part dans un mouvement national pour l'habitat participatif<sup>31</sup> décliné en regroupements régionaux comme celui de l'Ouest qui était un des membres fondateurs de la coordin'action.

« En 2017, le réseau Habitat Participatif Ouest décide de se constituer en personne morale. Près d'une année de travail collectif est nécessaire à la rédaction du projet associatif, confirmant le souhait de s'inscrire dans un mouvement habitant, animé *pour* et *par* celles et ceux qui résident ou aspirent à résider dans des programmes d'habitat participatif. La posture du réseau se veut complémentaire à celles des réseaux professionnels ou institutionnels, sans s'y confondre »<sup>32</sup>.

Les réseaux d'habitant.e.s et d'associations de promotion défendent une idée alternative de l'habitat. Ils tentent de fédérer et selon les statuts des actrices et acteurs bénévoles ou

---

<sup>31</sup> <https://www.habitatparticipatif-france.fr/?HPF>, « La Coordin'action du Mouvement National de l'Habitat Participatif (Habitat Participatif France) est la suite de la Coordin'action Nationale des Associations de l'Habitat Participatif (la Coordin'action), aujourd'hui ouverte à tous : associations et structures à but non lucratif, groupes-projets d'Habitat Participatif, individuels,... »

<sup>32</sup> <http://habitatparticipatif-ouest.net/index.php/le-reseau/presentation/108-reglement-interieur-> : « À partir de 2008 et pendant près de dix années, le réseau Habitat Participatif Ouest fonctionne de manière informelle. (.../...) Notre réseau ouest est membre fondateur de la Coordin'action Nationale du mouvement de l'habitat participatif, espace d'action et de rencontre des différentes associations françaises ».

professionnel.le.s, l'enjeu de développement n'est pas le même. Des habitant.e.s ou futur.e.s habitant.e.s s'impliquent dans le réseau de coordination, voire quelques-un.e.s se professionnalisent dans l'ingénierie de montage de projet quand d'autres le font bénévolement. Il devient nécessaire de se distinguer pour que l'idée originale des habitant.e.s porteuses ou porteurs de projet et actrices ou acteurs de leur habitat différent ne se dissolve pas dans la professionnalisation et l'institutionnalisation.

Mais c'est bien l'activisme qui consiste à faire malgré les obstacles et le regroupement de ces habitant.e.s avec des intentions d'un habitat différent qui ont interpellé les institutions. Les bailleurs sociaux qui s'impliquent au départ prennent un risque par rapport à leur activité habituelle mais entendent la demande sociale qui remonte à travers leurs agent.e.s qui y sont confrontés, mais aussi par les élu.e.s locaux qui siègent au conseil d'administration et sont interpellés par leurs administré.e.s. Les élu.e.s participant.e.s s'impliquent en affichant leur adhésion par la signature de la charte du réseau national des collectivités pour l'habitat participatif, en initiant des actions concrètes autour d'appels à projets auprès de leurs concitoyen.ne.s, en acceptant, par exemple, d'attribuer un lot dans une ZAC futur éco-quartier, de constituer une réserve foncière de terrain constructible en attendant la finalisation d'un projet mixant habitat social et habitat participatif...

Les actrices et acteurs les plus organisé.e.s et les plus structuré.e.s (professionnel.le.s, associations accompagnatrices) s'appuient sur la « ressource » que constitue une nouvelle demande où habiter autrement, c'est aussi créer les conditions d'une meilleure qualité de vie environnementale et sociale. Tout se passe comme s'il existait un désir diffus, partagé, relayé par certains médias (support documentaire ou presse plus environnementaliste que généraliste) qui tendrait à prendre de l'ampleur dans un contexte où les institutions sont également sensibilisées à des actions de « développement durable », où les collectivités justifient l'extension urbaine par des éco-quartiers, ou proposent de réinvestir des friches ou des délaissés par des projets de « densité mesurée ».

Dans les années 2000, le contexte socio-économique d'un marché du travail précarisé et du marché immobilier en tension fait émerger l'idée d'habiter autrement, plus collectivement, en mutualisant, en partageant, en respectant l'environnement. Cette idée fait écho auprès d'une frange du tissu social constituée, pour une part, de personnes issues de milieux associatifs, du secteur social ou de l'animation socio-culturelle, d'une nouvelle génération plus sensible aux questions écologiques, plus critique à l'égard de la société de consommation. Elles.ils s'en saisissent, la mettent en œuvre de façon horizontale entre elles.eux. Un processus d'agrégation, de regroupement, d'inter-reconnaissance se met en place à travers l'organisation

d'événements publics par les actrices et les acteurs les plus structuré.e.s comme les rencontres d'habitant.e.s que l'on voit grossir au fil des années, essaimer dans les différentes régions, interpellant les élu.e.s locaux, bailleurs sociaux jusqu'aux rencontres de 2011 de Strasbourg où des collectivités s'engagent sur une chartre de l'habitat participatif. Cette pression sociale organisée conduit les pouvoirs publics à prendre en compte cette demande réelle. Et dans un contexte de basculement électoral et de début de mandat, le nouveau gouvernement socialiste constitué avec des écologistes dès le printemps 2014 fait passer l'idée de l'habitat participatif dans une nouvelle loi sur l'habitat (loi ALUR).

Cela donne à voir de façon assez classique une mobilisation de type *bottom up* dans un contexte démocratique, qui aboutit à une proposition de loi qui devrait amener un changement pour permettre la réalisation de nouveaux projets, répondant à de nouvelles aspirations, dans une société en mouvement. Tout cela se déroule sans heurt, sans conflit comme un modèle de mobilisation collective dans une démocratie représentative et sociale où un certain pragmatisme est le moteur essentiel de tous les partenaires en présence.

Pourtant si la loi légitime et rend possible ces alternatives, outre le retard pris par la publication des décrets d'application, il ne semble pas qu'il y ait un engouement de la demande. Les exigences écologiques associées à un nouveau mode de vie et les options morales mises en avant, du partage, de la mutualisation et du commun et leurs pratiques sociales associées de coopération et de participation, n'attirent pas les foules. Les formes de solidarités décrites entre habitant.e.s apparaissent trop liantes et les promoteurs immobiliers privés ou sociaux ne s'y trompent pas et tentent de faire basculer la plus-value morale en services sociaux à louer ou à vendre, dans un habitat de résidence pour les seniors par exemple<sup>33</sup>, en smart city, ou résidence avec conciergerie numérique...

## **Conclusion**

Les enquêtes menées ont surtout interrogé les habitant.e.s et les groupes d'habitant.e.s qui portent ou s'inscrivent dans un projet de vie qui devient une « forme de vie » au sens défini par Estelle Ferrarese et Sandra Laugier : « Par “forme de vie“, on entend alors la manière dont les relations sociales entre citoyens s'ordonnent au quotidien, et les formes de vie dans leur multiplicité et leur variabilité en viennent à désigner des styles de vie. Une forme de vie tient ensemble des pratiques sociales et des institutions, un rapport au monde et des manières de

---

<sup>33</sup> ROUX N., 2019, *ibid.*

percevoir, des attitudes et des dispositions comportementales. Elle détermine le cadre des idées possibles de la vie bonne. »<sup>34</sup>

La « forme de vie » qui est voulue et portée par ces projets d'habitat « non ordinaire », collectifs par des mises en commun, plus solidaires, écologiques, intergénérationnels vient se heurter à la « forme de vie » dominante d'une conception de l'habitat et du logement individuel sur un marché, juxtaposant des cellules habitées dont la qualité varie selon le pouvoir d'achat ou la solvabilité de l'accès au crédit du ménage<sup>35</sup>. Cette forme dominante clive des propriétaires plus ou moins endettés, des locataires dans un parc de logements privés plus ou moins dégradés ou dans des logements sociaux regroupés dans des quartiers plus ou moins stigmatisés<sup>36</sup>. Il s'agit d'un monde à la fois social et économique où chacun doit se débrouiller avec les moyens et droits sociaux dont ils disposent pour satisfaire un besoin essentiel, celui de se mettre à l'abri.

Si comme l'indiquent Estelle Ferrarese et Sandra Laugier, dès la première phrase de leur article, « le pluralisme des formes de vie est souvent donné à penser comme une des conditions de la démocratie », l'engagement social et pratique pour habiter autrement est également une autre façon de faire de la politique à côté des institutions dans la vie quotidienne.

En choisissant de faire « autrement », d'expérimenter pour habiter en commun, ensemble, les actrices et les acteurs de l'habitat participatif tentent de faire valoir un autre possible et veulent le mettre en œuvre. Plusieurs *scénarii* s'écrivent dans un contexte où « les formes de vie » prennent des contours hybrides, intégrant en même temps tels ou tels éléments non exclusifs (comment faire une construction avec des matériaux écologiques à coût réduit, faire du commun et accepter des statuts de co-propriété...) qui sont parfois en contradiction. Les limites du partage se traduisent dans un « vivre ensemble chacun chez soi ». Les formes de vie se distinguent et s'ajustent dans un souhait de faire autrement, tout en faisant un peu comme avant ou comme les autres sur certains aspects, qui se traduit en mode de vie mis en commun dans l'habitat (le projet d'immeuble ou d'habitat groupé) et l'habiter (le projet social, le rapport au quartier et à la ville).

---

<sup>34</sup> FERRARESE E. et LAUGIER S., « Politique des formes de vie », *Raisons politiques*, vol. 57, n°1, 2015, pp.5-12.

<sup>35</sup> GIRARD V., LAMBERT A., STEINMETZ H., 2013, « Propriété et classes populaires : des politiques aux trajectoires », *Politix*, n°101, vol.26. pp.9-20

<sup>36</sup> AVENEL C., 2004, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Paris, A. Colin coll.128.

En resserrant l'analyse autour d'une seule thématique, l'habiter, sur une période longue, où l'engagement social correspond à un projet de vie différent, nous avons pu trouver une certaine homogénéité dans les attitudes pour questionner le rapport au politique.

Le trait commun entre tous est le fait de réaliser, de mettre en œuvre ensemble le projet d'habiter malgré les contraintes d'un cadre réglementaire et juridique qui n'a pas prévu de telles initiatives. L'analyse nous montre que chaque expérimentation sociale, à chaque époque, est un sursaut d'engagements collectifs concrets pour résoudre un problème social de logement en essayant des alternatives. Les Castors se réapproprient et collectivisent leur force de travail. Les coopératives d'habitants discutent le rapport à la propriété quand il faut intervenir face à une pénurie de logement ou s'interroger face aux logiques de spéculation qui le rendent inaccessible. Les habitant.e.s de l'habitat groupé autogéré résistent à la dépossession de la fabrique de leur habitat pour pouvoir y vivre à leur manière en créant un environnement adapté à leur mode de vie en introduisant une dimension écologique à la conception de cet habitat. Et l'habitat participatif des années 2000 réactualise l'idée d'une adéquation entre mode de vie et habitat en prenant en compte les nouvelles contraintes écologiques, tout en posant la question de l'accès pérenne à un logement, en particulier en zone urbaine où l'accès au foncier est tendu. Dans tous les cas, la volonté collective de réaliser un projet d'habitat amène ces citoyen.ne.s à adopter une posture critique à l'égard des institutions qui leur opposent une résistance.

Mais l'analyse nous amène à montrer les limites et les ambivalences rencontrées dans les alternatives d'habitat. Les Castors coopèrent pour accéder au rêve d'être propriétaire de leur pavillon individuel. Les locataires-coopérateurs de la Maison Radieuse n'ont pas survécu à la loi Chalandon en 1971, et c'est un moment de vie dépassé. L'habitat groupé, autogéré serait une parenthèse qui s'est fermée avec l'effacement d'un discours militant. Et pour les initiatrices et les initiateurs de l'habitat participatif, on peut voir, avec la loi ALUR qui concilie auto-promotion et coopérative d'habitants, une sorte de dilution des valeurs alternatives initialement défendues pour les rendre juridiquement généralisables, acceptables. Elles.ils constatent aussi la réappropriation de leurs « bonnes idées » par des promoteurs se positionnant sur un nouveau marché du logement d'accession à la propriété avec des services associés. La recherche d'ajustement ne remet pas en cause le socle de la propriété mais permet, à l'échelle des groupes, de fabriquer du commun dans les dimensions spatiales et sociales, légalement acceptables.

Cependant, une lutte politique s'est jouée même si les protagonistes s'en défendent car changer de forme de vie c'est aussi changer de société. C'est une façon de faire de la politique

par « le bas », sans représentation politique, sans entrer dans le jeu des partis mais en interpellant les représentant.e.s qui sont plus ou moins à l'écoute selon leurs convictions et leurs intérêts pour capter cette audience électorale.

L'engagement social et pratique autour de ces nouvelles formes d'habitat cherche un consensus large et affirme une neutralité ou une distance à l'égard des organisations politiques partisans, voire des organisations religieuses qui pourtant en ont constitué le terreau. Il se situe dans tous les cas que ce soit associatif, coopératif, participatif dans un rapport aux pouvoirs publics. Tout se passe comme si ce modèle d'habitant.e.s « personnes neutres » qui s'organisent collectivement pour interpellier les institutions sur une question pratique de fabrication de logement, pouvait aller de soi. D'autant plus que les pouvoirs publics eux-mêmes semblent jouer ce jeu quand ils en appellent à la concertation ou à une participation des habitant.e.s.

Pourtant ces habitant.e.s veulent faire autrement. Elles.ils sont pour la plupart inscrit.e.s dans une vie faite d'engagements sociaux divers, dans le champ de l'économie sociale et solidaire, de l'écologie, de l'éducation, de la culture. Elles.ils se tiennent à distance de la sphère politique partisane mais elles.ils côtoient les élu.e.s qui en sont issu.e.s et avec lesquel.le.s elles.ils doivent composer lorsqu'elles.ils veulent réaliser leur projet.

À un autre niveau, l'engagement collectif ou groupé des habitant.e.s cherchant à faire, à réaliser une autre manière d'habiter est un moteur et une ressource qui constitue un réseau. Et l'organisation de ce dernier produit un corps intermédiaire, des interlocutrices et des interlocuteurs pour discuter les politiques publiques afin d'infléchir les cadres et permettre de rendre possible ces projets. Mais les habitant.e.s n'attendent pas que le cadre existe pour mettre en œuvre leur projet<sup>37</sup>. Elles.ils trouvent des arrangements, font des ajustements avec les contraintes existantes pour que leurs maisons ou immeubles voient le jour. S'engager dans un projet de vie déborde le cadre démocratique représentatif. Elles.ils le font sur les bases de valeurs morales et le concrétisent en restant éloignés de considérations partisans.

Par contre, une partie d'entre elles.eux croient à des formes de démocratie sociale et à l'interpellation raisonnable des pouvoirs publics pour faire avancer la cité, pour introduire de nouvelles « formes de vie », et nous allons voir qu'en interne, fidèle à l'esprit coopératif

---

<sup>37</sup> En mai 2014, l'ADESS pays de Brest avait recensé 426 projets. Actuellement le mouvement pour l'habitat participatif en recense 751 <https://www.habitatparticipatif-france.fr/?HPF> (consulté en juillet 2020), mais de nombreux projets réalisés et rencontrés lors de mes enquêtes ne figurent pas dans le recensement. Il convient d'ajouter le recensement de Habicoop avec 84 fiches <http://www.habicoop.fr/la-carto-des-cooperatives-dhabitants/> (consulté en juillet 2020) qui ne recourent pas celles d'habitat participatif puisque la fédération se concentre sur les projets de coopératives d'habitants.

elles.ils expérimentent des façons de discuter pour parvenir à se mettre toutes et tous d'accord sans créer de clivage ou de minorité, majorité.

## ANNEXE des enquêtes de terrain sur l'habitat

1/ 2002-2003 – Enquêtes du programme « Vivre dans les unités d'habitation de Le Corbusier. Pratiques sociales et architecturales », Ministère de la culture, direction de l'architecture et du patrimoine, mission du patrimoine ethnologique, coordination S. Denèfle, MSH Villes et territoires, Tours.

Dépouillement des archives de l'association des habitants

Observations et participations aux événements festifs

Enquête par questionnaires (n=219)

Enquête par entretiens (n=34 ménages)

2/ 2011-2013 Enquêtes du programme « Alternatives de propriété pour l'habitat », financé par l'ANR, coordination S. Denèfle, MSH Villes et territoires, Tours.

Constitution d'une base de données de recensement de projets

Participation aux événements et rencontres de l'habitat participatif nationaux et régionaux

Etude de cas et entretiens de groupes (Nantes, Besançon en 2011, Grenoble en 2012, Angers, Saint-Nazaire en 2013).

3/ 2013-2015 – Enquêtes du programme «  $E^2 = HP^2$  - Nouvelle économie pour l'écologie ( $E^2$ ) : l'habitat participatif, partagé ( $HP^2$ ) » - Economie de l'habitat participatif, partagé : marchés et financements pour un développement social, solidaire et écologique de la cité, financement de la région Bretagne, coordination N. Roux

Organisation de six ateliers thématiques (entretiens et échanges) sur le financement, l'éco-construction, le foncier, le co-financement, les espaces communs et l'auto-construction dans six villes différentes de la région : Brest, Lorient, Lanester, Dinan, Rennes, Vannes.

Chaque atelier a réuni entre 9 et 17 participant.e.s (professionnel.le.s, élu.e.s, habitant.e.s membres d'associations, universitaires invité.e.s).

Chaque atelier était suivi d'un événement (débat, film, conférence, table-ronde...) ouvert au public qui a réuni entre 16 et 52 participant.e.s.

4/ 2013-2015 Enquête avec le collectif Caracolès sur les « Colocations, Squatts, Habitats groupés. Habiter de l'autre côté ».

Organisation de deux entretiens collectifs (entre 6 et 13 participant.e.s) et de deux week-ends de réflexions (entre 20 et 26 participant.e.s) avec des groupes d'habitant.e.s de la région Bretagne en particulier Brest, Rennes, Monts d'Arrée.

## Chapitre 5 – Délibération et consensus

Dans les actions, dans les manières de faire de la politique que j'ai observées lors des deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle, une aspiration récurrente s'exprime autour des dimensions environnementales et écologiques. Le contexte est celui de la prise en compte de l'environnement et de l'écologie en démocratie<sup>1</sup>. Il est celui de la multiplication de politiques publiques incitatives<sup>2</sup> dans ce domaine à l'égard des différents acteurs sociaux. Il est le théâtre de conflits sociaux emblématiques, en France comme ailleurs sur la planète<sup>3</sup>, d'une rare violence, que ce soit du côté de l'État ou de la part d'occupant.e.s mobilisé.e.s qui défendent une zone<sup>4</sup>, un territoire réel et/ou symbolique<sup>5</sup>.

La cristallisation des rapports sociaux et politiques autour des enjeux écologiques offre donc autant d'occasions pour continuer à prendre la mesure de la distance entre « gouverné.e.s » et « gouvernant.e.s » centrée, ici, sur les décisions et les pratiques liées à un choix écologiste ou environnementaliste. À partir des terrains traversés, une relecture analytique des matériaux se poursuit. Elle ouvre sur de nouvelles questions pour observer les lignes de fractures entre « gouverné.e.s » et « gouvernant.e.s » à partir des positions et des choix par rapport à l'environnement et à l'écologie dans des contextes où la mise en discussion entre acteurs donne à voir le rôle de la délibération<sup>6</sup>.

Revenons sur les questions de l'habitat déclinées ici en éco-habitat, éco-construction<sup>7</sup>. Les matériaux d'enquêtes analysés ont été produits, pour une large part, sur les terrains de l'habitat participatif qui se situent au croisement de questions sociales, traitées précédemment et écologiques que nous reprenons ici. L'intérêt de ce terrain, dans le secteur du bâtiment, réside dans le fait que l'implication des habitant.e.s vient s'immiscer au croisement de politiques

---

<sup>1</sup> BOURG D., WHITESIDE K., 2011, « Écologie, démocratie et représentation », *Le Débat* n° 164(2), pp.145-153 ; VILLALBA B., 2010, « L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique », *Écologie & politique* n° 40(2), pp.95-113 ; PETIT V., GUILLAUME B., 2016, « Quelle « démocratie écologique » ? », *Raisons politiques* n° 64(4), pp.49-66.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet « Pour une recherche en appui à l'action publique : leçons de l'expérience du ministère de l'environnement (1990–2016) », *Natures sciences sociétés*, 2017 supp.4, éd. EDP sciences, 94 p.

<sup>3</sup> Par exemple le dossier « Amérique latine, conflits et environnement », *Problèmes d'Amérique latine*, 2008/4, n° 170, Paris, éd. ESKA, pp.5-128.

<sup>4</sup> Largement analysé sous diverses dimensions : 436 références à « ZAD » sur *Cairn* en janvier 2021.

<sup>5</sup> Un espace non institué qui peut se construire dans l'action politique ou par un travail social MICHAUD J-L., GIRARD-HAINZ B., 2007, « Mémoires de territoires, solidarités de voisinage et développement local. Analyse de deux expériences en Franche-Comté », *Vie sociale*, vol. 2, n°2, pp.163-181.

<sup>6</sup> SINTOMER Y., TALPIN J., 2011, « La démocratie délibérative face au défi du pouvoir », *Raisons politiques*, vol. 42, n°2, pp.5-13.

<sup>7</sup> CONNAN Y., 2009, *18 projets d'éco-habitat*, Rennes, Ouest-France, "Écologie".

publiques<sup>8</sup> et de la logique du marché. Les habitant.e.s estiment avoir leur mot à dire pour faire de manière plus écologique et adoptent un mode de fonctionnement entre elles.eux qui renforce leur légitimité à intervenir, à choisir, à agir<sup>9</sup>.

Pour comprendre ce qui met à distance ou rapproche les acteurs sur un terrain où l'écologie est une partie constitutive de l'action, un premier jalon de l'analyse est posé pour expliquer ce qui conduit à renoncer ou à ajuster ses convictions écologiques en pratique. Puis nous verrons ce qui fait clivage et peut séparer. Comment en arrive-t-on à différents niveaux de résolutions, de compromis ou de renoncements alors qu'un horizon commun avait pu être dessiné ? Comment la confrontation aux politiques publiques ou au fonctionnement du marché libéral qui autorisent ou empêchent de faire, participe de la construction d'un positionnement commun au sein de la démocratie représentative ? Elles.ils se regroupent, discutent, se mettent d'accord, s'allient à d'autres acteurs avec lesquels elles.ils discutent et s'appuient sur le socle de ces longues concertations et délibérations pour faire différemment leur habitat.

À l'étape suivante, les enquêtes nous mènent au cœur des parcs naturels régionaux du golfe du Morbihan et d'Armorique et ouvrent une autre perspective de lecture du rapport des actrices et des acteurs aux politiques publiques et aux différents enjeux sociaux, économiques et écologiques. Face à l'inexorable changement climatique<sup>10</sup> dont les effets se manifestent déjà sur différents territoires, avec la montée du niveau de la mer, par exemple, le problème est posé dans des termes de préservations, de risques, de sensibilisation. Ces débats d'intérêt général, initiés au sein des parcs, un cadre institutionnel, pourraient tendre à se dépolitiser en perdant leur dimension conflictuelle car les causes du changement climatique seraient estompées au bénéfice des réponses à apporter à ses effets<sup>11</sup>. Mais les échanges entre les différent.e.s actrices et acteurs sur des cas concrets où chacun.e joue son rôle dans un cadre de concertation prenant des accents délibératifs redonnent toute sa dimension politique au problème posé. Sur ces questions où le savoir est présenté comme un levier pour l'action, il semble qu'une distance ne

---

<sup>8</sup> L'habitat participatif est intégré, comme nous l'avons vu précédemment, dans une loi sur le logement qui se veut à la fois sociale (lutte contre la pauvreté/logement indigne et l'exclusion) et inscrite dans la transition écologique. La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR ou loi Duflot II.

<sup>9</sup> DENEFFLE S., 2015, « L'habitat participatif comme exemplum des évolutions sociopolitiques récentes », *Revue Socio-Anthropologie*, n° 32, pp.155-167 ; DENEFFLE S., 2016, « Alternatives à la propriété et perspectives sociétales », dans DENEFFLE S., *Repenser la propriété Des alternatives pour habiter*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp.213-218 ; BRESSON S., DENEFFLE S., 2017, *Expertise Citoyenne : Limites, Intérêts et Perspectives Sociales de la participation des habitant.e.s dans les projets de logements en Région Centre*, programme ECLIPS, Rapport d'activités Région Centre, mars 2017.

<sup>10</sup> DESAUNAY C., DE JOUVENEL F., 2021, « Ruptures possibles à l'horizon 2040-2050 », *Futuribles* n° 440(1), pp.96-100.

<sup>11</sup> COMBY J-B., 2017, « Dépolitisation du problème climatique. Réformisme et rapports de classe », *Idées économiques et sociales*, vol. 190, n°4, pp.20-27.

parvienne pas à se combler entre le savant, le politique<sup>12</sup> et l'habitant.e. L'idée est de reprendre l'analyse des interactions entre élu.e.s locaux, agent.e.s de collectivités, savant.e.s et habitant.e.s, c'est-à-dire une situation où l'expert.e et le.la savant.e ne sont pas sorti.e.s du jeu dans un rôle *top down* mais intègrent le débat. Les enjeux écologiques, même alimentés par différents niveaux de savoirs observant le changement (profanes et savants), sont traversés par des conflits de légitimité ou d'autorité des discours des un.e.s sur ceux des autres qui restent à dépasser pour trouver un consensus autour duquel l'action ou l'intervention publique serait possible et acceptée.

Ces deux exemples montrent des espaces sociaux de la délibération qui par essence sont politiques et démocratiques<sup>13</sup> où, dans le premier cas, il s'agit d'un outil pour faire et, dans un second, d'un outil pour comprendre. Et le fait qu'on y parle environnement est un élément constitutif de la situation où la discussion lie le fond et la forme, tout en permettant à la fois de rendre possible et de limiter la délibération. Nous verrons que ces espaces sociaux sont eux-mêmes inscrits dans le cadre dominant de la démocratie représentative et ne s'autonomisent pas totalement car les décisions, si elles sont prises, sont cadrées d'un côté par les politiques publiques et de l'autre par l'idée d'un coût économique à supporter.

### **5.1- Trouver l'équilibre entre renoncement et ajustement**

Avant qu'il y ait une prise de distance entre institutions et citoyen.ne.s, il y a certainement des éléments en tension. L'une des tensions peut se situer entre des citoyen.ne.s soucieuses et soucieux des enjeux écologiques et une démocratie représentative où les « gouvernant.e.s » tiennent un discours écologiste et produisent des politiques publiques réformistes ménageant les préoccupations dominantes de la dynamique du marché, sa libre concurrence, son développement et sa croissance. Les citoyen.ne.s perçoivent des contradictions, en particulier quand ces mêmes politiques en appellent à la responsabilité individuelle, à l'adoption de « bonnes pratiques » qui, après une phase incitative, peuvent muter en obligations, en interdictions. Sur le marché du logement et de l'habitat on pourrait multiplier les exemples autour des questions d'isolation et de consommation d'énergie où se constituent des normes à appliquer sans réduire la production des gaz à effet de serre. L'habitant.e, souvent propriétaire, est mis à contribution, puis en demeure de rénover, de réhabiliter, de mettre en conformité.

---

<sup>12</sup> WEBER M., 1959, *Le savant et le politique*, Paris, Plon.

<sup>13</sup> ARENDT H., 1995 (1993), *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Seuil, coll. « Point / Essais ».

Mais en attendant, dans l'ensemble social il y a celles et ceux qui veulent faire et mettre en pratique l'écologie pour l'habitat sans attendre qu'une réglementation l'oblige. Mais avant de le faire, il faut que les idées se diffusent, s'expérimentent, se partagent dans un espace de discussions. Et pour faire ensemble, à plusieurs, il faut se reconnaître, se grouper et constituer un espace de délibération pour prendre les décisions.

L'habitat participatif est un exemple pertinent pour montrer, dans un espace social de l'action où l'écologie est une valeur cardinale, de quelle manière et sous quelle forme de débats et d'échanges les personnes impliquées tiennent leurs positions ou infléchissent leurs choix. Et nous verrons que ces échanges se font dans un contexte plus général combinant les enjeux écologiques et économiques qui mettent en tension des discussions devant conduire à des décisions autour desquelles il faut bien trouver un consensus.

Lors de la réalisation concrète d'un projet d'habitat, certaines valeurs éthiques et écologiques peuvent être mises à l'épreuve et conduire à chercher un équilibre entre d'une part atteindre l'objectif initial au plus près des valeurs défendues et d'autre part continuer à participer à une vie collective qui permet de porter ou diffuser ces valeurs sans rupture avec l'ensemble social. L'idée est de montrer comment la mise à l'épreuve de pratiques écologiques dans la vie quotidienne est porteuse d'initiatives, d'arbitrages, mais aussi comment cela peut générer des choix clivants qui séparent et nécessitent un travail d'explication et de justification.

Nous allons étudier différents aspects d'ajustements, de conciliations puis, nous mettrons en lumière certains points de rupture révélateurs des limites du consensus. Des jalons singuliers, comme la pratique des toilettes sèches, peuvent se révéler des marqueurs pratiques et politiques pour discuter dans ces espaces sociaux ce qui est accepté, acceptable, pour situer les compromis, les marges ou les points de rupture. Les modes de vie aspirant à une certaine cohérence sociale et écologique sont plus ou moins en prise avec des contraintes de politiques publiques liées à un cadre administratif, légal, réglementaire où se prennent des décisions qui ne dépendent pas que des groupes d'habitant.e.s.

Depuis les années 2000, d'un côté, le secteur du bâtiment est un secteur grandement touché par des normes/contraintes de plus en plus exigeantes en matière de respect de l'environnement. D'un autre côté, contrairement à d'autres normes techniques plus difficiles à faire valoir, il en fait une plus-value pour les nouvelles constructions. Par ailleurs, les politiques publiques, surtout dans la deuxième décennie des années 2000, prennent des mesures financières

incitatives, par exemple, pour effectuer des travaux dans le bâti ancien<sup>14</sup>, sur l'isolation, le chauffage.

Ces quelques lignes pour dire le cadre complexe d'un espace-social, le marché du secteur du bâtiment, à la fois hyper régulé et très libéral où l'enjeu écologique ou environnemental se transforme en valeur marchande. Dans ce contexte, des initiatives différentes tentent d'émerger, non sans difficulté dans leurs rapports aux institutions.

Nous l'avons précisé dans le chapitre 4, les premières rencontres de l'habitat coopératif/participatif se font dans le cadre de salons de professionnels sur l'habitat sain et naturel. C'est un marché où des professionnel.le.s, souvent de l'artisanat et de PME, n'ont pas attendu l'annonce d'une urgence écologique<sup>15</sup> pour développer de nouvelles pratiques, utiliser des matériaux différents. Et nous sommes assez loin de l'idée de la « niche » à développer avec des actrices et acteurs militant.e.s. Le magazine mensuel *La maison écologique*, qui est un des supports où des habitant.e.s font passer des annonces pour constituer des groupes d'habitat participatif, apparaît dans les kiosques en 2001. Cette publication grand public est un indice supplémentaire de l'existence d'une demande sociale où le projet d'habitat s'inscrit dans une démarche qui affirme une dimension écologique et partagée.

À la même période, comme pour le domaine de la production et de la consommation alimentaire « bio », tout un discours « anti-écolo » traverse l'ensemble social pour dire que « l'écolo, c'est cher et pour les bobos » bien que, comme le montre Ginsburger<sup>16</sup>, les pratiques des éco-citoyen.ne.s ne se caractérisent pas par le seul critère des revenus. Cependant au début des années 2000 l'habitat participatif n'échappe pas à la critique initiale. On regardera donc si des valeurs écologistes, plutôt associées à du capital social et culturel, résistent aux contraintes pragmatiques pour entrer dans les budgets limités des groupes d'habitant.e.s.

Ici, ce n'est pas tant le prix du mètre carré difficile à comparer<sup>17</sup> entre secteur traditionnel et habitat participatif, tant les modes de production sont différents, qui va nous intéresser. Nous considérerons plutôt les interactions sociales internes aux groupes, leurs fonctionnements démocratiques internes, et les liens des groupes avec les autres acteurs, leur ouverture démocratique, en particulier dans les configurations où un groupe est seul maître d'ouvrage du

---

<sup>14</sup> DESFORGES D., 2011, « Les aides à l'éco-rénovation des logements », *Regards croisés sur l'économie*, n°9, pp.172-174 ; EMELIANOFF C., 2004, « Urbanisme durable ? », *Écologie & politique*, vol. 29, n°2, pp.13-19.

<sup>15</sup> DE FERRAN F., 2012, « L'éco-construction : quel positionnement pour les artisans ? », *Management & Avenir*, Management Prospective Ed., n°52, pp.57-75.

<sup>16</sup> GINSBURGER M., 2020, « De la norme à la pratique écocitoyenne. Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'écocitoyenneté », *Revue française de sociologie*, vol. 61, n°1, pp.43-78.

<sup>17</sup> SERVAIN, 2020, op.cit. et le film de BLUM Richard, 2012, *Les Z'écobâtisseurs, une utopie du m2*, Bande passante production, 52mn.

projet. En effet dans les autres cas, avec des bailleurs sociaux ou des promoteurs, il perd sa capacité d'agir et de décider. Le contexte de l'échange est fortement marqué par le cadre institutionnel<sup>18</sup> lorsque le bailleur est le porteur de projet. Même si de nombreuses réunions sont animées, souvent par un tiers<sup>19</sup>, avec les futur.e.s habitant.e.s, ces dernier.e.s peuvent seulement faire des suggestions, émettre des souhaits sur lesquels elles.ils n'ont pas de pouvoir de décisions.

Pour les groupes en capacité de décider, la phase critique des arbitrages se déroule au moment du chiffrage de l'ensemble du projet. La plupart témoignent de renoncements pour entrer dans l'enveloppe budgétaire ou du report de tel ou tel aménagement ou de sa réalisation par les habitant.e.s eux.elles-mêmes quand elles.ils habiteront sur place. Les principaux renoncements peuvent se classer en deux grandes catégories : diminuer les surfaces ou renoncer à tel ou tel composant de la construction facilement remplaçable par un équivalent moins cher. En matière d'isolation, par exemple, de nombreuses alternatives à la laine de verre se sont développées (chanvre, bois, liège, coton recyclé...). Si les prix se sont peu à peu alignés, certaines restent un peu plus chères, les fournisseurs plus rares. Le rêve de l'autonomie énergétique sans raccordement au gaz ou à l'électricité peut aussi s'évaporer dans un ensemble de considérations économiques et réglementaires. La brique, le bois plutôt que le parpaing, tel panneau de bois recomposé ou le placoplâtre... et avant d'arbitrer sur le plus « économique », l'équilibre performance/nocivité et durée de vie du matériau est discuté en groupe après qu'une commission ait fait le travail de défrichage pour exposer les principaux éléments utiles à la décision collective.

La phase de conception initiale est euphorique, le groupe se soude pendant des années dans le projet d'un habitat vertueux à l'égard de l'environnement. Durant cette période, entre la constitution du groupe et l'entrée dans l'habitat qui dure en moyenne sept ans pour les groupes étudiés, elles.ils expriment ce qu'elles.ils préfèrent, l'idéal. Dans la phase de réalisation concrète, certain.e.s témoignent qu'il faut faire « le deuil du rêve » ou « choisir par soustraction ». Cette situation est d'autant plus acceptée qu'elle est bien comprise par toutes et tous car les arbitrages s'effectuent entre un renoncement à un choix et le maintien de tel ou tel autre aspect, dispositif jugé plus important, prioritaire. Si le résultat est vécu comme une

---

<sup>18</sup> DEVAUX C., 2015, *L'habitat participatif. De l'initiative habitante à l'action publique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes ; DEVAUX C., 2016, « Habitat participatif et politiques de l'habitat : un mariage par intérêt ? », *Revue française des affaires sociales*, n°3, 2016, pp.151-174.

<sup>19</sup> Un.e professionnel.le accompagnatrice ou accompagnateur de projet.

« soustraction », il fait au préalable l'objet d'un classement sur des niveaux de détails très avancés où les habitant.e.s développent de l'expertise dans un cadre d'échanges entre égaux. Elles.ils trouvent le consensus à la suite d'un long processus de délibération interne qui met en discussions un grand nombre de considérations à la fois économiques, sociales au regard des enjeux écologiques du projet.

Ici le rapport à l'écologie s'apprend, s'éduque. Il n'est pas/plus une simple position politique abstraite et, avec l'habitat, la complexité du système à s'approprier prend toute sa mesure pour des habitant.e.s qui ne s'y attendaient pas forcément.

Lors d'un atelier du programme<sup>20</sup> E<sup>2</sup>=HP<sup>2</sup> qui s'est déroulé en 2014 à Dinan, intitulé « Eco-construction, éco-rénovation dans l'habitat participatif : coûts et économies », nous avons rassemblé dix actrices et acteurs « spécialistes »<sup>21</sup>. Nous avons abordé différentes questions économiques et techniques liées à ce qui permet d'aller vers plus d'éco-habitat, ce qu'un des participants résume très bien : « Dans l'éco-habitat, il y a différents types d'éco-habitat, et notamment ce qu'on appelle du *high-tech* [équipement à haute performance, photo-voltaïque, VMC...] et du *low-tech*. Si on va vers de la sobriété, on va plutôt être vers du *low-tech*, et donc avec des investissements plus faibles, et des impacts environnementaux plus faibles. » (Membre d'ARPE). Que ce soit dans la version *high* ou *low*, il y a forcément une dynamique de développement et de production au sein du système capitaliste, chacune s'appuyant sur des registres différents de technologies avancées ou sobres pour un même objectif écologique que l'on peut associer dans ce cas à du développement durable.

Un habitant témoigne : « (...) et moi qui étais néophyte et qui ne sais *a priori* même pas planter un clou, (...) la grande découverte c'est que dans les métiers d'artisans de la construction, comme en politique, il y a des familles de pensée. Et que donc ce n'est pas gagné, ça. Parce que le discours d'un artisan ou d'un accompagnateur, il est coloré, il est orienté, et que le lendemain, le discours d'un autre professionnel va être tout aussi valable, tout aussi cohérent, mais différent. Pour nous le grand exemple ça a été la ventilation. Ça a été merveilleux. On y a passé deux réunions de quatre heures, pour finir à ne pas pouvoir choisir, parce qu'au final on avait quatre propositions toutes aussi valables les unes que les autres. Donc, c'est complexe, quand même !

---

<sup>20</sup> op.cit. <http://economie-habitat-participatif.adess29.fr/presentation-du-programme>.

<sup>21</sup> Deux membres de la SCIC ECLIS (Société Coopérative d'Intérêt Collectif Éco-construction et Initiatives Solidaires), un membre d'ARPE (Association Régionale de Promotion de l'Éco-construction en Basse Normandie), un habitant des Zécobatisseurs (habitat participatif à Louvigny) et membre d'ARDES (Association Régionale pour le Développement de l'Économie Sociale et Solidaire en Basse Normandie), deux Maîtres d'œuvre, l'un membre d'Approche Éco-habitat, et l'autre indépendant, auteur de livres sur la question, (Belin P-G, 2008, *L'habitat bio-économique* et 2009, *L'auto-éco-construction*, Paris, Ed. Eyrolles), un membre de L'Epok (Association devenue SCIC d'accompagnement), un architecte (agence Cosmos) et un membre d'Éco-habitat groupé.

Une solution autour de la santé, autour du coût, de l'impact écologique et le quatrième autour de l'esthétique. Comment on fait avec ça ? Pour un néophyte, je ne vous dis pas le casse-tête que c'est ! » (Habitant, Z'écobâisseurs)

Tous les membres de l'atelier ont repris divers exemples pour montrer à quel point la pratique de l'éco-habitat se fabrique dans une dialectique permanente s'appuyant sur des expérimentations, des raisonnements à différentes échelles. Mais finalement, le plus intéressant a été de constater dans cet échange qu'un thème qui n'était pas prévu s'est imposé plus que les autres, celui des moyens d'amener les différents acteurs impliqués à arbitrer et à faire leur choix en délibérant. Eric Dacheux et Daniel Goujon montrent dans un ouvrage récent<sup>22</sup> la puissance démocratique de ce qu'ils appellent le délibéralisme mis en œuvre lors d'alternatives solidaires et écologistes.

Deux des participants à l'atelier présentent leurs « outils » : « la démarche de la conception intégrée » de la SCIC ECLIS et le « système de garantie d'amélioration participative » (SGAP) d'Approche Eco-habitat.

L'idée du premier est de regrouper tous les actrices et acteurs (habitant.e.s, architecte, bureaux d'études, artisan.es) dès le démarrage du projet. Dans cette démarche, il apparaît important de commencer par un temps de mise en commun de la demande des un.e.s et des savoirs des autres, ce qui faciliterait la discussion autour d'un projet réaliste sans avoir à faire par la suite des arbitrages après avoir trop rêvé. Mais sur ce type de démarche, un membre de l'Epok témoigne, questionne et est assez critique en pointant du doigt le fait que tout se joue autour de la question des responsabilités à l'égard des choix effectués : « Quand on démarre un accompagnement, on essaie d'avoir ce qu'on appelle un triptyque d'acteurs, avec le politique, (...), l'équipe technique, l'architecte, les bureaux d'études, les professionnels de l'aménagement, les artisans, et puis les futurs usagers, habitants du site. Tout ça c'est en tension, c'est un système de points de vue qui est en tension. On amène les professionnels à se questionner sur comment ils amènent les questions énergétiques dans ces questions de performances énergétiques, parce que le but du jeu c'est de rendre les gens ultra-compétents, experts de ces questions-là, donc de passer un temps fou à les former. Ça ne marche pas, je vous le dis tout de suite ! Ils n'ont pas le temps, il faut avancer vite, ça ne les intéresse pas, selon les cas... Est-ce que le professionnel se situe en termes de co-décisions, auquel cas les gens doivent être en capacité d'expertise, ou est-ce qu'on essaie de monter un système d'acteurs où les futurs habitants acceptent de déléguer dans les

---

<sup>22</sup> DACHEUX É., GOUJON D., 2020, *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie. Les enjeux du délibéralisme*, Toulouse, ERES, 360 p.

maines des professionnels, avec une certaine confiance, et du coup certains choix. Jusqu'où ça va, est-ce qu'on est sur un fonctionnement très horizontal ou est-ce qu'il y a un système de partage des responsabilités, comment ça se met en place ? » L'accompagnateur indique ici que sa situation le met face à des actrices et des acteurs ayant une légitimité politique, d'autres une légitimité technique qu'il doit « ramener au niveau » des habitant.e.s. L'ordre social et politique ordinaire fait son œuvre de distinction et de mise à distance entre les gouvernant.e.s et les gouverné.e.s entre et les sachant.e.s et les ignorant.e.s.

Tous ces éléments indiquent qu'on imagine un espace social intermédiaire d'échanges entre actrices et acteurs mis en situation d'égalité. Mais la conception de cet espace vient se heurter à la réalité du temps<sup>23</sup> nécessaire au débat et au fait que les participant.e.s doivent faire preuve de dispositions sociales, éthiques et politiques<sup>24</sup> favorables pour s'inscrire dans ce cadre. Et lors d'un projet de construction, de production, la question de l'efficacité et de l'utilité du débat se pose surtout si on considère que le résultat et le planning de la réalisation priment sur la façon dont on décide de le faire ou sur l'idée que les parties prenantes doivent être convaincues de leurs choix. Or le temps nécessaire est celui qui combine éducation et débat entre Toutes et tous et l'enjeu n'est pas seulement d'arriver à une décision technique mais que cette décision soit comprise, appropriable et fasse consensus. Cette démarche est exigeante en participation et implication, loin de celle qui consiste à s'en remettre à d'autres pour décider. Et c'est tout l'enjeu pour qu'une démocratie délibérative puisse advenir, y compris à une échelle comprenant peu de participant.e.s alors qu'elles.ils sont immergé.e.s dans le modèle démocratique représentatif dominant.

Le second outil, le « système de garantie d'amélioration participative » (SGAP), se présente sous forme de support ressemblant à une « marguerite » avec 7 thèmes et 36 objectifs : « Parmi les thèmes, on va retrouver la gouvernance et la citoyenneté, le social et l'économie, la conception et les matériaux, l'eau et les déchets, le confort et la santé, et puis nous, je dirais d'une manière un peu provocatrice, sur la problématique de l'énergie, de la performance de nos bâtiments, avec équipement, sans équipement, avec une super enveloppe ou pas de super enveloppe, avec l'orientation bioclimatique ou pas, nous on a mis la chose vraiment à la fin parce que on s'est rendu compte que quand on est dans cette démarche-là, ce n'est plus le sujet, ça n'a aucune importance, ça devient epsilon ! » (Membre d'Approche Eco-habitat).

---

<sup>23</sup> ROUX N., 2014, « Habiter autrement, un autre rapport au temps », *Ecologie & politique*, n°48, pp.37-47.

<sup>24</sup> CAM P., 2008, « Éduquer à la démocratie », *Diogène*, vol. 224, n°4, pp.44-59.

Cet outil s'inspire de la démarche Neso développée par Nature et progrès<sup>25</sup> et rencontrée quelques années auparavant dans le cadre de visites d'exploitations agricoles du réseau ASPAARI (Association de Soutien aux Projets et Activités Agricoles et Ruraux Innovants)<sup>26</sup>. Il se présente sous la forme d'une boussole qui n'a pas 7 thèmes mais 4 branches ou directions : le Naturel, l'Économique, le Social, l'Origine (d'où le nom Neso), avec au centre de la boussole la Cohérence. Dans ce cas, les dimensions sont peu nombreuses et sans définition préalable précise, ce qui donne la liberté aux utilisateurs de les adapter à chaque projet.

En fait, quel que soit l'outil, la qualité de telles démarches réside dans leur souplesse pour permettre le dialogue entre les acteurs, mais aussi la pondération de tel ou tel point fort par tel ou tel point faible, car c'est cette mesure qui permet l'acceptation de tel ou tel équilibre fait de renoncements au nom d'autres priorités, de la faisabilité notamment. La question du coût devient une enveloppe globale pour réaliser un projet auquel il s'agit de donner une cohérence qui soit partagée par les membres du groupe.

Avec la marguerite, « on peut très bien avoir un objectif de départ que le concepteur n'arrive pas à tenir, pour des questions de coûts, des questions réglementaires, ou parce qu'on n'a pas trop creusé, on a été un peu feignant, on ne connaît pas, on n'avait pas envie d'aller vers là...(…) Le maître d'ouvrage peut très bien assumer de ne pas donner d'importance à un thème, pour la gestion de l'eau par exemple, il met une petite pondération angulaire, il la ferme quasiment s'il veut, il faudra qu'il l'explique après, il a peut-être de bonnes raisons pour le faire. » (Membre d'Approche Eco-habitat)

Contrairement à d'autres outils plus ou moins utiles à l'animation de débat, ces démarches veulent contribuer à un processus de délibération prenant en compte tout un ensemble de dimensions interdépendantes et complexes dont l'appropriation par toutes et tous garantit la cohérence d'une décision équilibrée, raisonnée, acceptable. L'objectif est bien de réduire la distance entre la connaissance/théorie et la pratique, mais aussi entre les membres du groupe car la décision s'impose à toutes et tous. Celle-ci doit se solder par le fait d'être le résultat de la meilleure équation entre les valeurs défendues et le projet réalisé. Mais le degré variable d'acceptabilité des exigences écologiques dans l'équation ne permet pas toujours de parvenir à la réalisation du projet. Une autre question reste en suspens. Que se passe-t-il quand il n'y a pas de consensus ? À quel mur se heurte le processus délibératif ? Est-ce que les différentes

---

<sup>25</sup> Association de consommateurs, d'agriculteurs producteurs et d'artisans transformateurs créée en 1964. MARTIN J., 2005, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne : Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, La Découverte.

<sup>26</sup> Caracolès, 2011, « Petites contributions pour semer de mauvaises graines », revue *Caracolès* n°2 avec le réseau ASPAARI, p.23

propositions sont ramenées au vote en renvoyant dos à dos les participant.e.s entre une majorité et une minorité ? Et dans ce cas est-ce que celles et ceux mis en minorité sortent du projet et sont remplacés ou est-ce que le projet n'aboutit pas ?

Les enquêtes sur l'habitat participatif tendent plutôt à montrer les projets qui se réalisent sans tenir compte du fait qu'ils émergent dans un bouillonnement social où beaucoup de personnes viennent s'informer sans jamais s'agréger à un groupe, où parfois des groupes se désagrègent. Et les enquêtes de terrain, comme les expériences des accompagnatrices et accompagnateurs, sont jalonnées de ces exemples d'abandons assez peu évoqués alors qu'ils sont pourtant significatifs et donnent à lire les limites sociales de l'engagement à participer et les points de rupture politique. La dimension écologique peut jouer un rôle important mais se combine avec les limites de la demande d'une forte implication qui nécessite aussi d'avoir certaines dispositions sociales acquises dans des formes de socialisation collective pour prendre et trouver sa place dans ce type de projet collaboratif.

Un des projets sur lequel j'ai réalisé des entretiens en 2009 concernait une sorte d'écolotissement en périphérie de Rennes où il s'agissait de rassembler un groupe d'une soixantaine de ménages autour d'une charte écologique et d'habitat groupé qui ne s'appelait pas encore participatif. La difficulté d'alors pour les promoteurs-habitants portait sur le fait de faire adhérer les ménages à un projet d'assainissement qui ne pouvait fonctionner qu'avec des toilettes sèches. En fait, la charte, établie par le groupe initial composé de six ménages, avait demandé un long travail de discussion pour parvenir à un accord. Outre le fait qu'elle puisse être très exigeante du point de vue écologique, elles.ils avaient décidé que l'entrée dans le projet était conditionnée à l'adhésion à la charte sans amendement possible. Elles.ils prenaient le rôle de « fondateurs » et s'octroyaient une légitimité, un pouvoir quelque peu hiérarchique. L'adhésion à la charte sans discussion possible devenait l'expression d'une sorte d'allégeance à des « fondateurs » qui avaient déjà tout négocié entre elles.eux et même trouvé une collectivité prête à accueillir ce projet innovant. Malgré la publication des annonces et des appels dans différents réseaux, elles.ils ne sont jamais parvenu.e.s à constituer le groupe d'habitant.e.s et le projet a été abandonné. Les « fondateurs » sont restés sur l'idée que leur projet était trop exigeant du point de vue écologique, comme s'il n'avait été question que d'une logique d'offre et de demande, alors que le processus de « recrutement » lui-même a probablement aussi contribué à le faire avorter. Les habitant.e.s potentiel.le.s d'un projet, fortement marqué.e.s par des objectifs montrant une forte cohérence écologique du point de vue technique pour l'habitat, ont peut-être aussi des attentes fortes en matière de cohérence sociale du point de vue éthique

et politique, avec une exigence d'égalité entre les membres du groupe où leur participation ne saurait se limiter à une adhésion.

Un autre groupe, Ecocum qui a commencé en 2005 et s'est installé en 2012 dans une commune du Finistère, avait écrit une première charte au départ qu'il a réécrit en 2009 pour fédérer, autour du projet, les nouveaux arrivants. L'objectif était de parvenir à 9 ménages mais elles.ils ont commencé à 8 par un chantier participatif de réalisation de la phyto-épuration pour l'ensemble des maisons qui ont été construites ensuite sur une grande parcelle commune. Et cela a déterminé un mode d'évacuation spécifique des eaux usées dont les toilettes et l'usage de certains produits d'entretien. Discuter l'évacuation et le traitement des eaux usées de la maison, c'est aller jusqu'à chercher à en regarder l'intimité, le propre, le sale, l'évacuation naturelle des déchets, la vie physiologique. Dans le cadre d'une posture écologique assumée, avancée, la recherche de la cohérence génère des contraintes et un changement de pratiques dans la vie ordinaire. Si une telle intrusion dans son mode de vie est acceptable pour certain.e.s, il est difficile de croire que ce degré de prise de conscience et de mise en pratique puissent être largement partagé entre des inconnu.e.s non-initié.e.s aux enjeux écologiques qui habiteraient un éco-lotissement. Et de nombreux aléas de la vie ordinaire, mal-façon dans la construction, auto-construction inachevée, divorce, décès, mutation, mise en location de certaines maisons vont entacher la dynamique et le fonctionnement du groupe. Ici l'écologie rassemble au départ mais l'inscription de ce type de projet dans une trajectoire résidentielle, dans un parcours de vie rencontre certaines limites. Que faire de l'héritage<sup>27</sup> de ce bien atypique au moment du décès d'une habitante ? Quelle place pour les héritier.e.s dans la discussion du groupe ? Comment « gérer » la vente de la maison du couple qui se sépare ? Et les locataires s'engagent-ils à avoir les pratiques adéquates pour que l'équipement commun de la phyto-épuration fonctionne ? La vie d'un groupe d'habitant.e.s est jalonnée d'histoires de vie qui produisent un certain *turn-over*. Soit les nouvelles, nouveaux arrivant.e.s choisissent ou sont choisi.e.s pour leur « adaptation » à la configuration spécifique de ces habitats, soit elles.ils arrivent comme dans n'importe quelle autre démarche de transmission, vente ou de location. Et dans ce cas des décalages et des ajustements sont à prévoir dans le fonctionnement de la vie du groupe. Pour les délibérations, la participation de tous les membres n'est pas une option mais une nécessité. Un troisième exemple, celui d'un éco-hameau en zone rurale situé à 43 km de Rennes, s'est confronté à la prise de conscience de ce que serait une pratique écologique cohérente d'habiter : « On s'est retrouvé à accompagner un embryon de personnes intéressées et à aborder les

---

<sup>27</sup> DENEFLÉ S., 2016, *Repenser la propriété Des alternatives pour habiter*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

questions de l'écologie. Pour eux, tout ce qui était matériaux, toilettes sèches, tout ça c'était des prérequis, et en questionnant les modes de vie écologiques, la consommation énergétique au sens large, on s'est rendu compte qu'on rentrait en totale contradiction avec leur mode de vie, la situation de leur emplacement professionnel, là où ils allaient consommer du loisir, leur réseau d'amis. En venant habiter Bazouges, on avait beau faire bâtir des maisons en paille ultra-performantes, on se rendait compte que l'explosion des consommations énergétiques c'était les transports. On a pris la question du rural et de l'urbain sur cette question de l'écologie et de l'éco-habitat au sens large, et le projet a en partie capoté à cause de ça. C'est que les gens se sont dit que la cohérence ce n'est pas de vivre à Bazouges, il vaut mieux vivre dans une maison pas performante du tout mais proche de notre lieu professionnel et de vie. » (Membre de l'Epok, 2014).

Ces trois exemples montrent l'agencement entre projet écologique et mode d'implication des habitant.e.s. Pour tous, on retrouve en pratique des éléments d'une critique sociale, économique et politique portés par une vision écologique, autour d'une réflexion sur l'assainissement et l'eau et une prise de responsabilité avec l'idée qu'on ne confierait pas à des grands groupes financiers l'avenir de la planète. Mais deux ne se réalisent pas car l'aspiration à vivre dans un éco-habitat partagé se heurte aux limites de certaines contradictions.

Le premier a une charte écologique non négociable pour des raisons « d'efficience » dans le cadre d'un grand projet innovant. Mais il est probable que celles et ceux qui portent des valeurs pour rejoindre un projet d'habitat groupé écologique, portent aussi des attentes politiques et sociales et ne viennent pas juste « acheter » un logement dans un programme immobilier dont les modalités d'organisation, de production ont été pensées par d'autres en amont. Il ne s'agit pas d'adhérer mais d'infléchir son mode de vie et il convient de pouvoir en discuter avec ses futur.e.s co-habitant.e.s pour s'en convaincre. Les initiatrices et initiateurs ont minimisé la fonction essentielle de la délibération dans le processus qui fédère un groupe dans un projet.

Pour le deuxième, c'est la réalité de la distance géographique qui vient annuler, dans l'équation, le bénéfice pour l'environnement d'un choix de vie où ce qu'on gagne en émission de CO<sub>2</sub> dans l'habitat est perdu dans le transport. Lors des discussions et débats le degré de conscience écologique permet de garantir la cohérence des pratiques et des choix de vie. Les instances délibératives conduisent à choisir de ne pas faire.

Le troisième projet qui, lui, se réalise est de taille modeste, contrairement au premier, il réadapte sa charte après plusieurs années de travail pour l'ajuster à la constitution du groupe. Mais une fois le projet habité, les aléas de la vie sociale ordinaire le fragilisent. Il se décompose, se recompose et fait passer au second plan le projet d'habitat. Mais la réalisation concrète des

maisons est un support qui impose des choix et des modes de vie à celles et ceux qui veulent se les approprier car les maisons restent et matérialisent le projet écologiquement cohérent où semble s'enclencher une nouvelle dynamique de vie du groupe après 2018<sup>28</sup> avec la reprise de réunions, d'échanges et d'organisation d'une vie en commun.

Les logiques qui conduisent à faire ou ne pas faire se retrouvent mises en tension pour constituer des groupes qui trouvent le compromis acceptable et satisfaisant à l'égard des valeurs défendues et des pratiques envisageables. Celles et ceux qui ne veulent/peuvent pas totalement rompre avec leurs pratiques sociales ordinaires vécues jusqu'à présent travail/loisirs/sociabilité mais aussi consommation d'eau, d'énergie, transport sont au cœur de ces contradictions.

Dans la première décennie des années 2000, l'écologie est un marqueur qui fait sélection sociale dans l'habitat participatif. Et à l'intérieur des choix possibles, des orientations apparaissent plus ou moins radicales comme les questions d'assainissement ou de maisons passives qui finalement ne se retrouvent que dans de très rares projets plus souvent ruraux qu'urbains. Mais plus que les valeurs écologiques, la solidité du socle se fabrique aussi sur les bases du fonctionnement démocratique du groupe où la « radicalité » écologique et l'arbitrage se construisent lors des délibérations qui servent à faire des choix de vie cohérents.

Avec l'habitat participatif, le processus de compréhension et d'appropriation des raisons des choix peut mener à des tensions puisque cela rend visibles les limites de chacun.e entre son degré d'acceptabilité et sa capacité financière qui devient l'argument ultime pour ne pas faire. Pour les plus écologistes c'est la cohérence globale du projet comme mode de vie écologique qui se révèle un frein quand on ne veut/peut pas tout changer. Mais si l'objectif commun est bien de réaliser le projet, les tensions vont se résorber en consensus après différents ajustements successifs.

Cette tentative/aspiration à vivre autrement en intégrant des valeurs écologiques donnent à voir un double processus combinant, dans un dialogue, l'échange de savoirs et la prise de décision mais pas seulement pour soi et son ménage car les projets sont situés dans un cercle élargi et sociétal où de nombreuses épreuves sont à surmonter.

Pierre-Gilles Belin<sup>29</sup> montre que tout projet d'habitat s'inscrit dans une économie générale. Les économies faites au niveau de chaque habitat pourraient être autant d'économies pour la collectivité, car le coût important de l'habitat s'explique par des choix sociétaux, qui amènent à

---

<sup>28</sup> SERVAIN, 2020, op.cit. p 445. Confirmé lors d'un entretien informel que j'ai pu réaliser avec un habitant en octobre 2020.

<sup>29</sup> BELIN P-G, 2008, *L'habitat bio-économique* et 2009, *L'auto-éco-construction*, Paris, Ed. Eyrolles.

une forte administration, une importante normalisation (PLU, POS, etc.) et une mainmise de la part de groupes financiers sur les flux qui ajoutent leurs plus-values sur tout bâtiment (Véolia, Erdf, Bouygues, etc.). L'auteur indique qu'il y a un niveau de décision qui se situe dans une sphère de gouvernants qui pensent agir au mieux des intérêts économiques, pour les uns, et de l'intérêt général, pour les autres mais contre les intérêts écologiques qui ne sont défendus par presque personne tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Mais lors de l'entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle des « gouverné.e.s » ayant conscience de la nécessité de l'action décident de se lancer dans des expérimentations sociales et politiques en habitant autrement.

Mais avec les « gouvernants », à l'échelle des groupes, il n'y a pas de débat. Les contraintes s'imposent sur un marché à la fois réglementé et libéral où les niveaux de décisions échappent aux habitant.e.s qui n'ont pour levier que la possibilité de faire au mieux ou en marge. Au mieux, elles.ils restent au plus près de leurs valeurs éthiques, morales, écologiques dans la façon de faire tout en restant dans les normes. En marge, quand la norme leur paraît absurde, elles.ils font des ajustements en particulier en passant par l'auto-construction car dans ce cas leurs choix d'ajustement pour des raisons écologiques n'impliquent pas des professionnels intermédiaires dont la responsabilité pourrait être engagée. En fait l'espace de délibération n'est pas un lieu qui fait se plier à un certain conformisme, c'est surtout un lieu où le consensus qui est trouvé rend fort pour prendre ses responsabilités.

Si je reprends les lignes forces des éléments qui précèdent, les habitant.e.s construisent la justification de leur action que ce soit pour faire autrement ou ne pas faire au nom de la préservation de l'environnement. Elles.ils ont constitué un capital de connaissances générales qui a pu se forger en amont et de connaissances techniques en situation car l'espace-social constitué par l'habitat participatif a des intentions fortes en éco-habitat, parfois en éco-construction. Elles.ils mettent en œuvre des pratiques/outils, des formes de débats délibératifs qui réduisent les distances entre elles.eux et contribuent à travers l'habitat à fabriquer des citoyen.ne.s « éclairé.e.s », conscient.e.s et responsables sur les questions environnementales. La combinaison de tous ces éléments est une façon d'atteindre un idéal démocratique qui ne se situe pas du côté de la délégation ou de la représentation mais de celui de l'auto-organisation et qui a la souplesse de s'ajuster aux contraintes des institutions. Une intelligence collective se forge dans la délibération mise en œuvre par « le bas » dans la pratique d'habiter animée par des intentions communes et partagées prenant en compte la dimension environnementale en lien avec les conditions sociales et politiques sans faire de rupture mais en préservant leur autonomie. À cette échelle micro-politique nous sommes loin du constat fait par Yves Sintomer

et Julien Talpin où « la tendance dominante est de concevoir la démocratie délibérative comme une inflexion communicationnelle de la démocratie représentative, bien plus que comme la création d'un nouveau système institutionnel qui articulerait le gouvernement représentatif à des formes de démocratie directe »<sup>30</sup>. Les projets qui se réalisent ne sont pas théoriques, ils se font sur la base d'une expérience qui croise des formes de débat égalitaire où tout le monde s'implique, des degrés divers de convictions écologiques qui ont un socle commun et des registres différents de savoirs qui s'allient pour trouver un consensus. Ils restent rares et fragiles dans un environnement démocratique représentatif dominant.

## 5.2- La délibération encadrée

Avec l'habitat participatif, nous avons vu aux niveaux des habitant.e.s et de professionnel.le.s de terrains comment les situations de délibérations permettaient les ajustements en pratiques sur les questions écologiques en tension avec d'autres dimensions économiques, sociales et politiques. À présent, nous allons analyser ce qui se passe dans un autre espace-social de délibération, plus institutionnel, où l'écologie, à travers la protection de la nature, est la mission essentielle et qui regroupe tout un panel d'actrices et d'acteurs sociaux. L'idée est d'examiner ce qui se passe dans des lieux intermédiaires de la démocratie représentative où des assemblées donnent des orientations qui peuvent avoir des effets sur les décisions d'aménagement local pour comprendre le rôle que jouent ces espaces sur l'ensemble social. En quoi sont-ils à la fois des instruments de mise à distance du politique et de son appropriation possible sur les questions environnementales ou uniquement des outils pour les fonctions communicationnelles ?

Deux programmes de recherche, en partenariat avec les parcs naturels régionaux du golfe du Morbihan et d'Armorique dont les contours juridiques<sup>31</sup>, hérités de l'histoire de leur création, sont souples (syndicat mixte fondé sur une charte sur la base de laquelle les collectivités volontaires contractualisent), nous servirons de supports. Au fil de l'intégration de leur rôle et de leur mission dans un cadre juridique, les parcs naturels régionaux deviennent des acteurs incontournables<sup>32</sup> à travers des fonctions qu'ils exercent dans l'élaboration d'autres normes (document d'urbanisme, autorisation d'exploitation d'équipements classés par la protection de l'environnement...).

---

<sup>30</sup> SINTOMER Y., TALPIN J., op.cit., p.9.

<sup>31</sup> CANS C., 2018, « De la difficulté de définir les PNR depuis un demi-siècle », *Revue juridique de l'environnement*, vol. 43, n°2, pp.245-262 ; TOUZEAU-MOUFLARD L., 2018, « Le rôle du juge dans l'évolution du droit des PNR », *Revue juridique de l'environnement*, vol. volume 43, n°2, pp.263-274.

<sup>32</sup> BEURET J-E., CADORET A., 2017, « Négocier l'urbanisation pour un littoral durable : des Parcs Naturels Régionaux facteurs d'intégration ou de fragmentation des enjeux ? », *Norois*, vol. 244, n°3, pp.47-62.

À l'origine, en 1967, ils ont été créés pour des missions de développement de l'activité économique de loisirs et tourisme dans certains espaces ruraux. En 2016, la loi du 8 août<sup>33</sup> « pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » leur donne pour objectif de « concourir à la politique de protection de l'environnement ». En prenant les deux bouts de la frise historique, ces organismes de gestion apparaissent clairement comme un réceptacle des évolutions sociales et en particulier des tensions entre développement d'une société de consommation et protection, préservation de la nature. Leurs activités de promotion et protection de l'espace naturel sont hétérogènes : accueil du public, conseils aux élu.e.s, aux habitant.e.s, observatoires, inventaires, avis sur l'aménagement... Celles et ceux qui les animent et les gèrent sont au cœur des enjeux sociaux, économiques et politiques mis en tension avec les enjeux naturels et écologiques de territoires remarquables.

L'espace-social qu'ils constituent leur permet de se retrouver dans un rôle d'intermédiation entre touristes, résidant.e.s, professionnel.le.s, associations éducatives et culturelles, agent.e.s des collectivités, élu.e.s locaux des communes concernées et de la région, scientifiques, services départementaux des administrations publiques, préfecture... Les salarié.e.s des parcs agissent à un carrefour de rencontres de toutes ces actrices et de tous acteurs selon les actions et les dossiers à traiter. Elles.ils n'ont pas le pouvoir de décision mais celui de l'action et de donner des orientations qui passe entre autres à travers l'animation du débat et du dialogue entre les différentes parties prenantes pour les amener à agir, décider ou se comporter de façon cohérente à l'égard de leur environnement naturel. Nous allons voir ici comment elles.ils parviennent à constituer un espace de délibération entre des élu.e.s mandaté.e.s dans la sphère de la démocratie représentative, des acteurs et des actrices sollicité.e.s pour leurs expertises que ce soit les scientifiques ou les technicien.ne.s d'administrations publiques, et des habitant.e.s. Nous allons voir également la manière dont les salarié.e.s des parcs agissent auprès de la population pour expliquer, faire comprendre les décisions auxquelles elle doit se conformer et les effets que cela produit. Entre espace social de régulation et « courroie de transmission » au sein du modèle de la démocratie représentative sur les questions environnementales, nous nous retrouvons au cœur de la problématique qui nous intéresse pour comprendre les distances sociales qui expliquent les écarts entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s.

---

<sup>33</sup> Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Les données des deux programmes de recherche mobilisés portent sur les problématiques liées au littoral. L'un sur la sensibilisation aux risques de la montée du niveau de la mer<sup>34</sup> est achevé, l'autre en cours porte sur le patrimoine littoral à préserver<sup>35</sup>. Commençons par souligner que, dans les deux programmes, les parcs naturels régionaux d'Armorique et du golfe du Morbihan sont partenaires, ce qui signifie que les enquêtes se déroulent sur un territoire délimité qui fait l'objet d'une politique d'aménagements/interventions concertés sous l'angle de la préservation et de la protection d'un patrimoine. Outre l'intention de préservation, les parcs naturels circonscrivent des communes et des territoires volontaires pour adhérer à une charte afin de réguler ce qui peut l'être, restaurer, éduquer, informer. Ces territoires sont donc dotés d'une structure, le parc, dont la présence et les interventions influencent toutes les actrices et tous les acteurs dont les pratiques touchent l'environnement naturel et le patrimoine. Ces deux parcs constitués en partie de communes littorales se retrouvent confrontés aux impacts du changement climatique et de la montée du niveau de la mer.

La situation « d'urgence », de « danger » joue un rôle de multiplication des interactions entre les différents niveaux d'actrices et d'acteurs sur ces espaces littoraux et l'idée est de voir de quelle manière les habitant.e.s des « zones sensibles »<sup>36</sup> se sentent concerné.e.s et sont amené.e.s à participer aux débats, d'autant plus lorsque, du côté des pouvoirs publics, la nécessité d'agir se traduit en planifications, réglementations avec plus ou moins de concertations et d'implications des habitant.e.s. Tous les ingrédients sont réunis pour se confronter à des divergences de positions sur le patrimoine individuel ou collectif à préserver, entre intérêt particulier et intérêt général qui se confond avec l'intérêt public et où s'invite une nouvelle notion, celle de l'intérêt commun et partagé où certains éléments « naturels » et patrimoniaux ne sont la propriété de personne et ont vocation à être transmis à toutes et tous.

Nous allons voir comment les différent.e.s actrices, acteurs se heurtent ou utilisent l'abstraction de « l'intérêt général », un argument massue déployé par les autorités compétentes. Les administrations locales, départementales, régionales ou d'Etat et les représentant.e.s élu.e.s forment-ils ensemble un front garant de la bonne marche de nos démocraties en arbitrant, par exemple, sur les « sacrifices » acceptables, équilibrés ? Quel rôle jouent les parcs quand ils sollicitent l'intervention des scientifiques dans le débat, quand ils mobilisent des habitant.e.s

---

<sup>34</sup> RITSCHARD L., FRANÇOIS-EVEN C., OIRY A., ROUX N., GUILLOU E., KUNDASAMY L., 2019, rapport final RESSAC (Représentations Sociales, Sensibilisation et Adaptation Au Changement climatique), 84 p.

<sup>35</sup> <https://www.pericles-heritage.eu/consortium/> Ce programme européen comprend douze partenaires, nous ne mobilisons ici que les données de l'étude de cas français qui concerne la Bretagne.

<sup>36</sup> Pour l'atlas de sensibilité du littoral, 3 indices sont mobilisés : Indice de sensibilité morpho-sédimentaire, Indice de sensibilité environnementale (donnant une valeur au patrimoine), Indice de sensibilité socio-économique.

autour de leurs actions ? Pourquoi et comment portent-ils en pratique et en action la nécessité de la continuité des espaces de délibérations ? N'est-ce pas le champ de leur intervention de protection et de préservation des espaces naturels, l'écologie, qui porte en elle cette nécessité délibérative ? Et comment cette nécessité s'inscrit-elle finalement dans le rapport à la démocratie représentative et à la vie politique ordinaire, quotidienne ?

Le programme de recherche-action RESSAC<sup>37</sup> mené avec la Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) a été l'occasion d'observer les divergences de points de vue et leurs ajustements selon les rôles de différent.e.s actrices et acteurs sociaux mis en situations d'entretiens collectifs<sup>38</sup> que nous avons présentés sous forme d'ateliers sur une thématique qui n'est guère discutable, voire réaliste par anticipation et pragmatisme, « l'adaptation au changement climatique ». Lors d'une des étapes, il s'agissait de produire des échanges entre habitant.e.s venant à titre individuel mais aussi pour certain.e.s comme membres d'associations qui se sentaient concernés par l'objet de la rencontre centré sur leur observation du littoral. L'étape suivante a réuni des agent.e.s de collectivité, des élu.e.s, des professionnel.le.s d'organisations ou organismes concernés (dont des technicien.ne.s du PNRA sur des actions spécifiques d'animation et d'éducation par exemple) et des universitaires pour identifier des zones en situation critique et en choisir certaines comme études de cas concrets pour comprendre la complexité des enjeux.

Les entretiens réunissant des habitant.e.s, dans une « filiation » du développement de « science participative » où leur capacité d'observation est mobilisée, ont été l'occasion de constater une perception et une connaissance très inégales des effets du changement climatique sur le littoral et ils ont permis, entre autres, de mettre en évidence des registres de savoirs autochtones hétérogènes. Les un.e.s s'appuyaient uniquement sur des observations spontanées de leur

---

<sup>37</sup> Le projet de recherche-action RESSAC (REprésentations Sociales, Sensibilisation et Adaptation au Changement climatique) mené de 2017 à 2019 visait à encourager les acteurs locaux à prendre en compte les effets du changement climatique. Le projet était organisé autour de quatre axes : Axe 1 : La compréhension des représentations sociales des acteurs, des formes de savoirs socialement élaborées qui guident les pratiques des individus ; Axe 2 : L'identification des savoirs locaux liés aux enjeux territoriaux ; Axe 3 : L'identification des registres de discours d'acteurs issus de mondes sociaux hétérogènes ; Axe 4 : La construction d'outils de sensibilisation et de médiation. Financement ADEME.

<sup>38</sup> La méthode de l'entretien collectif devient un outil classique des sciences sociales qui nécessite de créer des situations expérimentales, empiriques propres à chaque terrain et objet. DUSCHESNE S., HAEGEL F., 2008, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris, A.Colin, col.128 ; GIAMI A., 1985, « L'entretien de groupe », BLANCHET A. et alii, (dir.), *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod ; MARKOVA I., 2003, « Les focus groups », MOSCOVICI S., BUSCHINI F.( dir.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, 2003, pp.221-242 ; LEFEBURE P., 2011, « Les apports des entretiens collectifs à l'analyse des raisonnements politiques. Composition des groupes et dynamiques discursives », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 3, pp.399-420.

environnement immédiat, en pointant des événements (tempêtes, submersions, érosion à travers la disparition ou la modification des chemins de randonnée littoraux, ou du mouvement du sable, la disparition de dunes, de plages, par exemple), les autres essayaient de mettre en perspective ce qu'elles.ils observaient dans une échelle de temps plus ou moins long oscillant entre des arguments géomorphologiques d'érosion naturelle et discutant la réalité du changement climatique et de ses effets. Si nous avons pu constater des registres de discours relevant du sens commun, mobilisant certains préjugés ou des connaissances générales approximatives, nous avons pu également observer des savoirs et une expertise locale, ancrés dans les territoires et une capacité variable de mobilisation d'une culture générale sur le sujet selon les habitant.e.s. Les personnes réunies avaient en commun l'intérêt pour la question qui les a rassemblées. Elles se retrouvaient entre elles dans une situation sans enjeu social, dans un rapport égalitaire qui consistait à faire des constats ensemble, à partager des explications et analyses sur un espace commun. Ça pouvait être un peu comme la première réunion d'une sorte de micro-convention citoyenne où les habitant.e.s volontaires<sup>39</sup> étaient prêts à prendre du temps et consacrer une soirée à cet échange. Si certain.e.s étaient plus en retrait, en situation d'écoute, d'autres plus en questionnement et enfin quelques-uns (des hommes) en posture de « sachant », le fait de demander à chacun.e de mobiliser ses expériences d'observation sur le littoral a permis à toutes et tous de trouver sa place dans un échange neutre et descriptif de la morphologie de leur territoire. Par contre, lors d'un atelier qui s'est déroulé sur un site plus urbanisé, quelques remarques assez critiques se sont exprimées à l'égard des équipements et aménagements coûteux et au sujet de l'argent public qui a servi à préserver des biens privés « à fonds perdus » inutilement investis. La critique ne visait pas à susciter la polémique et le ton employé n'était ni fataliste ni résigné, mais manifestait une sorte de posture réaliste prête à l'adaptation car il leur apparaissait inutile de se battre contre les éléments naturels. La personne critique a tenu à souligner qu'elle espérait bien que ces remarques remontent à qui de droit, qu'elle était aussi venue pour ça et qu'à son avis c'était le rôle du parc.

Pour les entretiens réunissant les actrices et acteurs invités au titre de leur statut (élu.e.s, scientifiques, technicien.ne.s d'administration publique, de collectivités<sup>40</sup>), notre objectif était d'une part de composer des groupes avec des rôles différents clairement identifiés<sup>41</sup> et de créer autant que possible un espace-temps de discussion le plus ouvert possible en utilisant comme

---

<sup>39</sup> L'échantillon était trop petit (4 ateliers réunissant entre 1 (île de Molène) à une dizaine d'habitant.e.s) pour analyser si l'intérêt pour la question annoncée opérerait une sélection sociale au sein de la population.

<sup>40</sup> Nous avons veillé à ce que les techniciens des collectivités ne soient pas liés aux élu.e.s présent.e.s.

<sup>41</sup> GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit.

levier la forme du dispositif de la rencontre (recherche-action contributive en coopération) autour de cartes du territoire pour qu'elles.ils puissent montrer et commenter ce qu'elles.ils observaient.

Le premier focus groupe a fait l'objet d'un quiproquo et des représentant.e.s des directions des institutions sont venus. À l'issue de la présentation du déroulement de la mise en situation indiquant qu'il n'y aurait pas de tour de table formel mais la possibilité de se présenter lors de sa première prise de parole, il y a eu un flottement. Trois des personnes qui occupaient des postes importants en responsabilité ont indiqué qu'on commençait toujours par se présenter pour savoir à qui on avait à faire. Elles ont tenu à préciser les raisons qui les avaient amenées à venir à cette rencontre. Habitues à représenter leur institution, à discuter d'orientation générale, elles ont eu besoin d'une vingtaine de minutes d'ajustement pour accepter finalement de jouer le jeu. Et ce sont les maires présents qui se sont saisis en premier de l'espace de discussion, et un directeur d'institution universitaire a commencé par dire qu'il mettait à la fois sa casquette d' élu local et de scientifique pour intervenir. Une fois que certains codes sociaux habituels ont été cassés, un échange a pu s'établir entre tous les participant.e.s, y compris avec les technicien.ne.s car toutes et tous ont fini par se concentrer sur la question posée et l'exercice demandé. Cette brève séquence est significative du fonctionnement de l'espace social ordinaire où il apparaît nécessaire de marquer les hiérarchies sociales, la distribution du pouvoir, les registres de légitimité que chacun.e peut mobiliser. Dans ce jeu les technicien.ne.s exécutant.e.s auraient simplement été réduit.e.s au silence. Or l'enjeu expérimental était bien que sur des cas concrets on puisse comprendre les interactions qui produisent des décisions au croisement d'arguments sur des enjeux sociaux, économiques, politiques et scientifiques concernant une situation environnementale complexe, ce qui nous semble bien au cœur du fonctionnement démocratique.

L'objectif des focus groupes était de faire émerger les registres et les contenus de discours selon les catégories d'actrices et d'acteurs. Pour cela, il était important de choisir un objet de discussion initial commun concret pour homogénéiser le propos sur une dimension appropriable, connue, perceptible qui était l'observation des effets du changement climatique sur le littoral. Il était nécessaire également de redonner à chacun.e la possibilité de s'appuyer sur sa légitimité et sa connaissance pour produire un discours en interactions.

Lors de l'analyse des données ainsi produites, notre attention a été retenue par la façon dont les personnes présentes désignaient les « autres », ceux.celles qui n'étaient pas là. Toutes les actrices et les acteurs mobilisés lors de ces entretiens collectifs occupent des positions sociales de responsabilité, ou/et de médiation, ou/et d'interlocutrices et d'interlocuteurs en contact avec

des « autres » désignés soit comme « habitant.e.s », « citoyen.ne.s », « grand public » ou « les gens ». Dans tous les cas, ces notions renvoient au grand nombre, à la population. Mais l'analyse donne à voir que l'utilisation de ces termes est déterminante pour marquer la distance ou la proximité sociale et/ou politique. Les élu.e.s, par exemple, font plutôt référence aux « citoyen.ne.s » et aux « habitant.e.s », les scientifiques au « grand public » et les technicien.ne.s aux « gens » et aux « habitant.e.s ». Chacun.e selon son rôle et sa position ne désigne pas la population de la même façon, ne parle pas d'elle dans le même registre et par conséquent ne la considère pas dans des rapports sociaux équivalents. Un clivage social et politique est lisible. L'usage de « citoyen.ne » par l'élu.e renvoie clairement à ses interactions en tant que représentant.e politique en responsabilité avec des « autres » auxquels elle.il se doit de répondre, de rendre des comptes. Sa fonction le.la situe à distance de ces administré.e.s dans la continuité de la démocratie représentative. Quand le scientifique et le.la technicien.ne convoquent le terme de « citoyen.ne », elles.ils s'incluent dans la désignation et précisent qu'elles.ils parlent aussi « en tant que citoyen.ne ». Et à ce titre elles.ils se disent légitimes pour mettre leurs compétences au service de toutes et tous. Elles.ils estiment que ses connaissances générales, techniques ou légales peuvent être utiles à toutes et tous, comme elles le sont pour elles.eux-mêmes dans leurs fonctions. Si ces dernières produisent de la distinction sociale, elles.ils la réduisent dans la vie politique ordinaire. À ce niveau, il y a du débat démocratique.

L'habitant.e a un statut dont la légitimité est liée à son ancrage territorial mais les contours de sa reconnaissance sont plus flous et polysémiques. Et les contextes dans lequel le terme est utilisé sont plus hétérogènes. Les technicien.ne.s et les élu.e.s peuvent parler « d'administré.e.s » en particulier quand des habitant.e.s viennent demander quelque chose, se plaindre ou contester une décision. Tout se passe comme si, dans ces situations, elles.ils étaient d'accord pour faire front, immergé.e.s dans une culture commune de l'administration consultative qui voudrait se décliner en démocratie administrative<sup>42</sup>. Mais dans ce cas de figure, la citoyenneté, la dimension politique disparaissent du rapport social pour ne laisser place qu'à un rapport d'autorité.

La notion de « grand public » est utilisée par les scientifiques et les technicien.ne.s. Au singulier elle désigne une population réduite à un rôle de public, de spectateurs auxquels on s'adresse dans des termes qui se veulent communs, partagés par toutes et tous. Faut-il exposer le « grand public » à la polémique scientifique qui se traduit en incertitude et en doute sur la validité du savoir produit ? La vulgarisation scientifique, ayant une connotation négative, est devenue

---

<sup>42</sup> LE CLAINCHE M., 2011, « L'administration consultative, élément constitutif ou substitut de la démocratie administrative ? », *Revue française d'administration publique*, vol. 137-138, n°1-2, pp.39-48.

médiation scientifique et dans ce rapport social il y a des intentions pédagogiques, d'explication, d'exposition. La distinction sociale se fait sur une échelle de connaissances académiques à transmettre. Une divergence peut se situer dans les intentions de la transmission qui explicitent plus ou moins leur vocation d'émancipation<sup>43</sup>. Et à ce titre, scientifiques et technicien.ne.s peuvent reprendre leur casquette de citoyen.ne.s pour jouer ce rôle.

Et enfin, « les gens » est une notion dont le pluriel recouvre et accentue encore plus l'indétermination et en fait plutôt des « sujets » soumis à la décision ou des récepteurs d'informations et non des actrices et des acteurs. La notion les met à distance, on ne sait pas bien qui elles.ils sont.

Ces mots du quotidien pour désigner les autres sont une façon de se situer par rapport et parmi ces autres. Et dans la situation d'expérimentation particulière que nous avons créée, on a vu se superposer les calques d'un schéma politique démocratique de la représentation entre élu.e.s et citoyen.ne.s, celui d'un schéma de savoirs scientifiques ou techniques qui peut à la fois mettre des distances sociales ou servir de vecteur d'émancipation et enfin celui d'un schéma désignant le grand nombre comme des spectatrices, des spectateurs et administré.e.s. Quand les désignations « des autres » basculent dans des termes qui les réduisent à un rôle passif, l'idée même du débat démocratique s'éloigne. La superposition de ces schémas établit un ordre social et politique qui éclaire des ruptures, une discontinuité sociale qui pourrait se confronter à l'action d'habitant.e.s maintenu.e.s trop à l'écart des décisions, y compris *a minima* dans l'explication, la justification de la pertinence du choix effectué. Il n'apparaît pas incongru alors, voire significatif, qu'un.e habitant.e se serve d'un « atelier d'habitant.e.s » organisé par le parc pour s'en faire un porte-voix. Toutes les informations, la communication sur le changement climatique suivent un processus *top down* à travers les médias, des débats entre « gouvernant.e.s » au niveau international ou la mobilisation d'ONG internationales. Les habitant.e.s et les actrices et acteurs locaux se sentent exclu.e.s d'un débat qui les concerne et auquel elles.ils aimeraient prendre part.

En quittant les côtes sauvages modérément urbanisées de la presqu'île de Crozon et des îles qui font partie du parc d'Armorique, pour rejoindre le littoral et les îles du golfe du Morbihan, le contenu des débats a glissé sur un autre risque que celui de la montée du niveau de la mer qui menace l'espace naturel à préserver. En abordant les effets du changement climatique sur le

---

<sup>43</sup> CUKIER A., DELMOTTE F., LAVERGNE C., (dir.), 2013, *Emancipation, les métamorphoses de la critique sociale*, Bellecombe-en-Bauges, Ed. du Croquant.

patrimoine<sup>44</sup> littoral, dans le cadre du programme PERICLES (PrEseRvIng and sustainably governing Cultural heritage and Landscapes in European coastal and maritime regionS)<sup>45</sup>, les débats et délibérations entre actrices et acteurs mobilisé.e.s prennent plus en compte la pression anthropique que la montée des eaux. De nombreuses rencontres avec des élu.e.s, habitant.e.s, professionnel.le.s, membres d'associations ont permis de mettre en évidence que la menace vécue dans le parc du Morbihan est surtout liée à la « touristification » de masse, consommatrice d'espace, d'équipements<sup>46</sup> et à laquelle vient s'ajouter la planification sur les zones sensibles. Lors d'un atelier avec les habitant.e.s qui se sentent concerné.e.s par le thème, recruté.e.s sur la base du volontariat suite à un appel dans la presse, nous avons pu mesurer leur immersion et leur appropriation des politiques publiques. Certain.e.s sont des habitué.e.s des animations, sorties et visites du parc, d'autres sont des particuliers accueillant les touristes en chambre d'hôtes, par exemple, certain.e.s sont des professionnel.le.s exploitant les ressources littorales, certain.e.s sont membres d'associations sur la restauration du petit patrimoine bâti... Elles.ils sont familiers des informations sur la limite des usages et des pratiques des espaces naturels protégés. La réglementation environnementale devient un argument d'auto-défense qui permet aux habitant.e.s d'interpeller les visiteurs et les visiteuses sur l'adaptation de leurs comportements, le respect des règles à suivre.

Il y a toujours eu un discours ambivalent au sein des populations habitantes à l'égard des estivant.e.s mais les parcs naturels régionaux transmettent aux habitant.e.s des ressources argumentaires pour à la fois accueillir et cadrer les « arrivant.e.s ». L'intervention des habitant.e.s envers les arrivant.e.s se fait alors plus sur le ton du recadrage, excédé.e.s par le constat que les pancartes d'informations expliquant des limites pour protéger, sont souvent arrachées, taguées et pèsent peu face à la vague de « submersion touristique ». Devant des comportements non adaptés (cueillette de fleurs, skysurf sur une zone naturelle de reproduction d'espèces, vélo sur des sentiers réservés à la marche, voire utilisation des bâtons de marche malgré l'interdiction...), certain.e.s habitant.e.s se sentent légitimes pour interpeller les usagèr.e.s en tant qu'usagèr.e.s elles.eux-mêmes et deviennent un peu gardien.nes auto-proclamé.es d'un bien commun à préserver. Ici le parc, comme institution, sert de cadre de référence et de support aux interactions entre des pratiquant.e.s d'un espace naturel ouvert et

---

<sup>44</sup> La définition du concept met en tension l'objet entre les dimensions matérielles et immatérielles et ajoute celles de valeur et de transmission sur un territoire où se sont établis les humains qui en exploitent les ressources naturelles.

<sup>45</sup> <https://www.pericles-heritage.eu/consortium/> limité ici à la partie française du programme européen.

<sup>46</sup> MICHEL X., 2014, « Habiter l'espace touristique et porter attention à la ressource en eau potable. Analyse qualitative des positions des touristes dans le Morbihan (France) », *Norois*, 231(2), pp. 45-60.

public. Comme le signale une habitante : « ils ne sont qu'une minorité à ne pas respecter les règles, mais comme ils sont très nombreux cela finit par faire beaucoup de monde à vélo sur un chemin interdit ». Et il y a fort à parier que parmi les estivant.e.s marcheurs et marcheuses, certain.e.s jouent aussi ce rôle d'autorégulation après être passé.e.s dans les salles d'exposition du parc. Le ton monte parfois quand le cycliste urbain adoptant le transport doux dans son quotidien ne comprend pas forcément le fait de se faire « agresser » dans un environnement de nature où il vient chercher un peu de liberté. Les conflits d'usages se déplacent sans que le dialogue, le débat, la compréhension des enjeux puissent s'exprimer puisqu'avec le seul support de l'information et de la communication c'est finalement l'interdit qui fait référence.

Ce dernier exemple veut montrer qu'une institution intermédiaire qui fabrique de la pédagogie, de l'information et de la communication, peut susciter du conflit. La réappropriation du rappel des consignes, des interdits par des habitant.e.s vigilant.e.s est la traduction d'une tension entre consommation et préservation des espaces naturels. Pour les habitant.e.s plus « sensibilisé.e.s », car vivant en immersion dans le milieu, la tension entre les enjeux économiques et écologiques, au lieu de se réduire, tend à s'exacerber.

Dans le cadre du programme RESSAC sur les questions d'observation des changements morphologiques du littoral, en constatant la continuité des savoirs, nous avons pu élaborer l'image de l'habitant.e « sentinelle ». Sa présence constante en fait un.e allié.e pour l'observation continue nécessaire à l'interprétation et à l'analyse des évolutions dans le temps pour prévenir et gérer des risques. Une telle attitude s'inscrit dans le cadre de sollicitations du courant des sciences participatives largement relayé par les institutions de recherche et associations de protection de la nature ou d'inventaire de la biodiversité. La connaissance est un levier de compréhension si elle reste à l'intérieur de la sphère délibérative. Le parc naturel régional comme lieu intermédiaire de discussions, de diffusion et de médiation joue un rôle entre les institutions représentatives avec un certain nombre d'élu.e.s qui siègent dans ses instances, les administrations publiques et une société civile plurielle. Il tente de réduire les écarts, les distances entre elles.eux. Bien qu'il n'y parvienne pas car les raisons d'agir s'inscrivent dans un schéma politique lié au pouvoir d'agir séparant « gouvernant.e.s » et « gouverné.e.s », il permet de rétablir le lien en créant des espaces de discussions où chacun.e peut mieux comprendre les enjeux aux différentes échelles.

La figure de l'habitant.e « sentinelle » prend une autre dimension dans le cadre des observations du programme PERICLES quand le savoir justifie des règles d'usages et est mobilisé comme outil d'interpellation lors de constats de mésusages. Le risque de glissement de l'appropriation

des savoirs se situe dans une zone grise quand ils deviennent des leviers pour l'action et l'intervention. Avec le deuxième exemple, les raisons d'agir ne font pas appel à la prise de conscience par le savoir, il existe une réglementation à appliquer et le pari de la pédagogie, de l'éducation, de la diffusion des « bonnes pratiques » rencontre certaines limites politiques<sup>47</sup>. Parmi les « gouverné.e.s », toutes et tous ne sont pas au même niveau d'information et d'acceptation de la règle énoncée. D'autant plus quand elle n'est pas largement partagée, ici par des « usagèr.e.s » opposant celles et ceux ponctuellement présent.e.s sur le territoire et celles et ceux y résidant. Ajoutons que toutes les politiques publiques en matière d'environnement ont commencé par compter sur la « bonne volonté » et le sens moral de la population et de toutes celles et ceux qui adopteraient un comportement plus vertueux, y compris au niveau des « gouvernant.e.s »... La logique libérale, parfois incitative, rarement coercitive reste dominante dans ce domaine.

Les parcs naturels régionaux semblent constituer un entre-deux incarnant l'ambivalence démocratique qui l'a doté au fil des décennies de pouvoir d'action et d'intervention.

Line Touzeau-Mouflard<sup>48</sup> conclue son article sur l'évolution de droit des PNR ainsi : « Néanmoins, le travail conjoint (à défaut d'être concerté) du législateur et du juge aura permis de consolider le droit des PNR et de développer leur efficacité. Les pessimistes y verront peut-être... le début de la fin, si l'on considère que la longévité des parcs tient au moins pour partie à la faiblesse des contraintes qu'ils entraînent. Gageons que cette consolidation leur offrira au contraire cinquante nouvelles années pour accroître la protection de l'environnement. »

Et si on regarde par la pratique quotidienne, des clivages se dessinent au sein de la population selon le degré d'appropriation des savoirs traduits en règles et comportent un risque de conflit qui reste limité lors d'interactions sociales interindividuelles qui jouent un rôle d'autorégulation. Mais ces conflits pourraient prendre une autre dimension si les « sentinelles » ou « gardien.ne.s auto-proclamé.es » s'organisaient collectivement à défaut de trouver des espaces de délibérations leur permettant de trouver leur place, de se faire entendre, de comprendre, de discuter tous les éléments qui conduisent à la décision.

---

<sup>47</sup> STATIUS P., 2017, « La transition écologique et la démocratie : quelques remarques philosophiques, politiques et anthropologiques », *La Pensée écologique*, vol. 1, n°1.

<sup>48</sup> TOUZEAU-MOUFLARD L., op. cit., p.274.

## Conclusion

Les questions écologiques sont l'objet de formes d'appropriation très différentes dans l'ensemble social. L'analyse nous a conduit à traverser deux espaces sociaux très éloignés où elles sont centrales. L'un est auto-construit par le « bas », l'habitat participatif en autopromotion, l'autre construit comme institution intermédiaire avec les parcs naturels régionaux. Le rapport à l'écologie y est posé dans deux registres différents, l'un l'intègre à la discussion sur le mode de production d'un habitat et le mode de vie qui lui correspond, l'autre mobilise un rapport à l'environnement comme un milieu à préserver. L'analyse met l'accent sur l'organisation des discussions et des échanges, la légitimité des participant.e.s à traiter des questions posées et interroge autant le rapport à l'écologie que le fonctionnement des débats où la forme délibérative semble en adéquation avec un projet et des intentions où l'enjeu est aussi de relier celles et ceux qui échangent.

La crise écologique n'y apparaît pas comme un vecteur de distanciation entre les gouvernant.e.s et les gouverné.e.s. Les exemples montrent que cette distance préexiste dans une démocratie représentative libérale. En revanche, le fait que cette crise écologique concerne tout le monde sans distinction sociale et de territoire semble inciter certain.e.s à faire autrement y compris, faire de la politique autrement, et d'autres à se rendre compte qu'elles.ils pourraient être mieux pris en compte au regard des enjeux qui s'appliquent à leur territoire.

Dans l'espace social auto-construit, le cercle des « débatteurs » est réduit à une échelle qui concerne chaque projet. Tous et toutes les participant.e.s sont attendu.e.s pour prendre des décisions ensemble. La pratique de la délibération est privilégiée pour parvenir au consensus. À cette fin, les différent.e.s actrices et acteurs en présence, habitant.e.s et promoteurs de ces projets, expérimentent et fabriquent des outils concrets qui permettent d'aplanir dans le dialogue certains clivages en ayant pour horizon commun la réalisation du projet. Ça ne fonctionne pas toujours et pas pour tout le monde. Nous avons vu qu'il fallait un certain nombre de pré-dispositions sociales et politiques pour entrer dans ce cercle et y rester. Cela demande une implication réelle qui se traduit en temps et qui nécessite en amont une socialisation à la vie collective, pour accepter l'accumulation de réunions, l'exposition au débat contradictoire, les interactions où s'expriment des points de vue différents voire conflictuels, la remise en question et enfin un ajustement en commun qui se traduit en un consensus autour duquel peuvent se prendre les décisions acceptées et comprises par tous les participant.e.s. Un tel dispositif est difficile à tenir, ce qui explique peut-être qu'il soit si rare et qu'il se présente

comme l'émergence d'autant d'îlots fragiles se constituant en archipel dans l'océan de la démocratie représentative.

L'espace social intermédiaire des parcs naturels régionaux est pré-construit et ouvre en son sein des espaces-temps de consultation, d'expression et de débat. Une de leurs vocations premières est de favoriser la diffusion de la prise en compte de l'environnement dans tous les domaines de l'action et des pratiques. La délibération est mobilisée comme outil de communication qui permet de relier ou de renouer le dialogue entre différent.e.s actrices et acteurs. L'espace créé permet une appropriation et une compréhension des enjeux liés au changement climatique mais une fois sorti.e de cet espace, chacun.e retourne dans la vie sociale ordinaire où elle.il joue un rôle sans prolonger les intentions de la forme délibérative. Les un.e.s, élu.e.s, peuvent infléchir leur action comme représentant.e au sein de leur assemblée, les autres, habitant.e.s, concerné.e.s par ces questions optent pour un mode d'interpellation « des autres » sur le respect des règles « du vivre avec la nature » comme on peut dire ailleurs « du vivre ensemble ». Et l'ordre social et politique remet chacun.e à distance.

Nous retenons de ces deux exemples qu'il importe de prendre au sérieux l'idée que les enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle dont celui de l'écologie peuvent amener à rediscuter l'ordre démocratique représentatif établi. Ces exemples mis en miroir permettent de prendre la mesure des inflexions que l'on peut donner au débat délibératif. Dans un cas, l'assemblée doit prendre une décision qui se traduit en consensus. Cette situation intègre et lie les participant.e.s. Et l'exigence de participation, trop intégratrice et collective<sup>49</sup>, ne rencontre pas les aspirations du plus grand nombre dans un contexte où le mode de socialisation politique dominant conduit à une mise à distance de la décision qui est confiée à des représentant.e.s pendant la durée de leur mandat.

La culture du consensus et de la délibération semble exister et se diffuser à la marge.

Dans le second cas, l'assemblée cherchant à renouer le dialogue entre les actrices et les acteurs n'a pas pour objectif de finaliser un consensus. On se rapproche plus du débat consultatif, d'un espace de communication en démocratie représentative comme le soulignent Yves Sintomer et Julien Talpin<sup>50</sup>. Mais ici, dans l'appropriation de la forme délibérative sur les questions écologiques par des habitant.e.s, un glissement s'opère pour y puiser la construction d'une légitimité à agir, à intervenir dans l'espace public.

---

<sup>49</sup> MOSCOVICI S., DOISE W., 1992, *Dissensions et consensus : une théorie générale des décisions collectives*, Paris, Presses universitaires de France, 296 p.

<sup>50</sup> SINTOMER Y., TALPIN J., op.cit. p.9.

Les effets du mésusage et de l'appropriation de la culture du consensus et de la délibération sont à interroger du côté des « gouverné.e.s », comme de celui des « gouvernant.e.s ». Et le récent exemple de la « Convention citoyenne pour le climat » en France, constituant une assemblée de citoyens tirés au sort<sup>51</sup>, justement sur les enjeux climatiques, est un bel exemple et objet qui mérite notre attention. En inaugurant ce dispositif, le gouvernement actuel se dote d'une nouvelle interface de consultation/concertation/délibération démocratique scrutée par les chercheur.e.s<sup>52</sup>. Et il est probable que sa pertinence serait encore d'actualité si la crise écologique n'avait pas été supplantée par la crise sanitaire qui a attiré tous les projecteurs y compris ceux de la recherche. Pour l'instant, la prédominance de l'urgence sanitaire est indiscutable laissant au second plan les urgences sociales et politiques déjà présentes et à venir, en particulier quand toutes les restrictions de liberté semblent aller de soi sans la possibilité d'une posture critique. Et vient le nouveau tirage au sort d'une convention citoyenne pour parler de vaccination... La démocratie représentative libérale tente de retrouver de la légitimité dans le détournement de la démocratie délibérative, comme elle s'essaie à le faire avec la démocratie participative. Il restera à mesurer les effets de ces choix sur la recomposition ou non d'un ordre politique.

Quoiqu'il en soit, toutes ces problématiques liées aux mobilisations écologistes qui construisent actuellement l'esprit du temps, conduisent à repenser la démocratie représentative, que ce soit sous des formes « douces » comme on l'a vu dans ce chapitre, ou plus « radicalement » comme nous allons le montrer au chapitre 6.

D'une certaine façon, elles contribuent à comprendre les mises à distance, les ruptures entre « gouvernant.e.s » et « gouverné.e.s » que nous tentons d'analyser.

---

<sup>51</sup> SINTOMER Y., 2011, « Tirage au sort et politique : de l'autogouvernement républicain à la démocratie délibérative », *Raisons politiques*, vol. 42, n°2, pp.159-186.

<sup>52</sup> <https://www.participation-et-democratie.fr/donnees-de-recherche-sur-la-convention-citoyenne-pour-le-climat>

## ANNEXE des enquêtes de terrain

1/ 2011-2013 Enquêtes du programme « Alternatives de propriété pour l'habitat », financé par l'ANR, coordination S. Denèfle, MSH Villes et territoires de Tours.

Constitution d'une base de données de recensement de projets

Participation aux événements et rencontres de l'habitat participatif nationaux et régionaux

Etude de cas et entretiens de groupes (Nantes, Besançon en 2011, Nantes, Grenoble en 2012, Angers, Saint-Nazaire, 2013).

Entretiens réguliers avec des membres de groupes du Finistère jusqu'en 2020.

2/ 2013-2015 – Enquêtes du programme «  $E^2 = HP^2$  - Nouvelle économie pour l'écologie ( $E^2$ ) : l'habitat participatif, partagé ( $HP^2$ ) » - Economie de l'habitat participatif, partagé : marchés et financements pour un développement social, solidaire et écologique de la cité, financement de la région Bretagne, coordination N. Roux

Organisation de six ateliers thématiques (entretiens et échanges) sur le financement, l'éco-construction, le foncier, le co-financement, les espaces communs et l'auto-construction dans six villes différentes de la région : Brest, Lorient, Landerneau, Dinan, Rennes, Vannes.

Chaque atelier a réuni entre 9 et 17 participant.e.s (professionnel.le.s, élu.e.s, habitant.e.s membres d'associations, universitaires invité.e.s).

Chaque atelier était suivi d'un événement (débat, film, conférence, table-ronde...) ouvert au public qui a réuni entre 16 et 52 participant.e.s.

3/ 2017-2019 – Enquêtes du programme RESSAC (Représentations Sociales, Sensibilisation et Adaptation au Changement climatique), financement ADEME

Partenaires Parc naturel régional d'Armorique

3 ateliers habitant.e.s Axe 2 : L'identification des savoirs locaux liés aux enjeux territoriaux à Landévenec, Daoulas, Morgat, Camaret, Molène, (entre 1 et 8 habitant.e.s) au total 18 participant.e.s.

3 focus groupes Axe 3 : L'identification des registres de discours d'acteurs issus de mondes sociaux hétérogènes ; (entre 7 et 11 participant.e.s) au total 26 participant.e.s (8 élu.e.s, 5 scientifiques, 12 technicien.ne.s)

4/ 2019-2021 – Enquêtes du programme PERICLES (PrEseRvIng and sustainably governing Cultural heritage and Landscapes in European coastal and maritime regionS ), financement Europe H2020, 10 partenaires européens : Pays-Bas, Danemark, Grèce, Estonie, Irlande du nord, Ecosse, Portugal, France.

Partenaires français : Parc naturel régional du golfe du Morbihan, UBO – AMURE UMR

16 entretiens avec des habitant.e.s de Locmariaquer

Atelier participatif 21 oct. 2019 à Locmariaquer : 21 participant.e.s répartis en 3 groupes de discussion

Atelier des partenaires du Parc naturel régional du golfe du Morbihan, 19 nov. 2019, à Baden 15 participant.e.s

## Chapitre 6 – Faire autrement, sans représentation

Après avoir analysé des formes d'engagements sociaux à côté du champ politique de la démocratie représentative où s'expriment des mises à distance mais qui restent en interaction et en négociation avec les pouvoirs publics, il m'a semblé pertinent de prendre en compte celles et ceux qui se situent complètement en retrait ou en opposition, certain.e.s étant peut-être à la recherche d'un autre modèle démocratique ou d'un autre mode de vie.

Ce chapitre traitera de formes d'implications qui s'inscrivent dans des collectifs, des réseaux et se traduisent en pratiques concrètes qui s'agrègent, se diffusent, se diluent. Les rapports sociaux sont plus horizontaux, « *peer to peer* ». Leurs membres refusent la récupération, la confiscation de la parole. La chefferie et la légitimité sont portées par les personnes qui font et non celles qui disent. Les rares mandats pour s'exprimer au nom de toutes et tous sont donnés en assemblée générale, lors d'un vote à main levée. Ils sont ponctuels, révocables, dépersonnalisés, même si les médias traditionnels et les politiques tentent toujours d'y accrocher un nom, un visage, un.e leader, un.e représentant.e, un.e responsable.

Ici le rapport distant, oblique ou critique au modèle démocratique représentatif concerne celles et ceux qui peuvent avoir une présence effective dans l'espace public, en pratique ou dans l'action. La plupart sont sans adhésion formelle à aucune organisation. Le panel des comportements que nous allons retrouver dans un même espace-temps, en situation de mobilisation par exemple, est large. D'un côté, des personnes disposant d'une culture politique rejettent le modèle de la démocratie représentative et s'en auto-excluent en construisant une distance critique et politique. Et de l'autre, des personnes ayant une distance de fait sont plus exclues qu'auto-exclues et se justifient de temps en temps par un laconique « tous pourris ». Entre les deux il existe toutes sortes de postures exprimant un rejet des organisations plus ou moins étayé par une argumentation. Toutes ces personnes se croisent lors des mobilisations dans un brassage d'idées et d'arguments et toute une gamme de registres de participations et de pratiques circulent pour faire par soi-même et autrement, par exemple, « la manif' », l'occupation et, au-delà, de l'éducation, de l'agriculture, du théâtre, de la télé...

Qu'est-ce qui mobilise, agrège et finalement lie quand le choix d'action se fait en dehors de cadres organisationnels structurants ? Que signifie le rejet des engagements formels, cette défiance à l'égard de toutes formes d'organisations traditionnelles, partis, syndicats, associations subventionnées... mais qui n'empêche pas de se mobiliser ponctuellement dans une action collective ou au contraire de s'engager totalement à travers un autre mode de vie ?

Loin de commencer un catalogue de formes différentes d'engagements ou un répertoire d'actions, l'idée est de rendre compte de la dynamique sociale (socialisation politique, prise de conscience politique) à travers quelques exemples où certain.e.s font de « la politique sans en avoir l'air »<sup>1</sup> et d'autres agissent sur leur propre mode de vie. Le choix des exemples est lié aux matériaux d'observations participantes dans la durée, d'entretiens, d'archives de première main dont je dispose<sup>2</sup>. La production en sciences sociales qui croise ces expériences vécues permet une analyse réflexive qui vient compléter une relecture qui peut se faire au-delà de la situation elle-même et de son contexte, avec un recul suffisant.

Tout d'abord, on analysera des pratiques qui relèvent du mouvement social<sup>3</sup>, c'est-à-dire des formes d'expressions collectives directes pour se faire entendre de celles et ceux qui gouvernent<sup>4</sup>, à travers un mode d'organisation extra-syndicale de manifestations, comme les coordinations, à travers des pratiques de blocage de lycées ou de fac ou d'occupation de ronds-points. Les exemples choisis, hétérogènes, veulent exposer et discuter cette rencontre entre des « non-engagé.e.s » en politique et certain.e.s « engagé.e.s » qui, dans l'action se lient et rejettent ensemble les organisations politiques traditionnelles.

Ensuite l'analyse portera sur des collectifs, des réseaux, des agrégations « sans tête ». Certains sont des collectifs de lutte qui défendent une cause et sont composés parfois de personnes qui défendent elles-mêmes leurs droits et veulent se faire entendre. Elles.ils s'adressent aux pouvoirs publics, comme par exemple, dans le cas de collectifs de sans-papiers, de personnes au chômage ou à la rue, mais tentent aussi de sensibiliser plus largement les habitant.e.s, les citoyen.ne.s. D'autres collectifs se constituent autour d'un projet commun, un festival alternatif par exemple. Ils ne sont pas dans l'urgence de la lutte ou de la défense immédiate, mais plutôt dans la lutte permanente et font de la politique autrement en multipliant des formes d'interventions différentes : musiques, théâtres, films et débats afin qu'un plus grand nombre de gens se saisissent d'une posture critique. Les collectifs, à côté des organisations, semblent être une autre forme d'agrégation qui nécessite également la construction de liens et semblent permettre d'autres formes de socialisations politiques.

---

<sup>1</sup> LE GALL L., OFFERLE M., PLOUX F., 2012, *La politique sans en avoir l'air*, Rennes, Presses universitaire de Rennes.

<sup>2</sup> Liste précisée en annexe.

<sup>3</sup> BEROUD S., MOURIAUX R., VAKALOU LIS M., 1998, *Le mouvement social en France. Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute.

<sup>4</sup> BERTHO A., 2014, « De l'émeute au soulèvement la révolution n'est plus ce qu'elle était », *Revue internationale et stratégique*, vol. 93, n°1, pp.73-80.

Pour terminer, l'analyse portera sur des comportements qui ne relèvent pas de formes d'interpellations politiques et présentera les pratiques qui consistent à adopter un mode de vie différent à côté et parmi les autres. Dans les échanges de proximité et du quotidien, une posture décalée dérange et, par conséquent, interpelle des habitudes de travail, de consommation, d'éducation qui, pour le plus grand nombre, vont de soi sans être questionnées. Ce qui pourrait apparaître comme un mode de vie en rupture, en retrait ou le fait « d'originaux » se construit dans un rapport au monde et aux autres, mais aussi avec d'autres, à travers des relais d'informations, des réseaux qui diffusent, expliquent, montrent que c'est possible de faire le choix politique de vivre autrement dans une sorte de débat démocratique permanent « en bas », en direct et en pratiques.

### **6.1- « C'est dans la rue que ça passe »<sup>5</sup>**

Le premier poste d'observation choisi pour discuter un rapport à la politique au-delà du cadre démocratique représentatif est une pratique de vie sociale ouverte dans l'espace public, celui des manifestations de rue. L'échantillon d'exemples retenus couvrent une période qui commence à partir du milieu des années 80 et va jusqu'aux deux premières décennies des années 2000, et se justifie par le fait de pouvoir mettre la focale sur celles et ceux qui s'agrègent, s'organisent indépendamment des syndicats et partis politiques traditionnels.

Questionner leur rapport au politique conduit à chercher à comprendre des formes de rejet de la démocratie représentative alors qu'à l'inverse la manifestation de rue est par essence la forme d'expression directe pour interpeller le pouvoir<sup>6</sup> ou dire son émotion<sup>7</sup>. Il n'y a pas de délégation possible, la présence physique s'impose, il faut faire nombre, ensemble et participer à une action

---

<sup>5</sup> Titre d'une chanson de la Compagnie des Joli(e)s Mêmes, troupe de théâtre créée en 2003, reprise depuis dans les sonos des manifestations de rue : « Tu peux voter, pétitionner, Débattre à la télé ou gamberger sans te bouger, C'est dans la rue qu'ça se passe, (.../...) C'est dans la rue qu'ça se passe, Quand il s'passe quelque chose, Un bulletin dans une boîte, Ça change pas grand-chose » puis qui reprend à la fin les slogans des manifestations de 95, « tous ensemble » et l'utopie d'une grève générale.

<sup>6</sup> CHAMPAGNE P., 1984, « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-3 ; FAVRE P. (dir.), 1990, *La Manifestation*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris ; FAVRE P., 1999, « La manifestation de rue entre espace privé et espaces publics », dans FRANÇOIS B., NEVEU E. (dir.), *Espaces Publics Mosaïques*, Presses universitaires de Rennes, Rennes ; FILLIEULE O., TARTAKOWSKY D., 2008, *La Manifestation*, Presses de Sciences Po, Paris ; TARTAKOWSKY D., 1998, *Les Manifestations de rue en France, 1918-1968*, Publications de la Sorbonne, Paris.

<sup>7</sup> SOMMIER I., 2010, « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », dans AGRIKOLIANSKY E. (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Ed. La Découverte, Paris, pp.185-202.

qui a un impact symbolique et/ou médiatique. Certain.e.s disent qu'elles.ils vont « voter avec leurs pieds » alors que, par ailleurs, elles.ils ne sont pas allé.e.s voter ou ne vont jamais voter. Parfois spontanées, immédiates, les manifestations de rue<sup>8</sup> sont une expression de joie populaire quand l'équipe de foot nationale devient championne du monde (1998, 2018) car le foot est politique<sup>9</sup>, de deuil quand des attentats tuent (2015)<sup>10</sup>. Ritualisées comme le 1<sup>er</sup> mai<sup>11</sup> ou organisées, structurées, les manifestations de rue sont un instrument de mobilisation sociale et souvent l'expression de protestation, rarement d'adhésion. Les syndicats l'utilisent comme moyen de démonstration de force. Les décomptes selon la police et selon les organisations produisent des écarts qui montrent la hauteur des enjeux démocratiques plus que la réalité des faits.

Les manifestant.e.s savent que cette forme d'expression est « dérangeante » puisqu'il y a une occupation de la voie publique et souvent un blocage de la circulation. Mais c'est un droit fondamental qui apparaît dans l'article 10 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen qui est elle-même en préambule de la Constitution. Pour être légitime cette forme d'expression directe nécessite une déclaration préalable. Mais la déclaration peut conduire à une interdiction de la part des pouvoirs publics et en cas de transgression, ces derniers cherchent des responsables. La non-déclaration laisse une zone d'incertitude et de liberté sans personne morale à poursuivre.

Cette forme d'expression directe ne va pas de soi dans l'ordre de la démocratie représentative qui tente de la contenir, de la minorer et régulièrement de la discréditer et de la réprimer. La répression policière apparaît alors comme indicateur d'un État débordé par l'irrépressible besoin d'une expression collective et populaire<sup>12</sup> qui va bien au-delà de celles et ceux engagé.e.s dans les organisations traditionnelles.

Parmi les manifestant.e.s, la focale va être mise sur les « non-engagé.e.s » qui dans cette forme d'expression font entendre leur voix sans s'en remettre à d'autres et s'agrègent parfois aux

---

<sup>8</sup> Il ne s'agit pas ici de faire une énumération exhaustive ni une sociologie de l'action collective ou du mouvement social mais seulement de souligner la variété des contextes et des situations où des personnes sans affiliation syndicale ou partisane sortent dans la rue et font corps avec d'autres.

<sup>9</sup> ANDRO A., EPSTEIN R., MARLIERE P., HAERINGER N., ALLA A. ACHIN C., (dir.), 2014, « Peut-on aimer le football ? », *Mouvement des idées et des luttes*, n°78 ; BEAUD S., 2014, « Prendre le foot au sérieux », *Savoir/Agir*, vol. 30, n°4, 2014, pp.9-15.

<sup>10</sup> BAZIN M., 2018, « Peuples en larmes, peuples en marches : la médiatisation des affects lors des attentats de janvier 2015 », *Mots. Les langages du politique*, vol. 118, n°3, pp.75-94.

<sup>11</sup> JUIN R., LE SAOUT R., ROUX N., 1995, « Essai de lexicométrie informatique : la manifestation du 1er mai dans la grande presse nationale », dans DENIOT J. et DUTHEIL C. (dir.), *Métamorphoses ouvrières*, Paris, L'Harmattan, pp.289-299.

<sup>12</sup> BERTHO A., 2020, « « Une pensée pour les familles des vitrines ». Symboliques contemporaines de la destruction », *Raison présente*, vol. 216, n°4, pp. 55-66.

cortèges des organisés, qui sont eux souvent déclarés. Les exemples et observations choisies veulent montrer que dans le cadre de l'expression d'une protestation à l'égard de décisions politiques, des personnes qui expriment habituellement une défiance à l'égard des organisations politiques et syndicales traditionnelles, se révèlent parfois capables de s'impliquer et de s'appropriier un de leurs moyens d'action. Il ne sera pas question ici de violence ou de radicalité. Dans la fumée des grenades de gaz lacrymogène, nous interrogeons celles et ceux qui se replient, s'étonnent d'avoir été traité.e.s « comme ça », à coup de canon à eau au début des années 90 puis blessé.e.s à coup de flash Ball (LBD Lanceurs de Balles Défensives) et de grenades de désencerclement dont l'usage semble offensif quand il s'agit de « rétablir l'ordre »<sup>13</sup>.

Le niveau de « débordements », traité ici, concerne celui des organisations habituellement mobilisatrices qui se retrouvent submergées par « la base ». Ce terme désigne les « non-représentant.e.s », les « non-élu.e.s », c'est-à-dire le plus grand nombre constitué d'une faible proportion d'adhérent.e.s et de très nombreux non-adhérent.e.s. La manifestation elle-même permet difficilement d'appréhender finement ce phénomène mais comme il n'y a pas de manifestation sans un minimum d'actions organisatrices qui fédèrent ou donnent un rendez-vous, que se passe-t-il quand d'autres que les syndicats s'en mêlent ?

J'ai choisi de rendre compte d'observations et d'analyses autour de deux situations : la coordination et l'occupation. L'objectif est de faire dialoguer les expériences collectives dans des contextes différents, mais qui indiquent l'existence continue d'un espace politique à côté des organisations. Ces supports correspondent, à mon sens, à des périodes dans les mobilisations sociales qui rassemblent au-delà, ou à côté, des cercles habituels de manifestant.e.s appelé.e.s par tel syndicat, voire intersyndicale. Nous verrons qu'en plus des manifestations elles-mêmes, l'organisation d'actions, comme les occupations, les blocages qui participent de cette idée d'un « débordement » correspond aussi à une réappropriation des espaces et du temps. Les occupations permettent une forme de socialisation collective et politique pour des néo-engagé.e.s sur une durée limitée mais de forte intensité, immergé.e.s dans l'action elle-même. Leur vie est absorbée et on les retrouvera peut-être par la suite dans d'autres espaces socio-politiques.

---

<sup>13</sup> FILLIEULE O., 2006, *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po ; MUCCHIELLI L., 2008, « Faire du chiffre : le « nouveau management de la sécurité », dans MUCCHIELLI L. (dir.), *La frénésie sécuritaire. Retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, La Découverte, pp.99-112.

## *L'auto-organisation en coordination*

J'ai choisi de faire dialoguer à 40 ans d'intervalle deux situations supports<sup>14</sup> du mouvement social non syndical pour montrer que sur la période il y a toujours eu une activité extra-syndicale et anti-organisation partisane où un brassage de discours, de pratiques et d'idées ne rend pas immédiatement compréhensibles des intentions politiques plurielles voire contradictoires. Mais ces espaces participent de moments de socialisation politique d'un grand nombre et sont des marqueurs dans des itinéraires de vie, soit comme expérience, parfois unique et exceptionnelle, d'un moment de liberté ou comme déclencheur d'un changement dans la façon de voir, de penser le monde, voire dans la manière de vivre.

Le milieu des années 80 est marqué par des mobilisations d'ampleur sur l'ensemble du territoire national français qui, en rupture avec la représentation syndicale, s'organisent en coordinations<sup>15</sup>. Que ce soit les étudiant.e.s ou les cheminots en 1986 ou les infirmières en 1988, l'indépendance à l'égard des organisations syndicales et politiques s'affirme haut et fort et la mobilisation se passe sur le terrain, dans chaque établissement, où les assemblées vont désigner leurs représentant.e.s pour siéger aux réunions de coordinations qui ne se dérouleront pas toujours à Paris.

Les coordinations ne naissent pas dans les années 80, il y a un précédent parmi les lycéen.ne.s dans le sillage de 1968, un milieu qui n'est pas syndicalement structuré. Quand Didier Leschi écrit son article en 1996 sur les coordinations d'infirmières<sup>16</sup>, l'ancien lycéen coordinateur réinscrit la mobilisation sous cette forme pour une part dans l'héritage ou la transmission d'un mouvement social extra-syndical. Mais le contexte du milieu des années 80 est différent. Les coordinations de la fin des années 80 apparaissent dans un paysage où les syndicats, partenaires sociaux, sont bien installés dans les institutions mais en perte d'audience<sup>17</sup> et étonnamment les coordinations peuvent même se mettre en place dans des contextes salariés où il n'y a pas de déprise syndicale, comme dans le monde des cheminots. Pour ces derniers un faisceau de vecteurs permet de le comprendre avec une lecture rétrospective : la pétition d'une catégorie de personnel, un contexte politique... ont conduit à une mobilisation surprenant les syndicats traditionnels<sup>18</sup> par son ampleur, sa durée, son mode d'organisation et sa relative « popularité ».

---

<sup>14</sup> MARTUCELLI D., 2002, *Grammaires de l'individu*, Gallimard, « Folio / Essais ».

<sup>15</sup> DENIS J-M., 1996, *Les coordinations*, Paris, Syllepse. Pour ce développement, sans recherche d'exhaustivité, je mobiliserai les données de premières mains recueillies en Loire-Atlantique.

<sup>16</sup> LESCHI D., 1996, « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 3 | 1996.

<sup>17</sup> MOURIAUX R., 1998, *Crises du syndicalisme français*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs ».

<sup>18</sup> CAPDEVIELLE J., 2001, « Chapitre 3. 1986 : "L'hiver des corporations et de la politique" », dans

Un fait générationnel<sup>19</sup> de trentenaires mobilisés est souligné ainsi que des raisons d’agir qui ne peuvent se restreindre à un corporatisme mais à une demande de reconnaissance sociale plus que professionnelle.

Du côté des femmes, quand Danièle Kergoat<sup>20</sup> et son équipe exposent la composition des coordinations d’infirmières et leur fonctionnement, plus que l’héritage, plusieurs lignes de ruptures avec 68 sont soulignées et marquent même le rejet de certains engagements. Tout d’abord, elles ne sont pas féministes. « Il s’agit de femmes de 30-35 ans qui n’ont pas vécu directement les grandes luttes féministes mais qui par contre ont subi la campagne orchestrée sur le thème : le féminisme, c’est ringard. Le problème n’est donc pas seulement qu’en 1988, le féminisme n’existait plus qu’à la marge en tant que mouvement social ; mais c’est aussi qu’il était perçu comme quelque chose de négatif et de rétrograde : il s’agit bien là, (...), d’un obstacle objectif à ce qu’une formulation féministe des objectifs du mouvement puisse être avancée »<sup>21</sup>. Elles défendent des valeurs morales et leurs pratiques s’opposent à celles de militant.e.s aguerri.e.s. Par contre, comme les cheminots et les étudiant.e.s, leur interlocuteur direct est l’État sans intermédiaire. « Le rapport conflictuel à l’État (qui n’a certes pas été jusqu’à prendre une forme achevée) traduit l’opposition des infirmières à une société technocratique, rentabilisatrice, de consommation. Et à travers cette opposition, c’est bien une volonté de contrôle des grands "choix de société" qui se manifeste. Des indicateurs peuvent en être trouvés dans la contestation du gâchis humain et financier que représente l’acharnement thérapeutique, ainsi que dans l’intérêt manifesté par de très nombreuses infirmières pour les médecines douces : il s’agit certes de manifester ainsi la volonté de respecter la globalité du malade et sa possibilité d’auto-contrôler davantage sa propre santé; mais il s’agit aussi et surtout de contester l’orientation politique que représente l’hégémonie de la médecine "réparatrice" au détriment de la médecine "préventive" »<sup>22</sup>. Pour les infirmières l’implication des cadres-infirmières<sup>23</sup> participe de la mobilisation en relayant et en organisant les services pour permettre de libérer celles qui le souhaitent. Nous avons donc des trentenaires pour lesquelles les promesses d’un « changement

---

CAPDEVIELLE J. (dir.), *Modernité du corporatisme*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.71-96 ; RIBEILL G., 1987, « L’hiver de grève des cheminots », *Vingtième Siècle, revue d’histoire*, n°16, octobre-décembre 1987, pp.21-30.

<sup>19</sup> CAPDEVIELLE J., 2001, p.90.

<sup>20</sup> KERGOAT D., 1991, « La coordination infirmière », *Cahiers du GEDISST* (Groupe d’Etude sur la Division Sociale et Sexuelle du Travail), n°2, pp.23-62.

<sup>21</sup> id. p.57

<sup>22</sup> id. p.48. Relire ces analyses un quart de siècle plus tard montre à la fois le décalage et ce qu’il y a de commun avec l’actualité des dernières mobilisations dans les hôpitaux publics, « grève des urgences », démission collective des médecins hospitaliers (janvier 2020), avant la crise sanitaire liée à la covid19 ...

<sup>23</sup> MAILLARD C., 2015, « “Ras la seringue”, le premier conflit infirmier », *Les Tribunes de la santé*, vol. 46, n°1, pp.43-48.

de vie », en 1981, ne sont pas tenues. Et dans l'alternance de gouvernement en 1986, les grandes orientations pour le service public se traduisent déjà dans leur vie professionnelle par un nouveau management du secteur sanitaire et social et des établissements publics qui ne fera que se confirmer par la suite.

À la même période, du côté des lycéen.ne.s et des étudiant.e.s, les mobilisé.e.s ont une dizaine d'années de moins que les précédent.e.s et sont exposé.e.s à un même brassage d'idées entre la défiance à l'égard des syndicats et des organisations politiques et la présence d'une minorité de militant.e.s discrèt.e.s sur les idées mais qui acceptent que leurs compétences soient instrumentalisées et sont sur-représenté.e.s dans l'organisation de la mobilisation<sup>24</sup>. À l'époque la nostalgie du « monde d'avant » se traduit par une critique qui a la dent dure sur ces non-encarté.e.s mobilisé.e.s : « ...une jeunesse largement apathique, désabusée et dépolitisée. Dépourvus de cadres idéologiques sur lesquels s'appuyer pour guider leur action dans une perspective de transformation révolutionnaire de la société, ces jeunes gens n'avaient, selon les militants trotskistes, que « le brouillard comme référence », autrement dit, paraissaient « désidéologisés », sans perspectives politiques et largement « indifférents au mouvement ouvrier »<sup>25</sup>. Mais peut-être faut-il aussi regarder juste à côté et parmi elles.eux d'autres « militant.e.s » présent.e.s dans les universités comme j'ai pu l'observer à Nantes, avec des engagements anti-racistes qui semblent plus associatifs avec SOS Racisme (qui servira par la suite de vivier au renouvellement militant des jeunes socialistes)<sup>26</sup> et anti-fascistes avec le SCALP (Section Carrément Anti-Le Pen)<sup>27</sup>. Au même titre que pour le monde des cheminots et celui des infirmières, dans celui des lycéen.ne.s et étudiant.e.s, il n'y a pas un vide politique total. Lors des mobilisations toutes les forces en présence interagissent dans la proximité, à chaque assemblée, manifestation, chaque jour.

Ces mobilisations se caractérisent par le fait de s'ancrer dans des établissements géographiquement éparpillés et la coordination est un instrument d'auto-organisation d'une mobilisation ponctuelle qui, outre l'expression d'une défiance à l'égard des syndicats, montre que la protestation et le potentiel de mobilisation pré-existent à son organisation. Ensuite les mobilisé.e.s trouvent des moyens, des relais, des ressources, en dehors des organisations, en particulier pour cette frange de la population dotée en capitaux scolaires ou en responsabilité

---

<sup>24</sup> MELCHIOR H., 2017, « De jeunes militants révolutionnaires à l'épreuve d'un mouvement étudiant et lycéen « apolitique ». Rennes, 1986 », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, vol. 134, n°2, pp.115-130.

<sup>25</sup> Id. p.121.

<sup>26</sup> JUHEM P., 2010, « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : La professionnalisation politique des fondateurs de SOS-Racisme », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°1, 2001, pp. 131-153.

<sup>27</sup> SCALP (Section Carrément Anti Le Pen) : mouvement antifasciste et libertaire, né dans le milieu des années 1980, qui deviendra ensuite Réseau No Pasaran.

qui se sentent légitimes pour s'exprimer par elles-mêmes et qui obligent les militant.e.s présent.e.s, quelle que soit leur organisation à se positionner dans ce mouvement sans pouvoir s'en autoproclamer les représentant.e.s. Mais, dans l'exercice de la démocratie sociale représentative, et parce que la négociation apparaît comme le seul moyen de sortie de la crise, la situation impose de désigner des représentant.e.s parmi les personnes mobilisées. Les assemblées générales sur site et la désignation directe de mandats limités pour participer à la coordination nationale s'opposent aux pratiques d'élection à bulletin secret de délégué.e.s pour une durée déterminée et à la présence de permanent.e.s ou militant.e.s professionnel.le.s.

« Participer à une AG », « aller à la grande manifestation à Paris »<sup>28</sup> : il est impossible de mesurer les effets d'une première et parfois unique participation à une mobilisation sauf à travers quelques témoignages comme, par exemple, celui de ce technicien de l'aéronautique, étudiant en 86, retrouvé et interrogé presque 10 ans plus tard dans un des cortèges de manifestation en 1995 à Nantes. Il explique qu'il n'est pas syndiqué et anti-syndicat et qu'il ne sort jamais dans la rue sauf si c'est important. « La dernière fois c'était en 86 contre Devaquet et c'était pas les syndicats qui avaient décidé ». Et il poursuit en indiquant que « même si là c'est les syndicats », il y a, comme lui, plein de collègues de sa « boîte » qui ne sont pas dans les syndicats.

Quand il avait 20 ans et qu'il était étudiant, la manifestation était une pratique possible dans un espace-temps de liberté, d'insouciance où il ne percevait pas d'emprise militante ou d'organisés. À 30 ans, il se dit « rentré dans le rang bébé, boulot, dodo » et quand il ressort dans la rue pour la deuxième fois, il fait référence à sa première manifestation pour redire cette possible mobilisation comme ultime recours en dehors ou avec les syndicats pour signifier qu'il considère que c'est important. Pour que ce type de mobilisation fonctionne, outre le fait de se sentir concerné, la conscience de faire nombre est nécessaire et pour cela tout se joue au-delà de l'audience syndicale habituelle avec des non-engagé.e.s pour lesquel.le.s ces expériences peuvent participer d'une socialisation à des formes différentes d'expressions politiques même si les pratiques débordent parfois, y compris dans les moyens d'action, quand il s'agit d'occuper des sites, par exemple.

---

<sup>28</sup> L'immersion constante sur un terrain comme observatrice impliquée et l'ancrage local permettent de lire dans la durée les comportements d'individus reconnus dans une foule d'anonymes sans étiquette et sans drapeau. Se référer à l'inventaire en annexe.

## *Les blocages et les occupations*

En 2018, au festival de cinéma de Douarnenez<sup>29</sup>, j'ai recueilli un témoignage, similaire au précédent, sur le caractère exceptionnel d'une participation asyndicale à une mobilisation sociale. Il est devenu agriculteur bio après avoir fait « socio à la fac »<sup>30</sup>. Il m'explique alors que depuis « le mouvement contre le CPE »<sup>31</sup>, en 2006, il n'avait fait aucune manifestation de rue et « surtout pas avec les syndicats des agriculteurs ! », a-t-il précisé en souriant. Pourtant le mouvement contre le Contrat Première Embauche (CPE) avait commencé en février par un appel des syndicats étudiants et salariés. L'ampleur de la mobilisation et l'expérience qu'il a vécue lui ont laissé comme souvenir prégnant celui de l'auto-organisation lors de l'occupation. Cet engagement ponctuel à un moment donné de son parcours donne à lire qu'il s'est passé quelque chose de rare et d'exceptionnel dans sa vie, mais qui ne s'est pas renouvelé et est resté une pratique entre parenthèses. Il se demande ce que sont devenus les copains de l'occupation, perdus de vue en quittant la fac et le monde urbain pour revenir « vivre au pays ».

Comme pour chaque mouvement, une littérature abondante, militante, en sciences sociales ou politiques est produite que croisent mes propres observations sur les enjeux de l'occupation<sup>32</sup> ou du blocage. La situation créée par les personnes mobilisées vient heurter et empêcher la vie ordinaire des autres<sup>33</sup>. Si dans les mouvements étudiants<sup>34</sup> il y a toujours, plus ou moins, eu des piquets de grève, des occupations, lors de ce mouvement contre le CPE la pratique du blocage ou blocus a été plus systématique et a alimenté longuement les débats en assemblée générale. Les bloqueur.euse.s et anti-bloqueur.euse.s s'affrontaient, les enseignant.e.s étaient pris.es à partie pour légitimer les un.e.s ou les autres dans leur position. En 2006, les bloqueur.euse.s accusés d'être une minorité agissante ont fini par accepter l'organisation d'une consultation à bulletin secret à l'UFR Lettres et sciences humaines, à Brest comme ailleurs, avec des scrutateurs anti-blocage. La commission d'organisation du vote était composée de

---

<sup>29</sup> Festival de cinéma créé en 1978, une combinaison d'éducation populaire, de solidarité et d'intérêt pour les identités des peuples minoritaires et leurs luttes pour continuer à exister.

<sup>30</sup> Fils d'agriculteur ayant obtenu un Bac général ES, il s'est inscrit à l'université de Brest.

<sup>31</sup> MICHON S., 2011, « La lutte dans la lutte. L'espace de la mobilisation étudiante contre le contrat première embauche (CPE) », *Sociétés contemporaines*, vol. 83, n°3, pp.83-106.

<sup>32</sup> Pratique récurrente et ordinaire lors des mobilisations qui a fait débat récemment lors du vote de la loi de programmation de la recherche en novembre 2020 où il s'agissait d'en faire un délit.

<sup>33</sup> Voir à ce sujet la riche bibliographie du dossier coordonné par DECHEZELLES S., et MAURICE O., 2017, « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, vol. 117, n°1, pp.7-34.

<sup>34</sup> MOLINARI J.-P., 2006, « 1985-1995. Dix ans de mouvements étudiants », dans MORDER R. (dir.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Paris, Éditions Syllepse ; GEAY B. (dir.), 2009, *La protestation étudiante*, Paris, Raisons d'agir ; MORDER R., 2020, « Un quart de siècle de mouvements étudiants. Permanence et mutation », *Agora débats/jeunesses*, n°86, pp.127-141.

bloqueur.euse.s, d'anti-bloqueur.euse.s pour le mouvement, d'anti-bloqueur.euse.s contre le mouvement, de représentant.e.s étudiant.e.s élu.e.s et était « accompagnée » par l'administration qui avait mis à disposition le matériel des élections et des locaux pour que tout puisse se passer dans de bonnes conditions. Le scrutin a donné à voir tout d'abord un taux de participation qui allait bien au-delà de celui qui concerne les élections des représentant.e.s étudiant.e.s dans les instances universitaires. Par conséquent, le résultat du vote était difficile à contester de ce point de vue. Et finalement il a penché à quelques dizaines de voix près en faveur des bloqueur.euse.s qui ont adopté par la suite un blocage moins dur et filtrant mais se sont davantage installés dans l'occupation. Du côté des lycéen.ne.s, ces actions de blocage sont devenues aussi à l'époque un enjeu dans le bras de fer avec le ministère, qui dans la guerre des chiffres, s'est lancé dans le décompte des universités et lycées bloqués pour les uns ou « perturbés » pour les autres. Et lors des manifestations du printemps, de nouvelles pratiques se sont invitées en émaillant plus systématiquement de dégâts le parcours du défilé, que ce soit à Paris ou dans quelques autres villes universitaires.

En 2006, toute la palette des registres de l'action collective était mobilisée (vote de type référendaire sur l'occupation, manifestations et débordements, blocages, occupations) avec un mélange de syndiqué.e.s (en particulier SUD Etudiant<sup>35</sup>), de non syndiqué.e.s, et de militant.e.s politiques (autonomes, libertaires, squatteurs...). Le comportement des militant.e.s était « modeste » ou sur la réserve, c'est-à-dire qu'elles.ils n'adoptaient pas une attitude de « je sais tout » ou « j'ai tout compris », qui a souvent été perçue par le passé comme méprisante ou trop prosélyte et qui les rendait « détestables » aux yeux du plus grand nombre. Tout se passe comme si le rejet d'une certaine forme de militantisme depuis les années 80, la défiance à l'égard des « grandes gueules » et d'un certain virilisme, la revendication des filles à prendre leur place sans que les hommes puissent la leur contester ouvraient comme possible l'usage de toute la gamme des actions de la boîte à outils « démocratie ». Tout s'est passé comme si une certaine division sociale du travail dans la mobilisation collective était entérinée, que tous les participant.e.s pris.e.s à partie dans ces débats devaient se positionner sur des façons de faire et les raisons de le faire. Décider en AG d'organiser un référendum sur le blocage était possible et lors des AG de bilan, au retour des manifestations, les « casseurs » ou les plus radicaux qui n'annonçaient pas leur plan d'action en amont n'étaient, finalement, pas désavoués par tous les mobilisé.e.s.

Difficile de savoir si c'est le recul des organisations ou les effets de la répression sur tou.te.s qui a permis de renouer une continuité, une alliance entre les groupes porteurs de tel ou tel type

---

<sup>35</sup> Syndicat apparu dans certaines universités à la fin des années 90.

d'action dans les mobilisations. Mais les blocages et les occupations créent des temps longs de socialisation politique entre fêtes et discussions qui ont fait parfois basculer des destins : quelques-uns sont passés par la case arrestation, tribunal, d'autres ont rejoint des organisations, tout un groupe, surtout parmi les occupant.e.s, ont changé de mode de vie « en allant vivre avec des potes en squatt ». La plupart, juste participant.e.s aux AG et aux manifestations sont retournés à leur vie, elles.ils ne se sont pas inscrit.e.s dans une « carrière militante »<sup>36</sup>. En revanche croiser certain.e.s des occupant.e.s devenu.e.s pour l'un agriculteur bio à un festival des minorités, pour l'autre assistante sociale syndiquée à SUD-Social-Santé à une manifestation de défense des retraites, ne relève pas du hasard.

À l'automne 2010, la mobilisation d'alors m'a donné la possibilité d'observer une autre dynamique d'occupation à Brest. Tout d'abord, elle a permis de retrouver des ancien.ne.s étudiant.e.s de l'occupation anti-CPE de 2006 dans un groupe composé d'un mélange de lycéen.ne.s, d'étudiant.e.s, de chômeuses et chômeurs, de bénéficiaires de revenus de solidarité active, de précaires, d'« autonomes », de syndiqué.e.s de FO<sup>37</sup>, de SUD<sup>38</sup> et de salarié.e.s non-encarté.e.s. Toutes et tous s'étaient donné rendez-vous sur les ronds-points situés à l'entrée de la ville pour les bloquer contre la réforme des retraites. Quinze ans après la mobilisation autour du slogan « tous ensemble » et l'unité syndicale de 1995, en dehors des grandes centrales syndicales et à côté des réunions en inter-syndicales, une AG inter-luttes s'est réunie à la maison du peuple pour coordonner les actions et interventions pour « sortir des habituels défilés funèbres », du « ras-le-bol des petites promenades autour de la Place de la Liberté pendant une heure et demie » : ça a été la naissance des « piquets mobiles » pour bloquer la ville<sup>39</sup>.

Les personnes de provenances différentes qui se retrouvaient ensemble sur le temps long du blocage des ronds-points ont construit tout un petit monde. Il y avait le ravitaillement pris en main par les plus organisé.e.s : autour de caddies de super marché on trouvait des individus ou groupes présents à l'AG inter-luttes ou autour du camion de FO quelques syndiqué.e.s au gilet

---

<sup>36</sup> FILLIEULE O., 2020, « Carrière militante », dans FILLIEULE O. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2<sup>e</sup> édition mise à jour et augmentée*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.91-98.

<sup>37</sup> YON K., 2009, « Quand le syndicalisme s'éprouve hors du lieu de travail. La production du sens confédéral à Force ouvrière », *Politix*, vol. 85, n°1, pp.57-79.

<sup>38</sup> Fédération Solidaires Unitaires Démocratiques regroupant des syndicats nés à la fin des années 80, de scission avec la CFDT, FEN... SAINSAULIEU I., 1998, « La Fédération Solidaires unitaires démocratiques des PTT (SUD-PTT) : creuset d'une contestation pragmatique », *Revue française de science politique*, vol. 48, n°1, pp.121-141.

<sup>39</sup> Cette mobilisation a donné lieu à un travail d'analyse réflexive avec un collectif pendant les 3 années suivantes et a conduit à la publication d'un ouvrage de photos et de textes en 2013, *Ronds-Points des Grèves, Brest à l'Automne 2010*, Brest, auto-édition, 110 p.

rouge. Autour du café et d'un petit-déjeuner, des débats s'animaient entre les bloqueur.euse.s au fil de leur accueil/arrivée sur le rond-point, puis l'attente s'installait parsemée d'échanges avec des bloqué.e.s pas tou.te.s hostiles, beaucoup de chauffeurs de poids lourds et les forces de l'ordre. Pour presque tou.te.s les occupant.e.s c'était la première fois qu'elles.ils faisaient ce type d'action. Elles.ils étaient un peu comme des néo-activistes accompagnés de personnes ayant plus d'expériences et de ressources mais n'ayant pas forcément déjà l'expérience du blocage de ronds-points. L'action elle-même focalisait les discussions, les énergies. L'arrivée sur le rond-point de personnes qui n'avaient pas participé à l'AG d'organisation de la veille obligeait parfois à improviser des AG en situation pour redécider de la marche à suivre. Toutes et tous ne comprenaient pas ce qui se passait à chaque instant, dans ce qui tentait d'avoir une cohérence générale. Il y a eu des débordements, des initiatives non-prévues, comme ce groupe de lycéen.ne.s qui a improvisé de bloquer tel ou tel pont, des dérapages plus ou moins contrôlés en interne et en externe... des franches engueulades voire empoignades entre « petits cons » et « vieux cons » qui se faisaient boucler le bec par celles qui les trouvaient « reloues et tous aussi cons dans leur virilisme mal placé ». L'ambiance était à la fois tendue, teintée d'une certaine défiance entre différents groupes et insouciant sur fond de sono qui crachait une playlist de variétés qui couvrait plusieurs générations de chansons militantes et populaires.

Certains visages étaient familiers, les plus jeunes vus à l'université mais aussi d'autres vus dans les mobilisations de 2003... Elles.Ils se retrouvaient ensemble malgré leurs divergences, dès 5 h. du matin, sur les ronds-points à l'entrée de la ville, avant son réveil et le flot des automobiles et des camions. Mais cette unité d'action ne doit pas masquer la diversité sociale, d'engagement et de non-engagement syndical et politique de celles et ceux qui composaient ce groupe faisant bloc sur les ronds-points.

Cette diversité se reflète dans le corpus de photos constitué d'octobre à novembre 2010 par un militant de FO, photographe amateur, couvrant les occupations, les manifestations. L'idée a été lancée par quelques.un.e.s d'en faire un album, puis un livre. Un collectif s'est constitué autour du photographe pour faire un tri, une sélection, des tirages. Mais les images sans parole ne suffisaient pas et il a été décidé d'organiser des ateliers d'écriture, deux mois après le mouvement en janvier 2011. Ils ont été suivis un an plus tard en janvier 2012 par une table-ronde pour permettre à celles et ceux qui n'avaient pas écrit de commenter les photos et les textes et donner leur point de vue, leur vécu.

Lors de cette table-ronde, un participant a résumé l'écart entre deux mondes en réagissant aux textes de « ceux qui ne veulent pas bosser », l'exercice d'atelier écriture ayant fait sélection sociale et générationnelle : « Moi par exemple j'en n'ai rien à branler que des gens ne veulent

pas bosser. Moi, non plus, je ne veux pas bosser mais je bosse parce qu'il faut bien faire du pognon. C'est vrai que dans ces textes-là, on ressent un conflit de générations bizarroïde. Ça donne l'impression de lire des textes psycho-sociaux-gélatineux ! Désolée je suis aussi provoc'. Mais tu vois, on dirait des textes où vous avez énormément théorisé sur plein de choses, plus psychologiques que lutte des classes » (Jack).

Une autre participante s'est félicitée de ce temps d'action qui « a réussi à mélanger les jeunes et les vieux. J'ai appris plein de choses avec les jeunes » (Louise).

Dans l'action un rapport au temps disponible s'est joué également entre les bloqueur.euse.s. Théo a témoigné d'une discussion avec Mathilde qui venait à 5 h. pour ensuite à 9 h. aller au travail, un jour sur deux. Le va-et-vient des salarié.e.s entre action de mobilisation et lieu de travail a représenté un écart important, comme des traversés de miroir. Louise a témoigné à propos de la grève : « Moi je l'ai faite en 2003, avec trois semaines de grève d'affilée. Ce n'est pas facile de retomber sur ses pieds, pas uniquement d'un point de vue financier pour ma part. C'est surtout de retourner au boulot. C'est toujours dur et déprimant après ça de revoir toutes ces têtes ». Elle poursuit en décrivant son mal-être actuel, un an après, dans une situation de faux-semblant où règnerait une « paix sociale » alors que les choses n'ont pas changé.

Tous ces « bloqueur.euse.s » ont expérimenté les limites de faire grève à quelques-un.e.s (Louise : « On n'était que trois à mon étage ») ou de ne pas pouvoir faire grève car ne travaillant pas. Elles.ils critiquent l'inutilité de manifester de façon ritualisée et bien ordonnée. Elles.ils aspiraient à rendre visible, perturbante leur mobilisation. Il n'y a pas eu beaucoup de syndiqué.e.s à l'AG inter-luttes, quelques simples adhérent.e.s sans responsabilité ou mandat voire quelques primo-adhérent.e.s et de nombreux non-encarté.e.s mobilisé.e.s pour la première fois. On pouvait également reconnaître les visages de personnes appartenant plus ou moins à des collectifs qui se diluent et recomposent au gré de projets militants alternatifs sur la ville.

La rue, les ronds-points sont des espaces ouverts et communs, vecteurs de socialisation politique, d'entrées en action. On y va rarement seul mais avec les « copains, copines », on y rencontre d'autres groupes, on se lie, on se situe. Outre de répondre à un appel à mobilisation, c'est l'occasion de se rendre compte que l'expérience sociale vécue, parfois de façon isolée dans sa « boîte » ou son quartier, n'est pas singulière et que le sentiment de mal être, d'oppression, d'injustice ou d'indignation est partagé et peut s'exprimer sans s'encarter, par la présence physique.

En venant manifester, bloquer, elles.ils s'engagent, peut-être dans un cercle, mais avec celles et ceux de la proximité locale, et c'est l'occasion de découvrir une communauté de vie. Elles.ils

fabriquent de l'interconnaissance et de la confiance : pour monter ensemble à Paris, se retrouver sur tel rond-point tous les samedis, aller rendre inopérant tel ou tel portique de caméras ou radar sur la route... Les personnes les plus éloignées des organisations syndicales et politiques peuvent aussi manifester ponctuellement dans la rue pour telle ou telle cause sans autre attachement que la conviction de l'importance à être là, comme par exemple, lors des « marches blanches » suite au décès d'une personne lors d'une intervention policière<sup>40</sup> qui créent des situations de rencontres entre différentes strates de la société plus ou moins politisées.

Les observations continues du « mouvement social », menées depuis 1986, donnent à lire que le recul de l'audience syndicale n'est pas corrélé aux capacités de mobilisations qui les débordent. La grève devient un moyen d'action secondaire quand la précarité et la peur de perdre son travail prennent le dessus. Mais le blocage, d'abord dans les lieux d'études, de travail puis, sur la voie publique et les ronds-points des périphériques, les entrées des villes s'imposent comme lieux de visibilité, d'interpellation des autres, car c'est un passage obligé pour des habitant.e.s rejeté.e.s de plus en plus loin des villes. Et ces faits donnent à lire comment un des rapports à la démocratie se reconstruit dans les milieux populaires ou classes moyennes précarisées. Au sein des non-organisé.e.s, il n'y a pas de vide politique total. Une frange minoritaire de militant.e.s divers, issu.e.s de collectifs informels voire d'associations, présent.e.s à toutes les époques qui maîtrisent un certain nombre de compétences : prise de parole en public, rédaction de tracts et de comptes-rendus, animation et organisation de groupes et de commissions... se rendent utiles, accompagnent, forment, collectivisent... en coordination ou en AG inter-luttes. Et elles.ils ont en commun avec les non-engagé.e.s la défiance à l'égard des grandes organisations syndicales institutionnalisées et des partis politiques mais aussi une posture critique à l'égard des institutions de l'État. Ensemble elles.ils ne trouvent comme débouché pour s'exprimer et se faire entendre que leur propre voix, en direct dans l'espace public.

## **6.2 – Le « collectif » pour agir autrement**

L'idée se poursuit ici de rendre compte de cette manière de construire un rapport au politique en dehors des organisations traditionnelles et des institutions avec une volonté affirmée de ne

---

<sup>40</sup> site : Observatoire des violences policières en France, <https://france.obspol.org/les-victimes/>

pas entrer dans leur jeu, voire d'en sortir, tout en actionnant des leviers efficaces pour agir et qui passe par la constitution de collectifs.

Nous considérons cette auto-désignation et son usage pour construire des modes d'interventions politiques dans l'espace public, pour discuter une autre façon de s'engager qui n'est pas nouvelle<sup>41</sup> mais se situe en dehors du modèle représentatif et de la remise de soi.

À travers des exemples/terrains, nous allons montrer des collectifs à dimensions variables où des alliances au spectre élargi sont possibles, c'est-à-dire des membres d'associations, par exemple, qui n'ont pas les mêmes pratiques sur un champ d'intervention en solidarité ou en éducation populaire. Mais prenant conscience de leur faiblesse en étant divisés, ils se regroupent. Et nous verrons que le regroupement sous forme de collectif est sûrement aussi une façon de se donner les « coudées franches » dans l'action entre un « faire ensemble » et la possibilité de faire ce que je/nous veux/voulons en actes/paroles libérés du poids de l'organisation et à la limite de la légalité.

Pour commencer une catégorie de collectifs semble donner à voir celles et ceux qui vivent de façon diffuse et invisibilisée<sup>42</sup> dans nos sociétés : collectifs de sans-papiers<sup>43</sup>, collectifs de chômeurs<sup>44</sup>. Depuis les années 80, les uns ont fait l'objet de lois, réglementations de plus en plus régressives et répressives en matière de droit des étrangers<sup>45</sup>, les autres de mesures de multiplications de contrôles de leurs droits sociaux de plus en plus resserrés<sup>46</sup>. Contrairement aux étudiant.e.s, aux infirmières ou à toutes autres catégories sociales établies, leurs répertoires d'actions et d'organisations pour se faire entendre ne semblent pas pouvoir mobiliser les mêmes registres. Tout d'abord, on trouvera dans, ou à côté, des collectifs un large panel d'associations de droit, de solidarité, d'accompagnement, religieuses ou laïques, parfois des syndicats qui ensemble peuvent se constituer en collectif ou coordination.

---

<sup>41</sup> MATHIEU L., 2013, « Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom », dans Frère B. (dir.), *Résister au quotidien ?* Paris, Presses de Sciences Po, pp.223-240.

<sup>42</sup> DUNEZAT X., 2011, « Mouvements de « sans », rapports sociaux et « exclusion sociale ». L'introuvable groupe mobilisé », dans CHABANET D. (dir.), *Les mobilisations sociales à l'heure du précarité*, Rennes, Presses de l'EHESP, pp.203-225.

<sup>43</sup> TERRAY E., 2012, « Le Troisième Collectif. L'Internationale des sans-papiers ? », *Plein droit*, vol. 95, n°4, pp.32-36.

<sup>44</sup> COHEN V., DUNEZAT X., 2018, *Quand des chômeurs se mobilisent...*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

<sup>45</sup> RIBEMONT T. (dir.), 2012, « Bibliographie indicative » dans *Introduction au droit des étrangers en France*, Paris, De Boeck Supérieur, pp.141-146.

<sup>46</sup> CLOUET H., 2019, « Les chômeurs, de gros fainéants ? », Fondation Copernic éd., *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*, Paris, La Découverte, pp.971-980.

Depuis les années 80, j'ai enquêté auprès de collectifs dits de sans-papiers, qui regroupent aussi des « avec-papiers » solidaires dans une situation d'observations participantes longitudinales. Ce terrain militant commence depuis les lois Pasqua en 1986 au sein d'une association à Nantes jusqu'en 1998, de deux collectifs successifs à Brest (2000-2006, puis depuis 2019) et d'une association d'aide aux réfugiés en zone rurale en Finistère depuis 2018. À titre d'exemples, sous l'usage de « collectif » sur ces terrains j'ai pu observer de façon permanente jusqu'à aujourd'hui :

- des collectifs composés uniquement de sans-papiers
- des collectifs de sans-papiers composés de « sans » et de personnes solidaires
- des collectifs composés d'associations d'aide aux immigrés, réfugiés, élargis à des associations d'aide sociale ou à l'hébergement, voire des syndicats. Le périmètre est variable selon l'intervention sur le droit à l'éducation (avec des parents d'élèves, des syndicats d'enseignants), le droit au travail (avec des syndicats salariés), le droit au logement (avec des associations solidaires, caritatives)...
- des collectifs d'individus de soutien aux sans-papiers qui ne se structurent pas en association et peuvent faire de l'accompagnement juridique ou ouvrir des squats de mise à l'abri
- et enfin des collectifs qui regroupent tous ces collectifs... pour organiser une grande manifestation par exemple.

Dans tous les cas, le collectif a vocation à rassembler pour se renforcer dans l'intervention. Il est ouvert sous condition que les participant.e.s soient d'accord avec l'intervention. Les entrées et sorties se font avec plus ou moins de discrétion, de scission, de portes claquées. Mais à chaque action ou intervention peut se constituer ou reconstituer un nouveau collectif.

Les formes, les pratiques et les motivations des engagements donnent à voir toutes sortes d'agencements selon les situations et les modalités d'actions choisies et jalonnent toutes ces années d'observations jusqu'à aujourd'hui.

Dans un collectif de soutien de français.e.s conjoint.e.s de sans-papiers, une femme dont le mari est mis en centre de rétention décide de se lancer dans une grève de la faim. Certains membres des associations présents dans le collectif ayant déjà vécu l'expérience lourde de l'accompagnement de ce genre d'action tentent de la dissuader<sup>47</sup>. Mais elle est déterminée et ne voit pas d'autre solution. Autour de son choix, le collectif se recompose pour l'accompagner et donner une portée médiatique et collective à son action.

---

<sup>47</sup> SIMEANT J., 2009, *La grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po.

Dans un collectif élargi d'associations et de soutien aux immigré.e.s, réfugié.e.s et sans-papiers, le groupe est confronté à l'imminence de l'expulsion de l'un des leurs (demandeur d'asile débouté, militant depuis plusieurs années) et placé en centre de rétention. Il est convenu de faire une intervention à l'aéroport qui ne fait pas l'unanimité. Celles et ceux qui sont en désaccord se retirent, d'autres indiquent qu'il faut qu'elles.ils en réfèrent à leur association et ne peuvent pas prendre une telle décision à ce titre mais certain.e.s restent à titre individuel et organisent l'action imminente.

Lors d'une réunion réunissant les associations qui tiennent des permanences d'accueil des personnes migrantes, chacune fait le constat d'être confrontée de plus en plus à des situations de personnes à la rue, des mineurs, des familles avec enfants, des personnes avec de graves problèmes de santé. Cela les conduit à s'orienter vers une action de « réquisition et d'occupation » de locaux pour les mettre à l'abri. Dans cette configuration, un collectif se recompose avec celles et ceux qui sont d'accord et organisent la mise en œuvre de l'action. La présence des associations se dissout dans des individus qui prennent leur responsabilité en leur nom propre au sein d'un collectif informel. Ce regroupement permet d'agir ensemble sans que le tissu associatif puisse être mis en cause car il est nécessaire à l'accompagnement et à l'accueil permanent sur un territoire pour résoudre et démêler toutes sortes de problèmes liés au recul des droits des étrangers et à la complexité administrative pour faire valoir les droits qui restent.

Les collectifs se constituent dans différents registres de proximité. Tout d'abord il faut la référence à une cause ou thématique commune qui s'inscrit dans un territoire, le plus souvent local, un quartier, une ville ou un « pays » en zone rurale. Au-delà ils prennent plutôt la dimension d'un réseau à l'échelle d'un département, d'une région ou plus<sup>48</sup>. Ensuite ils mènent ensemble une action qui définit ou redéfinit le périmètre d'un collectif à l'intérieur d'un réseau par exemple. Le collectif se tisse, s'ajuste autour d'un projet commun. Il a donc souvent une durée limitée liée à la cause défendue, au projet ou à l'action ponctuelle mais il fabrique de l'interconnaissance solidaire sur un territoire.

Prenons à présent un exemple dans un autre registre d'action avec le « Collectif enragé » de Brest qui s'est constitué en 1999. L'appel est lancé par une association de jeunesse et

---

<sup>48</sup> Comme par exemple RESF, le Réseau Education Sans Frontières. BLIC D., LAFAYE C., 2013, « Le travail politique du réseau éducation sans frontières », dans FRERE B. (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.29-54 ; MATHIEU L., 2012, « Soutenir les familles sans papiers. L'engagement dans le Réseau éducation sans frontières », dans FASSIN D. (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, pp.317-338.

d'éducation populaire, le CLAJ, autour de l'idée de « créer un temps festif et alternatif : le festival « Enrageons-nous ! » »<sup>49</sup>. Il y a eu trois éditions du festival en 2000, 2002 et 2004. Il s'est constitué avec des personnes engagées par ailleurs, dont la liste des associations, organisations et collectifs suffit à donner les contours du tissu local impliqué : le groupe brestois d'Alternative Libertaire (organisation politique communiste libertaire), ATTAC Brest (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), Canal Ti Zef (télévision associative qui diffuse dans les bars, bibliothèques, salons de coiffure... ses productions mensuelles), le CASSS-paPIERS (Collectif d'actions, de soutien et de solidarité avec les personnes sans-papiers), le CLAJ (Club Loisirs Action Jeunesse), Côte-Ouest (association organisatrice, à Brest, du festival européen du film court), Dézépions (fréquente tous les espaces publics en vue de faire partager son goût pour le jeu libre et gratuit), Les Filles de la Pluie (dix ans de théâtre amateur et furieux), le Groupement associatif de l'Ecole Freinet (pédagogie alternative), Park ar Skoazell (jardin collectif à l'initiative de chômeurs), Les Piqueteros (troupe de théâtre de chômeurs et précaires), Quartier Libre (graphistes enrégés), le Scalp de Brest (du réseau anti-fasciste et anti-capitaliste No Pasaran), Ti Ar Bed (association tenant une boutique de commerce équitable).

Après 6 ans, il est possible d'estimer que le collectif a impliqué, dans l'organisation du festival, à un moment ou un autre environ 200 personnes. Par exemple, la première réunion plénière pour la préparation de l'acte III, le dernier, dans le quartier d'habitat social de Kéréderm a commencé à 20 et a atteint 50 personnes. Ce n'était pas que des « enrégés ». Il y avait aussi des habitant.e.s, des animatrices et animateurs socio-culturels du quartier, et parmi les enrégé.e.s ce n'était pas exactement les mêmes que celles et ceux qui étaient présent.e.s lors des deux premières éditions. Mais en principe le festival n'était pas fait pour toucher les personnes déjà engagées. Et l'horizon affiché était de contribuer à « ré-enchanter le monde » en adoptant des pratiques différentes de théâtre, de débat, de musique. Cette idée s'est un peu écrasée sur les façades des tours du quartier lors de cette troisième et dernière édition. Lors de l'intervention, le temps du festival était vivant, laissant, par exemple, un souvenir mémorable du concert vertical avec les musiciens répartis sur les balcons de la façade d'une tour, des petits déjeuners à l'entrée des immeubles. Mais après, lors de l'analyse réflexive, les enrégé.e.s se sont demandé ce qui se passait dans le quartier une fois le chapiteau rouge plié, les termagies<sup>50</sup> partis, sans espoir qu'ils reviennent l'année suivante. Elles.ils se sont dit que le festival ne pouvait pas être une fin en soi,

---

<sup>49</sup> Caracolès, 2006, *Le collectif enrégé*, Brest, auto-édition Caracolès, 96 p. <http://www.caracoles.infini.fr>

<sup>50</sup> Les cirques qui reviennent tous les ans à l'automne apporter du rêve et pour reprendre le titre de l'ouvrage de Jeanne NABERT, 1936, *Les termagies*, Paris, Plon.

qu'il ne pouvait pas être comme une parenthèse et juste venir distiller du rêve-politique-spectacle. L'acte IV devait être « autre chose », faire avec les gens du quartier, dans le cadre d'une présence régulière et inscrite dans la durée. Il y a eu l'idée de faire un livre, une fausse bonne idée marquant le décalage social et culturel entre les engagé.e.s et la population du quartier... Par ailleurs à ce moment-là, les engagé.e.s qui appartenaient aussi à des associations de la ville ont fait quelques propositions pour réinscrire leur activité associative ordinaire sur un territoire qu'il n'avait pas encore touché, les ramenant en pratique sur le chemin de l'éducation populaire dont elles.ils s'étaient un peu éloignés, avec un développement éducatif de l'activité plus qu'une attention au public cible.

Le collectif a débordé, il a poussé ses membres à faire autre chose, à dépasser les routines, à mettre en question et débattre, par la pratique, la réalisation de l'action. Les membres des associations qui s'étaient engagés dans l'aventure du collectif en sont devenus les représentant.e.s ou les relais permanent.e.s avec leur association. Le collectif est devenu une entité avec des pluri-engagé.e.s et quand elles.ils sont retourné.e.s dans le mouvement associatif et social traditionnel, elles.ils ont fait plus ouvertement de la politique dans la vie au quotidien. Quand les forces politiques traversent les associations, l'organisation change elle-même en profondeur... Le CLAJ était l'association support qui portait l'organisation du festival et comptait deux salariés et demi, touchait des subventions pour son activité. La question du salariat, comme nous l'avons vu précédemment, est au cœur du débat de très nombreuses associations sans salariés surtout quand une demande sociale s'accroît et que les forces bénévoles viennent à manquer. À l'inverse, avec le CLAJ, j'ai pu observer un processus s'étalant sur une dizaine d'années de « désalarisation ». Outre le fait d'être, comme toutes les associations, confrontée au basculement d'un budget de fonctionnement récurrent à un financement sur projet, le *turnover* des salariés, l'équipe de bénévoles (majoritairement des moins de 30 ans) était animée de valeurs d'émancipation<sup>51</sup>, d'autonomie, et recrutait des salariés politiquement sur ses valeurs. Peu à peu l'idée de faire des dossiers de subventions pour payer des salaires a été abandonnée. Le pari était de faire vivre l'association en autonomie et en autogestion, sans avoir à rendre des comptes tout en gardant un local prêté par la mairie. En mars 2017, un avant-dernier message annonçait un rendez-vous pour l'enterrement de cette « vieille » association. En juillet 2017 la mairie a assigné les nouveaux membres du conseil d'administration au Tribunal de grande instance pour évacuer les locaux au prétexte

---

<sup>51</sup> CUKIER A., DELMOTTE F., LAVERGNE C. (dir.), 2013, *Émancipation, les métamorphoses de la critique sociale*, Paris, Éd. du croquant.

d'hébergement de personnes irrégulières dans une partie des locaux (garage) qui n'étaient pas prévus pour cela.

Raconté ainsi, cela ressemble à la fin d'une histoire, mais en fait l'histoire continue ailleurs. Il y a des pratiques solidaires ou de lutte que seuls les collectifs informels peuvent porter. Rien de nouveau dans le paysage des mobilisations sociales, que ce soit l'histoire du mouvement ouvrier ou celle des mouvements sociaux d'aujourd'hui. Aux bords<sup>52</sup> et aux abords du politique n'y a-t-il pas toujours eu cette présence et ces activités informelles constantes pour faire advenir du politique, là où il y a une exigence de justice et une désertion des nantis ? Peut-être est-ce comme une sorte de dernière chance pour la politique-cité avant la barbarie ?

Il existe des pratiques encore moins visibles où il n'y a plus de radar d'observation sauf quand s'instaure un rapport de force ou quand le fait de choisir une façon de vivre autrement mérite d'être expliqué à celles et ceux, dans la proximité, à qui on impose l'altérité. Nous allons voir qu'il ne s'agit plus d'engagement ponctuel, mais de celui de toute une vie dans un choix politique, qui ne consiste pas à représenter, à faire l'élue, l'attaché.e parlementaire, la.le délégué.e ou la.le permanent.e syndical.e, ni même la.le bénévole associatif, mais la.le paysan.ne-boulangèr.e, la.le maraîchèr.e, l'accordeur.euse de piano, l'artisan.e du bâtiment, d'art... des sortes de travailleurs indépendants, parfois dans les zones grises ou noires du travail informel vivant plus ou moins du troc et des minima sociaux et qui savent se lier avec leurs voisin.e.s ou entre elles.eux.

### **6.3 - Quand toute la vie est politique**

Au fil de la démonstration, notre propos a mis l'accent sur des formes d'engagements directs, de soi en dehors des organisations, qui, dans les cas précédents, consistent encore à intervenir dans le débat public, à se faire entendre et voir par le plus grand nombre. La relecture de mes terrains d'enquête fait émerger celles et ceux qui, en dehors de toute organisation, ont des façons discrètes de faire de la politique et de mettre en cohérence leurs convictions avec toutes les dimensions de leur propre vie. Cela est uniquement visible pour celles et ceux qui se situent dans la proximité immédiate, sauf quand ces pratiques de vie quotidienne viennent se heurter aux murs des institutions ou de la légalité et nécessitent, pour se défendre, des mobilisations collectives.

---

<sup>52</sup> RANCIERE J., 1998, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, Folio / Essais.

En observant les personnes qui ont fait ce choix, il est impossible d'opter pour une lecture de mise en retrait ou d'un comportement individualiste sans rapport avec les autres. Tout d'abord parce que toutes les vies sont faites de rapports sociaux et aucun de ces rapports n'est neutre. Un dialogue s'ouvre forcément avec l'environnement immédiat quand les choix de vie ne sont pas ordinaires : ne pas scolariser les enfants<sup>53</sup>, choisir des formes d'habitat léger et mobile<sup>54</sup>, aller habiter une ZAD<sup>55</sup>, cultiver le blé pour faire son pain et celui des habitant.e.s de la proximité, se lancer dans la conversion de la ferme de ses parents pour sortir du modèle productiviste<sup>56</sup>...

Il est impossible également de laisser croire qu'il s'agit de vies en marges ou que les aspects exceptionnels ou rares de ces choix sont sans effet sur l'ensemble social. Des femmes ont choisi de vivre ensemble et de faire des enfants, une des mamans est présidente de l'association de parents d'élèves. Un couple d'hommes emménage dans l'immeuble et affiche sa vie de couple. Des voisin.e.s végétarien.ne.s vous invitent à dîner et arrivent à vous convaincre de rejoindre l'AMAP où elles.ils se fournissent en légumes. Un.e nouvelle, nouveau propriétaire arriv.e dans la co-propriété propose de ranger et réparer les vélos qui se sont entassés dans un coin du garage à vélos... puis colle une affiche dans le hall pour une sortie vélo. Quelques mois plus tard une autre affiche annonce une journée de « vélorution ». L'affiche a été arrachée. Cela crée des discussions dans le hall sur ce qui peut être affiché et, dans le compromis, l'affiche « vélorutionnaire » a trouvé sa place dans le garage à vélos... Des micro-exemples remplissent mes carnets de terrain et d'observation au fil des enquêtes. Entre altérité et affirmation d'un choix de vie, il est difficile de mesurer s'il y a un développement de comportements politisés de la vie quotidienne. Quand les choix de vie les moins conformes deviennent « audibles », sans prosélytisme mais par la mise en partage de pratiques quotidiennes, ils semblent trouver leur place, jusqu'à un certain point, dans l'ensemble social.

---

<sup>53</sup> Cette pratique est discutée dans les journaux d'informations générales au moment où j'écris ces lignes pour stigmatiser la critique de l'institution scolaire plus que pour la comprendre. À ce sujet il convient de lire BONGRAND P., 2018, « Nommer et classer les familles qui instruisent hors établissement : des discours en concurrence pour l'émergence d'un « choix » légitime », *Revue française de pédagogie*, vol. 205, n°4, pp.21-34.

<sup>54</sup> MESINI B., 2011, « Quelle reconnaissance de l'habitat léger, mobile et éphémère ? », *Techniques & Culture*, vol. 56, n°1, pp.148-165.

<sup>55</sup> DECHEZELLES S., 2017, « Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel », *Politix*, vol. 117, n°1, pp.91-116.

<sup>56</sup> « Éditorial », *Mouvements*, vol. 84, n°4, 2015, pp.7-13. « Vitalité politique en rase campagne ? » Dossier coordonné par BOURDEAU V., COTTIN-MARX S., FLIPO F., GRISONI A., JOUFFE Y., LAGNEAU A., LEBLANC A., MICHEL O.

Et puis il y a celles et ceux qui changent d'espace social<sup>57</sup> et de temporalité<sup>58</sup> et mettent toute leur vie dans la recherche d'une cohérence entre leurs convictions et leur mode de vie. Elles.ils s'établissent souvent dans les espaces ruraux où est projetée la possibilité d'un changement de vie<sup>59</sup>. Certaines personnes le font indépendamment de tout engagement formel avec « d'autres ». Elles le font pour elles-mêmes, leur famille ou le cercle, le périmètre dans lequel elles choisissent de s'inscrire. Se mettent-elles en retrait de la vie de la cité ?

Cela se mesure peut-être à partir de la qualité des liens qu'elles entretiennent avec leur environnement humain, matériel et naturel. Elles vivent dans un milieu, y développent une activité. Par leur seule présence, elles interagissent avec celui-ci, comme dans les situations plus collectives et urbaines précédemment évoquées. Mais l'arrivée dans un village ne se fait pas comme l'emménagement dans un immeuble. Le choix d'installation passe par un long processus. Pour certain.e.s, il est lié à une reconversion dans le monde agricole. Un tel cheminement ne s'improvise pas, c'est un monde professionnel très structuré, réglementé, contrôlé. L'accès à la terre, même à une micro-parcelle pour faire du maraîchage ne s'improvise pas. Les opportunités d'accès au foncier<sup>60</sup> en location ou propriété, pour s'établir de façon pérenne, sont rares et sont le résultat d'une veille qui passe par le fait de commencer par venir habiter et se faire connaître avant que ne s'ouvrent des possibles. Cela passe aussi par un réseau qui peut être structuré en association et assure le relais d'informations et de formations ou de rencontres<sup>61</sup>.

Prenons par exemple, « des personnes qui choisissent de s'installer pour essayer de vivre et travailler autrement. Qui refusent la course au profit, recherchent la cohérence écologique et sociale, l'autonomie alimentaire et énergétique, boycottent les supermarchés, la télé et le confort « moderne »... Elles ne viennent pas d'une autre planète mais forment une sorte de petit monde à l'intérieur du grand. En Bretagne, le réseau ASPAARI (Association de Soutien aux Projets et Activités Agricoles et Ruraux Innovants) relie entre elles une partie de ces expériences de vies différentes et ouvre une porte sur l'univers foisonnant des alternatives

---

<sup>57</sup> Le concept d'espace social est pris dans toutes ses dimensions définies par Henri LÉFEBVRE (1974) où l'espace social est à la fois conçu, vécu et perçu.

<sup>58</sup> Voir à ce sujet les ouvrages de ROSA H., 2012, *Aliénation et accélération : vers une théorie critique de la modernité tardive* et en 2020, *Rendre le monde indisponible*, Paris, La Découverte.

<sup>59</sup> Comme le font certainement celles et ceux qui à la suite de la crise sanitaire de la COVID du printemps 2020 cherchent à quitter les villes. De futures enquêtes seront à mener pour en mesurer l'ampleur et comprendre les motivations entre vivre ailleurs de la même façon ou vivre ailleurs autrement.

<sup>60</sup> « Le foncier : lieu de tension et bien commun », *Pour*, 2013, n°220.

<sup>61</sup> LOMBARD P., BAYSSE-LAINE A., 2019, « Terre de Liens, un levier foncier militant au service d'un projet politique pour l'agriculture », *Économie rurale*, vol. 369, n°3, pp.83-101.

rurales »<sup>62</sup>.

Le cheminement vers le « vivre autrement » est individuel (ou à l'échelle du couple) mais ne se fait pas seul. Il est souvent inscrit dans un réseau qui offre des ressources, un accompagnement plus ou moins formel. Avant de s'installer il y a eu parfois un temps de formation, des expérimentations à durée limitée, la participation à des rencontres de partages d'expériences. Faire partie du réseau<sup>63</sup> passe par le fait d'accepter d'être identifié pour être contacté, les membres du réseau apportant leurs contributions au projet, pour l'installation, le conseil technique de production ou en droit, l'aide ponctuelle en main d'œuvre... Contrairement au collectif, le réseau a un projet commun qui n'a pas de limite dans le temps car il engage toute la vie de ses membres, presque sans retour en arrière possible.

Le nom du bulletin de liaison d'ASPAARI envoyé par la poste, *Rhizome*, porte le sens de sa fonction, des tiges souterraines qui alimentent une multitude pour un projet commun, mais fait aussi référence à une appropriation de quelques termes et notions issus de la théorie de Gilles Deleuze et Félix Guattari<sup>64</sup>. Le n°60 de juin 2007, un document manuscrit et photocopie, ouvre sur un édito intitulé « toualamain » : « Quand l'objet n'est plus un outil au service de l'être humain mais qu'il asservit ce dernier, il est temps de prendre du recul... C'est pourquoi pour ce premier mois d'été je lâche l'ordinateur et vous propose une version manuscrite de *Rhizome*. Peut-être même que j'irai le chercher à pied chez l'imprimeur. » Il y a plus qu'une sorte de provocation dans ce numéro, une expérimentation, le rappel d'un message sur le sens de ce qui est fait<sup>65</sup>. Il est question d'outil et d'asservissement et de la nécessité de prendre du recul et, en fait, sûrement du temps.

Ces nouvelles et nouveaux installé.e.s qui s'établissent à la campagne comme d'autres l'ont fait à l'usine<sup>66</sup>, appelés aussi « néo-ruraux »<sup>67</sup>, couvrent un spectre large de travailleuses et travailleurs indépendant.e.s qui, à travers leurs pratiques d'accueil et d'ouverture, participent, contribuent et assurent la continuité d'un brassage idéologique lié à une culture de résistance au modèle productiviste. La tendance de l'observatrice, de l'observateur ou de l'enquêtrice, de l'enquêteur, à chaque période, est souvent de voir les nouvelles et nouveaux venu.e.s et de croire

---

<sup>62</sup> Caracolès, 2006, *Petite contribution pour semer des mauvaises graines*, Brest, Ed. Caracolès, 66 p.

<sup>63</sup> DELEAGE E., 2004, *Paysans, de la parcelle à la planète*, Paris, Ed. Syllepse.

<sup>64</sup> DELEUZE G., GUATTARI F., 1980, *Mille plateaux*, Paris, Ed. de Minuit.

<sup>65</sup> NICOLAS-LE STRAT P., 2019, « L'engagement à l'épreuve d'un « faire » », *ERES, Vie sociale*, n°27, pp.125-134.

<sup>66</sup> Lire à ce sujet NEVEU É., 2008, « Rétablir les établis... », *Savoir/Agir*, vol. 6, n°4, pp. 49-58 ; DRESSEN M., 1999, *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)* Belin, Paris ; DRESSEN M., 2000, *Les établis, la chaîne et le syndicat. Evolution des pratiques, mythes et croyances d'établis maoïstes Monographie d'une usine lyonnaise* coll. "Logiques sociales", Paris, L'Harmattan.

<sup>67</sup> WITTERSHEIM É., 2017, « Filmer l'utopie ? Retour sur "Allers-retours à la terre" », *Études rurales*, vol. 199, n°1, pp.91-110.

qu'elles.ils sont toujours jeunes et « néo ». Quand je pose la question, en juin 2020, à une maraîchère de 32 ans, qui habite dans son tunnel depuis un an, elle raconte qu'elle peut compter sur « ceux du coin qui ont vécu la même galère en arrivant ». Le fait que les précédent.e.s soient mieux installé.e.s les rend moins visibles, plus intégré.e.s, plus « ordinaires » mais ce sont les mêmes. Elles.ils n'ont pas changé, accueillent les nouvelles et les nouveaux et transmettent en héritage une place qui ne sera jamais conquise.

Outre les individus plus ou moins en réseau<sup>68</sup>, on croise aussi des collectifs, ou plutôt des « groupes affinitaires »<sup>69</sup>, comme ces trentenaires installés déjà depuis plusieurs années en colocation (« entre 6 et 8 personnes ça dépend »<sup>70</sup>) dans une grande maison de bourg dans les Monts d'Arrée. Elles.ils défrichent, plantent, élèvent, récoltent, fabriquent, réparent, animent, troquent, se mobilisent... Une négociation est en cours pour acheter un lieu, le pragmatisme et le principe de réalité venant heurter ce qu'elles.ils pensent de la propriété. Certain.e.s étaient des étudiant.e.s dans le réseau des squatts à Brest 10 ans plus tôt. Leur mode de vie traverse des territoires urbains/ruraux, des espaces sociaux et se reconfigure dans un parcours de vie à chaque étape. Mais l'intention politique d'une cohérence acceptable entre les idées et la façon de vivre reste chevillée au corps, dans toutes leurs pratiques du quotidien, une manière d'habiter, de se nourrir, de travailler, d'échanger qui reste en dialogue permanent avec leur environnement immédiat sans se couper du monde.

Que les individus soient isolés, en réseau ou groupe, leurs pratiques circulent dans ce monde rural et agricole. Dans tel hangar les productrices et producteurs se regroupent au départ pour vendre leurs fruits, légumes, viandes, objets artisanaux locaux. Le lieu devient au fil du temps un espace de rencontres et d'échanges. Des temps forts, souvent festifs avec des habitant.e.s sont l'occasion de faire germer des projets, d'affirmer des soutiens pour défendre, par exemple, d'autres terres agricoles menacées par l'artificialisation. C'est alors que ce mode de vie politique « diffus » devient visible, quand la pratique du quotidien entre dans un rapport de force, des situations de conflits créées par la logique d'un développement à n'importe quel prix.

Le cas de la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (NDDL) en Loire-Atlantique dont la réserve de terre s'est transformée en Zone A Défendre (ZAD), est devenu emblématique dans la région Ouest. Mais il y a aussi l'extension de telle ou telle zone commerciale, l'idée de

---

<sup>68</sup> PEREIRA I., 2013, « La fédération libertaire contre le réseau. Des pratiques organisationnelles anarchistes dans le renouveau de la contestation », *Réseaux*, vol. 181, n°5, pp.147-176.

<sup>69</sup> DURAND C., 2005, « Le mouvement altermondialiste : de nouvelles pratiques organisationnelles pour l'émancipation », *Mouvements*, vol. 42, n°5, pp.103-114.

<sup>70</sup> Enquête réalisée en février 2020.

faire un *surf park*, une centrale à gaz ou l'extension du port dans l'estuaire de Loire<sup>71</sup>. La ZAD a déjà fait l'objet d'une quantité impressionnante d'analyses médiatiques, militantes<sup>72</sup> et de sciences sociales<sup>73</sup>. Elle est significative de la continuité entre des engagements pour un mode de vie et d'une mobilisation sociale de résistance qui rassemblent un spectre large de répertoires d'actions collectives. Les formes d'engagements regroupent les plus éloignés du modèle de la démocratie représentative qui passent par l'occupation de terres, aux plus conformes à ce modèle avec certain.e.s adhérent.e.s du parti écologiste, comme Isabelle Attard<sup>74</sup>, ancienne députée écologiste qui raconte son basculement et sa découverte de l'anarchie.

Certaines luttes écologistes cristallisent une multitude de formes d'engagements. Avec leur inscription dans des logiques d'interventions, de défense d'un territoire, elles passent par une installation, une occupation d'autant plus possible quand les habitant.e.s elles.eux-mêmes sont impliqué.e.s dans cette défense. Et loin de tous les commentaires experts et analytiques, la vie s'installe et s'organise au quotidien. Le fait de s'abriter, se nourrir, auto-produire pour satisfaire les besoins essentiels et s'affranchir de toute dépendance tend à montrer la pertinence de ce mode de vie en solidarité comme support, force et garantie de libertés. L'organisation ponctuelle et périodique d'événements sous forme de mobilisations festives et de débats sont autant d'occasions de diffuser et de montrer un rapport de force dans la société, qui dépasse le périmètre de celles et ceux qui ont choisi de vivre et de s'installer sur ces terres. Les plus ancien.ne.s militant.e.s ne peuvent s'empêcher de faire référence à la lutte du Larzac. Les comparaisons ont toujours des limites et chaque lutte écrit sa propre histoire. Celle de la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes prend corps à un moment où on aurait pu croire qu'il ne se passerait plus rien. Or elle restera sûrement un jalon pour expliquer cette entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle pleine de contradictions et d'incohérences entre un discours institutionnel et politique écologiste, en partie structuré autour du développement durable et des pratiques qui restent destructrices de l'environnement. Il est possible que cette forte incohérence soit un des facteurs qui ait contribué et rendu possible l'agrégation de forces multiples et diverses, y compris par exemple des associations de naturalistes plus scientifiques et éducatives qui ne viennent jamais sur ce type d'engagement.

---

<sup>71</sup> <http://terres-communes.zici.fr/carte-des-petits-et-grands-projets-inutiles-dans-le-grand-ouest/>

<sup>72</sup> À lire à la fois comme matériau et source d'analyses internes aux mobilisations les ouvrages du collectif Mauvaise Troupe, 2014, *Constellations, Trajectoires révolutionnaires du jeune 21<sup>e</sup> siècle*, et 2016, *Contrée, histoires croisées de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le val Susa*, édition de L'Éclat.

<sup>73</sup> 238 références avec « Zone A Défendre » et 490 avec « Notre Dame des Landes », dans Cairn consulté en septembre 2020.

<sup>74</sup> ATTARD I., 2019, *Comment je suis devenue anarchiste*, Paris, Seuil et Reporterre.

Si les mobilisations sont des temps forts qui rythment la vie de quelques-un.e.s, les installé.e.s ne peuvent pas « toutes affaires cessantes » abandonner leur lieu, leurs animaux, leurs récoltes. Mais leur mode de vie en mobilisation politique permanente leur permet ensemble de s'organiser et de se tenir sur tous les fronts, celui de la vie et de la politique. Quant aux habitant.e.s concerné.e.s et sur place, elles.ils se surprennent parfois par leur propre virulence, dans la défense de leur territoire et de leur existence comme à Plogoff<sup>75</sup>, pour citer un autre cas local emblématique.

## **Conclusion**

Ces différentes sortes d'implications politiques, manifestation, coordinations, collectifs et réseaux plus ou moins formels donnent à voir des registres d'actions et du faire éparpillés selon des contextes. Mais la force de ces présences réside peut-être dans le fait qu'elles soient mêlées, enchevêtrées entre elles dans des vies et des actions au milieu des autres sans qu'il soit possible d'en connaître, ni d'en mesurer vraiment l'effet de halo. Elles persistent, se transmettent, se diffusent dans les vies « à côté » des organisations formelles, partisans, syndicales.

Avec les coordinations nous avons commencé par analyser les « à côté » de l'organisation de mobilisations, dans la seconde moitié des années 80, dans des espaces intégrés et délimités socialement (étudiant.e.s, infirmières, cheminots). Les syndicats sont débordés par une réappropriation de l'organisation de la mobilisation qui se traduit par une désignation directe, lors d'AG de proximité, de mandaté.e.s pour représenter « le local » dans une coordination nationale. Les coordinations agrègent des individus ou des groupes, en crise de confiance à l'égard des organisations traditionnelles pour les un.e.s, à l'égard du système de représentation pour les autres, ou encore à l'égard des gouvernant.e.s. Le tout se combine dans des argumentations plus ou moins étayées selon le degré de politisation. Les défiances cumulées dans un espace social identifié, intégré dont les membres sont dotés de compétences sociales, culturelles et politiques sert de terreau à la fabrique de citoyen.ne.s qui se sentent légitimes pour s'auto-organiser et être pris en compte comme interlocutrices et interlocuteurs direct.e.s. Cette réappropriation du « pouvoir d'agir », notion anachronique pour l'époque, se traduit par le fait qu'elle sert plus à organiser l'action et le rapport de force engagé avec l'État qu'à négocier. Les manifestations de rue, les blocages et leurs débordements se révèlent, pour une minorité active, un cadre d'action et d'intervention politique, pour les autres, de socialisation politique, pour

---

<sup>75</sup> SIMON G., 2010, *Plogoff, L'apprentissage de la mobilisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

quelques-un.e.s, un exutoire ou pour beaucoup, une situation exceptionnelle qui ne se renouvellera pas. Mais dans tous les cas la participation est un marqueur d'expérience vécue et partagée.

Avec les collectifs, nous croisons des personnes agrégées pour lesquelles le projet d'action détermine les contours du collectif qui est à géométrie variable, composé d'individus et/ou d'organisations selon l'action. Le collectif porte, dans son auto-désignation, l'idée de se regrouper pour se renforcer, de ne pas en formaliser complètement les contours pour se donner une liberté d'action, d'intervention. Contrairement aux coordinations, le collectif ne naît pas dans le mouvement, il en est le vecteur avec un point d'origine et une direction. Il est moins éphémère que la coordination limitée à un espace social et à la mobilisation concernée. Les collectifs en portant des actions plus transversales et avec une capacité de recomposition sans cesse renouvelée relèvent plus d'une mobilisation permanente composée de membres ponctuels concernés par l'action, de mobilisé.e.s ou d'organisé.e.s qui appartiennent à des structures dont elles.ils peuvent se démarquer quand l'intervention nécessaire dépasse les limites du cadre légal. Au sein des collectifs, certain.e.s ont une vie d'engagements. Et toute leur vie est politique.

Quant à ces individus qui mettent, autant que possible, en cohérence leur mode de vie et leurs idéaux politiques, même si toute leur vie s'organise autour d'ajustements qui les concernent en propre, elles.ils ne sont pas coupés du monde et affirment leur mode de vie comme un choix de société. Et comme dans tout projet de vie, elles.ils se retrouvent dans des rapports sociaux quotidiens qui portent le sens politique qu'elles.ils ont mis dans leur vie. Et ce sens apparaît d'autant plus fort qu'il peut être partagé, discuté et ne pas rester une expérience singulière, isolée. Des réseaux plus ou moins informels, des groupes affinitaires, la possibilité d'être en lien avec des collectifs, d'en fabriquer sont autant d'ancrages qui conduisent à faire le constat d'alternatives sans cesse renouvelées, sans jamais être « nouvelles » et d'une vie politique, sociale, solidaire loin de celle ritualisée, rythmée par les élections de représentant.e.s.

Toutes ces façons de vivre sont en rupture avec la démocratie représentative mais ne sont pas politiquement neutres. Leurs pratiques quotidiennes s'inscrivent dans une posture politique non partisane, elles.ils sont vegans ou végétarien.ne.s, réduisent leur consommation au minimum, au local, se mobilisent contre la centrale à gaz ou l'artificialisation de terres agricoles mais ne se disent pas écologistes, quelques-un.e.s se considèrent comme libertaires. Elles.ils n'ont pas besoin de représentant.e.s, n'en veulent pas et incitent par leurs pratiques à faire par soi-même, à s'exprimer par soi-même, à être en prise directe avec le monde sans s'en remettre à d'autres pour le changer.

Une entrée par les pratiques et le faire dans une perspective environmentaliste donne accès à des mondes qui ne sont pas unifiés et ne peuvent pas s'unifier. Ils sont composés d'une mosaïque d'initiatives prenant leurs références dans des systèmes de valeurs divers pour justifier leurs raisons d'agir. Certains sont marqués par des connotations plus éthiques<sup>76</sup>, d'autres plus religieuses<sup>77</sup> ou plus *new age*<sup>78</sup>. Pour chacun, il existe une ligne directrice forte qui conduit à une certaine juxtaposition de ces mondes, mais en pratiques et autour des « savoir-faire » des éléments passent d'un univers à l'autre et s'hybrident. Pour ma part c'est l'univers plus politiques qui m'a intéressée où s'exprime plus clairement un rejet de la démocratie représentative.

---

<sup>76</sup> HESS G., 2017, « Réconcilier l'éthique environnementale et l'écologie politique : une analyse méta-éthique », *La Pensée écologique*, vol. 1, n°1.

<sup>77</sup> KOPP M., 2018, « Le climat, lieu de collaborations religieuses croissantes », *Revue d'éthique et de théologie morale*, vol. hors série, n°HS, pp.41-46.

<sup>78</sup> OBADIA L., 2019, « Religion, écologie, climat dans les sciences humaines et sociales : un tournant politique ? », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 185, n°1, 2019, pp.191-204.

## ANNEXE des enquêtes de terrain

Toutes les participations recensées ici et mobilisées pour l'analyse ont donné lieu à la constitution d'un matériau hétérogène et classé, (prises de notes, photographies, récolte de tracts, comptes-rendus de réunions, entretiens collectifs...).

Pour la partie des matériaux constituée au sein du collectif Caracolès, la mention est précisée.

1/Observations participantes aux mobilisations universitaires (carnets de notes et constitution de fonds d'archives personnelles, tracts, photographies...)

- 1986, grève, occupation et coordination, université de Nantes du point de vue de l'étudiante en sociologie que j'étais
- 2006, grève, mobilisation, université de Brest du point de vue de l'enseignante en sociologie que je suis devenue
- 2007-2008, ateliers d'écriture et d'analyses avec 5 lycéen.ne.s et le collectif Caracolès

2/Observations participantes aux mobilisations contre les réformes des retraites

- 1995, manifestations nantaises
- 2003, manifestations et mobilisations à Brest
- 2010, manifestations et occupations des ronds-points, blocage du port de Brest suivi de deux années d'analyse réflexive avec un collectif de participant.e.s à la mobilisation (organisations de deux ateliers d'écriture en janvier 2011 et d'un entretien collectif en janvier 2012)

3/Observations participantes aux collectifs de solidarité de personnes étrangères

- 1986-2000, association de solidarité avec les travailleurs immigrés, Nantes un carnet de vie associative par année
- 2002-2004, collectif de solidarité avec les sans-papiers, carnet de vie associative. Depuis 2016, association d'aide aux réfugiés dans une zone rurale et depuis 2018 collectif d'aide aux étrangers : dossiers numériques de vie associative.

4/ Observations participantes au festival *Enrageons-nous*, Brest

- 1999-2002, participation active aux deux premières éditions
- Analyse réflexive avec le collectif Caracolès

5/ Observations et mobilisations en zones rurales, activités en réseaux imbriqués

- le réseau ASPAARI (Association de Soutien aux Projets et Activités Agricoles et Ruraux Innovants) et le collectif Caracolès 2006-2009 (entretiens collectifs, visites de ferme-école et d'exploitations) - Ille et Vilaine (35), Côtes d'Armor (22)
- ZAD Notre-Dame-des-Landes depuis 2011 suivi des mobilisations, participations à des rencontres, entretiens-débats
- collectifs des Monts d'Arrée (29), chantiers participatifs, entretiens, février 2020
- collectifs Agricoool puis Albertine Sarazin (29), restauration de talus, chantier de constitution d'un verger, production de farine de blé noir, 2017-2019
- membre parmi 188 du GFA Ferme Le Guerniec, Daoulas (29), assemblée générale de constitution octobre 2020

## **Conclusion**

### **Processus de remise en question de la démocratie représentative**

Les évolutions, les transformations des attitudes politiques à l'égard de la démocratie représentative sont au cœur du problème de la relecture de mes données d'enquêtes produites sur presque trois décennies. Le cheminement pour comprendre les distances entre « gouvernant.e.s » et « gouverné.e.s » à travers différents espaces sociaux a commencé sur les terrains des catégories sociales, de classe et de sexe. Ensuite l'analyse s'est intéressée à des catégories d'actions formalisées en association ou sans support d'organisation, certaines inscrites dans des mouvements sociaux de façons ponctuelles, récurrentes ou au contraire des formes d'actions totales qui consistent à faire de sa vie la mise en œuvre de ses convictions. Dans toutes ces situations, le rapport aux comportements politiques ordinaires qui consiste à ne pas ou ne plus s'en remettre à d'autres pour s'exprimer, agir, décider est questionné et discuté. Les différents terrains de recherche traversés ont donné à lire et comprendre des processus variés de mise à distance au sein de la démocratie représentative. Les cinq dernières décennies sont jalonnées d'indices qui permettent de lire différentes manières pour les gouverné.e.s de se situer. Ce travail propose certaines clés de lecture de ces processus en situant la recherche du côté des gouverné.e.s pour comprendre, par « le bas », ce que l'ordre politique institué leur fait et ce qu'elles.ils en font.

Cette démarche sociologique met en lumière celles et ceux qui expriment une certaine défiance à l'égard de la démocratie représentative. Cette attitude de méfiance rend compte, finalement, de socialisations politiques qui, dans un contexte démocratique (fabrication des citoyen.ne.s), participent pour une frange de la population à la construction d'un regard oblique à l'égard de la représentation politique, de la délégation, ou de la remise de soi. En interrogeant une population qui se trouve dans les catégories sociales les moins favorisées et de façon corollaire les plus éloignées des postes de pouvoir (classes populaires, femmes, classes moyennes sans capitaux économiques, simples habitant.e.s), j'ai constaté la progression constante d'une remise en cause de la sphère politique qui passe aussi par un recul remarquable de la pratique électorale ou la production d'un discours de remise en question de l'« offre politique/syndicale », qui, au moment des scrutins, l'amène, quand elle vote, à voter pour des candidats « par défaut », « sans étiquette » ou « nouveaux ».

Pourtant les attitudes observées ne reflètent pas de l'indifférence à toutes pratiques démocratiques. Certain.e.s acceptent de prendre un mandat de représentant.e.s du personnel « sans étiquette » quand les institutions de la démocratie sociale rend leur présence obligatoire

et que les collègues de travail les poussent à se présenter. D'autres investissent la sphère associative où il est possible de faire quelque chose de concret pour la cité. Des femmes acceptent de répondre présentes quand la loi sur la parité oblige à ce qu'on se tourne vers elles pour constituer des listes paritaires. D'autres encore vont jusqu'à un engagement total dans des modes de vie exigeants pour défendre des formes de vies politiques alternatives à la démocratie représentative, en passant par des modes d'actions, d'interventions directes pour se faire entendre des gouvernant.e.s. Et il apparaît, alors, que le rapport à la démocratie représentative et aux institutions, avec ces regards réticents, distants ou qui se détournent du modèle représentatif, ne constitue pas un vide mais une autre façon de faire de la politique et une autre manière de vivre.

Les institutions démocratiques ne sont pas complètement sourdes aux constats de ces réserves, de ces critiques voire de ces rejets. Celles et ceux qui occupent les postes de pouvoir, en particulier au niveau local, ont conscience qu'à terme leur légitimité en est fragilisée. Celles et ceux qui croient encore aux institutions telles qu'elles sont, appuyées sur des administrations prégnantes, expérimentent la consultation, la participation, la délibération pour tenter la réconciliation entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s. Que les gouverné.e.s sollicité.e.s dans ce cadre soient des individus volontaires ou tirés au sort<sup>1</sup>, l'idée est bien de renouer un dialogue avec « le bas » comme dénominateur commun minimum pour faire démocratie.

### *Les exclusions et les disjonctions*

Le processus d'exclusion est inhérent au modèle représentatif lui-même et à la façon dont il s'est organisé avec, en toile de fond, des mécanismes de sélection sociale. Si la classe ouvrière et en particulier ses organisations partisans ou syndicales ont pu jouer un rôle d'intermédiation dans la construction du modèle, à la fin des années 80, quand commencent mes enquêtes, il semble que la distance se soit creusée entre représentant.e.s et représenté.e.s, y compris dans les espaces sociaux ouvriers les plus emblématiques.

En même temps, sous l'impulsion de divers courants politiques (du centre droit aux socialistes) et des partenaires sociaux (réformistes) s'est imposée dans le monde du travail une culture du

---

<sup>1</sup> LOPEZ-RABATEL L., SINTOMER Y., « Introduction. L'histoire du tirage au sort en politique : instruments, pratiques, théories », *Participations*, vol. hors série, n°HS, 2019, pp.9-34 ; DELOYE Y., 2019, « D'une matérialité à l'autre : le tirage au sort au prisme de l'acte électoral », *Participations*, vol. hors série, n° HS, pp.513-519.

dialogue social<sup>2</sup> à l'échelle des entreprises qui a contribué à discréditer de plus en plus une lutte des classes « ringardisée »<sup>3</sup>. Mais toutes celles et ceux qui n'étaient pas en prise avec ce mouvement, déjà mis à distance ou ayant pris leur distance, ne se sont pas senti concerné.e.s ni par les organisations syndicales traditionnelles ni par la multiplication des instances représentatives relocalisées à proximité dans leurs entreprises. Cela reste un espace social qui fonctionne sans elles.eux, ce n'est pas leur monde. Quelques-un.e.s sont mandaté.e., élu.e.s pour jouer le rôle et remplir les cases du droit de la représentation instituée sans avoir de pouvoir de décision ou d'action. Elles.ils transmettent des informations « autorisées » du haut vers le bas. Pour certain.e.s le rôle est tellement en disjonction avec l'idée qu'elles.ils avaient pu s'en faire qu'elles.ils ne le tiennent que le temps d'une seule représentation.

Ici la rupture n'est pas tellement entre représentant.e.s et représenté.e.s. Elle est le résultat d'un cumul de disjonctions<sup>4</sup> pour les représenté.e.s entre elles.eux et les organisations intermédiaires, mais aussi entre elles.eux et l'idée même d'une représentation où celles et ceux qui se trouvent en poste ne peuvent pas décider et agir. Quand certain.e.s s'aventurent au sein des organisations syndicales, elles.ils sont confronté.e.s à un monde social dont elles.ils n'ont pas forcément les codes. Quand elles.ils se retrouvent candidat.e.s, puis élu.e.s « sans étiquette », elles.ils apprennent le dialogue social *top-down*, et quand elles.ils s'entendent dire qu'elles.ils sont « le thermomètre de ce qui se passe dans l'atelier », elles.ils entendent une attente en terme de « surveillance » de la part de la hiérarchie. Le message apparaît alors clairement du côté des détenteurs du pouvoir qui installent ainsi un contrôle social plus qu'un espace social de dialogue. Si les représentant.e.s élu.e.s issue.s des rangs des salarié.e.s avaient pu se faire des illusions sur leur pouvoir d'agir, elles ne durent pas longtemps.

Après les mondes ouvriers, parmi les exclus de la démocratie représentative, interroger la place des femmes s'impose. Les partis politiques n'ont pas vraiment porté la parité depuis qu'elles sont éligibles. Les femmes ont été explicitement exclues jusqu'en 1945 et implicitement comme éligibles au cours du demi-siècle suivant jusqu'en 2000 où leur absence dans les assemblées a

---

<sup>2</sup> FERRACCI M., GUYOT F., 2015, « Chapitre 1. Mesurer l'intensité et la qualité du dialogue social », dans FERRACCI M., GUYOT F. (dir), *Dialogue social et performance économique*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.11-22.

<sup>3</sup> HENNI A., 2009, « Un syndicalisme de lutte des classes dans la métallurgie », dans PIOTET F. (dir.), *La CGT et la recomposition syndicale*. Presses Universitaires de France, pp.65-94.

<sup>4</sup> TREMEAU C., 2019, « La distance de jeunes salariés vis-à-vis des « voies du collectif » », *La Revue de l'Ires*, vol. 99, n°3, 2019, pp.63-89.

commencé à être perçue comme le signe d'un dysfonctionnement majeur au regard de l'égalité citoyenne républicaine.

Pourtant leur absence dans cet espace politique de représentation ne signifie par leur absence ou leur désintérêt pour la chose publique. L'ordre sexué les autorise à se préoccuper des affaires publiques qui les concernent, celles de social, de l'éducation... Elles se replient ou prennent une place dans le monde associatif où elles s'engagent pour la collectivité, trop souvent réassignées à des fonctions et actions déterminées par leur sexe. Cet espace social va constituer une sorte de « vivier » de femmes où se forge une certaine reconnaissance sociale et publique, où on vient chercher une partie d'entre elles pour appliquer la loi sur la parité et constituer des listes plus égalitaires. Progressivement les assemblées d'élus deviennent paritaires. Les exécutifs tardent à le devenir et, après deux décennies, les têtes de liste sont toujours exceptionnellement<sup>5</sup> des femmes. Essayer de briser les mécanismes sociaux de la relégation politique des femmes ne suffit pas pour changer un univers qui a toujours cherché à se passer d'elles.

Si la parité comme action positive, appelée discrimination positive<sup>6</sup> par certains, vise à produire une meilleure représentation politique, elle ne permet pas de rétablir la confiance des femmes à l'égard de la démocratie représentative. D'autant plus quand elles deviennent témoins du fonctionnement de cet univers où le sexisme ordinaire fait aussi son œuvre dans une ambiance de compétition virile, de lutte d'accès au pouvoir pour le pouvoir avec des effets antidémocratiques sur le débat public comme cette logique de la loyauté à son camp plus qu'à ses idées. Elles sont mises en situation d'observatrices participantes et leur premier, souvent unique, mandat est l'occasion de prendre la mesure de leurs illusions sur ce qui se passe de l'autre côté du miroir dans le monde de celles et ceux qui décident, au nom de tous les autres, ce qu'il convient de faire pour la cité. Leur déconvenue est d'autant plus grande quand elles n'ont pas été socialisées dans les appareils politiques traditionnels.

Le milieu associatif a été pour elles l'espace social où s'est construit un rapport au pouvoir avec des formes de socialisations et un sens de l'engagement très différent de ce qui se fait au sein des partis politiques. Parfois comme membres du bureau, voire présidentes, elles ont eu affaire aux élus qui lors de désaccords mobilisent toute leur légitimité pour faire valoir que leur décision et leur arbitrage pèsent plus que n'importe quel argument de la représentante

---

<sup>5</sup> 80,2% des maires élus en 2020 sont des hommes.

<sup>6</sup> BERENI L., LEPINARD E., 2004, « « Les femmes ne sont pas une catégorie » les stratégies de légitimation de la parité en France », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°1, pp.71-98.

associative. Alors, quand elles entrent en politique, elles se disent qu'elles ne se comporteront pas comme ça, qu'elles seront à l'écoute de celles et ceux qui font, agissent au quotidien pour le bien commun. Mais c'est sans compter sur l'impréparation à la confrontation avec la violence de cet univers et sa résistance à une remise en question. Celles qui ont été sollicitées pour leur appartenance à une catégorie sociale, commerçantes, agricultrices, vivent les mêmes chocs culturel et politique face au décalage entre l'idée qu'elles avaient du fonctionnement démocratique et sa réalité.

Avec les femmes des disjonctions multiples ont pu être mises en évidence dans le système démocratique. Elles se sont construites en dehors de ce modèle représentatif qui les a exclues et la volonté de l'intégration paritaire montre tous les écarts avec un monde politique qui ne les accepte pas aisément.

Les assemblées de la démocratie représentative incarnent et légitiment les mécanismes d'un ordre social et sexué qui opèrent une sélection à l'intérieur des partis politiques sur fond de considérations électoralistes. Les catégories populaires et les femmes sont les grandes perdantes de l'accès aux mandats électifs. Citoyen.ne.s, elles.ils font leur vie sociale et politique ailleurs, autrement. Exclu.e.s, elles.ils ne sont pas forcément dans le rejet. L'idée qui s'installe de façon insidieuse est que ce n'est pas une activité pour elles.eux ou que ça ne les concerne pas vraiment. Une disjonction, une fêlure, s'installent. L'abstention électorale<sup>7</sup> en est probablement une des marques.

### *Le rejet de la représentation*

Si certains mécanismes sociaux excluent, il convient aussi de prendre en compte le fait que du côté des « gouverné.e.s » se construit parfois le choix de ne pas entrer dans le jeu de la démocratie représentative et, par conséquent, de rejeter tous les acteurs sociaux, partis, syndicats, administrations et certaines associations qui prônent le modèle représentatif, la délégation et la remise de soi comme seule forme politique possible.

Pour ces réfractaires, une autre voie est préférée, celle de « faire par soi-même » de la politique et, comme pour toutes les autres pratiques, cela génère un processus de réappropriation. Ce « faire par soi-même » de la politique, nous l'avons vu, prend différentes formes. Il est plus ou

---

<sup>7</sup> BRACONNIER C., DORMAGEN J-Y., 2014, « Une démocratie de l'abstention. Retour sur le non-vote et ses conséquences politiques lors des scrutins municipaux et européens de 2014 », *Hérodote*, vol. 154, n°3, 2014, pp.42-58.

moins hybride ou entremêlé avec la pratique de membres d'organisations qui, selon les contextes, redonnent du sens à leurs convictions en s'impliquant directement dans l'action voire en ne suivant pas les orientations de leur organisation et agissent indépendamment.

Pour ces dernier.e.s qui prennent leur distance avec leurs organisations et se rapprochent des autres toujours restés à distance, le « faire » c'est l'action et la réappropriation de l'initiative de l'action collective par le bas, sur place, en situation. Nous avons vu avec les coordinations ou divers collectifs que l'affirmation de leur détachement, de leur autonomie à l'égard des organisations représentatives traditionnelles est un préalable pour donner à tou.te.s les participant.e.s le même droit à la parole et s'assurer que l'assemblée composée des participant.e.s est souveraine dans ses décisions et leurs mises en œuvre. Dans ce type de configuration les revendications d'autonomie et d'autogestion peuvent être très structurées politiquement pour certain.e.s ou juste un état de fait en situation et impensées pour d'autres. Elles.ils ont en commun un rejet, une dénonciation de la décision des « gouvernant.e.s » à laquelle elles.ils s'opposent en acte, physiquement. La défiance raisonnée et politique des un.e.s, appelons-les « activistes », rejoint la méfiance vécue et la mise à distance des autres, « primo ou néo-activistes » qui le seront parfois à une unique occasion.

Ces espaces sociaux pourraient se caractériser comme des espaces de mobilisations, de mouvements mais ils sont en fait d'abord des espaces d'actions très diverses : aller à la manifestation, bloquer, occuper, construire, s'installer, habiter...

À partir de mes terrains de recherche, qui ne couvrent certes pas toutes les situations<sup>8</sup>, il est possible d'inventorier des formes de rejets du modèle représentatif comme autant de résultats de ces processus d'éloignement de la représentation électorale.

Pour schématiser les processus de remises en cause de la démocratie représentative que nous avons observés, je proposerais une progression allant de ce que j'appelle les disjonctions, à des mobilisations et des actions fortes, jusqu'à des rejets globaux du système représentatif.

Dans l'ordre de la progression, les disjonctions sont les formes les plus proches de la démocratie représentative. Les observateurs pressés (souvent journalistes) évoquent des mouvements spontanés, inattendus, l'entrée en action de personnes qu'on n'a pas l'habitude d'entendre. En fait ce sont celles et ceux qui sont peu représenté.e.s : les hommes et les femmes d'une usine qui ferme en dehors des bastions industriels et ouvriers à tradition de classe, les jeunes d'un quartier populaire en tension entre une recherche d'indépendance économique et de

---

<sup>8</sup> Mes recherches ne prétendent pas dresser un panorama exhaustif. Bien sûr, il y a quelques femmes politiques qui font des carrières presque comme des hommes, il y a des associations proches du pouvoir, des syndicats et partis politiques alternatifs, mais ce ne sont pas mes terrains d'enquête.

reconnaissance sociale, ou les habitant.e.s des troisièmes couronnes urbaines habituellement silencieux qui revêtent un gilet jaune et occupent les ronds-points... C'est l'occasion de parler d'explosion, de violence en oubliant trop souvent leurs sources qui ne sont pas l'augmentation du prix des carburants, ni même le « enième » contrôle au faciès qui dérape, mais un processus long, ancien, intériorisé qui a fait de ces femmes et de ces hommes des citoyen.ne.s invisibles, non pris.e.s en compte et encore moins en considération, non représenté.e.s. Elles.ils rejettent un système politique qui les a exclu.e.s. Et les intentions paritaires, les politiques d'affichage de « diversités » ou les politiques sociales et urbaines ne répondent pas à cette disjonction sociale.

La démocratie représentative se débat en plein paradoxe entre les intentions qu'elle annonce et les mécanismes sociaux de l'ordre social, sexué donnant des représentants politiques une image qui reflète peu les diversités de classe, de sexe, de couleur de peau et d'âge. Et l'exemple de la loi sur la parité montre à quel point pour chacune de ces dimensions sociales des décennies d'actions positives ne suffiront pas à stabiliser un changement durable qui, à n'importe quel moment, reste menacé d'un retour en arrière.

Le deuxième type de processus de mise à distance de la démocratie représentative se lit à travers des *mobilisations* issues de l'hybridation entre des formes de débats, d'expérimentations et de réappropriation politique entre l'expression directe et parfois la nécessité de mandater pour coordonner l'action. C'est le cas des coordinations et de certains collectifs, de réseaux qui se donnent un cadre pour maintenir le pouvoir de décision à l'assemblée de base, octroyant des mandats limités de coordination des actions, mais jamais des mandats d'une quelconque représentation ou représentativité jugée impossible. Dans certaines mobilisations nationales, voire internationales, la déclinaison locale peut être plus ou moins importante. Une poignée de militant.e.s décroche un portrait du président dans une mairie, une autre réquisitionne les chaises dans la salle d'attente de telle banque<sup>9</sup>. Il faut organiser la marche des chômeurs, des migrants... Les micro-actions symboliques non-violentes coordonnées<sup>10</sup> servent à interpeller autant les autres citoyen.ne.s que les gouvernant.e.s. Ces sortes de *mobilisations* ne peuvent se déléguer et on observe des listes de signataires solidaires de plus en plus longues où figurent des organisations et des associations qui cherchent un second souffle dans ces formes différentes de politique. Pour les organisations politiques et syndicales traditionnelles, les

---

<sup>9</sup> « Prendre de court les financeurs et mobiliser par l'action non-violente. Entretien avec Jon Palais », *Mouvements*, vol. 97, n°1, 2019, pp.27-34.

<sup>10</sup> CERVERA-MARZAL M., 2020, « Désobéissance civile », FILLIEULE O. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2<sup>e</sup> édition mise à jour et augmentée*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.194-199.

réflexes incorporés de la représentativité / légitimité et de leur responsabilité sociale, morale, légale les empêchent de se joindre au mouvement en tant que telles. Mais certain.e.s de leurs membres à la base, sortent du cadre, ôtent leur casquette et leur étiquette pour entrer dans l'action.

Les troisièmes formes de processus analysés donnent à voir des projets de vie politique. Il s'agit de faire bouger concrètement les lignes de l'existant d'un ordre bien établi et d'infléchir les changements de société dans sa propre vie. Le contenu social et politique peut être variable, divers mais toutes et tous ont en commun le fait que d'engager leur vie ne peut pas se faire par délégation ou procuration. Ces formes de rejets nous font entrer dans des univers de l'action politique en immersion qui génère des façons de vivre qui ne sont pas politiquement neutres et qui interagissent avec l'environnement immédiat que ce soit en faisant de l'agriculture, du pain, du vélo, ou en construisant sa maison. Leur intention est de mettre en cohérence et en pratique des choix de vie en rapport avec les valeurs qu'elles.ils défendent qui sont aussi politiques. Ces formes de prises de distances ne sont pas nouvelles, elles traversent en continu les époques avec plus ou moins d'audiences et de déclinaisons en pratiques qui se partagent, se diffusent discrètement loin des logiques de représentations ou d'un prosélytisme ostentatoire. Il ne s'agit pas tant de convaincre que de faire, de se prouver que cela est possible, de se détacher des modèles dominants, de vivre en dehors d'un système pour pouvoir en expérimenter un autre.

Quels que soient les processus, on note que les « gouvernant.e.s » les tolèrent plus ou moins. Au mieux, elles.ils se disent qu'il faudrait favoriser la participation en mettant en place des dispositifs spécifiques. Parfois elles.ils alimentent ce rejet quand au sein de la démocratie représentative elles.ils se crispent sur leur pouvoir et contribuent à produire toutes sortes de désillusions. Souvent elles.ils s'essaient à les reléguer dans les marges sociales ou politiques de la radicalité.

### *Les désillusions collectives*

Quand nos analyses se portent du côté des associations, la diversité de la réalité à embrasser est presque indénombrable. Mais la multiplication des observations participantes, des enquêtes avec les étudiant.e.s ou dans le cadre de programmes de recherche finit par constituer un panel important pour comprendre comment se jouent les tensions démocratiques dans cet espace social collectif où se fabrique pour une part ce qui lie les citoyen.e.s, les habitant.e.s.

Tout d'abord il est possible d'affilier les associations à une catégorie du « faire par soi-même », de l'action et de l'intervention. Les associations sont présentes dans presque tous les champs

de la vie sociale proposant des activités, des services et de l'accompagnement « sans but lucratif ».

Elles assurent un rôle social intermédiaire de relais et de solidarité de proximité. Elles sont le résultat de processus de regroupements de celles et ceux qui ont un intérêt commun à agir. Leur développement et la force sociale d'intervention qu'elles constituent partout sur le territoire auprès des populations en a incité certaines à se fédérer pour obtenir un statut plus « représentatif » afin de dialoguer avec l'État ou les collectivités régionales, départementales, communales. Une telle dynamique conduit à reproduire les schémas dominants des mécanismes de la sélection sociale pour asseoir, dans les fauteuils du haut, des « personnalités », pour se rendre à la table des négociations avec les « gouvernant.e.s ».

Différentes formes de « partenariat » peuvent se mettre en place en particulier dans les champs du social, de l'éducatif, du sport, de la culture... Le partenariat est une façon de dire qu'il y aurait une certaine autonomie des associations à l'égard des représentant.e.s élue.e.s à l'échelle des collectivités ou des administrations de l'État. Mais dans tous les cas, le rôle principal est tenu par le pourvoyeur de fonds ou d'équipements. Il est celui qui établit, applique les règles et les normes de fonctionnement sanitaires, sociales et de sécurité en vigueur.

Quand les administrations ou les collectivités accordent de plus en plus leur confiance aux associations intermédiaires pour accepter jusqu'à certaines délégations de service public, un cycle commence alors : subventions de plus en plus importantes conditionnées à des sièges de représentant.e.s dans les conseils d'administration, professionnalisation, montée en compétence des intervenant.e.s et accroissement des contrôles.

Quand, « en bas », dans une association locale, une dispute revient en boucle autour de l'enjeu de prendre des salarié.e.s ou de rester entre militant.e.s/bénévoles, toutes sortes d'arguments viennent masquer l'enjeu démocratique essentiel de l'indépendance et de la liberté d'action. Une demande sociale de plus en plus importante, des compétences d'interventions sociales acquises, un précarat professionnel parmi les bénévoles, poussent vers un pragmatisme social qui tend à occulter les dimensions politiques du problème. La rémunération de certaines tâches les hiérarchise ainsi que les personnes qui les font et le/la salarié.e finit par organiser le travail gratuit<sup>11</sup> des bénévoles.

Une autre prise de contrôle et de pouvoir passe par la nécessité de toujours trouver plus de ressources pour payer les salaires au détriment de l'action et de ce qui lie celles et ceux qui

---

<sup>11</sup> SIMONET M., 2018, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel.

s'associent. Pour les associations sans but lucratif la recherche de ressources passe par l'augmentation de la part de subventions qui va de pair avec un accroissement du contrôle de l'administration et des pouvoirs publics. Si certaines associations sont déjà établies dans ce système, nous avons vu comment des associations locales se voient pressées d'accepter et basculent jusqu'à devenir un quasi-service social ou culturel de la commune, par exemple.

Les interactions entre les associations et les représentant.e.s officiel.le.s des collectivités et des administrations sont autant d'espaces sociaux où se jouent des rapports qui s'échelonnent entre défiance et collaboration et mettent le politique à distance.

Nous l'avons souligné précédemment pour les femmes issues du milieu associatif à qui l'expérience de socialisation collective initiale permet de mesurer les écarts en basculant d'un monde à l'autre. Elles témoignent de deux logiques démocratiques très différentes : l'une plus égalitaire entre les participant.e.s à la vie associative, l'autre clairement hiérarchisée dans la distribution du pouvoir.

Le milieu associatif dans sa diversité est à la fois une porte d'entrée dans la sphère des « gouvernant.e.s » et une prise de distance à leur égard. Il construit sa légitimité dans l'action et constitue une « société civile » organisée où se forge un regard critique. Selon les configurations, on peut accepter de perdre son autonomie, on se confronte à la désillusion à l'égard d'une démocratie représentative qui vous minorise ou alors on rejette toute forme d'instrumentalisation, de compromis et on se coupe de la représentation électorale.

### *Une recomposition amenée par les problématiques écologiques*

Dans les actions, dans les manières de faire de la politique que j'ai observées lors des deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle, une aspiration récurrente qui se veut de plus en plus partagée s'exprime autour des dimensions environnementales et écologiques. Le contexte est celui de la prise en compte de l'environnement et de l'écologie en démocratie<sup>12</sup>. Il est celui de la multiplication de politiques publiques incitatives<sup>13</sup> dans ce domaine à l'égard des différents acteurs sociaux. Il est le théâtre de conflits sociaux emblématiques, en France comme ailleurs

---

<sup>12</sup> BOURG D., WHITESIDE K., 2011, « Écologie, démocratie et représentation », *Le Débat* n°164(2), pp.145-153. VILLALBA B., 2010, « L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique », *Écologie & politique* n° 40(2), pp.95-113. PETIT V., GUILLAUME B., 2016, « Quelle « démocratie écologique » ? », *Raisons politiques* n° 64(4), pp.49-66.

<sup>13</sup> Voir à ce sujet « Pour une recherche en appui à l'action publique : leçons de l'expérience du ministère de l'environnement (1990–2016) », *Natures sciences sociétés*, 2017 supp.4, éd. EDP sciences, 94 p.

sur la planète<sup>14</sup>, d'une rare violence, que ce soit du côté de l'État ou de la part d'occupant.e.s mobilisé.e.s qui défendent une zone<sup>15</sup>, un territoire réel et/ou symbolique.

La cristallisation des rapports sociaux et politiques autour des enjeux écologiques offre donc autant d'occasions pour continuer à prendre la mesure de la distance entre « gouvernant.e.s » et « gouverné.e.s » centrée, ici, sur les décisions et les pratiques liées à une certaine urgence écologique.

La relecture analytique de mes matériaux d'enquêtes a confirmé les lignes de fractures du dialogue mais aussi la recherche de formes de discussions pour produire du consensus. Intégrés dans un système hiérarchisé de distribution du pouvoir et de légitimité qui fabrique la distance entre « gouvernant.e.s » et « gouverné.e.s », en pratique, ces débats produisent de la délibérations<sup>16</sup>, de la recherche de consensus, de la participation locale, des arrangements, des ajustements plus ou moins conformes, voire de la désobéissance<sup>17</sup> plus ou moins visible, avec une plus ou moins grande mise à distance des institutions.

L'enjeu de la reprise d'un dialogue se joue pour les citoyen.ne.s en crise de confiance à l'égard du modèle de la démocratie représentative, autour de la possibilité de créer un espace social d'échanges qui puisse se concrétiser en décision d'action ou au minimum en contribution dans un processus de prise de décisions pour que ces dernières soient acceptables et acceptées.

Les observations s'organisent à cette étape de la recherche entre deux axes, l'un vertical structure les espaces sociaux et démocratiques dans le modèle dominant de la représentation et de la délégation et l'autre horizontal classe les espaces sociaux qui introduisent un fonctionnement plus égalitaire entre les parties prenantes. Sur ces axes, selon le poids de la verticalité ou l'étirement de l'horizontalité, les débats débouchent plus ou moins sur une prise de décision ou se limitent à une contribution. Et les enquêtes montrent comment dans tous les espaces sociaux observés les différent.e.s participant.e.s se réinventent au sein d'un ordre social et politique dans un cadre qui se voudrait contributif, par exemple, à la résolution du problème posé par le changement climatique.

L'horizontalité est un terme qui a supplanté celui de l'égalité impossible. Il définit un cadre au sein duquel tou.te.s les participants acceptent de se mettre au même niveau. C'est le cas, par

---

<sup>14</sup> Par exemple le dossier « Amérique latine, conflits et environnement », *Problèmes d'Amérique latine*, 2008/4, n°170, Paris, éd. ESKA, pp.5-128.

<sup>15</sup> Les zones à défendre ont été analysées sous diverses dimensions : 436 références à « ZAD » sur *Cairn* en janvier 2021.

<sup>16</sup> SINTOMER Y., TALPIN J., 2011, « La démocratie délibérative face au défi du pouvoir », *Raisons politiques*, vol. 42, n°2, pp. 5-13.

<sup>17</sup> DEBOUZY M., 2016, *La désobéissance civile aux Etats-Unis et en France, 1970-2014*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Les Amériques.

exemple, dans les groupes d'habitant.e.s qui expérimentent la réalisation et la concrétisation d'un projet d'habitat commun. Ce type d'action nécessite la mobilisation de contributeur.trice.s au-delà de leur cercle. Banquiers, artisans, architectes... ne font plus face à un individu qui passe commande et s'en remet au professionnel, mais à un groupe qui entend interférer à chaque niveau pour prendre des décisions. La force et l'implication du groupe empêche ce processus ordinaire d'une rencontre offre/demande où celui qui demande ne peut pas intervenir sur la qualité de l'offre soit parce que le produit proposé est déjà fini et il est à prendre comme il est, soit parce qu'une fois l'accord commercial passé il faudrait laisser faire les professionnels qui appliquent les normes et les réglementations.

Il faut d'abord se mettre d'accord au sein du groupe mais aussi parvenir à le faire avec les personnes interpellées qui participent à la réalisation projet. La démarche nécessite du temps d'échanges, de débats qui représentent un travail en plus, aux antipodes d'une société qui veut toujours aller de plus en plus vite à moindre coût. Et nous avons vu comment plus d'une dizaine de catégories d'actrices et d'acteurs s'intéressent à ce type de démarche, y participent, y contribuent, se forgent des outils pour remettre au centre le dialogue sur les enjeux essentiels qui va permettre la prise de décision. Chaque projet fabrique un micro monde social et politique autour duquel s'expérimentent en même temps une autre manière de faire et de décider. Elles.ils n'affirment pas haut et fort une critique de la démocratie représentative, mais en actes et en pratiques elles.ils expérimentent d'autres formes de prise de décision. Elles.ils sont dans un environnement qui n'est pas prêt à le faire ni à l'accepter et auquel elles.ils se heurtent sans cesse tout en trouvant des alliés, en constituant un réseau pour mener à bien le projet, en restant fidèles à la manière de faire et en diffusant cette exigence d'être co-décisionnaires avec d'autres autour d'un consensus pour tout ce qui concerne leur vie.

Dans les institutions, il ne manque pas d'espaces-temps-sociaux d'échanges. Les femmes élues ne s'attendaient pas à passer autant de temps en réunion avec les administrations. Elles découvrent tout un monde d'organismes de gestion dans les secteurs du social et de l'aménagement qui les sollicitent en tant qu'élues. Partout elles croisent la question de la participation des usagèr.e.s, des habitant.e.s. Dans ces contextes, les rapports politiques sont hiérarchisés, plus verticaux, si l'usagèr.e ou l'habitant.e mute en citoyen.ne, la consultation, l'incitation à la participation sont les seules propositions offertes.

Mais le schéma n'est pas si simple. Les enquêtes avec les parcs naturels régionaux ont permis de mettre en évidence des espaces d'intermédiation qui ouvrent des temps sociaux de dialogue par le « bas » essayant de reconnecter habitant.e.s, agent.e.s des collectivités ou d'administrations, élu.e.s, expert.e.s. Plus que de la simple circulation d'informations, l'idée est

un apport de contributions différentes autour d'une question commune. Même si certaines décisions restent entre les mains de quelques-un.e.s ce type de rencontre ne minimise pas le pouvoir d'agir de chacun.e à son échelle. La cohérence écologique de l'action a besoin d'une coordination des actions, des pratiques et des décisions. Ça ne sert à rien de faire des préconisations, et même des interdictions, si personne ne les respecte.

Voilà qu'un autre indice de disjonction en démocratie représentative se dessine, le fait de ne plus croire ceux et celles qui décident et donc de ne pas s'en remettre à elles.eux. Et l'écologie et l'environnement vus sous cet angle, lors des dernières et sûrement des prochaines décennies, risquent de tenir leurs promesses comme terrains d'investigations pour observer ce qu'il adviendra du changement démocratique en même temps que du changement climatique.

Ainsi nous avons vu par le bas que le fonctionnement d'une démocratie représentative intègre les mécanismes ordinaires de discrimination en excluant certaines catégories sociales. La démocratie représentative ne permet pas de contrer les processus liés aux discriminations sociales ordinaires de la sélection et de la reproduction sociales qui constituent l'ordre social et sexué que nous connaissons. La sphère politique en est un miroir. Ces mécanismes sont des vecteurs forts qui organisent un rapport au politique se traduisant en disjonction et/ou en désillusion mais qui produisent aussi autant d'interlocutrices et interlocuteurs potentiel.le.s pour faire de la politique autrement.

Pour celles et ceux qui explicitent une posture de rejet, la prise de distance observée indique l'expression d'un regard oblique (méfiant *a priori*) ou critique. Le premier peut se superposer à la désillusion comme réponse au ressenti d'une mise à l'écart qui se défend et tente de retrouver une place active dans son rapport au politique. Le second est une posture politique, l'expression d'un choix à l'égard d'une démocratie représentative qui dépossède, rend passif, exige une confiance absolue dans la délégation du pouvoir<sup>18</sup> à des élu.e.s qui peuvent faillir, finir par se mettre à distance, jouer le clientélisme, l'autorité... se constituer en monde séparé de décideurs.

À l'intérieur de ce fonctionnement représentatif dominant, les gouverné.e.s rencontrés ne s'essayent pas à renouer le dialogue avec les gouvernant.e.s. Je n'ai pas traité ici de la participation. Les espaces-sociaux qui ont constitué mes terrains ont plutôt donné à voir des alternatives de l'action et de l'expression directe. Les cadres de l'expression prennent des

---

<sup>18</sup> BOURDIEU P., 1984, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°52-53, n° thématique « Le travail politique », pp.49-55.

formes plus ou moins délibératives<sup>19</sup> avec celles et ceux qui font et s'engagent ensemble à mettre en œuvre un fonctionnement plus horizontal selon des contextes qui rendent possible un cadre plus ou moins égalitaire. Du côté le moins égalitaire, on retrouve un pôle où les parties prenantes rejouent leurs rôles et statuts sociaux en biaisant et limitant les échanges à un niveau d'information et de communication, sans action, sans prise de décision car elles admettent que le pouvoir d'agir ou de décider n'est pas entre leurs mains ni individuellement, ni collectivement. La démocratie représentative est prégnante dans leur esprit, elle s'impose et fabrique leur impuissance à agir. À l'autre pôle, les parties prenantes s'accordent sur un statut égalitaire pour construire ensemble leurs échanges avec l'objectif de trouver un consensus qui légitimera leur action et leur prise de décision en mobilisant plus ou moins d'outils de régulation élaborés en interne. La démocratie représentative est un contexte général, externe et à distance ou éventuellement elle se réinvente s'il est nécessaire de constituer une délégation pour une durée et un mandat limité, car il y a souvent un moment où il faut bien aller discuter avec les gouvernant.e.s.

Notre cheminement sur les terrains retraversés a voulu mettre en lumière, sur le temps long, que si une critique importante de la démocratie représentative existe, elle s'est construite entre la mise à l'écart social et la prise de distance éthique et politique et traverse tout l'ensemble sociale.

---

<sup>19</sup> SINTOMER Y., 2011, « Émile Durkheim, entre républicanisme et démocratie délibérative », *Sociologie*, vol. 2, n°4, pp.405-416.

## Table des matières

### Prises de distance entre gouverné.e.s et gouvernant.e.s Processus et espaces sociaux en tension en démocratie représentative

Introduction - Processus de pertes de confiance dans la démocratie représentative.....	3
Chapitre 1- Eviction de mondes ouvriers .....	26
1.1. De quelle classe ouvrière parle-t-on ? .....	28
1.2. La citoyenneté à distance.....	34
1.3. Des mondes ouvriers hors classe ouvrière.....	46
1.4. Les moyens de se faire entendre.....	53
Conclusion.....	57
Annexe.....	59
Chapitre 2 – Place des femmes, des relégations accumulées .....	60
2.1. En dehors de la famille et du travail .....	61
2.2. L’entrée dans la vie politique.....	72
2.3. Réticences et résistances à la présence des femmes.....	84
Conclusion.....	91
Annexe.....	93
Chapitre 3 – Neutralisation politique en association .....	94
3.1. Bénéficiaires, adhérent.e.s dans le brouillard.....	96
3.2. Bénévolat, militantisme, la neutralité des solidarités ? .....	102
3.3. Du militantisme à la professionnalisation.....	106
Conclusion.....	112
Annexe.....	114
Chapitre 4 – Coopération et participation.....	115
4.1. Coopérative, le terreau religieux .....	117
4.2. De l’autogestion à la participation .....	123
4.3. Une mobilisation en démocratie sociale.....	129
Conclusion.....	133
Annexe.....	138
Chapitre 5 – Délibération et consensus .....	139
5.1. Trouver l’équilibre entre renoncement et ajustement.....	141
5.2. La délibération encadrée.....	154
Conclusion.....	165
Annexe.....	168
Chapitre 6 – Faire autrement, sans représentation.....	169
6.1. « C’est dans la rue que ça passe » .....	171
6.2. Le collectif pour agir autrement.....	183
6.3. Quand toute la vie est politique.....	189
Conclusion.....	195
Annexe.....	198
Conclusion - Processus de remise en question de la démocratie représentative.....	199
Table des matières.....	213



**Titre :** PRISES DE DISTANCE ENTRE GOUVERNE.E.S ET GOUVERNANT.E.S  
Processus et espaces sociaux en tension en démocratie représentative

**Mots clés :** vie politique, genre, alternatives sociales, démocratie

**Résumé :** Ce texte s'appuie sur une sociologie de terrain, utilisant l'ensemble des outils méthodologiques de la discipline. Cette démarche de sociologie empirique s'est appliquée au rapport au politique sur des terrains très divers : les mondes ouvriers, les femmes au temps de la parité, les mondes associatifs de l'intervention sociale et éducative, certaines mobilisations sociales, les initiatives collectives, groupées pour vivre autrement, certains mouvements alternatifs, etc. Tous ces espaces sociaux sont traversés par des pratiques qui les situent en marge des groupes socialement dominants. Ils recoupent les luttes contre les discriminations et plus récemment les préoccupations écologistes et environnementalistes et interrogent largement la légitimité de la démocratie représentative.

Quand les polémiques sur ce modèle démocratique se sont développées, avec des interprétations très diverses de dépossession, de défiance, de mises à distance, de défection, un cheminement nouveau s'est imposé à travers ce corpus de données d'enquêtes de terrains qui renvoyaient à ce questionnement et qui contenaient des indices pour mener à bien une analyse permettant d'éclairer les

processus de prises de distance à l'égard de la sphère politique et de ses représentant.e.s.

L'objectif de ce travail d'écriture est donc de montrer, sur le chemin d'une relecture de ces enquêtes, la présence des indices de ruptures entre gouverné.e.s et gouvernant.e.s, représenté.e.s et représentant.e.s. Selon les terrains, les mises à distance vont se donner à voir sous différents angles. Pour certain.e.s, il n'y a pas de prises de distance avec le système représentatif car il n'y a jamais eu de rencontre, pour d'autres c'est une perte de confiance dans les institutions qui s'installe ou pour d'autres encore un rejet du modèle de représentation et d'une remise de soi en démocratie délégataire.

Il s'agit de tenter d'aller au-delà des constats d'une progression de la méfiance à l'égard des partis politiques, des instances représentatives et de celles et ceux qui gouvernent, en les éclairant par la présentation de processus et de mécanismes qui évincent, relèguent, excluent mais amènent aussi à se situer autrement, à adopter des pratiques et des formes d'expressions politiques différentes.

**Title :** DISTANCING BETWEEN GOVERNED AND GOVERNORS  
Processes and social spaces in tension in representative democracy

**Keywords :** political life, gender, social alternatives, democracy

**Abstract :** This text is based on a field sociology, using all the methodological tools of the discipline. This empirical sociology approach has been applied to the relationship with politics in very diverse fields : the working-class worlds, women within the context of parity, the associative sector of social and educational intervention, social mobilizations, collective initiatives, grouped to live differently, alternative movements, etc. All these social spaces are crossed by practices which place them in margin of the socially dominant groups. They overlap with struggles against discrimination and more recently with ecological and environmental concerns, and they question the legitimacy of representative democracy.

When the polemics over this democratic model developed, with very diverse interpretations of dispossession, distrust, distancing, defection, a new path emerged through this set of field survey data that referred to this questioning and which contained clues to carry out an analysis to shed light on the processes of distancing from the political sphere and its representatives.

The objective of this writing work is therefore to show, on the way to a rereading of these surveys, the presence of signs of ruptures between the governed and the governing, represented and representatives. Depending on the field, the distance will be seen from different angles. For some, there is no distancing from the representative system because there has never been an encounter, for others it is a loss of confidence in the institutions that settles in, or for others still, a rejection of the model of representation or a refusal to delegate one's voice. It is a question of trying to go beyond the observations of an increase in mistrust of political parties, representative bodies and those who govern, by shedding light on them through the presentation of processes and mechanisms that crowd out, relegate, exclude but also lead to situate oneself differently, to adopt different practices and forms of political expression.